



Third Session
Fortieth Parliament, 2010

SENATE OF CANADA

*Proceedings of the Standing
Senate Committee on*

National Finance

Chair:
The Honourable JOSEPH A. DAY

Wednesday, June 30, 2010
Monday, July 5, 2010

Issue No. 14

Sixteenth, seventeenth and eighteenth meetings on:

Bill C-9, An Act to implement certain provisions
of the budget tabled in Parliament on
March 4, 2010 and other measures

WITNESSES:
(See back cover)

Troisième session de la
quarantième législature, 2010

SÉNAT DU CANADA

*Délibérations du Comité
sénatorial permanent des*

Finances nationales

Président :
L'honorable JOSEPH A. DAY

Le mercredi 30 juin 2010
Le lundi 5 juillet 2010

Fascicule n° 14

Seizième, dix-septième et dix-huitième réunions concernant :

Le projet de loi C-9, Loi portant exécution de
certaines dispositions du budget déposé au Parlement
le 4 mars 2010 et mettant en œuvre d'autres mesures

TÉMOINS :
(Voir à l'endos)

THE STANDING SENATE COMMITTEE
ON NATIONAL FINANCE

The Honourable Joseph A. Day, *Chair*

The Honourable Irving Gerstein, *Deputy Chair*

and

The Honourable Senators:

Banks	Marshall
Chaput	Moore
* Cowan	Murray, P.C.
(or Tardif)	Ringuette
Dickson	Runciman
Finley	Seidman
* LeBreton, P.C.	
(or Comeau)	

* Ex officio members

(Quorum 4)

Changes in membership of the committee:

Pursuant to rule 85(4), membership of the committee was amended as follows:

The Honourable Senator Banks replaced the Honourable Senator Mitchell (*July 5, 2010*).

The Honourable Senator Moore replaced the Honourable Senator Baker, P.C. (*July 5, 2010*).

The Honourable Senator Chaput replaced the Honourable Senator Callbeck (*July 5, 2010*).

The Honourable Senator Seidman replaced the Honourable Senator Neufeld (*July 5, 2010*).

The Honourable Senator Neufeld replaced the Honourable Senator LeBreton, P.C. (*July 5, 2010*).

The Honourable Senator LeBreton, P.C., replaced the Honourable Senator Neufeld (*July 5, 2010*).

The Honourable Senator Baker, P.C., replaced the Honourable Senator Peterson (*June 30, 2010*).

The Honourable Senator Dickson replaced the Honourable Senator MacDonald (*June 30, 2010*).

The Honourable Senator MacDonald replaced the Honourable Senator Dickson (*June 30, 2010*).

The Honourable Senator Neufeld replaced the Honourable Senator Martin (*June 30, 2010*).

The Honourable Senator Finley replaced the Honourable Senator Wallace (*June 30, 2010*).

The Honourable Senator Peterson replaced the Honourable Senator Moore (*June 29, 2010*).

The Honourable Senator Callbeck replaced the Honourable Senator Chaput (*June 29, 2010*).

Published by the Senate of Canada

LE COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT
DES FINANCES NATIONALES

Président : L'honorable Joseph A. Day

Vice-président : L'honorable Irving Gerstein

et

Les honorables sénateurs :

Banks	Marshall
Chaput	Moore
* Cowan	Murray, C.P.
(ou Tardif)	Ringuette
Dickson	Runciman
Finley	Seidman
* LeBreton, C.P.	
(ou Comeau)	

* Membres d'office

(Quorum 4)

Modifications de la composition du comité :

Conformément à l'article 85(4) du Règlement, la liste des membres du comité est modifiée, ainsi qu'il suit :

L'honorable sénateur Banks a remplacé l'honorable sénateur Mitchell (*le 5 juillet 2010*).

L'honorable sénateur Moore a remplacé l'honorable sénateur Baker, C.P. (*le 5 juillet 2010*).

L'honorable sénateur Chaput a remplacé l'honorable sénateur Callbeck (*le 5 juillet 2010*).

L'honorable sénateur Seidman a remplacé l'honorable sénateur Neufeld (*le 5 juillet 2010*).

L'honorable sénateur Neufeld a remplacé l'honorable sénateur LeBreton, C.P. (*le 5 juillet 2010*).

L'honorable sénateur LeBreton, C.P., a remplacé l'honorable sénateur Neufeld (*le 5 juillet 2010*).

L'honorable sénateur Baker, C.P., a remplacé l'honorable sénateur Peterson (*le 30 juin 2010*).

L'honorable sénateur Dickson a remplacé l'honorable sénateur MacDonald (*le 30 juin 2010*).

L'honorable sénateur MacDonald a remplacé l'honorable sénateur Dickson (*le 30 juin 2010*).

L'honorable sénateur Neufeld a remplacé l'honorable sénateur Martin (*le 30 juin 2010*).

L'honorable sénateur Finley a remplacé l'honorable sénateur Wallace (*le 30 juin 2010*).

L'honorable sénateur Peterson a remplacé l'honorable sénateur Moore (*le 29 juin 2010*).

L'honorable sénateur Callbeck a remplacé l'honorable sénateur Chaput (*le 29 juin 2010*).

Publié par le Sénat du Canada

MINUTES OF PROCEEDINGS

OTTAWA, Wednesday, June 30, 2010
(37)

[*English*]

The Standing Senate Committee on National Finance met this day, at 9:07 a.m., in room 9, Victoria Building, the chair, the Honourable Joseph A. Day, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Callbeck, Day, Dickson, Finley, Gerstein, MacDonald, Marshall, Mitchell, Murray, P.C., Neufeld, Peterson, Ringuette and Runciman (13).

In attendance: Lydia Scratch and June Dewetering, Analysts, Parliamentary Information and Research Service, Library of Parliament; Francine Pressault, Communications Officer, Communications Directorate.

Also in attendance: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Thursday, June 10, 2010, the committee continued its examination of Bill C-9, An Act to implement certain provisions of the budget tabled in Parliament on March 4, 2010 and other measures. (*For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 9.*)

WITNESSES:*Genome Canada:*

Cindy Bell, Executive Vice-President, Corporate Development;
Dale Patterson, Interim Chief Executive Officer and Vice-President, External Affairs;
Guy D'Aloisio, CMA, Vice-President, Finance.

Air Transport Association of Canada:

John McKenna, President and Chief Executive Officer;
Michael Skrobica, Vice-President, Industry Monetary Affairs.

Canadian Air Transport Security Authority:

Kevin McGarr, President and CEO;
Mario Malouin, Chief Financial Officer.

Canadian Tourism Commission:

Michele McKenzie, President and CEO (by video conference);

Chantal Péan, Senior Vice President, Corporate Affairs and Corporate Secretary (by video conference).

C.D. Howe Institute:

Finn Poschmann, Vice President, Research (by video conference).

Canadian Manufacturers & Exporters:

Jean-Michel Laurin, Vice President, Global Business Policy.

Canadian Federation of Independent Business:

Corinne Pohlmann, Vice-President of National Affairs;

PROCÈS-VERBAUX

OTTAWA, le mercredi 30 juin 2010
(37)

[*Traduction*]

Le Comité sénatorial permanent des finances nationales se réunit aujourd'hui, à 9 h 7, dans la pièce 9 de l'édifice Victoria, sous la présidence de l'honorable Joseph A. Day (*président*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Callbeck, Day, Dickson, Finley, Gerstein, MacDonald, Marshall, Mitchell, Murray, C.P., Neufeld, Peterson, Ringuette et Runciman (13).

Également présents : Lydia Scratch et June Dewetering, analystes, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement; Francine Pressault, agente des communications, Direction des communications.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le jeudi 10 juin 2010, le comité poursuit son étude du projet de loi C-9, Loi portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 4 mars 2010 et mettant en œuvre d'autres mesures. (*Le texte intégral de l'ordre figure au fascicule n° 9 des délibérations du comité.*)

TÉMOINS :*Génome Canada :*

Cindy Bell, vice-présidente exécutive, Développement corporatif;
Dale Patterson, chef de la direction intérimaire et vice-président, Relations externes.
Guy D'Aloisio, CMA, vice-président, Finances.

Association du transport aérien du Canada :

John McKenna, président et chef de la direction;
Michael Skrobica, vice-président, Affaires monétaires de l'industrie.

Administration canadienne de la sûreté du transport aérien :

Kevin McGarr, président et chef de la direction;
Mario Malouin, chef, Services financiers.

Commission canadienne du tourisme :

Michele McKenzie, présidente et chef de la direction (par vidéoconférence);
Chantal Péan, vice-présidente principale, Affaires générales, et secrétaire générale (par vidéoconférence).

Institut C.D. Howe :

Finn Poschmann, vice-président de la recherche (par vidéoconférence).

Manufacturiers et exportateurs du Canada :

Jean-Michel Laurin, vice-président, Affaires mondiales.

Fédération canadienne de l'entreprise indépendante :

Corinne Pohlmann, vice-présidente, Affaires nationales;

Ian Dawkins, Policy Analyst.

The chair made an opening statement.

Mr. Patterson made a presentation and, together with Ms. Bell and Mr. D'Aloisio, answered questions.

At 10:05 a.m., the committee suspended.

At 10:10 a.m., the committee resumed.

Ms. McKenzie, Mr. McKenna and Mr. McGarr each made a presentation and, together with Ms. Péan, Mr. Skrobica and Mr. Malouin, answered questions.

At 11:18 a.m., the committee suspended.

At 11:24 a.m., the committee resumed.

Mr. Poschmann made a presentation and answered questions.

At 12 p.m., the committee suspended.

At 12:07 p.m., the committee resumed.

Ms. Pohlmann and Mr. Laurin each made a presentation and, together with Mr. Dawkins, answered questions.

At 1:02 p.m., the committee adjourned to the call of the chair.

ATTEST:

OTTAWA, Monday, July 5, 2010
(38)

[*English*]

The Standing Senate Committee on National Finance met this day, at 2 p.m., in room 2, Victoria Building, the chair, the Honourable Joseph A. Day, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Baker, P.C., Callbeck, Day, Dickson, Finley, Gerstein, LeBreton, P.C., Marshall, Mitchell, Murray, P.C., Ringuette and Runciman (12).

Other senator present: The Honourable Senator Moore (1).

In attendance: Lydia Scratch and Sylvain Fleury, Analysts, Parliamentary Information and Research Service, Library of Parliament; Francine Pressault, Communications Officer, Communications Directorate.

Also in attendance: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Thursday, June 10, 2010, the committee continued its examination of Bill C-9, An Act to implement certain provisions of the budget tabled in Parliament on March 4, 2010 and other measures. (*For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 9.*)

Ian Dawkins, analyste des politiques.

Le président ouvre la séance.

M. Patterson fait un exposé, puis, avec l'aide de Mme Bell et de M. D'Aloisio, répond aux questions.

À 10 h 5, la séance est suspendue.

À 10 h 10, la séance reprend.

Mme McKenzie, M. McKenna et M. McGarr font chacun un exposé, puis, avec l'aide de Mme Péan, de M. Skrobica et de M. Malouin, répondent aux questions.

À 11 h 18, la séance est suspendue.

À 11 h 24, la séance reprend.

M. Poschmann fait un exposé, puis répond aux questions.

À midi, la séance est suspendue.

À 12 h 7, la séance reprend.

Mme Pohlmann et M. Laurin font chacun un exposé, puis, avec l'aide de M. Dawkins, répondent aux questions.

À 13 h 2, le comité suspend ses travaux jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

OTTAWA, le lundi 5 juillet 2010
(38)

[*Traduction*]

Le Comité sénatorial permanent des finances nationales se réunit aujourd'hui, à 14 heures, dans la pièce 2 de l'édifice Victoria, sous la présidence de l'honorable Joseph A. Day (*président*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Baker, C.P., Callbeck, Day, Dickson, Finley, Gerstein, LeBreton, C.P., Marshall, Mitchell, Murray, C.P., Ringuette et Runciman (12).

Autre sénateur présent : L'honorable sénateur Moore (1).

Également présents : Lydia Scratch et Sylvain Fleury, analystes, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement; Francine Pressault, agente des communications, Direction des communications.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le jeudi 10 juin 2010, le comité poursuit son étude du projet de loi C-9, Loi portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 4 mars 2010 et mettant en œuvre d'autres mesures. (*Le texte intégral de l'ordre figure au fascicule n° 9 des délibérations du comité.*)

*WITNESSES:**Canada Post Corporation:*

Susan Margles, Vice-President, Government Relations and Policy;

Gerard Power, Vice-President, International.

Canadian Union of Postal Workers:

Lynn Bue, Second National Vice-President;

Katherine Steinhoff, Communications and Research Specialist.

Classic Impression Inc.:

Barry Sikora, President.

Canadian Printing Industries Association:

Bob Elliott, President.

Canadian International Mail Association:

Evan Zelikovitz, Representative.

International Direct Response Services Inc.:

Mark Weeks, General Manager (by video conference).

The chair made an opening statement.

Ms. Margles and Ms. Bue each made a presentation and, together with Mr. Power and Ms. Steinhoff, answered questions.

At 3:42 p.m., the committee suspended.

At 3:45 p.m., the committee resumed.

Mr. Zelikovitz, Mr. Elliott, Mr. Sikora and Mr. Weeks each made a presentation and, together, answered questions.

At 5:04 p.m., the committee adjourned to the call of the chair.

ATTEST:

OTTAWA, Monday, July 5, 2010

(39)

[English]

The Standing Senate Committee on National Finance met this day, at 6 p.m., in room 2, Victoria Building, the chair, the Honourable Joseph A. Day, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Baker, P.C., Banks, Chaput, Cowan, Day, Dickson, Finley, Gerstein, Marshall, Mitchell, Moore, Murray, P.C., Ringuette, Runciman and Seidman (15).

Other senator present: The Honourable Senator Hervieux-Payette, P.C. (1).

In attendance: Lydia Scratch and Sylvain Fleury, Analysts, Parliamentary Information and Research Service, Library of Parliament; Francine Pressault, Communications Officer, Communications Directorate.

*TÉMOINS :**Société canadienne des postes :*

Susan Margles, vice-présidente, Relations gouvernementales et politique;

Gerard Power, vice-président, International.

Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes :

Lynn Bue, deuxième vice-présidente nationale;

Katherine Steinhoff, spécialiste en communications et en recherche.

Classic Impression Inc. :

Barry Sikora, président.

Association canadienne de l'imprimerie :

Bob Elliott, président.

Canadian International Mail Association :

Evan Zelikovitz, représentant.

International Direct Response Services :

Mark Weeks, directeur général (par vidéoconférence).

Le président ouvre la séance.

Mmes Margles et Bue font chacune un exposé, puis, avec l'aide de M. Power et de Mme Steinhoff, répondent aux questions.

À 15 h 42, le comité suspend ses travaux.

À 15 h 45, le comité reprend ses travaux.

MM. Zelikovitz, Elliott, Sikora et Weeks font chacun un exposé puis, ensemble, répondent aux questions.

À 17 h 4, le comité suspend ses travaux jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

OTTAWA, le lundi 5 juillet 2010

(39)

[Traduction]

Le Comité sénatorial permanent des finances nationales se réunit aujourd'hui, à 18 heures, dans la pièce 2 de l'édifice Victoria, sous la présidence de l'honorable Joseph A. Day (*président*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Baker, C.P. Banks, Chaput, Cowan, Day, Dickson, Finley, Gerstein, Marshall, Mitchell, Moore, Murray, C.P., Ringuette, Runciman et Seidman (15).

Autre sénateur présent : L'honorable sénateur Hervieux-Payette, C.P. (1).

Également présents : Lydia Scratch et Sylvain Fleury, analystes, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement; Francine Pressault, agente des communications, Direction des communications.

Also in attendance: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Thursday, June 10, 2010, the committee continued its examination of Bill C-9, An Act to implement certain provisions of the budget tabled in Parliament on March 4, 2010 and other measures. (*For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 9.*)

WITNESSES:

As an individual:

Jan Carr, Former Chief Executive of the Ontario Power Authority.

Queen's University Institute for Energy and Environmental Policy:

Bryne B. Purchase, Executive Director.

Solidarité rurale du Québec:

Claire Bolduc, President.

The chair made an opening statement.

Mr. Carr and Mr. Purchase each made a presentation and, together, answered questions.

At 7:15 p.m., the committee suspended.

At 7:18 p.m., the committee resumed.

Ms. Bolduc made a presentation and answered questions.

At 8:12 p.m., the committee adjourned to the call of the chair.

ATTEST:

Le greffier du comité,

Adam Thompson

Clerk of the Committee

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le jeudi 10 juin 2010, le comité poursuit son étude du projet de loi C-9, Loi portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 4 mars 2010 et mettant en œuvre d'autres mesures. (*Le texte intégral de l'ordre figure au fascicule n° 9 des délibérations du comité.*)

TÉMOINS :

À titre personnel :

Jan Carr, ancien chef exécutif d'Ontario Power Authority.

Queen's University Institute for Energy and Environmental Policy :

Bryne B. Purchase, directeur exécutif.

Solidarité rurale du Québec :

Claire Bolduc, présidente.

Le président ouvre la séance.

MM. Carr et Purchase font chacun un exposé puis, ensemble, répondent aux questions.

À 19 h 15, la séance est suspendue.

À 19 h 18, la séance reprend.

Mme Bolduc fait un exposé, puis répond aux questions.

À 20 h 12, le comité suspend ses travaux jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

EVIDENCE

OTTAWA, Wednesday, June 30, 2010

The Standing Senate Committee on National Finance, to which was referred Bill C-9, An Act to implement certain provisions of the budget tabled in Parliament on March 4, 2010 and other measures, met this day at 9:07 a.m. to give consideration to the bill (topic: Parts 3, 5, 22 and 24).

Senator Joseph A. Day (*Chair*) in the chair.

[*English*]

The Chair: Welcome to the Standing Senate Committee on National Finance. Honourable senators, this is our sixteenth meeting of this committee in relation to Bill C-9, the budget implementation act, 2010. Senator Neufeld is keen that we let everyone know that it is 900 pages long and involves 24 different parts. We will be dealing with one of the parts this morning.

Over our previous meetings, this committee has heard from departmental officials, from the Minister of Finance and outside stakeholders who are interested or have been impacted or will be impacted by this legislation, assuming it is passed.

This morning we will continue to hear from outside stakeholders. Over the course of this meeting we will be dealing with four separate parts of the bill, specifically with Parts 3, 5, 22, and 24.

Part 22 deals with payments to certain entities. These are transfers from the government to certain entities and colleagues will recall that this part provided for maximum payments to four different organizations, including the Canadian Youth Business Foundation, Genome Canada, Pathways to Education Canada and the Rick Hansen Foundation.

Of these four, the largest payment would go to Genome Canada, and we are very pleased to welcome Mr. Dale Patterson, Interim Chief Executive Officer and Vice-President, External Affairs; as well as Cindy Bell, Executive Vice-President, Corporate Development, Genome Canada; and Mr. Guy D'Aloisio, Chief Financial Officer.

Dale Patterson, Interim Chief Executive Officer and Vice-President, External Affairs, Genome Canada: Thank you very much. Good morning. It is a pleasure to be here this morning to appear before your committee.

As many of you may be aware, Genome Canada is a not-for-profit corporation that acts as the primary funding and information resource relating to genomics research in Canada, using a unique model of collaborative federal-provincial partnering. Genome Canada has adopted a bold yet systematic approach, which focuses its activities exclusively in the areas of genomics research with an emphasis on the delivery of tangible and measurable results. This approach has positioned Canada among the world leaders in genomics of human health, agriculture, environment, forestry, fisheries and the development of new technology.

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le mercredi 30 juin 2010

Le Comité sénatorial permanent des finances nationales, auquel a été renvoyé le projet de loi C-9, Loi portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 4 mars 2010 et mettant en œuvre d'autres mesures, se réunit aujourd'hui, à 9 h 7, pour étudier le projet de loi (sujet : parties 3, 5, 22 et 24).

Le sénateur Joseph A. Day (*président*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

Le président : Bienvenue au Comité sénatorial permanent des finances nationales. Honorables sénateurs, c'est notre 16^e réunion au sujet du projet de loi C-9, projet de loi d'exécution du budget de 2010. Le sénateur Neufeld souhaite dire à tous qu'il s'agit d'un document de 900 pages qui comporte 24 parties. Nous allons traiter de l'une d'elles ce matin.

Au cours de nos réunions précédentes, le comité a entendu les témoignages de responsables ministériels, du ministre des Finances ainsi que d'intervenants de l'extérieur qui sont soit intéressés ou, touchés ou qui seront touchés par cette mesure législative si elle vient à être adoptée.

Ce matin, nous allons continuer d'entendre des intervenants de l'extérieur. Au cours de cette réunion, nous allons traiter de quatre parties du projet de loi, plus précisément les parties 3, 5, 22 et 24.

La partie 22 traite de paiements à certaines entités. Il s'agit de transferts du gouvernement à certaines entités et mes collègues se souviendront que cette partie prévoyait des paiements maximums à quatre différents organismes, notamment la Fondation canadienne des jeunes entrepreneurs, Genome Canada, Passeport pour ma réussite Canada ainsi que la Fondation Rick Hansen.

De ces quatre, Génome Canada est l'organisme qui reçoit le plus d'argent, et nous sommes heureux d'accueillir M. Dale Patterson, chef de la direction intérimaire et vice-président, Relations externes, ainsi que Cindy Bell, vice-présidente exécutive, Développement corporatif, Génome Canada, et M. Guy D'Aloisio, directeur financier.

Dale Patterson, chef de la direction intérimaire et vice-président, Relations externes, Génome Canada : Merci beaucoup. Bonjour. Je suis heureux d'être ici ce matin devant votre comité.

Comme bon nombre de vous le savent, Génome Canada est une société sans but lucratif dont le mandat principal est de financer et de servir de ressource d'informations à la recherche en génomique au Canada, selon un modèle unique de collaboration fédérale-provinciale. Génome Canada a adopté une approche dynamique et systématique, ciblant ses activités exclusivement dans le domaine de la recherche en génomique axée sur l'obtention de résultats tangibles et mesurables. Cette approche a permis au Canada d'occuper une place de choix parmi les chefs de file mondiaux de la recherche en génomique dans les secteurs d'activités suivants : la santé humaine, l'agriculture, l'environnement, la foresterie, les pêches et le développement de nouvelles technologies.

Furthermore, Genome Canada continues to play a leadership role in what we call GE³LS, the ethical, environmental, economic, legal and social aspects of genomics research.

One of Genome Canada's strengths is its network of regional genome centres across the country; six have been established since the year 2000. The centres are independently incorporated and act as focal points for local expertise and interests by facilitating access to top flight science and technology innovation centres. The centres provide researchers with the expertise and technology to undertake genomics research, such as DNA sequencing. The centres also assist researchers with project development, management and fundraising.

The regional focus allows the centres to deliver fundraising efforts, government relations, education and outreach activities tailored to regional needs and priorities. Centres and scientists also work together to secure co-funding for each project at the level of 50 per cent or more of the total project cost. Appendix A of the package we have distributed illustrates the genome centres and the science and technology innovation centres across Canada.

We are proud of our track record. We are also looking forward to our future and how Genome Canada can continue to play a role in strengthening Canada's knowledge, people and entrepreneurial advantages, three key elements of the Government of Canada's science and technology strategy. To this end, the recent federal budget provided \$75 million in additional funding for Genome Canada, for which we are thankful.

At our March 2010 board meeting, the board of directors of Genome Canada moved quickly to ensure that these new funds would be invested in areas of key importance to Canadians. First, we announced that \$15 million would be directed toward a competition in support of the science and technology innovation centres. This is in addition to \$9 million in existing funding for a total of \$24 million to ensure access for genomics and genetics researchers to cutting edge technologies and expert analysis for the next two years.

Second, up to \$60 million will be directed toward a combined multi-sector targeted large-scale project competition that will emphasize a high potential for economic return. At least \$30 million will be targeted to research in the areas of forestry and the environment, and up to \$30 million in support of strategically important research in Genome Canada's other sectors: agriculture, fisheries and human health.

To get these funds in the hands of researchers as quickly as possible, while ensuring we are funding the best of the best, we have enhanced our review process and expedited the launch of

De plus, Génome Canada continue de jouer un rôle de premier plan dans ce que nous appelons GE³LS, c'est-à-dire les aspects éthiques, environnementaux, économiques, légaux et sociaux de la recherche en génomique.

L'une des forces de Génome Canada est son réseau de centres régionaux en génomique dispersés au pays; six ont été mis sur pied depuis 2000. Ces centres sont incorporés de manière indépendante et agissent à titre de point central pour l'expertise et les intérêts locaux en facilitant l'accès à des centres d'innovation de science et de technologie de haut niveau. Ces centres fournissent aux chercheurs l'expertise et la technologie nécessaires pour entreprendre des recherches en génomique, comme le séquençage de l'ADN. Ils appuient également les chercheurs dans leurs projets de développement, de gestion et de collecte de fonds.

Ces centres à vocation régionale permettent de fournir des services en matière de collecte de fonds, de relations gouvernementales, d'activités de sensibilisation et d'activités éducatives taillées sur mesure pour les besoins et les priorités régionales. Les centres et les scientifiques travaillent également ensemble pour assurer le cofinancement de chaque projet dans une proportion d'au moins 50 p. 100 des coûts totaux de chaque projet. L'annexe A du document que nous avons distribué traite des centres de génomique et des centres d'innovation de science et de technologie du Canada.

Nous sommes fiers de notre bilan. Nous sommes confiants dans l'avenir et dans la capacité de Génome Canada de consolider les trois éléments clés de la stratégie du gouvernement en matière de science et de technologie soit l'avantage du savoir, l'avantage humain et l'avantage entrepreneurial. À cette fin, le dernier budget fédéral a octroyé un financement additionnel de 75 millions de dollars à Génome Canada, et nous en sommes très reconnaissants.

Lors de notre réunion au mois de mars 2010, le conseil d'administration de Génome Canada a agi rapidement pour veiller à ce que ces nouveaux fonds soient investis dans les secteurs qui sont importants pour les Canadiens. Premièrement, nous avons annoncé que 15 millions de dollars seraient investis dans un concours qui viserait à appuyer les centres d'innovation de science et de technologie. Il s'agit d'une somme additionnelle aux 9 millions de dollars déjà existants, ce qui donne un financement total de 24 millions de dollars pour offrir aux chercheurs en génétique et en génomique l'accès aux technologies de pointe ainsi qu'aux services d'experts pendant les deux prochaines années.

Deuxièmement, jusqu'à 60 millions de dollars seront destinés à un concours ciblé et multisectoriel combiné pour projets à grande échelle qui mettra l'accent sur les rendements économiques d'importance. Au moins 30 millions de dollars seront investis dans la recherche dans les secteurs de la foresterie et de l'environnement, et jusqu'à 30 millions de dollars viendront appuyer les autres secteurs de recherche importants et stratégiques de Génome Canada, soit l'agriculture, les pêches et la santé humaine.

Afin que les chercheurs aient rapidement accès à ces fonds, tout en nous assurant que nous finançons la crème de la crème, nous avons amélioré notre processus d'examen et accéléré le lancement

these two competitions. The large-scale project competition was launched in May and the science and technology innovation competition in June.

Just to provide you with the most current information possible, here are some of the statistics taken from the registration form submitted to Genome Canada in connection with our large-scale project competition. The total registrations received were 183, of which 56 are targeted and 128 are multi-sector. The registrations by region break down as follows: 37 from British Columbia, 20 from Alberta, 19 from the Prairies, 62 from Ontario, 31 from Quebec and 14 from Atlantic Canada.

Excellence is the only standard Genome Canada will accept or fund. That is why every project must first be peer-reviewed by an international panel of experts, ensuring that Canada's best research is the world's best research, with the potential to produce meaningful applications through knowledge transfer and technology development.

Genome Canada is also cognizant of its accountability requirements in relation to the funding it receives from the federal government, and has had a number of third party reviews of its operation over the past five years. These have included a compliance audit by Industry Canada and a formal third party summative evaluation and performance audit, the results of which are posted on the Genome Canada website. The regional genome centre's recipient audits are also undertaken on funded projects to ensure compliance to the formal terms and conditions of the funding. These are in addition to complying with the detailed terms and conditions of the formal funding agreement with Industry Canada.

Since its inception, Genome Canada researchers have been in the news, mapping variations in the human genome and uncovering key changes in the DNA of individuals with autism, identifying risk factors for type 2 diabetes, sequencing the SARS virus, making a major breakthrough in breast cancer treatment, creating new tools to diagnose organ transplant rejection, designing new biotechnologies that minimize the environmental impact of oil sands production, creating hardier varieties of wheat in response to climate change, and genomic studies of Atlantic salmon to improve breeding selection for commercially important traits. This has happened thanks to the support of parliamentarians, including many senators around the table today. A number of our success stories are also attached in the package you received this morning.

Finally, a number of internal changes are under way at Genome Canada to prepare the organization for the next five years.

Genome Canada is governed by a board of directors whose members serve renewable two-year terms. A key priority for us is board renewal. At our last board meeting, we approved the

de ces deux concours. Le concours pour les projets à grande échelle a été lancé au mois de mai, et celui pour les centres d'innovation de science et de technologie, au mois de juin.

Pour vous offrir les renseignements les plus récents, voici certaines statistiques qui ont été recueillies dans les formulaires d'inscription présentés à Génome Canada relativement au concours pour les projets à grande échelle. Nous avons reçu un total de 183 inscriptions, dont 56 sont ciblées et 128 sont multisectorielles. La ventilation par région est la suivante : 37 de la Colombie-Britannique, 20 de l'Alberta, 19 des Prairies, 62 de l'Ontario, 31 du Québec et 14 du Canada atlantique.

L'excellence est le seul critère qui compte pour Génome Canada et le seul qu'elle financera. C'est pourquoi chaque projet doit tout d'abord être examiné par un comité international d'experts pour veiller à ce que les meilleures recherches du Canada soient les meilleures recherches au monde, et qu'elles puissent éventuellement produire des applications pertinentes par le transfert de connaissances et le développement des technologies.

Génome Canada reconnaît également ses obligations en matière de responsabilité en ce qui a trait au financement qu'elle reçoit du gouvernement fédéral. C'est pourquoi ses opérations ont été à maintes reprises examinées par des tierces parties au cours des cinq dernières années. Nous avons notamment fait l'objet d'une vérification de la conformité par Industrie Canada, d'une évaluation sommative par des vérificateurs externes ainsi que d'une vérification de gestion. Les résultats sont affichés sur le site web de Génome Canada. Des vérifications sur les bénéficiaires des centres régionaux en génomique sont également effectuées pour les projets financés afin d'assurer la conformité aux conditions générales de financement. Cela s'ajoute aux conditions de l'entente de financement avec Industrie Canada.

Depuis la création de Génome Canada, ses chercheurs ont défrayé la manchette : ils ont établi la cartographie des variations du génome humain, découvert les différences clés dans l'ADN de personnes atteintes d'autisme, déterminé les facteurs de risque du diabète de type 2, procédé au séquençage du virus du SRAS, fait une percée majeure dans le traitement du cancer du sein, créé de nouveaux outils pour diagnostiquer les rejets de greffes d'organes, conçu de nouvelles biotechnologies qui minimisent les impacts environnementaux de la production de sables bitumineux, conçu des variétés de blé plus résistantes aux changements climatiques ainsi qu'amélioré la sélection des saumons de l'Atlantique pour les marchés commerciaux importants à l'aide de leurs études en génomique. Tout ceci a été possible grâce au soutien des parlementaires ainsi que d'un grand nombre de sénateurs ici aujourd'hui. Certaines de ces réussites sont également jointes au document que vous recevez ce matin.

Finalement, Génome Canada procède à un certain nombre de modifications à l'interne afin de préparer l'organisme aux cinq prochaines années.

Génome Canada est dirigé par un conseil d'administration dont les membres servent un mandat de deux ans. Une de nos priorités est le renouvellement du conseil. Lors de notre dernière réunion,

addition of six new board directors, with expertise, skills and talent that will help guide the organization as it prepares for its next five years.

Following the departure of our founding President and CEO in October of 2009, we retained an executive search firm to assist us in recruiting his successor. We are on track to have that successor in place by early fall.

The board's Science and Industry Advisory Committee is also undergoing renewal of its membership, with a view to having this committee become involved in the development of the scientific strategic plan. It will also have an enhanced role in the coordination of genomics at both the national and international levels.

We look forward to answering any questions you might have pertaining to Genome Canada. Clearly, we encourage the passage of this bill.

The Chair: Thank you very much, Mr. Patterson. What size of board do you have and do you have any rules with respect to regional representation on the board?

Mr. Patterson: Our board consists of 16 members. We have 14 appointed members. The rules relate to regional representation. Each region of the country is to be represented. We have two openings that we will fill in the fall that will deal with Atlantic Canada and the West. We also have international representatives. We have members from the U.S. This business we are in is global, so we have not only looked at representation across the country but also brought in key international expertise.

We have done a fairly detailed matrix of the characteristics that we need. That is an ongoing process for us.

The Science and Industry Advisory Committee, SIAC, is another international body where we draw on expertise from around the world to enhance what we are doing here.

The Chair: Is the scientific and advisory group paid a per diem to come together or how do you handle that?

Mr. Patterson: SIAC members are paid a fee yearly and then a per meeting fee. That relationship is part of what we are renewing. They have met three times a year previously, but we want to have this group much more engaged in not just providing advice around the table but also working with our staff and with the board, providing advice on the application and competition process as well.

The Chair: Finally, on governance, are any of the board seats reserved for government or a particular sector?

Mr. Patterson: On our board we have ex officio members that represent the granting councils. We also have an observer position for a representative from Industry Canada. Industry Canada participates in all of our boards.

The Chair: Is it in an ex officio voting position?

nous avons entériné l'ajout de six nouveaux administrateurs, qui possèdent l'expertise, le talent et les compétences qui nous aideront à guider l'organisme au cours des cinq prochaines années.

À la suite du départ de notre président fondateur et PDG en octobre 2009, nous avons retenu les services d'une agence de recrutement de cadres pour nous aider à trouver son remplaçant. Nous devrions être en mesure d'avoir un successeur d'ici le début de l'automne.

Le Comité consultatif science et industrie procède également au renouvellement de ses membres avec comme objectif de s'investir dans l'élaboration du plan stratégique scientifique. Il aura également un rôle plus important dans la coordination de la génomique aux niveaux national et international.

Nous sommes maintenant prêts à répondre à vos questions concernant Génome Canada. Manifestement, nous encourageons l'adoption de ce projet de loi.

Le président : Merci beaucoup, monsieur Patterson. Quelle est la taille de votre conseil et avez-vous des règles qui régissent la représentation régionale?

M. Patterson : Notre conseil est composé de 16 membres. Quatorze d'entre eux sont nommés. Les règles définissent la représentation régionale. Chaque région du pays doit être représentée. Il y a en ce moment deux vacances qui seront comblées à l'automne et qui concernent les régions de l'Ouest et du Canada atlantique. Nous avons également des représentants internationaux. Certains de nos membres sont des États-Unis. C'est un milieu d'envergure internationale, nous ne cherchons donc pas uniquement à représenter chaque coin du pays mais également à attirer des experts internationaux.

Nous avons établi une matrice très détaillée des caractéristiques dont nous avons besoin. C'est un processus perpétuel pour nous.

Le Comité consultatif science et industrie est une autre entité internationale au sein de laquelle nous cherchons à attirer des experts du monde entier afin d'améliorer notre travail.

Le président : Est-ce que le groupe consultatif et scientifique reçoit un tarif journalier pour se réunir ou comment procédez-vous?

M. Patterson : Les membres de ce comité reçoivent une commission annuelle et aussi une commission par réunion. Ce type de rémunération fait partie des choses que nous tentons de renouveler. Ils se sont réunis trois fois par année jusqu'à présent, mais nous aimerions que ce groupe soit beaucoup plus impliqué, non seulement pour formuler des conseils, mais également pour collaborer avec le conseil et notre personnel, en formulant des avis sur les processus d'inscription et de concours.

Le président : Et finalement, en matière de gouvernance, y a-t-il des sièges à ce conseil qui sont réservés pour le gouvernement ou pour un secteur en particulier?

M. Patterson : Au sein du conseil, nous avons des membres d'office qui représentent les conseils subventionnaires. Nous avons également un poste d'observateur pour un représentant d'Industrie Canada. Industrie Canada participe à toutes nos réunions.

Le président : Est-ce que c'est un poste votant d'office?

Mr. Patterson: No.

The Chair: It is just an observer type of position?

Mr. Patterson: That is right.

The Chair: Does the Auditor General have the right to do an audit on Genome Canada?

Guy D'Aloisio, CMA, Vice-President, Finance, Genome Canada: Our funding agreement itself says that the Auditor General may audit us.

The Chair: Have you been audited by the Auditor General?

Mr. D'Aloisio: No.

The Chair: That background is very helpful and I appreciate you giving us that information.

Senator Mitchell: We are all aware of the tremendous international and national representation of Genome Canada. It is a privilege to have you here.

In the past you have done stem cell research. As I listened and read, I do not see mention of stem cell research here. Are you still doing that research? That was a very important feature of what you were doing.

Cindy Bell, Executive Vice-President, Corporate Development, Genome Canada: The focus we have now on stem cell research is working on cancer stem cells, which are cancer initiating cells. They are adult stem cells and they are believed to be the root cause of cancer. It is not human embryonic stem cells. If we were to fund research in other than adult stem cells, we would follow all of the rules and protocols and review that have been established by the Canadian Institutes of Health Research.

Senator Mitchell: I am not concerned as much that you would be doing it as that you would not be doing it. It is essential research, from what I understand. My concern is that a government that is not as inclined to do that research might have discouraged you. Two years ago, when I saw that your funding was cut dramatically, I wondered if there is a relationship between the stem cell research and your funding cut.

Is it true that you were doing embryonic stem cell research? At what point did you stop doing that and start focusing on the cancer stem cell research?

Ms. Bell: We have not made a decision not to focus on any type of stem cell research. It depends upon the applications we receive and that meet the excellence standards. We have not, in any way, been disinclined to fund that research. As I said, for any research we fund we would go through all the ethical approvals. If it met those standards, and passed the excellence, we would be able to fund it.

Senator Mitchell: How much was your funding cut two years ago, and have you now recovered that amount?

M. Patterson : Non.

Le président : Ce n'est qu'un poste d'observateur?

M. Patterson : C'est exact.

Le président : Est-ce que la vérificatrice générale a le droit de vérifier Génome Canada?

Guy D'Aloisio, CMA, vice-président, Finances, Génome Canada : Notre accord de financement stipule que la vérificatrice générale peut procéder à une vérification.

Le président : Avez-vous subi une vérification de la vérificatrice générale?

Guy D'Aloisio : Non.

Le président : Toutes ces informations sur le contexte sont très utiles et je vous remercie de nous avoir renseignés.

Le sénateur Mitchell : Nous sommes tous conscients de la grande renommée nationale et internationale de Génome Canada. C'est un privilège de vous avoir ici.

Dans le passé, vous faisiez des recherches sur les cellules souches. J'ai écouté et j'ai lu, et je ne vois aucune mention de recherche sur les cellules souches. Poursuivez-vous ces recherches? C'était une part importante de vos travaux.

Cindy Bell, vice-présidente exécutive, Développement corporatif, Génome Canada : Nos travaux dans le domaine des recherches sur les cellules souches en ce moment se concentrent sur les cellules souches cancéreuses, qui sont des cellules initiateuses du cancer. Ce sont des cellules souches adultes que l'on croit être à l'origine des causes du cancer. Il ne s'agit pas de cellules souches embryonnaires humaines. Si nous devons financer des recherches dans un autre secteur que les cellules souches adultes, nous respecterions toutes les règles, protocoles et examens imposés par les Instituts de recherche en santé du Canada.

Le sénateur Mitchell : Je ne suis pas autant préoccupé par le fait que vous fassiez ces recherches, mais plutôt par le fait que vous pourriez ne pas les faire. Ce sont des recherches primordiales, de ce que j'en comprends. Ce qui me préoccupe est qu'un gouvernement qui ne soutient pas ce type de recherche puisse vous décourager. Il y a deux ans, lorsque j'ai appris que votre financement avait été réduit de façon dramatique, je me suis demandé si cela n'avait pas un lien avec vos recherches sur les cellules souches.

Faisiez-vous des recherches sur les cellules souches embryonnaires? À quel moment avez-vous décidé d'arrêter et de concentrer vos recherches sur les cellules souches cancéreuses?

Mme Bell : Nous n'avons pas décidé d'exclure un quelconque type de recherche sur les cellules souches. Tout dépend des demandes que nous recevons et de leur niveau d'excellence. Nous n'avons, en aucun cas, été découragés de financer ces recherches. Comme je l'ai dit, toutes les recherches que nous finançons doivent passer par le processus d'approbation éthique. Si cette recherche satisfait aux normes, et qu'elle atteint le niveau d'excellence, alors nous la financerons.

Le sénateur Mitchell : De quel ordre ont été les coupures que vous avez subies il y a deux ans, avez-vous récupéré ces sommes aujourd'hui?

Mr. D'Aloisio: I do not know if you can describe it as a cut. These are one-time grants given to us. In Budget 2007, it was \$100 million; in Budget 2008, it was \$140 million; in Budget 2009, there was nothing; and in Budget 2010, it was \$75 million. Those funds allow us to run our operations up until 2012-13, and it gives us money to finance our research. It is better to say there was one year where we did not receive funding as opposed to being "cut" — I am not sure that is the right term.

Senator Mitchell: Or you could say that in two years, you received \$240 million and for the next two years, you received \$75 million.

Mr. D'Aloisio: That is correct.

Senator Mitchell: Was there a year prior to the zero year, either the 10 years prior or the 15 years prior, in which you received no funding?

Mr. D'Aloisio: One year there was no funding announced; that is right.

Senator Mitchell: I noticed with great delight that you have two projects outlined in your presentation — and, I love the headings: Plants Get Stressed Out, Too, and Seeing the Forest and Saving the Trees — that focus on climate change. Is climate change something that your organization specifically and consciously acknowledges?

Ms. Bell: Genome Canada supports five primary sectors. One is the environment; another is forestry. Over the years, a number of our projects have linked those two areas. As climate change has become more important, we have seen projects come to us that address that issue. In 2008, we held a competition that focused on crops and bio-products. The bio-products section had projects that were focused on climate change impacts on energy, looking at alternate biofuels, as well as how to make what we call greener oil sands, ways to get oil out of the earth that would produce fewer by-products and use less water.

In the current competition, which is ongoing, an envelope has been created to support research projects in the area of forestry and the environment.

Senator Mitchell: These projects seem to be focused on adaptation. You are getting wheat that can adapt to climate change.

Ms. Bell: Yes.

Senator Mitchell: You are doing things with water use, so it is more adaptation but not mitigation in the sense of reducing emissions or dealing with emissions in different ways. Have you any plans to get into that kind of research as well?

M. D'Aloisio : Je ne sais pas si on peut à proprement parler de coupures. Nous recevons des subventions uniques. Nous avons reçu 100 millions de dollars dans le budget 2007, 140 millions de dollars dans le budget 2008, en 2009 nous n'avons rien reçu, et dans le budget 2010 nous avons eu 75 millions de dollars. Ces fonds nous permettent de couvrir nos opérations jusqu'en 2012-2013, et nous donnent également l'argent pour financer nos recherches. Il est plus exact de dire que pendant une année nous n'avons pas reçu de financement, que de dire que nous avons été « coupés ». Je ne suis pas certain que ce soit le terme juste.

Le sénateur Mitchell : Ou vous pourriez dire qu'en deux ans, vous avez reçu 240 millions de dollars et que pour les deux années suivantes vous avez reçu 75 millions de dollars.

M. D'Aloisio : C'est exact.

Le sénateur Mitchell : Avant l'année zéro, est-ce qu'au cours des 10 ou 15 années précédentes il y a eu une année où vous n'avez reçu aucun financement?

M. D'Aloisio : Il y a eu une année où aucun financement n'a été annoncé, c'est exact.

Le sénateur Mitchell : J'ai remarqué avec grand plaisir que vous avez deux projets qui sont mentionnés dans votre exposé — et j'aime bien les titres : Plants Get Stressed Out, Too et Seeing the Forest and Saving the Trees — qui se penchent sur les changements climatiques. Est-ce que les changements climatiques sont un sujet qui préoccupe plus particulièrement votre organisme?

Mme Bell : Génome Canada soutient cinq secteurs primaires. L'un d'eux est l'environnement, l'autre les forêts. Au cours des années, un certain nombre de nos projets ont relié ces deux secteurs. Alors que les changements climatiques sont une question de plus en plus importante, nous avons reçu des projets qui traitent de cette question. En 2008, nous avons tenu un concours qui s'intéressait aux cultures et aux bioproduits. Les projets concernant le secteur des bioproduits traitaient de l'impact des changements climatiques sur l'énergie, examinaient les différents types de biocarburants, s'intéressaient aux façons de rendre les sables bitumineux plus verts et sur les façons de soustraire le pétrole de la terre en produisant moins de sous-produits et en utilisant moins d'eau.

Dans le concours qui se déroule en ce moment, une enveloppe a été créée pour soutenir les projets de recherche dans les secteurs de l'environnement et des forêts.

Le sénateur Mitchell : Ces projets semblent s'intéresser beaucoup à l'adaptation. Vous produisez du blé qui s'adapte au changement climatique.

Mme Bell : Oui.

Le sénateur Mitchell : Vous travaillez sur l'utilisation de l'eau, il s'agit donc plus d'adaptation que de mesures d'atténuation dans le sens de réduire des émissions ou de traiter différemment avec les émissions. Prévoyez-vous vous investir dans ce type de recherche également?

Ms. Bell: I believe we will get projects in this current competition. It is certainly within the scope and it has been identified as an area that is eligible for funding in our current competition under the environment.

Senator Mitchell: Good. Thank you.

Senator Gerstein: I would like to refer to your opening comment about governance. I wanted to disclose to the members of the committee that I had the great privilege of serving as the chair of the board of Mount Sinai Hospital in Toronto, a leading teaching and research institution. I continue to serve as honorary director, but I suspect that, over the years, Mount Sinai may have made application to Genome Canada for funds. I wanted it to be on the record that I am not involved in any way with the situation at the moment.

The Chair: Thank you. It is important to make those disclosures.

Mr. D'Aloisio, I have a point of further clarification, as you were going through the numbers quickly. As I wrote things down, in 2008 you received \$140 million.

Mr. D'Aloisio: Yes.

The Chair: In 2009, it was zero.

Mr. D'Aloisio: Correct.

The Chair: Can I assume that in 2008 it was \$140 million for two years?

Mr. D'Aloisio: That \$140 million included funding for the operations of Genome Canada for three years, ending 2012-13. The great majority was to fund research in the areas that we fund. Those are funded over a period of years as well, if you know what I mean. We approve a project but do not pay it all out at once. It goes out as cash is required for that project.

The Chair: In 2007, you received \$100 million.

Mr. D'Aloisio: That is correct.

The Chair: In 2005, it was \$165 million.

Mr. D'Aloisio: That is probably true. It is before my time, but I think that is correct.

The Chair: There was nothing in 2006. Presumably, the earlier grant would help with operation costs, et cetera?

Mr. D'Aloisio: Yes, in fact, there are two components. We are funded for our operation's light, heat and water to run our programs, and so on, up until 2012-13. That came out of the \$140 million for 2008. None of the \$75 million has been allocated towards operations.

The Chair: Did you say 2012-13?

Mr. D'Aloisio: That is correct.

The Chair: That is out of the \$140 million for 2008.

Mr. D'Aloisio: That is correct.

The Chair: That is for the 2012 and 2013 fiscal year. In 2009, you received nothing further.

Mme Bell : Je crois que nous allons recevoir de tels projets dans le cadre du concours actuel. Cela fait très certainement partie de la portée du concours et ce secteur a été désigné comme étant admissible au financement dans le cadre du concours actuel relatif à l'environnement.

Le sénateur Mitchell : Bien. Merci.

Le sénateur Gerstein : J'aimerais revenir aux observations que vous avez faites au début relativement à la gouvernance. J'aimerais informer tous les membres du comité que j'ai eu le grand honneur de présider le conseil du Mount Sinai Hospital de Toronto, un chef de file en matière de recherche et d'enseignement. Je suis toujours directeur honoraire, mais je crois que, au cours des années, Mount Sinai a bien dû présenter des demandes de financement à Genome Canada. Je voulais simplement qu'il soit clair que je n'ai plus d'intérêt dans la situation en ce moment.

Le président : Merci. Il est important de faire ces déclarations.

Monsieur D'Aloisio, j'aimerais clarifier quelque chose. Alors que vous sortiez des chiffres rapidement, j'ai noté qu'en 2008 vous avez reçu 140 millions de dollars.

M. D'Aloisio : Oui.

Le président : En 2009, rien.

M. D'Aloisio : C'est exact.

Le président : Est-ce qu'on pourrait dire qu'en 2008 il s'agissait de 140 millions de dollars pour deux ans?

M. D'Aloisio : Ces 140 millions de dollars comprenaient le financement des opérations de Genome Canada pendant trois ans, jusqu'en 2012-2013. La grande part était pour financer nos secteurs de recherche. Ils sont financés sur plusieurs années aussi, si vous comprenez ce que je veux dire. Nous autorisons les projets, mais nous ne déboursions pas tout d'un coup. Nous finançons au fur et à mesure que les besoins sont ressentis au cours du projet.

Le président : En 2007, vous avez reçu 100 millions de dollars.

M. D'Aloisio : Oui, c'est cela.

Le président : En 2005, c'était 165 millions de dollars.

M. D'Aloisio : C'est probablement vrai. C'était avant mon temps, mais je crois que c'est exact.

Le président : Il n'y a rien eu en 2006. Peut-on supposer que la subvention précédente aidait aux coûts d'opérations, et cetera?

M. D'Aloisio : Oui, en fait il y a deux composantes. Nous sommes financés pour l'éclairage, le chauffage et l'eau nécessaires à nos programmes jusqu'en 2012-2013. Tout cela est couvert par les 140 millions de dollars de 2008. Rien des 75 millions de dollars n'a été alloué aux opérations.

Le président : Avez-vous dit 2012-2013?

M. D'Aloisio : C'est exact.

Le président : C'est couvert par les 140 millions de dollars de 2008.

M. D'Aloisio : C'est exact.

Le président : Et c'est donc pour l'exercice financier de 2012-2013. En 2009, vous n'avez rien reçu d'autre.

Mr. D'Aloisio: No.

The Chair: This year, you received \$75 million but that is over five years?

Mr. D'Aloisio: When you say, "that is over five years," we estimate our payout of that for our projects — and, we are anticipating three- to four-year projects — to go up until 2014-15. We pay that cash out as required by the project.

The Chair: Government officials told us earlier that the \$75 million was over the next five years.

Mr. D'Aloisio: Yes.

The Chair: You do not feel constrained in that, if you wanted to spend \$70 million of it this year, you feel you would be able to do that.

Mr. D'Aloisio: When you say, "spend," we will commit the two competitions that Ms. Bell talked about. Those will commit all the \$75 million. When we actually pay it out in cash, we will go out over the term of the project but they will be fully committed.

The Chair: Are the terms of the two projects five-year terms?

Ms. Bell: For the research projects for this competition, they will be three-year terms.

Mr. Patterson: For further clarification, if the question is are we coming back next year for additional money, the answer is yes, that is a yearly exercise. We should not confuse the allocation in the budget with the payout or the cash flow, because we do commit those funds. We will be looking to commit more funds in the next budget. We work closely with Industry Canada and Finance Canada as we move forward in the fall with our priorities and our game plan in terms of what we want to do. We will be back into the departments and doing the rounds in the fall and in the new year, but we will be back.

This year, we are hoping that our submission will include a multi-year component, which will be the first time we have gone year to year to date. In order for us to look at certainty and planning over the next number of years, we think it is critical that multi-year funding be considered. We will be back and asking for that next year.

The Chair: I will refer to operating as internal operating — that is, the cost to keep your machine going. How much do you need each year to do that?

Mr. D'Aloisio: The question was how much do we need to run our operations?

The Chair: Yes.

Mr. D'Aloisio: Industry Canada has allocated to us, over the last five years, \$9 million per year. However, in the first two years we did not spend the \$18 million. The first two years of the \$18 million, we saved about \$3.5 million. In the last three years —

M. D'Aloisio : Non.

Le président : Cette année, vous avez reçu 75 millions de dollars pour cinq ans?

M. D'Aloisio : Quand vous dites « pour cinq ans », en fait nous estimons que pour nos projets — et nous prévoyons des projets de trois ou quatre ans — nous débourserez jusqu'en 2014-2015. Nous versons de l'argent au fur et à mesure qu'il est demandé pour chaque projet.

Le président : Les responsables du gouvernement nous ont dit plus tôt que 75 millions de dollars avaient été versés pour les cinq prochaines années.

M. D'Aloisio : Oui.

Le président : Et vous ne vous sentez pas limités, si vous voulez en dépenser 70 millions de dollars cette année, vous avez l'impression que vous pouvez le faire.

M. D'Aloisio : Quand vous dites « dépenser », c'est-à-dire que nous engageons des fonds dans deux concours comme l'a dit Mme Bell. La totalité des 75 millions de dollars seront engagés. Lorsque nous paierons réellement des sous, ce sera tout au long de la durée du projet, mais l'argent est complètement engagé.

Le président : Est-ce que ces deux projets ont une durée prévue de cinq ans?

Mme Bell : Les projets de recherche pour ce concours auront une durée de trois ans.

M. Patterson : Pour clarifier un petit peu plus la question, si vous nous demandez si nous allons revenir l'année prochaine pour avoir d'autre argent, la réponse est oui, c'est un exercice annuel. Il ne faut pas confondre l'allocation dans un budget avec les paiements ou le flux d'argent, parce que ces fonds sont engagés. Nous prévoyons engager d'autres fonds dans le prochain budget. Nous travaillons étroitement avec Industrie Canada et Finances Canada alors que nous irons de l'avant cet automne avec notre plan de match et nos priorités relativement à ce que nous voulons faire. Nous allons retourner dans les ministères faire notre tournée à l'automne et au cours de la nouvelle année, mais nous allons revenir.

Cette année, nous espérons que notre demande inclura un aspect pluriannuel. Ce sera la première fois que nous procéderons année après année. Afin d'entrevoir un peu de certitude et de planifier les prochaines années, nous croyons qu'il est essentiel qu'un financement pluriannuel soit établi. Nous allons revenir et le demander pour la prochaine année.

Le président : Quand je vais parler de fonctionnement, ça voudra dire le fonctionnement interne, et par là je veux dire ce que coûte l'exploitation des machines. Quels sont vos besoins à cet effet chaque année?

M. D'Aloisio : Vous demandez combien il nous faut pour exercer nos activités.

Le président : Oui.

M. D'Aloisio : Au cours des cinq dernières années, Industrie Canada nous a accordé 9 millions de dollars par année. Cependant, pendant les deux premières années, nous n'avons pas dépensé les 18 millions de dollars que nous avons; nous avons

that is, the \$27 million for three years — we asked Industry Canada if our funding agreement could be amended so that it could be reduced by \$3 million and so that it would go into research. They agreed to that request. Over the next three years, we have committed to operate within a total budget of \$24 million for operations over three years, on average, \$8 million a year.

The Chair: Does that come out of any of the figures we are looking at, for example, the \$75 million?

Mr. D'Aloisio: No, that is separate.

The Chair: It comes through Industry Canada's allocation and appropriation each year.

Mr. D'Aloisio: Yes, it is part of our grant. We are one of Industry Canada's grantees.

The Chair: That is helpful.

Senator Callbeck: You have six centres across the country. Where are they located?

Mr. Patterson: We have centres in Vancouver, Calgary, Saskatoon, Winnipeg, Toronto, Montreal and Halifax.

Senator Callbeck: Where are the six science and technology innovation centres?

Ms. Bell: With respect to our six science and technology innovation centres, west to east, we have our University of Victoria Genome British Columbia Proteomics Centre. In Vancouver, we have the Genome Sciences Center, which is for DNA sequencing, genotyping and so forth, as well as a microarray facility. In Calgary, we have our bioinformatics platform or innovation centre; in Toronto, we have the TCAG, which is a multi-technology centre with primarily sequencing and some proteomics and cyto-genomics. In Montreal, we also have a platform, an innovation centre, which focuses mainly on sequencing, genotyping and some proteomics.

Senator Callbeck: Of the 12 centers, is there just one in Atlantic Canada?

Ms. Bell: The regional genome centres are management organizations, mimicking Genome Canada, but regionally located, and their role is to work within their regions to secure co-funding. For every dollar of federal money we invest, we need to bring another dollar to the table. They work with their regional industries and scientists and assist them in developing and in following applications to Genome Canada. We need one in each region, and there is one in Halifax to cover the Atlantic region.

The innovation centres are technology service platforms, and they are located across Canada through, again, an application process that started in our very first competition. Initially, there was a sequencing platform in Halifax, and when it was reviewed

économisé environ 3,5 millions de dollars. Au cours des trois dernières années — ce qui représente 27 millions de dollars sur trois ans —, nous avons demandé à Industrie Canada si notre entente de financement pouvait être modifiée afin qu'elle puisse être réduite de 3 millions de dollars, qui seraient consacrés à la recherche. Notre demande a été acceptée. Au cours des trois prochaines années, nous nous sommes engagés à exercer nos activités en fonction d'un budget total de 24 millions de dollars sur trois ans, soit de 8 millions de dollars par année en moyenne.

Le président : Cet argent provient-il des montants que nous examinons, par exemple, les 75 millions de dollars?

M. D'Aloisio : Non, il s'agit de montants distincts.

Le président : Les sommes proviennent chaque année de l'allocation et des crédits d'Industrie Canada.

M. D'Aloisio : Oui, elles font partie de notre subvention. Nous sommes l'un des détenteurs d'une subvention d'Industrie Canada.

Le président : C'est utile.

Le sénateur Callbeck : Vous avez six centres partout au pays. Où sont-ils situés?

M. Patterson : Nous avons des centres à Vancouver, Calgary, Saskatoon, Winnipeg, Toronto, Montréal et Halifax.

Le sénateur Callbeck : Où sont situés les six centres d'innovation de science et de technologie?

Mme Bell : Pour ce qui est de nos six centres d'innovation de science et de technologie, de l'ouest à l'est, nous avons notre centre de protéomique de Génome Colombie-Britannique et de l'Université de Victoria. À Vancouver, nous avons le Genome Sciences Center, qui se consacre au séquençage de l'ADN, au génotypage, et cetera, et qui comprend également une installation de biopuces. À Calgary, nous avons notre plateforme de bioinformatique ou centre d'innovation; à Toronto, nous avons le TCAG, c'est-à-dire un centre multitechnologie axé surtout sur le séquençage et un peu sur la protéomique et la cytogénomique. À Montréal, nous avons également une plateforme, un centre d'innovation, qui concentre surtout ses activités sur le séquençage et le génotypage, et un peu sur la protéomique.

Le sénateur Callbeck : Des 12 centres, y en a-t-il seulement un au Canada atlantique?

Mme Bell : Les centres régionaux de génomique sont des organisations de gestion qui imitent Génome Canada, mais qui sont situés en région. Ils ont pour rôle de travailler au sein de leur région pour obtenir un cofinancement. Pour chaque dollar provenant du gouvernement fédéral que nous investissons, nous devons aller chercher un autre dollar. Ils travaillent avec leurs industries et scientifiques régionaux et les aident à développer et à suivre les applications de Génome Canada. Il nous faut un centre dans chaque région, et il y en a un à Halifax pour couvrir la région de l'Atlantique.

Les centres d'innovation sont des plateformes de services technologiques et ils sont situés partout au Canada grâce, encore une fois, à un processus d'inscription qui a commencé lors de notre tout premier concours. À l'origine, il y avait une plateforme

after the first five years, it was determined we did not need to support a sequencing platform there. It did not have sufficient demand and users, and so we closed that location.

However, scientists across all of Canada and internationally have access to all of our innovation centres and technologies. Because of the nature of the global view toward research, it is quite adequate for them to have access to the centres in other provinces.

Senator Callbeck: Are these incorporated centres run by a board of directors?

Ms. Bell: Yes.

Senator Callbeck: Does the centre in Halifax have representation from all the Atlantic provinces?

Ms. Bell: Yes, but I would like Mr. Patterson to confirm that.

Mr. Patterson: Yes, I believe so. We will get back to you on the details of that, but I believe so.

Senator Callbeck: I would like to have that information.

Mr. Patterson: I will be happy to provide the committee with that information.

Senator Callbeck: You say that the funding must be matched 50 per cent. Is there a problem in Atlantic Canada with coming up with that 50 per cent?

Ms. Bell: Historically, I think that they have met the requirements and provided the co-funding for the projects that were reviewed and approved by us. I am sure that the regional centres work hard within the regions to secure that funding, but the excellence of the science that we support there certainly assists them in the project.

Senator Callbeck: However, you really stick to the 50 per cent; do you? There is no leeway.

Mr. D'Aloisio: Yes.

Senator Callbeck: Of the overall money that you have spent or allocated in the last five years of the projects, what per cent has been allocated to Atlantic Canada?

Mr. D'Aloisio: When you say, "allocate," remember, there is not a conscious effort to allocate funds by region.

Senator Callbeck: Yes.

Mr. D'Aloisio: In Ontario, it is 34 per cent; British Columbia, 19 per cent; Alberta, 6.5 per cent; Quebec, 27 per cent; the Prairies, 6.2 per cent; the Atlantic provinces, 6.6 per cent.

Senator Callbeck: In your opening comments, Mr. Patterson, you talked about being audited several times. How often is a compliance audit done, or how do you account to Industry Canada? They give you the money, correct.

de séquençage à Halifax et lorsqu'on a procédé à un examen au terme des cinq premières années, on a déterminé qu'il n'était pas nécessaire d'assurer une plateforme de séquençage à cet endroit. Comme il n'y avait pas suffisamment de demandes et d'utilisateurs, nous avons fermé ce centre.

Cependant, les scientifiques d'un bout à l'autre du Canada et à l'étranger ont accès à tous nos centres d'innovation et technologies. En raison de la nature de l'approche globale envers la recherche, il est plutôt approprié pour eux d'avoir accès aux centres situés dans d'autres provinces.

Le sénateur Callbeck : S'agit-il de centres constitués en personne morale et dirigés par un conseil d'administration?

Mme Bell : Oui.

Le sénateur Callbeck : Le centre situé à Halifax est-il représenté par toutes les provinces atlantiques?

Mme Bell : Oui, mais j'aimerais que M. Patterson le confirme.

M. Patterson : Oui, je crois bien que c'est le cas. Nous communiquerons plus de détails à ce sujet, mais je crois bien que c'est le cas.

Le sénateur Callbeck : J'aimerais avoir cette information.

M. Patterson : Il me fera plaisir de fournir cette information au comité.

Le sénateur Callbeck : Vous dites que le financement doit être égal à 50 p. 100. Les gens ont-ils de la difficulté au Canada atlantique à obtenir ce 50 p. 100?

Mme Bell : Jusqu'à maintenant, je crois qu'ils ont satisfait aux exigences et qu'ils nous ont fourni le cofinancement pour les projets sur lesquels nous nous sommes penchés et que nous avons approuvés. Je suis certaine que les centres régionaux travaillent fort au sein des régions pour obtenir ce financement, mais l'excellence de la science que nous appuyons les aide certainement à ce chapitre.

Le sénateur Callbeck : Cependant, vous tenez vraiment aux 50 p. 100, n'est-ce pas? Il n'y a pas de liberté d'action.

M. D'Aloisio : Oui.

Le sénateur Callbeck : Des sommes totales que vous avez dépensées ou allouées pour des projets au cours des cinq dernières années, quel pourcentage a été alloué au Canada atlantique?

M. D'Aloisio : Lorsque vous dites « alloué », rappelez-vous qu'on ne fait pas un effort conscient d'allouer des fonds selon les régions.

Le sénateur Callbeck : Oui.

M. D'Aloisio : En Ontario, c'est 34 p. 100; en Colombie-Britannique, 19 p. 100; en Alberta, 6,5 p. 100; au Québec, 27 p. 100; dans les Prairies, 6,2 p. 100; dans les provinces de l'Atlantique, 6,6 p. 100.

Le sénateur Callbeck : Monsieur Patterson, dans votre déclaration d'ouverture vous dites avoir fait l'objet d'une vérification à plusieurs reprises. À quelle fréquence procède-t-on à une vérification de la conformité? Rendez-vous plutôt des comptes à Industrie Canada? Il vous donne l'argent, n'est-ce pas?

Mr. Patterson: Yes.

Senator Callbeck: How do they monitor that?

Mr. D'Aloisio: First of all, we interact with them often in the normal course of business. They are represented on the board. They attend every single board meeting. As part of our agreement, we have to publish an annual report, based on specifications as outlined in the funding agreement. We have to undergo performance audits, as specified in the agreement. At least every five years, we have to undergo an evaluation in accordance with the agreement. As well, they have the right to audit at any time.

Senator Marshall: I want to discuss the \$75 million and how the money flows. You have not received any of the \$75 million and those funds would be pending the budget. What triggers your spending? When you enter into agreements with the successful organization, is the cash flow outlined in your contract, or is there something that triggers the cash flow, like a progress bill, for example?

Mr. D'Aloisio: There was a time when a grant was announced and approved through the legislative process, and you would receive a cheque; in this case, it would be \$75 million. However, that does not happen anymore. We have an agreement for \$75 million with Industry Canada. We have to provide them with an annual statement of cash flow outlining our best estimate of how much cash we will need that year. In this case, it will be over three years because we do not pay it. We will be paying it out over three years.

Senator Marshall: When the budget is approved, that kicks in.

Mr. D'Aloisio: We distribute it to our projects through other regional genome centres, based on the same principle. We have a quarterly draw request process where they come to us and tell us what projects in their region need money for the next quarter. We go through a due diligence exercise to review that, and we issue our funds on a quarterly basis.

Ms. Bell: The amount is based upon a budget that the project that we have approved would have submitted to us to align with the research that they propose to undertake. It goes through a due diligence review to ensure it is for eligible costs and in line with what they have requested. That is the stake in the ground on which we then work, as Mr. D'Aloisio said, to determine their quarterly flow of funds. It is based on that budget.

Senator Marshall: How is the cash flow managed? The money is received, and you have the money for a significant length of time before you pay it out. You must have investment policies because we are talking about substantial amounts of money.

Mr. D'Aloisio: There is an investment committee of the board. We have investment manager. That is not as important now as it was before when we used to get the big amount of money. Now

M. Patterson : Oui.

Le sénateur Callbeck : Comment en assure-t-il la surveillance?

M. D'Aloisio : Tout d'abord, nous communiquons souvent avec le ministère dans le cours normal des activités. Il est représenté au conseil. Il participe à absolument toutes les réunions du conseil. Nous sommes tenus de publier un rapport annuel en fonction des particularités énoncées dans l'entente de financement. Nous devons nous soumettre à des vérifications du rendement, comme le précise l'entente. Tous les cinq ans au moins, nous devons nous soumettre à une évaluation conformément à l'entente. De plus, le ministère a le droit de procéder en tout temps à une vérification.

Le sénateur Marshall : J'aimerais parler des 75 millions de dollars et de la façon dont l'argent circule. Vous n'avez pas encore reçu les 75 millions de dollars et ces fonds dépendent du budget. Qu'est-ce qui motive vos dépenses? Lorsque vous concluez une entente avec l'organisation choisie, est-ce que le flux de trésorerie est énoncé dans votre contrat ou s'il y a quelque chose qui déclenche le flux de trésorerie, comme un projet de loi sur les progrès, par exemple?

M. D'Aloisio : À une certaine époque, lorsqu'une subvention était annoncée et approuvée au moyen du processus législatif, on recevait un chèque; dans ce cas-ci, il serait de 75 millions de dollars. Mais ce n'est plus le cas. Nous avons une entente de 75 millions de dollars avec Industrie Canada. Nous devons lui fournir un relevé annuel de flux de trésorerie faisant état de notre meilleure estimation des sommes dont nous aurons besoin cette année-là. Dans ce cas-ci, ce sera sur une période de trois ans parce que nous ne les distribuons pas. Nous les distribuons sur trois ans.

Le sénateur Marshall : Lorsque le budget est approuvé, vous recevez les fonds.

M. D'Aloisio : Nous les distribuons à nos projets par l'entremise des autres centres régionaux de génomique, selon le même principe. Nous avons un processus de demande trimestriel selon lequel les centres nous disent quels projets dans leur région ont besoin de financement pour le trimestre suivant. Nous faisons preuve de diligence raisonnable pour examiner la demande et nous distribuons nos fonds tous les trois mois.

Mme Bell : Le montant est basé sur le budget relatif à un projet que nous avons approuvé et il correspond aux recherches que les responsables du projet proposent d'entreprendre. Nous faisons preuve de diligence raisonnable pour nous assurer que les coûts sont admissibles et qu'ils correspondent à ce qui a été demandé. C'est le jalon dans le sol à partir duquel nous travaillons ensuite, comme l'a dit M. D'Aloisio, pour déterminer l'argent auquel ils ont droit chaque trois mois. L'argent se fonde sur ce budget.

Le sénateur Marshall : De quelle façon le flux de trésorerie est-il géré? Vous recevez l'argent et vous l'avez en votre possession pendant une assez longue période avant de la distribuer. Vous devez avoir des politiques en matière d'investissement, car il s'agit de sommes considérables.

M. D'Aloisio : Le conseil comprend un comité de l'investissement. Nous avons un gestionnaire de l'investissement. Ce n'est pas aussi important maintenant que ça l'était auparavant,

the money is used relatively quickly. Nevertheless, our investment policy is specified in our funding agreement with Industry Canada, so it is relatively conservative and primarily based on protecting the principle.

Senator Marshall: Is there an audit committee of the board?

Mr. D'Aloisio: Yes, there is an audit committee of the board.

Senator Ringuette: You do a lot of fundraising for your projects. What is the provincial contribution, depending on where the research is being done, and what is the contribution from the private sector?

Mr. Patterson: All of our projects are co-funded, and we manage our projects through the centres. Each of the centres must bring co-funding to the table, so whichever competitions are successful must bring that matching money. It does come from the provincial government as well. I am not sure of the percentage. There is a percentage of private sector funding that we are constantly monitoring, trying to encourage and trying to grow.

Mr. D'Aloisio: Our most recent figures indicate 46 per cent from the federal government through Genome Canada, 5 per cent from other federal departments such as ACOA and CFI — CFI is a big one, 8.3 per cent from industry, 19.4 per cent from the provinces and 17.7 per cent internationally.

Senator Ringuette: International governmental or international private sector?

Mr. D'Aloisio: A good portion of that is from the Wellcome Trust, through one of our large projects.

Ms. Bell: The Wellcome Trust is a charitable funding agency located in London, England. We are engaged with them as well as other Canadian funding agencies, Swedish funding agencies and three big pharmaceutical companies to support a project that is led out of Toronto called the Structural Genomics Consortium. The total value of that project for the last seven years has been about \$215 million.

The role of that project is to determine the structure of human proteins and create the crystals of those structures. They put them out into the public domain, which means they are accessible to all scientists and all pharmaceutical companies, and they are used in the drug development process. This is a large consortium that has brought together funding from many sources to support Canadian-led major international projects that have sites at Oxford as well as at the Karolinska Institute in Sweden.

Senator Ringuette: I find that one of the characteristics Canadians lack in general is the ability to market our products, our research and our knowledge. Of all the projects that you have

lorsque nous avons l'habitude de recevoir de grosses sommes d'argent. Maintenant, l'argent est utilisé relativement rapidement. Néanmoins, notre politique en matière d'investissement est précisée dans notre entente de financement avec Industrie Canada; elle est assez conservatrice et se fonde surtout sur la protection du principe.

Le sénateur Marshall : Y a-t-il un comité de vérification au conseil?

M. D'Aloisio : Oui, il y a un comité de vérification au conseil.

Le sénateur Ringuette : Vous faites beaucoup de campagnes de financement pour vos projets. Quelle est la contribution provinciale, selon l'endroit où s'effectuent les recherches, et quelle est la contribution du secteur privé?

M. Patterson : Tous nos projets sont cofinancés et nous les gérons par l'entremise des centres. Chaque centre doit aller chercher un cofinancement, alors les gens qui remportent un concours doivent obtenir des sommes correspondantes. Nous en recevons également du gouvernement provincial. Je ne suis pas certain du pourcentage. Il y a un pourcentage provenant du secteur privé que nous surveillons constamment, que nous essayons d'encourager et de faire croître.

M. D'Aloisio : Nos chiffres les plus récents indiquent que 46 p. 100 du financement provient du gouvernement fédéral par l'entremise de Genome Canada, que 5 p. 100 provient d'autres ministères fédéraux comme l'APECA et la FCI — le financement de la FCI est important —, 8,3 p. 100 provient de l'industrie, 19,4 p. 100 des provinces et 17,7 p. 100 de l'étranger.

Le sénateur Ringuette : De gouvernements étrangers ou du secteur privé à l'étranger?

M. D'Aloisio : Une bonne partie de ce financement provient du Wellcome Trust, grâce à l'un de nos projets d'envergure.

Mme Bell : Le Wellcome Trust est un organisme de financement à but non lucratif situé à Londres, en Angleterre. Nous avons noué le dialogue avec cet organisme ainsi qu'avec d'autres organismes de financement canadiens, des organismes de financement suédois et trois grandes entreprises pharmaceutiques afin d'appuyer un projet mené à Toronto appelé le Consortium de génomique structurel. La valeur totale du projet pour les sept dernières années est d'environ 215 millions de dollars.

Le projet a pour but de déterminer la structure des protéines humaines et de créer les cristaux de ces structures. Les cristaux relèvent du domaine public, ce qui signifie que tous les scientifiques et toutes les entreprises pharmaceutiques peuvent y avoir accès, et ils sont utilisés dans le développement de médicaments. Ce consortium important a réuni du financement provenant de nombreuses sources pour appuyer des projets internationaux d'envergure menés par le Canada à Oxford ainsi qu'au Karolinska Institute, en Suède.

Le sénateur Ringuette : À mon avis, l'une des caractéristiques qui est absente chez les Canadiens en général, c'est la capacité de commercialiser nos produits, nos recherches et nos connaissances.

participated in since 2000, how many have led to commercialization of that research and brought in income for the research developed?

Mr. Patterson: If you look at the statistics that Mr. D'Aloisio just went through, we are looking for partnerships globally to bring in funding.

As far as the commercialization component is concerned, it is an area that we have not been as successful in as we had hoped to be, although we have started a very significant initiative with the BDC in the last year. We have signed an MOU with the BDC to look at working in partnership with the bank to be in a position where we can provide a pipeline of opportunities through our centres to look at venture capital funding. We have a number of opportunities that are close to being ready for that stage. In our previous submission to the government, we were looking at also having some funding allocated to assist in that.

They refer to this "valley of death" between where the research stops and the venture capital is ready. We are trying to find ways to avoid that valley of death, and we thought if we could stay in our projects a little longer and have the BDC come in earlier, it would reduce help.

We have ongoing discussions with them. We signed an MOU. We are in the process of introducing all of our centres to BDC to look at their criteria and what opportunities there might be for us. We think there are probably a couple of opportunities per region, but we are very much the catalyst for our centres.

These are regional activities that occur in each of the centres in each of the provinces. We will be bringing them to the table with the BDC to see how our companies can become BDC ready. If they are not ready, what are the criteria that the BDC looks for and what can be done in the next number of months with that end game in mind.

Senator Ringuette: Who owns the patents on your research? Do you own them? Do your centres own them? Does the private sector own them? If they do own them, it is 8 per cent of the funding.

Ms. Bell: In addition to what Mr. Patterson was talking about, we have at least 20 spin-off companies that have been created from the projects that we funded, either created or we have assisted those companies in developing a product. The most recent is the development of a mass spectrometer that will allow us to detect and identify cells at a cellular level, at a rate that we have never been able to do before. They have developed the instrument, which is now on the market, and they have sold it.

In addition, we have supported a project in Newfoundland and in the rest of the Atlantic region. This project concerns a fatal heart disease that has struck young men in the Newfoundland population, usually under the age of 50. They just die; their heart stops. Our team was able to identify the gene responsible for that

De tous les projets auxquels vous avez participé depuis 2000, combien se sont traduits par la commercialisation de cette recherche et ont généré un revenu grâce aux recherches réalisées?

M. Patterson : Si on examine les statistiques que M. D'Aloisio vient tout juste d'exposer, nous sommes à la recherche de partenariats internationaux pour obtenir du financement.

Pour ce qui est du volet commercialisation, ce n'est pas un domaine où nous avons aussi bien réussi que nous l'aurions souhaité, bien que nous ayons entrepris une initiative très importante avec la BDC au cours de la dernière année. Nous avons signé un protocole d'entente avec la BDC en vue de travailler en partenariat avec la banque et d'être en mesure d'offrir un grand nombre de possibilités par l'entremise de nos centres et d'obtenir du capital de risque. Nous avons plusieurs possibilités qui sont sur le point d'être prêtes pour cette étape. Dans d'autres présentations au gouvernement, nous nous sommes également penchés sur la possibilité d'obtenir un certain financement pour nous aider à ce chapitre.

On fait référence à cette « vallée de la mort », soit l'endroit où la recherche s'arrête et où le capital de risque est prêt. Nous essayons de trouver des façons d'éviter cette vallée de la mort, et nous pensons que si nous pouvions prolonger un peu nos projets et demander à la BDC de nous aider plus tôt, cela réduirait l'aide dont nous avons besoin.

Nous sommes constamment en discussion avec la banque. Nous avons signé un protocole d'entente. Nous sommes sur le point de présenter tous nos centres à la BDC et d'examiner ses critères et les possibilités qui pourraient s'offrir à nous. Nous croyons qu'il y a probablement deux ou trois possibilités par région, mais nous sommes vraiment le catalyseur pour nos centres.

Des activités régionales ont lieu dans chacun des centres, dans chacune des provinces. Nous les présenterons à la BDC pour voir de quelle manière nos entreprises peuvent être prêtes pour la BDC. Si elles ne sont pas prêtes, nous voulons savoir quels sont les critères que la BDC recherche et ce qui peut être fait au cours des prochains mois, tout en gardant en tête l'objectif final.

Le sénateur Ringuette : Qui possède les brevets relatifs à vos recherches? En êtes-vous les propriétaires? Vos centres les possèdent-ils? Le secteur privé les possède-t-il? Si c'est le cas, il représente 8 p. 100 du financement.

Mme Bell : Outre ce dont parlait M. Patterson, nous comptons au moins 20 entreprises dérivées qui ont été créées à partir des projets que nous avons financés; nous avons créé certaines entreprises et nous en avons aidé d'autres à développer un produit. Le développement le plus récent concerne un spectromètre de masse qui nous permettra de détecter et d'identifier les cellules à un niveau cellulaire, à un taux auquel nous n'avons jamais été en mesure d'arriver auparavant. L'entreprise a développé l'instrument, qui est maintenant sur le marché, et elle l'a vendu.

De plus, nous avons appuyé un projet à Terre-Neuve et dans le reste de la région de l'Atlantique. Ce projet porte sur une maladie du cœur fatale qui touche les jeunes hommes de Terre-Neuve, habituellement âgés de moins de 50 ans. Ils meurent, tout simplement; leur cœur cesse de battre. Notre équipe a été en

heart failure. There is now a diagnostic. They are able to identify those individuals, and defibrillators are now implanted into their chests so they no longer die. It is being commercialized now to go internationally.

We have examples, but we are trying to do this in a more systematic way, also to be able to assist the projects that have typically had to go out there and do that on their own.

Senator Ringuette: I am asking these questions because I believe that we lack the skills needed to commercialize our research. I have no intention of suggesting that your mandate for research should include commercialization, but I would welcome that in some instances.

Ms. Bell: I think there will be greater opportunities available. If we can work to solve that valley of death issue in Canada and turn it into something more like Silicon Valley, I think we would do well by Canadians.

Senator Ringuette: It is our major weakness.

Mr. Patterson: On a point of clarification, in terms of the history of Genome Canada, there have been companies formed out of our funding. There have been a dozen of them in Ontario, two of them in Quebec, four of them in British Columbia and two of them in Alberta. There has been activity, but clearly, we want more.

Senator Ringuette: When you do research, it is time consuming. Sometimes you have positive results at the end of it and sometimes you do not. That is the risk at the end, but overall in this new world, it is worth the investment.

I feel very sorry that Canadians have invested in research and development in a Canadian owned technology and patent called the CANDU reactor, which is now for sale. I needed to get that off my chest.

Senator Gerstein: With the exclusion of the last little comment that Senator Ringuette made, I was going to compliment her because I think she is on a very important topic and I was going to pursue this question of commercialization.

Does Genome Canada have a relationship with MaRS, Medical and Related Sciences, which focuses on commercialization of research in Canada? What if any relationship exists with the MaRS project in Toronto?

Mr. Patterson: OGI, Ontario Genomics Institute, is our centre based physically in MaRS, but we have strong relationships with all the players around MaRS, whether it is the Toronto Region Research Alliance, TRRA, MaRS or others.

The Chair: For those of us who do not come from Toronto, could you explain MaRS to us?

Mr. Patterson: MaRS is located in the midst of the Discovery District in Toronto at the corner of College Street and University Avenue, and it is a collaboration centre. It is an incubator and brings together all of the elements required in the total package to produce all the way from the science through to the end,

mesure d'identifier le gène responsable de cette défaillance cardiaque. Il existe maintenant un diagnostic. On a pu identifier les personnes touchées et des défibrillateurs sont maintenant implantés dans leur poitrine pour éviter qu'elles meurent. Les résultats seront commercialisés bientôt à l'étranger.

Nous avons des exemples, mais nous essayons de procéder d'une façon plus systématique, et nous essayons également d'aider les projets qui avaient l'habitude d'être commercialisés par eux-mêmes.

Le sénateur Ringuette : Je pose ces questions parce que je crois que nous n'avons pas les compétences nécessaires pour commercialiser nos recherches. Je n'ai nullement l'intention de laisser entendre que votre mandat de recherche devrait comprendre la commercialisation, mais j'y serais favorable dans certaines situations.

Mme Bell : Je crois que de meilleures possibilités se présenteront. Si nous pouvons arriver à résoudre le problème de la vallée de la mort au Canada et la transformer en Silicon Valley, je crois que les Canadiens s'en tireraient bien.

Le sénateur Ringuette : C'est notre faiblesse la plus importante.

M. Patterson : À titre de précision, en ce qui concerne l'histoire de Génome Canada, nous avons formé des entreprises grâce à notre financement. Il y en a eu une dizaine en Ontario, deux au Québec, quatre en Colombie-Britannique et deux en Alberta. Les choses bougent, mais il est clair que nous en voulons davantage.

Le sénateur Ringuette : Vos recherches exigent du temps. Parfois on obtient des résultats positifs au bout du compte, et parfois non. C'est le risque à la fin, mais globalement dans ce nouveau domaine, l'investissement vaut la peine.

Je suis très navrée que les Canadiens aient investi en recherche et développement dans une technologie et un brevet dont le Canada était propriétaire, appelés le réacteur CANDU, qui est maintenant à vendre. Je devais me vider le cœur.

Le sénateur Gerstein : À l'exception du dernier petit commentaire formulé par le sénateur Ringuette, j'étais sur le point de la complimenter parce que je crois qu'elle a abordé un sujet très important. J'aimerais poursuivre sur cette question de commercialisation.

Génome Canada entretient-il des rapports avec MaRS, le projet de médecine et des sciences connexes, qui porte principalement sur la commercialisation de la recherche au Canada? Qu'advierait-il s'il existait des rapports avec le projet MaRS à Toronto?

M. Patterson : L'OGI, l'Ontario Genomics Institute, est notre centre basé physiquement à MaRS, mais nous entretenons d'excellents rapports avec tous les joueurs de MaRS, qu'il s'agisse de la Toronto Region Research Alliance, TRRA, de MaRS ou d'autres organismes.

Le président : Pour les personnes qui ne sont pas originaires de Toronto, pourriez-vous nous expliquer en quoi consiste le MaRS?

M. Patterson : Le MaRS est situé au cœur du Discovery District à Toronto, au coin de la rue College et de l'avenue University. Il s'agit d'un centre de coopération, d'un incubateur qui rassemble tout ce qu'il faut pour un ensemble complet, de la recherche scientifique à la commercialisation. Lorsqu'on se promène dans les

commercialization. You walk through the halls of MaRS and you have lawyers, accountants, scientists, labs, venture capitalists, and the idea is to be able to take all of the opportunities through MaRS right through to commercialization.

We have a window on that through our relationship with OGI, plus our own relationship with MaRS in terms of the people involved there.

Senator Gerstein: If I may put a compliment out, focused originally by John Evans and funded by Finance Minister Manley is what gave it a start, and it has been great for Canada.

Senator Runciman: Most of my questions involve the issue of commercialization as well. You have been involved in some fascinating projects. Maybe you could give us a quick update on a couple of them. I would be interested in knowing more about the greener oil sands and small is beautiful when talking about a diagnosis with respect to cancer detection and other ailments that can be done within two hours at a cost of \$10. You are talking about a prototype here, but could you give us a brief update on those two projects?

Ms. Bell: Small is beautiful is a project that we funded in a competition called technology develop. Genomics, proteomics, meta-bolomics, transcriptomics, all of the -omics, are technology driven to answer a scientific question. We were incredibly impressed with the breadth of the skills in our Canadian scientists for the development of that.

This particular project is led out of Toronto. Shana Kelley has appeared on television and has been a wonderful spokesperson. Shana described why she was in this research, why she developed this technology and the potential applications. We will be following it through the funding. There is I believe one more year in this project, and they will be eligible, if the prototype needs further funding, to come back to us for additional funding. The potential to be able to do a number of studies on small quantities of cells and tissue will play an important role in going forward. It is a key type of program for us.

The oil sands project was funded in our crops and bio-products competition, and it is working with microbes and trying to use those to get down in the beds. I am not sure I understand the technology completely, but it is to use those microbes to enable easier extraction of the oil and have less methane by-products. One of the big issues is the amount of water needed to extract the oil, and the proposal is it will reduce the level of water needed. I think this project is only 18 months, so it will soon be going through an interim review where we do a rigorous assessment and look at the progress. At that point I could give you a progress report. It is certainly an exciting project and one we were hoping would come out of that competition.

Senator Runciman: You do a midpoint review, and how frequently, if you had to pull a number or a percentage out of a hat, have you actually ceased or stopped a project in midstream?

corridors du MaRS, on croise des avocats, des comptables, des scientifiques, des techniciens en laboratoire, des investisseurs de capital-risque, et cetera. L'objectif, c'est de faire cheminer les idées par le MaRS afin qu'elles soient mises en marché.

Nous avons l'occasion de le faire grâce à nos relations avec l'OGI, en plus des liens que nous avons déjà avec des personnes qui travaillent au MaRS.

Le sénateur Gerstein : J'aimerais souligner les efforts de John Evans ainsi que le financement offert par le ministre des Finances de l'époque, John Manley, qui ont contribué à ce grand succès pour le Canada.

Le sénateur Runciman : La plupart de mes questions concernent aussi la commercialisation. Vous avez participé à des projets fascinants, peut-être pourriez-vous nous mettre à jour au sujet de deux d'entre eux. J'aimerais en savoir plus sur le projet de sables bitumineux verts et sur le projet « Small is beautiful », qui concernent les diagnostics de cancer et d'autres maladies qui peuvent être réalisés en seulement deux heures pour 10 \$. Vous avez parlé d'un prototype, mais pourriez-vous nous présenter une petite mise à jour sur ces deux projets?

Mme Bell : « Small is beautiful » est un projet que nous avons financé dans le cadre d'un concours qui visait le développement des technologies. La génomique, la protéomique, la métabolomique, la transcriptomique, et cetera, sont utilisées de concert avec la technologie pour répondre à une question scientifique. Nous avons été très impressionnés par l'étendue des compétences des scientifiques canadiens dans ce domaine.

Ce projet particulier est dirigé à partir de Toronto. Shana Kelley a fait des apparitions à la télévision et a été une porte-parole formidable. Elle a décrit les raisons de sa participation à cette recherche, elle a dit pourquoi elle avait créé cette technologie ainsi que ses applications potentielles. Nous en ferons le suivi par l'entremise du financement. Je pense qu'il reste encore un an au projet, et il sera admissible à un financement additionnel si on en a besoin pour terminer le prototype. La possibilité de réaliser un certain nombre d'études sur une petite quantité de cellules et de tissus jouera un rôle important dans l'avancement du dossier. C'est le type de programme clé pour nous.

Le projet des sables bitumineux a été financé à l'aide de notre concours sur les semences et les bioproduits, et il consiste à utiliser des microbes dans les exploitations. Je ne suis pas certaine de comprendre complètement comment fonctionne la technologie, mais il s'agit d'utiliser ces microbes pour faciliter l'extraction du pétrole et réduire les émissions dérivées de méthane. La quantité d'eau nécessaire pour extraire le pétrole est un grave problème et la proposition viserait à réduire la quantité d'eau nécessaire. Je pense que le projet a été lancé il n'y a que 18 mois et il devra bientôt subir un examen intermédiaire, où nous ferons une évaluation rigoureuse et étudierons la progression du projet. Une fois cet examen réalisé, je pourrai vous envoyer un rapport sur la progression. C'est un projet stimulant et nous espérons qu'il soit sélectionné.

Le sénateur Runciman : Vous faites un examen intermédiaire. À quelle fréquence, en terme d'occurrence ou de pourcentage, avez-vous stoppé un projet en cours de route?

Ms. Bell: Every project that we fund has such an interim review, usually 18 months into the project. It is an extremely rigorous review by an international panel. Our projects are milestone driven, and so when they submit their application, when it is approved, there are specific milestones and deliverables they have to meet. They are assessed against that, taking of course into consideration the changes in science that have developed since they wrote their application.

Normally, the result is we find the projects are doing great in general. A number of them need some improvement, some cutting back, and we have done that, some refocusing through the advice of our international community, and I think over the years we have probably stopped funding to just a handful of projects that we would not take forward because they had not met their milestones.

The Chair: I think what you might want to do is keep parliamentarians more informed about your successes. These are just two, and we are all interested in your successes.

Senator Murray: Mr. Chairman, my question is much more general than the clauses before us. Mr. Patterson, if you do not want to comment, I will understand. It has to do with research in general.

I am breaking my own rule because I do not think it is ever a good idea to base a question on something one saw in yesterday's media. However, there was an article in the media having to do with this apparently unproven new treatment for multiple sclerosis. That is not what I wanted to ask you about. In the article, various knowledgeable, apparently concerned, people were quoted as saying that government research funding is too often driven by advocacy groups or what happens is too prominent in the media one day to the next rather than by more objective criteria. The suggestion of course, as usual, was there should be some central authority to decide all these matters. I am leery of central authority in general and the appointment of so-called czars to decide everything, whether it is national security or medical research.

However, do you have any general comments about how it is working, how the government medical research funding is working, whether the process is everything it should be?

Mr. Patterson: I will let Ms. Bell talk more extensively on this, but generally one of the hallmarks of Genome Canada is our competition process and the international peer review that we put every project through. We bring in panellists from around the world that review those submissions, so it is based on the pure science. The competitions come from our centres and their partners and are rigorously reviewed by experts in the field.

Senator Murray: Are you of the view that this is a formula that other granting bodies would be well advised to adopt?

Mr. Patterson: At the risk of sounding self-serving, absolutely.

Mme Bell : Tous les projets que nous finançons doivent subir un tel examen intermédiaire, généralement 18 mois après le lancement du projet. C'est un examen extrêmement rigoureux effectué par un groupe international. Nos projets comportent des étapes et lorsqu'on présente une demande et qu'elle est acceptée, on doit réussir ces étapes et atteindre les résultats attendus. Les projets sont évalués en fonction de ces étapes et de ces attentes en tenant compte, bien entendu, des changements scientifiques depuis que la demande a été rédigée.

En règle générale, nous considérons que les projets vont très bien. Quelques-uns de ces projets ont besoin d'améliorations, de réductions, et nous avons apporté les changements nécessaires; d'autres ont besoin d'être réalignés en suivant les conseils de notre communauté internationale, et je pense qu'au fil des ans, nous avons probablement cessé le financement d'une poignée de projets que nous ne voulions pas poursuivre parce qu'ils n'avaient pas réussi les étapes.

Le président : Je pense que vous pourriez mieux informer les parlementaires de vos succès. Vous n'avez parlé que de deux de vos réussites, c'est quelque chose qui nous intéresse tous.

Le sénateur Murray : Monsieur le président, ma question est d'ordre beaucoup plus général que les articles que nous étudions. Monsieur Patterson, si vous ne souhaitez pas commenter, je comprendrai. Cela concerne la recherche en général.

Je contreviens à ma propre règle parce que je ne pense pas que ce soit une bonne idée de fonder une question sur quelque chose qu'on a vu dans les médias la veille. Cependant, il y avait un article dans les médias concernant ce nouveau traitement contre la sclérose en plaques qui ne serait pas encore éprouvé. Ma question ne porte pas là-dessus. Dans l'article, diverses personnes, qui semblaient au courant et qui se montraient inquiètes, disaient que le financement de la recherche de la part du gouvernement est trop souvent influencé par des groupes de défense ou par le sujet de l'heure dans les médias, plutôt que par des critères objectifs. Bien entendu, on a suggéré, comme d'habitude, qu'il y ait un pouvoir central qui prendrait toutes les décisions. Je suis méfiant des pouvoirs centraux en général et de la nomination de mandarins qui décident de tout, que ce soit en matière de sécurité nationale ou de recherche médicale.

Avez-vous des commentaires généraux sur le fonctionnement du financement de la recherche médicale par le gouvernement? Le processus est-il ce qu'il devrait être?

M. Patterson : Je vais laisser Mme Bell répondre de manière plus exhaustive, mais en général, un des points forts de Genome Canada est son processus de concours et l'examen par des pairs à l'échelle internationale. Tous nos projets y passent. Nous invitons des experts de partout dans le monde pour examiner les demandes et cet examen est fondé sur la science pure. Les concours viennent de nos centres et leurs partenaires et ils sont examinés rigoureusement par des experts sur le terrain.

Le sénateur Murray : Croyez-vous que c'est une formule que les autres organismes subventionnaires devraient adopter?

M. Patterson : Ça peut sembler prétentieux, mais oui, absolument.

Ms. Bell: We also, of course, look at the benefits that there will be to Canada and balance that with the scientific excellence. A project would have to justify that; it is not predetermined what the benefits would be. They have to justify that they will provide benefits.

You talked about a czar. One of the great things about the movements that are happening in Ottawa is that the funding agencies are working together more collaboratively, as are the federal departments and labs. We had a process at Genome Canada called the position paper process, which brought together industry, end-users, scientists, federal departments and the other funding agencies to identify areas that are of importance, but then you still put out a call and still only fund scientific excellence. Working together, the agencies will address the concerns that you have raised.

Senator Murray: That is good. Thank you.

Senator Neufeld: Thank you for being here. You are well known in our part of the world, in British Columbia, and much appreciated for the work you do.

The part about going from research to commercialization will always be a challenge. Probably a decade from now people will be sitting around this table talking about these same things, as they have in the past.

You spoke about some of these, Mr. Patterson, and listed some in different provinces. I would like you to touch on one, keeping in mind that we are running short on time. Could you circulate to the clerk a description of those you have done across Canada where there has been research and commercialization?

The British Columbia government, when I was there, started a fund called the ICE Fund, Innovative Clean Energy Fund, which was to conquer that valley of death from research to commercialization.

We put a small tax on all users of natural gas and electricity and gave it to an external board, not to government, to make a decision. With AECL, we have spent some \$23 billion over 50 years and have not had a sale in 13 years. The government can only give so much, but there is a way to get outside people to help make those decisions. They can make non-political decisions.

Perhaps you could explain one or two such successes and provide the rest to the clerk in writing.

The Chair: That would be helpful. Unfortunately, we have run out of time. We have a teleconference waiting all the way from beautiful British Columbia.

We want to thank you, Mr. Dale Patterson, Ms. Cindy Bell and Mr. Guy D'Aloisio, for being here and explaining the good work you are doing, and we hope that you continue to do that work.

Mme Bell : Bien sûr, nous examinons également les bénéfices dont pourrait tirer le Canada et tenter de faire l'équilibre avec l'excellence scientifique. Un projet doit justifier ces éléments, les bénéfices ne sont pas prédéterminés. Ils devront montrer qu'il y aura des bénéfices.

Vous avez parlé de mandarins. Ce qu'il y a de bien avec les mouvements qui se produisent à Ottawa, c'est que les organismes de financement collaborent de plus en plus étroitement, comme c'est le cas pour les ministères fédéraux et les laboratoires. À Genome Canada, nous avons un processus que nous appelions le processus de l'énoncé de principe, qui rassemblait l'industrie, les utilisateurs, les scientifiques, les ministères fédéraux et les autres organismes de financement en vue de déterminer quels étaient les domaines importants, mais il est encore possible de se concentrer uniquement sur l'excellence scientifique. En travaillant ensemble, les organismes régleront les inquiétudes que vous avez soulevées.

Le sénateur Murray : Bien. Merci.

Le sénateur Neufeld : Merci pour votre présence. Vous êtes bien connus dans mon coin de pays, en Colombie-Britannique, et nous apprécions beaucoup le travail que vous faites.

La partie qui traite du passage de la recherche à la commercialisation constituera toujours un défi. Peut-être que dans 10 ans, les gens s'assoieront autour de cette table et parleront de ces choses, comme on l'a fait par le passé.

Monsieur Patterson, vous avez parlé de quelques-uns de ces projets et vous en avez mentionné quelques-uns qui avaient cours dans différentes provinces. J'aimerais que vous parliez d'un de ces projets en demeurant conscient que nous n'avons pas beaucoup de temps. Pourriez-vous donner au greffier une description des projets que vous avez réalisés à l'échelle du pays, dans le cadre desquels on a fait de la recherche et de la commercialisation?

Lorsque j'étais en Colombie-Britannique, le gouvernement provincial avait lancé un fonds sur les énergies propres et novatrices, le ICE Fund, qui devait servir à conquérir tout l'espace compris entre la recherche et la commercialisation.

Nous avons mis sur pied une taxe qui visait tous les utilisateurs du gaz naturel et de l'électricité et nous l'avions confiée à un conseil externe, chargé de prendre les décisions, plutôt qu'au gouvernement. Avec EACL, nous avons dépensé environ 23 milliards de dollars en 50 ans, mais nous n'avons conclu aucune vente depuis 13 ans. Le gouvernement ne peut pas tout faire, mais il existe un moyen d'engager des gens de l'extérieur dans le processus de prise de décisions. Ils peuvent prendre des décisions qui ne sont pas fondées sur la politique.

Peut-être pourriez-vous nous expliquer un ou deux de ces succès et envoyer le reste par écrit au greffier.

Le président : Ce serait utile. Malheureusement, nous n'avons plus de temps. Nous avons des gens de la Colombie-Britannique qui attendent en téléconférence.

Monsieur Dale Patterson, madame Cindy Bell et monsieur Guy D'Aloisio, nous vous remercions d'être venus ici et de nous avoir parlé de votre excellent travail, et nous espérons que vous pourrez poursuivre dans cette voie.

In this second section, we will turn our attention to Part 3 of the bill, amendments to the Air Travellers Security Charge Act.

We are pleased to welcome, on behalf of the Air Transport Association of Canada, Mr. John McKenna, President and Chief Executive Officer; and Mr. Michael Skrobica, Vice-President, Industry Monetary Affairs.

From the Canadian Air Transport Security Authority, we welcome back Mr. Kevin McGarr, President and CEO; and Mr. Mario Malouin, Chief Financial Officer.

Finally, joining us by video conference from British Columbia, we welcome Michele McKenzie, President and CEO of the Canadian Tourism Commission. She is accompanied by Chantal Péan, Senior Vice President, Corporate Affairs and Corporate Secretary.

Michele McKenzie, President and CEO, Canadian Tourism Commission: Good morning, chair and honourable senators. Thank you for inviting the Canadian Tourism Commission to join you today. With me this morning is Chantal Péan, CTC's Senior Vice-President of Corporate Affairs and Corporate Secretary. I will offer senators a few quick points of interest about the Canadian Tourism Commission and then make ourselves available for questions.

The CTC is Canada's national tourism marketing organization. We are headquartered in British Columbia and currently active in 12 countries, with offices in nine markets around the world. We are a Crown corporation, wholly owned by the Government of Canada. As part of our engagement with the tourist sector across Canada, CTC works with all provinces and territories through its advisory committees and has biannual forums with all provincial and territorial tourism deputy ministers, as well as with provincial and territorial marketing officials. Through collaborations and partnerships with the private sector, as well as with the governments of Canada, the provinces and territories, we work with the whole tourism sector to strive to raise its competitiveness and showcase Canada as a unique competitive destination.

Our vision is to inspire the world to explore Canada. To do that, we harness Canada's collective voice, all of that marketing power, so that we can grow tourism revenues, both domestically and from abroad. CTC, our partners and industry watchers agree, however, that the sustainability of Canada's tourism industry requires an increasing number of international travellers.

The board of directors has approved CTC's 2011-15 objectives to be as follows: One, increased demand for Canada's visitor economy and two, focus on markets with a Canada brand that leads and yields the highest return on investment.

Pour cette deuxième partie de la séance, nous nous tournerons vers la partie 3 du projet de loi, qui porte sur des modifications à la Loi sur le droit pour la sécurité des passagers du transport aérien.

Nous accueillons, de l'Association du transport aérien du Canada, M. John McKenna, président et chef des opérations, ainsi que M. Michael Skrobica, vice-président aux affaires monétaires de l'industrie.

De l'Administration canadienne de la sûreté du transport aérien, nous accueillons de nouveau M. Kevin McGarr, président et chef des opérations, ainsi que M. Mario Malouin, directeur financier.

Enfin, en vidéoconférence de la Colombie-Britannique, nous accueillons Michele McKenzie, présidente et chef des opérations de la Commission canadienne du tourisme. Elle est accompagnée de Chantal Péan, vice-présidente principale, Affaires générales et secrétaire générale.

Michele McKenzie, présidente et chef de la direction, Commission canadienne du tourisme : Monsieur le président, mesdames et messieurs, bonjour. Je vous remercie d'avoir invité la Commission canadienne du tourisme aujourd'hui. Je suis accompagnée aujourd'hui par Chantal Péan, qui est vice-présidente principale aux Affaires générales et secrétaire générale. Je parlerai un peu de la Commission canadienne du tourisme, puis je serai ravie de répondre à vos questions par la suite.

La CCT, qui est une société d'État fédérale, est l'organisme national chargé de la mise en marché du tourisme au Canada. Notre siège social est situé en Colombie-Britannique et nous sommes présentement actifs dans 12 pays. Nous avons des bureaux dans neuf marchés partout sur la planète. Dans le cadre de notre engagement envers le secteur touristique du pays, la CCT collabore avec toutes les provinces et tous les territoires par l'entremise de ses comités consultatifs et ses forums semestriels avec tous les sous-ministres et les responsables provinciaux et territoriaux de la commercialisation en matière de tourisme. En établissant des liens de collaboration et de partenariat avec le secteur privé, de même qu'avec les gouvernements du Canada, des provinces et des territoires, nous travaillons avec l'ensemble du secteur touristique pour améliorer sa compétitivité et faire du Canada une destination concurrentielle unique.

Notre vision consiste à encourager le monde à explorer le Canada. Pour ce faire, nous tirons profit de la voix collective du Canada et de toute sa force de mise en marché afin d'améliorer les revenus générés par le tourisme, tant par des touristes d'ici que de l'étranger. La CCT, ses partenaires ainsi que les observateurs de l'industrie s'entendent toutefois pour dire que l'avenir du tourisme au Canada exige une augmentation du nombre de touristes étrangers.

Le conseil d'administration a approuvé les objectifs suivants pour la CCT pour la période 2011-2015 : augmenter le nombre de visiteurs au Canada, puis se concentrer sur certains marchés en utilisant une image de marque dont le rendement est optimal.

Since the 2007 launch of Canada's revitalized tourism brand, Canada Keep Exploring, we have worked to build a bridge between the world's nature based perceptions of Canada and the need to present more diverse and real Canadian travel experiences in a personal, emotional, relevant and interactive way.

Our success in branding Canada has been cited as one of the main reasons why Canada has climbed FutureBrands Country Brand Index from twelfth place in 2006 to sixth place in 2007 and has held second place for the last two years.

The CTC achieved significance success during the first two phases of our 2010 Olympic Winter Games strategy. In many cases, our efforts far exceeded the initial targets. Our work during the final phase, converting travel intentions into actual bookings, is ongoing and will support the ultimate goal of increasing export tourism revenue for Canada.

Our third party administered tracking and conversion studies reveal that our measured campaigns had the following attributable results: In 2009, we generated an estimated \$1.66 billion in tourism revenue for Canada's economy and contributed to the maintenance and/or creation of 15,284 jobs for the Canadian tourism industry.

Honourable senators, in the interests of time and the important work of this committee, those are my opening remarks and I look forward to your questions.

John McKenna, President and Chief Executive Officer, Air Transport Association of Canada: Good morning senators, ladies and gentlemen. I am President and CEO of the Air Transport Association of Canada, ATAC. I am accompanied today by Mr. Michael Skrobica, Vice-President, Industry Monetary Affairs.

ATAC has represented Canada's commercial air transport industry for over 75 years. We have about 185 members engaged in commercial aviation in Canada, operating in every region and providing service to the large majority of the more than 700 airports in Canada.

We certainly appreciate the opportunity to speak to you here today on an important aspect of aviation security, financing through the Air Travellers Security Charge, ATSC.

We have many questions on the issue of security. Why are Canada's security charges so high as compared to other countries? Where is the accountability between the ATSC revenues and CATSA funding? Why do revenues collected through the ATSC far exceed the amount being spent on security through CATSA? What is the justification for a 50 per cent increase of the ATSC? Will the minister simply increase CATSA's budget and the ATSC every time a new security loophole is discovered?

Depuis le lancement en 2007 de la nouvelle image de marque touristique du Canada, « Explorez sans fin, Canada », nous nous sommes efforcés de lier les images de nature et de grands espaces que les gens ont du Canada et les diverses expériences réelles que les voyageurs vivent au Canada sur les plans personnel et émotif.

Les succès de l'image de marque du Canada ont été cités comme une des principales raisons qui ont permis au Canada de gravir les échelons de l'indice FutureBrand Country Brand, passant de la 12^e place en 2006 à la sixième en 2007, puis à la deuxième place au cours des deux dernières années.

La CCT a réussi beaucoup de choses au cours des deux premières phases de sa stratégie liée aux Jeux olympiques d'hiver de 2010. Dans bien des cas, nos efforts nous ont permis de dépasser largement les objectifs que nous nous étions fixés au départ. Nous en sommes à la dernière phase, c'est-à-dire transformer les intentions de voyage en réservations concrètes, et notre travail contribuera à l'atteinte de l'objectif ultime, qui est d'accroître les exportations touristiques pour le Canada.

Selon nos études de surveillance et nos études des taux de change administrées par des tiers, nos campagnes mesurées ont produit les résultats suivants : en 2009, nous avons généré environ 1,66 milliard de dollars en revenus touristiques pour l'économie canadienne et nous avons permis que 15 284 emplois soient conservés ou créés dans l'industrie canadienne du tourisme.

Mesdames et messieurs les sénateurs, pour ne pas monopoliser davantage de temps et pour permettre au comité de poursuivre son important travail, je termine ici ma déclaration préliminaire, et je serai heureuse de répondre à vos questions.

John McKenna, président et chef de la direction, Association du transport aérien du Canada : Bon matin, mesdames et messieurs les sénateurs. Je suis président et chef de la direction de l'Association du transport aérien du Canada, l'ATAC. Je suis accompagné de M. Michael Skrobica, vice-président, Affaires monétaires de l'industrie.

L'ATAC représente l'industrie canadienne du transport aérien depuis plus de 75 ans. Elle regroupe environ 185 membres œuvrant dans le domaine de l'aviation commerciale dans toutes les régions du Canada et desservant la grande majorité de plus de 700 aéroports canadiens.

Nous sommes heureux d'avoir l'occasion de vous parler aujourd'hui d'un aspect primordial de la sécurité aéroportuaire, c'est-à-dire le financement par l'entremise des Droits pour la sécurité des passagers du transport aérien, les DSPTA.

Nous avons de nombreuses interrogations en ce qui a trait à la sécurité. Pourquoi les droits pour la sécurité sont-ils si élevés au Canada? Qu'en est-il de la reddition de comptes par rapport aux revenus générés par les DSPTA et au financement accordé à l'Administration canadienne de la sûreté du transport aérien, l'ACSTA? Pourquoi les revenus perçus au moyen des DSPTA sont-ils largement supérieurs au montant dépensé pour la sécurité par l'entremise de l'ACSTA? Qu'est-ce qui justifie une augmentation de plus de 50 p. 100 des DSPTA? Le ministre compte-t-il simplement augmenter les DSPTA et les crédits alloués à l'ACSTA chaque fois qu'on découvrira une brèche dans la sécurité?

[Translation]

Canada's ATSC was very high even before the latest increase. In 2008, ATAC conducted a survey to rank the 175 security fees charged by governments and airports worldwide. At that time, Canada's security charge was the second highest in the world, second only to the Netherlands. After the increase announced in February, we believe the Canadian security charges will be the highest in the world, the international fee alone having increased 52 per cent from \$17 to \$25.91. In the U.S., the international security charge is \$5.00.

So we ask why are Canada's security charges so high as compared to other countries? We do not applaud the government for striving to be number one by increasing a tax that was already yielding a surplus.

We are very concerned by the lack of accountability between the ATSC revenues and CATSA funding. How much money is collected through the ATSC? What percentage of it actually goes to CATSA? Does any of it end up in the general account?

[English]

The Honourable John C. Major, who chaired the Commission of Inquiry into the Investigation of the Bombing of Air India Flight 182 recommended:

The collection, retention and disbursement of the ATSC should be subjected to comprehensive and transparent accounting. All revenues from the ATSC should be traceable and should be used solely for civil aviation security.

An annual report of the ATSC revenues, as well as expenditures by program or department, is recommended; and

CATSA should be the main beneficiary of funds from the ATSC.

The last report by the Auditor General on the ATSC dates back to 2004-05. Without audited information, we can only speculate as to the revenues generated versus the parliamentary appropriation for CATSA, which we have done. We looked at numbers supplied by CATSA and Statistics Canada. Our estimates are based on the 48 million passengers screened by CATSA in 89 Canadian airports during fiscal year 2008-09. The numbers put forward concur by CATSA concur with Statistics Canada's report of 108 million passengers enplaned or deplaned during the calendar year, with some 54 million departing passengers, CATSA's clientele. Statistics Canada indicates that 63 per cent of these passengers were domestic flights, 19.3 per cent on transborder flights and 17.6 per cent were on international flights. Based on these numbers, it becomes a simple exercise to estimate the revenues generated by the ATSC. The attached spreadsheet suggests that revenues generated by the

[Français]

Les DSPTA sont très élevés au Canada, même avant les augmentations annoncées en février. L'ATAC a réalisé une étude, en 2008, sur les droits pour la sécurité du transport aérien exigés par les gouvernements et aéroports de 175 juridictions mondialement. Les DSPTA canadiens occupaient alors le deuxième rang au monde; seulement les Pays-Bas exigeaient des droits plus élevés. Suite à l'annonce des augmentations du mois de février dernier, nous croyons que les droits canadiens sont les plus élevés au monde, le droit pour un vol international à lui seul ayant augmenté de 52 p. 100, passant de 17 \$ à 25,91 \$. Aux États-Unis, les droits équivalant pour un vol international sont de 5 \$.

Nous demandons donc ce qui justifie que les droits canadiens soient si élevés par rapport aux autres pays. Nous n'avons aucune félicitation à faire au gouvernement pour avoir atteint le premier rang mondial, en augmentant une taxe qui rapportait déjà un surplus.

De plus, nous sommes très préoccupés par le manque de transparence entre les revenus générés par les DSPTA et le budget accordé à l'ACSTA. Combien d'argent est récolté par les DSPTA et quel pourcentage de cette somme est versé à l'ACSTA?

[Traduction]

L'honorable John C. Major, qui a présidé la Commission d'enquête relative aux mesures d'investigation prises à la suite de l'attentat à la bombe commis contre le vol 182 d'Air India, a recommandé ce qui suit :

La perception, la garde et le versement du DSPTA doivent être assujettis à des méthodes comptables rigoureuses et transparentes. Toutes les recettes provenant de la perception du DSPTA doivent pouvoir être retracées et doivent être utilisées uniquement dans l'intérêt de la sûreté de l'aviation civile.

Il est recommandé de dresser un rapport annuel exposant les recettes liées au DSPTA ainsi que les dépenses par programme ou ministère, selon le cas.

L'ACSTA devrait être la principale bénéficiaire des fonds tirés de la perception du DSPTA.

Le dernier rapport du vérificateur général sur les DSPTA remonte à 2004-2005. Sans ces données vérifiées, nous ne pouvons qu'émettre des hypothèses sur les revenus générés par rapport aux crédits parlementaires accordés à l'ACSTA. C'est donc ce que nous avons fait. Nous avons étudié les données fournies par l'ACSTA ainsi que celles qui ont été publiées par Statistique Canada. Notre estimation est fondée sur les 48 millions de passagers contrôlés par l'ACSTA dans 89 aéroports canadiens au cours de l'exercice financier de 2008-2009. Les chiffres présentés par l'ACSTA concordent avec les données de Statistique Canada, qui établit à 108 millions le nombre de passagers embarqués ou débarqués au cours de l'année civile, dont quelque 54 millions étaient des passagers en partance, des clients de l'ACSTA. Statistique Canada nous indique que 63 p. 100 de ces passagers avaient pris un vol national, 19,3 p. 100, un vol transfrontalier, et 17,6 p. 100, un vol international. Sur la base de ces renseignements, il devient plutôt

ATSC well exceed CATSA's appropriation even before the increase in the ATSC. Based on these calculations of the ATSC collected in 2008-09, more than \$70 million were retained as general revenue by the Government of Canada and not used to fund the CATSA.

With the exception of 2009-10, where the ATSC did not generate enough money to fund CATSA, as the government had allocated a special Olympic fund of \$175 million to finance the special requirements of the Olympics, the government cannot then raise the ATSC on the pretext that it is not generating enough money to pay for airport security when it places specific Olympic security demands on the CATSA.

Once the increase in the ATSC has been factored in, and considering the budget allocation for CATSA of \$1.5 billion over the next five years, the revenue generated by the ATSC will produce an annual surplus of over \$225 million.

[Translation]

We fail to understand why the 50 per cent increase in the ATSC is necessary. We now find out that the revenues generated by the ATSC also fund air security projects at Transport Canada and the RCMP, but officials will not tell us how much is going to each.

Interestingly enough, the law that created the ATSC fails to mention what the fees are financing. There is no indication whatsoever dictating what the funds generated by the ATSC are to be used for. The ATSC should be used to fund CATSA and only CATSA. It is not an additional source of general revenue for the government for which it does not have to be held accountable.

CATSA's budget is entirely financed by the ATSC, whereas in the U.S., air travelers only finance 30 per cent of the Transportation Security Administration's budget. Sixty per cent of the TSA's budget comes from general revenue.

Our request is endorsed by the report chaired by the Honourable John C. Major as it recommended specifically that "funding for civil aviation security should be derived primarily from government."

The current appropriation for CATSA is \$235 million, to which an additional \$1.5 billion over five years was announced by the government in February.

How can the government establish a five-year appropriation for CATSA when it is so obviously prone to precipitated responses to incidents, which lead to additional security measures?

[English]

Is the minister simply going to increase CATSA's budget and the ATSC every time a new security loophole is discovered? How much security is enough security? How much security can we

facile d'estimer les revenus générés par les DSPTA. La feuille de calcul que nous vous avons remise donne à penser que les revenus générés par les DSPTA dépassent largement les crédits accordés à l'ACSTA, même avant qu'ils ne soient augmentés. Selon le calcul des DSPTA perçus en 2008-2009, plus de 70 millions de dollars ont été versés au Trésor public, échappant ainsi à l'ACSTA.

L'exercice financier de 2009-2010 a été la seule exception. En effet, les DSPTA n'ont pas généré suffisamment d'argent cette année-là pour financer l'ACSTA, puisque le gouvernement lui avait accordé des crédits additionnels de 175 millions de dollars pour les besoins extraordinaires liés à la tenue des Jeux olympiques. Le gouvernement ne peut donc pas augmenter les DSPTA sous prétexte qu'ils ne génèrent pas suffisamment d'argent pour financer la sécurité aéroportuaire, alors qu'il impose à l'ACSTA des exigences particulières en matière de sécurité relativement aux Jeux olympiques.

Compte tenu de l'augmentation des DSPTA et du budget de 1,5 milliard de dollars accordés à l'ACSTA pour les cinq prochaines années, les revenus générés par les DSPTA produiront un excédent annuel de plus de 225 millions de dollars.

[Français]

Nous nous expliquons mal l'augmentation de plus de 50 p. 100 des DSPTA. On nous informe maintenant que les revenus générés par les DSPTA financent des projets reliés à la sécurité à Transports Canada et à la GRC, mais on refuse de nous dire combien va à chaque organisation.

Il est d'ailleurs intéressant de voir que la loi créant les DSPTA ne dit pas ce que ces fonds doivent servir à financer d'autres organismes. La loi n'indique en aucun temps à quoi doivent servir ces fonds. Ces droits ont été créés pour financer l'ACSTA et, selon nous, seulement l'ACSTA. Ils ne sont pas une source additionnelle de revenus du gouvernement pour laquelle il n'a pas à rendre de compte.

Le budget de l'ACSTA est entièrement financé par les DSPTA alors qu'aux États-Unis, les passagers du transport aérien financent que 30 p. 100 du budget de l'administration américaine de la sûreté du transport, la TSA. Soixante pour cent des fonds viennent du fonds consolidé des États-Unis.

Le rapport déposé par le juge Major endosse cette requête et il recommande que le financement de la sûreté de l'aviation civile soit principalement tiré de fonds de source gouvernementale.

L'allocation de crédit par le gouvernement pour l'ACSTA est de 235 millions de dollars et les 1,5 milliard de dollars additionnels, sur cinq ans, ont été annoncés par le gouvernement au mois de février.

Comment le gouvernement peut-il allouer des crédits sur cinq ans d'accès alors qu'il réagit à chaque menace en ajoutant de nouvelles mesures de sécurité?

[Traduction]

Le ministre va-t-il simplement augmenter les DSPTA et le budget de l'ACSTA chaque fois qu'on découvre une nouvelle brèche dans la sécurité? Jusqu'où faut-il aller pour que le niveau

afford? Increasing the ATSC is not the answer. We do not need more layers of security — we need better security. CATSA is simply implementing additional security measures without doing any threat assessment whatsoever. This is done by either the RCMP or CSIS. Should this not be financed by the government's general revenue, as are all other aspects of national security? Has government determined what the real security threat in Canada is and are we prepared for it? Is our equipment sufficient, efficient or outdated?

Will our security measures continue to accumulate, or will the authorities dedicate themselves to developing and implementing a more efficient, simple step screening phase aimed at improving security, reducing the number of screening stages and the time and personnel required to process passengers? Industry sees the current airport security lines as inefficient and a real opportunity for terrorism.

Is Canada able to come up with made to measure security that reflects our own needs in light of the security threat in Canada? Our other concern is CATSA's performance. Has the government determined CATSA's performance is comparable from an economic point of view to other screening agencies worldwide? If so, how have they arrived at this conclusion? Where is the evidence? What parameters were used? The customers of our members are footing the bill and they are entitled to receive this information.

Finally, why did the Minister of Transport announce a tax measure one week in advance of the budget? Does the government really think that the aviation community and the travelling public are so gullible that they would not see the obvious ploy to protect the government's claim of no tax increases?

In closing, let me reiterate that the commercial air transport industry believes in good and efficient security but not in security at all costs.

Kevin McGarr, President and CEO, Canadian Air Transport Security Authority: Good morning. Joining me again today is CATSA's Vice-President and Chief Financial Officer, Mario Malouin. We are pleased to have been invited back to speak with you and to answer any questions that you may have.

When I was here a few weeks ago I spoke about some of our plans for the future. This included a shift to proactive planning and action because we now have the ability, the stability and expertise in place to move in this direction. I also referenced Budget 2010 and the \$1.5 billion in long-term funding that we will receive over the next five years. This includes approximately \$350 million in new funding for 2010-11.

de sécurité soit suffisant? Quel niveau de sécurité avons-nous les moyens d'assurer? L'augmentation des DSPTA n'est pas la solution. Nous n'avons pas besoin d'un niveau accru de sécurité, nous avons besoin d'une meilleure sécurité. Tout ce que fait l'ACSTA, c'est de mettre en œuvre des mesures de sécurité additionnelles sans évaluer les menaces. Ce travail relève de la GRC ou du SCRS. Ces activités ne devraient-elles pas être financées à même les fonds généraux du gouvernement, comme le sont tous les autres aspects liés à la sécurité nationale? Le gouvernement a-t-il déterminé quelle était la menace réelle en matière de sécurité au Canada et y sommes-nous préparés? Nos infrastructures sont-elles adéquates, efficaces ou désuètes?

Est-ce que les mesures de sécurité vont continuer d'augmenter, ou est-ce que les autorités vont chercher à créer et à mettre en œuvre une procédure en une étape qui serait plus efficace et qui permettrait d'améliorer la sécurité et de réduire le temps et le personnel requis pour contrôler les passagers? Pour l'industrie, les zones d'inspections actuelles dans les aéroports sont inefficaces et constituent une cible évidente pour les terroristes.

Le Canada peut-il établir des normes et des procédures de contrôle conçues sur mesure en fonction de ses propres besoins pour ce qui est de la menace à la sécurité canadienne? Nous sommes aussi très préoccupés par l'efficacité de l'ACSTA. Le gouvernement a-t-il déterminé si le rendement de l'ACSTA était comparable, sur le plan économique, à celui d'autres organismes de sécurité aéroportuaire ailleurs au monde? Si c'est le cas, comment en est-il arrivé à cette conclusion? Où sont les preuves? Quels paramètres de comparaison a-t-il utilisés? Les clients de nos membres paient la note, et ils sont en droit de recevoir cette information.

Enfin, pourquoi le ministre des Transports a-t-il annoncé une mesure fiscale une semaine avant le budget? Le gouvernement croit-il vraiment que le milieu de l'aviation et les passagers sont crédules au point de ne pas se rendre compte qu'il s'agissait d'un stratagème du gouvernement pour éviter d'avoir à annoncer de nouvelles taxes?

En terminant, je tiens à souligner de nouveau que l'industrie du transport aérien commercial est tout à fait en faveur d'une sécurité efficace, mais pas d'une sécurité à tout prix.

Kevin McGarr, président et chef de la direction, Administration canadienne de la sûreté du transport aérien : Bon matin. Je suis accompagné aujourd'hui du vice-président et chef des services financiers de l'ACSTA, Mario Malouin. Nous sommes heureux d'avoir été invités à venir discuter avec vous et à répondre aux questions que vous pourriez avoir.

Lors de ma dernière comparution, il y a quelques semaines, j'ai parlé de quelques-uns des projets que nous avons entrepris, y compris un changement d'orientation vers une planification et une intervention en amont compte tenu de la capacité, de la stabilité et de l'expertise dont nous disposons maintenant pour prendre cette voie. J'ai aussi parlé du budget de 2010 et du financement à long terme de 1,5 milliard de dollars que nous allons recevoir au cours des cinq prochaines années. Ce montant englobe un financement nouveau d'environ 350 millions de dollars pour 2010-2011.

Based on our approved funding, we have now developed a strategic plan for the next two years and this allows me to provide you with some further clarification. The plan spans from maintaining our core mandated activities to improving the effectiveness and efficiency of our programs based on the certainty that this investment brings.

[*Translation*]

As the Minister of State for Transport mentioned, last June 14, CATSA would undergo an expenditure review, as well as an efficiency and structure review, to ensure that it fulfills its mandate effectively. The review is currently underway and the stakeholders, the screening personnel and air travelers have been asked to participate in the process.

As I stated when I appeared before the committee, CATSA fully supports the review. We are constantly looking for ways to improve the effectiveness of our operations in order to keep security and customer service in balance. We also understand that we might have to change our current strategic plan for the next two years depending on the results of the review, which we are more than willing to do.

[*English*]

As we undergo this review, we are also in the throes of preparing for the implementation of the recommendations stemming from the 2009-10 strategic review. These include options to streamline our operations and enhance the cost effectiveness of our activities.

I might add that we will be proactively taking a number of steps beyond those identified in the strategic review, including investments in projects to enhance efficiencies through monitoring of wait times and throughput data, and by improving scheduling of screening resources.

In terms of our current resources, I would like to speak first to our operating budget. Within this budget we will be able to maintain a level of screening over the next two years comparable to that of 2009-10. This includes the ability to address irregular and seasonal peaks, deviating from our standard baseline operations with current resources and existing inventories, and further, through the identification of potential efficiencies brought about by the optimization of equipment and processes.

Another significant step toward efficiencies is the launch later this year of a competitive request for proposals process for airport screening services. The RFP represents an opportunity for us to strengthen our current relationships with third party screening contractors by building on what is currently being done well, while addressing some areas where outcomes could be improved as part of our continuous improvement philosophy.

Compte tenu du financement qui nous a été accordé, nous avons élaboré un plan stratégique pour les deux prochaines années, ce qui me permet de vous donner quelques précisions supplémentaires. Ce plan couvre divers aspects, allant du maintien de nos activités principales dont nous avons été chargées jusqu'à l'amélioration de l'efficacité et de l'efficience de nos programmes en fonction de la certitude que cet investissement nous procure.

[*Français*]

Comme l'a mentionné le ministre d'État au transport, le 14 juin dernier, l'ACSTA sera soumis à un examen de ses dépenses, de son efficience et de sa structure afin de s'assurer qu'elle remplit efficacement son mandat. L'examen est maintenant en cours et les intervenants, le personnel de contrôle et les voyageurs aériens ont été invités à participer au processus.

Comme je l'ai déclaré lors de ma comparution devant le comité, l'ACSTA appuie entièrement l'examen. Nous recherchons constamment des façons d'améliorer l'efficience de nos opérations afin d'assurer que nous conservons un bon équilibre entre la sûreté et le service à la clientèle. Nous comprenons également que, d'après les résultats de l'examen, nous pourrions devoir modifier notre plan stratégique actuel en conséquence pour les deux prochaines années, ce que nous sommes tout à fait disposés à faire.

[*Traduction*]

Pendant que se déroule cet examen, nous nous préparons à la mise en œuvre des recommandations découlant de l'examen stratégique de 2009-2010. À cette fin, nous cherchons notamment des moyens de simplifier nos opérations et d'améliorer la rentabilité de nos activités.

Je devrais peut-être ajouter que nous allons agir en amont en prenant un certain nombre de mesures en plus de celles qui figurent dans l'examen stratégique; nous allons notamment chercher à gagner en efficacité en surveillant les données relatives aux délais et au débit des activités de même qu'en améliorant l'horaire du personnel chargé des contrôles.

Pour ce qui est des ressources dont nous disposons actuellement, j'aimerais parler tout d'abord de notre budget de fonctionnement. Avec ce budget, nous allons être en mesure d'assurer, au cours des deux prochaines années, un niveau de contrôle comparable à celui de 2009-2010. Nous aurons notamment la capacité de faire face aux périodes de pointe saisonnières et irrégulières, de sortir du cadre habituel de nos activités de base en utilisant nos ressources actuelles et les stocks existants de même qu'en réalisant des économies grâce à l'optimisation de l'équipement et des processus.

Parmi les autres mesures importantes que nous allons prendre en vue de réaliser des économies, mentionnons le lancement d'une demande de propositions concurrentielle en vue d'obtenir des services de contrôle dans les aéroports. Cette demande de propositions est l'occasion pour nous de renforcer notre relation avec les entrepreneurs en misant sur ce qu'ils font bien actuellement, tout en accordant une attention particulière à certains aspects à l'égard desquels les résultats pourraient être améliorés, conformément à notre philosophie fondée sur l'amélioration continue.

[Translation]

Overall, we are trying to use our resources more efficiently and consistently, without compromising our aviation security or the consistency of our resistance. This is in keeping with our change in organization aimed at result-based management and assuming full responsibility of taxation planning.

As to our capital budget, the funding we set aside in our business plan will allow us to follow through with various projects related to pre-board screening and checked baggage screening.

[English]

Specifically over the next two-year period, we will undertake the following activities to carry out our mandated activities. For pre-board screening, we plan to maintain our capacity and baseline services at the current 296 screening lanes. For both pre-board screening and holdback screening, we will undertake capital replacement and upgrading of aging and outdated equipment. We will undergo systems re-engineering and optimization, improved performance measurement and monitoring, and introduce new technologies to advance our threat detection capabilities.

[Translation]

In terms of screening non-passengers, we will still use the random selection of non-passengers as set out in the regulations.

As to our Restricted Area Identity Card program, which we call RAIC, we will use life cycle management for our RAIC equipment. We will implement our updated application and we will continue to assess our fixed biometric readers.

[English]

The last time I appeared before you I spoke about our commitment to change and I can assure you that we are making changes at almost every level. We are reaching out to passengers with our Pack Smart campaign, through our website and by adopting initiatives such as the new trusted traveller NEXUS program that will help facilitate the screening process for air travellers. We know that screening officers can be better engaged in the upcoming RFP process, for airport screening services addresses that very issue.

We know that we need to work more closely with our stakeholders in the airport community, including the Canadian Airports Council, the individual airports, as well as other stakeholders in the industry like the Air Transport Association

[Français]

Dans l'ensemble, nous cherchons à dépenser nos ressources plus efficacement, de façon continue, en n'acceptant aucun compromis relativement à la sûreté aérienne ou à l'uniformité des résistances que nous assurons. Cela correspond à notre changement organisationnel tourné vers une gestion axée sur les résultats et vers une responsabilité solide en matière de planification de fiscalité.

Pour ce qui est de notre budget d'immobilisation, les fonds que nous avons réservés dans notre plan d'entreprise nous permettront de mener à bien divers projets dans les secteurs du contrôle pré-embarquement et du contrôle des bagages enregistrés.

[Traduction]

Plus particulièrement au cours des deux prochaines années, nous allons prendre les mesures suivantes pour mener à bien les activités qui nous ont été confiées. Pour le contrôle pré-embarquement, nous prévoyons maintenir notre capacité et nos services de base au niveau actuel de 296 voies. Aussi bien pour ce qui est du contrôle pré-embarquement que du contrôle des bagages enregistrés, nous allons procéder au remplacement d'immobilisations et à la mise à niveau d'équipement vétuste et désuet. Nous allons restructurer et optimiser les systèmes, améliorer la mesure et la surveillance du rendement et mettre en place de nouvelles technologies pour favoriser notre capacité de détecter les menaces.

[Français]

En matière de contrôle des non-passagers, nous conserverons la sélection aléatoire des non-passagers au niveau exigé par la réglementation.

Pour ce qui est de notre programme de Carte d'identité pour les zones réglementées, que nous appelons le CIZR, nous entreprendrons une gestion de cycle de vie de notre équipement destiné à la CIZR. Nous mettrons en place notre application renouvelée et nous continuerons d'évaluer nos lecteurs biométriques fixes.

[Traduction]

Lors de ma dernière comparution devant vous, j'ai parlé de notre engagement à l'égard du changement, et je peux vous assurer que nous sommes en train d'apporter des changements à presque tous les niveaux. Nous sensibilisons les passagers dans le cadre de notre campagne J'y pense, par l'entremise de notre site web et au moyen d'initiatives telles que le nouveau projet des voyageurs dignes de confiance/NEXUS, qui facilitera la procédure de contrôle pour les voyageurs. En vue du processus de demande de propositions à venir, nous savons que les agents de contrôle peuvent jouer un plus grand rôle à cet égard, puisque c'est l'objet même des services de contrôle dans les aéroports.

Nous savons que nous devons collaborer plus étroitement avec nos partenaires de la communauté aéroportuaire, y compris le Conseil des aéroports du Canada, chaque aéroport de même que d'autres parties intéressées de l'industrie, comme l'Association

of Canada, the National Airlines Council of Canada, Air Canada, WestJet and Porter Airlines. Getting the balance right between security and customer service is our absolute priority.

Along with our partners and stakeholders, we are all contributing to the best airport experience possible for those passing through Canada's designated airports.

The Chair: Thank you Mr. McGarr.

I would like to have clarification on a couple of points. First, Ms. McKenzie, what impact, if any, do you see a 50 per cent increase in air traveller fees will have on tourism in Canada?

Ms. McKenzie: We do not have information specifically on this particular fee, but airport fees and charges generally have been identified as issues with Canada's overall tourism competitiveness. By international standards, it has already been mentioned that our fee structures tend to be quite high and drive the overall cost of Canada as a destination.

The Chair: Mr. McGarr, last time you were here was with respect to Supplementary Estimates (A) and you were seeking \$350 million to help CATSA. I am pleased to advise you that we passed that bill. You now have your \$350 million allocated from general revenue. Could you tell us now why you need another 52 per cent increase in air traveller taxes in order to achieve what you have outlined?

Mr. McGarr: Senator, CATSA's operations are entirely appropriations-based. We submit a funding proposal to government for consideration and any decisions of government for our operations result in an appropriation. CATSA has no direct link to the Air Travellers Security Charge. That is managed entirely by the Department of Finance. It is my understanding that those funds are then deposited in the Consolidated Revenue Fund and we are given appropriations from that fund.

There is no direct relation, certainly from CATSA, to the Air Travellers Security Charge. We make a funding proposal to government for consideration and that proposal is based entirely on appropriations. The source of funds is a policy decision of government.

The Chair: Will you be able to achieve everything that you have outlined according to your business plan for the next year with the \$350 million allocation that we have just voted for you?

Mr. McGarr: The \$350 million allocation, senator, is in addition to the \$234 million that was in the fiscal framework in the Main Estimates. Our operating budget for fiscal 2010-11 is \$587 million.

The Chair: Thank you for that clarification. I had forgotten about the earlier \$200 million.

du transport aérien du Canada, le Conseil national des lignes aériennes du Canada, Air Canada, WestJet et Porter. Notre priorité absolue, c'est d'établir le bon équilibre entre la sécurité et le service à la clientèle.

Avec l'aide de nos partenaires et des parties intéressées, nous faisons en sorte que les voyageurs qui passent dans les aéroports désignés du Canada vivent la meilleure expérience aéroportuaire possible.

Le président : Merci, monsieur McGarr.

J'aimerais avoir des précisions sur quelques points. Tout d'abord, madame McKenzie, quelles conséquences, s'il en est, une augmentation de 50 p. 100 du droit pour la sécurité des passagers aura pour le tourisme au Canada à votre avis?

Mme McKenzie : Nous n'avons pas d'information sur ce droit en particulier, mais les droits et les frais aéroportuaire nuisent de façon générale à la compétitivité du Canada sur le plan touristique. Par rapport aux normes internationales, on a déjà mentionné que nos barèmes tarifaires ont tendance à être assez élevés et à faire augmenter le coût global d'un voyage au Canada.

Le président : Monsieur McGarr, votre dernière comparution avait trait au Budget supplémentaire des dépenses (A), et vous cherchiez à obtenir 350 millions de dollars pour aider l'ACSTA. Je suis heureux de vous dire que nous avons adopté ce projet de loi. Vous disposez maintenant de ces 350 millions de dollars, qui proviennent des fonds généraux. Pouvez-vous nous dire maintenant pourquoi vous avez besoin en plus que le droit pour la sécurité des voyageurs fasse l'objet d'une augmentation de 52 p. 100 pour pouvoir réaliser ce que vous avez décrit?

M. McGarr : Monsieur le sénateur, les activités de l'ACSTA dépendent entièrement des crédits qui lui sont accordés. Nous présentons une proposition de financement au gouvernement, et toute décision prise par le gouvernement à l'égard de nos activités conduit à un crédit. L'ACSTA n'a aucun lien direct avec le Droit pour la sécurité des passagers du transport aérien. Le DSPTA est entièrement géré par le ministère des Finances. Je crois comprendre que cet argent est ensuite versé dans le Fonds du revenu consolidé, dont proviennent les crédits qui nous sont accordés.

Il n'y a absolument aucun lien direct entre l'ACSTA et le Droit pour la sécurité des passagers du transport aérien. Nous présentons au gouvernement une proposition de financement fondée entièrement sur l'octroi de crédits. Notre financement vient d'une décision stratégique du gouvernement.

Le président : Allez-vous être en mesure de réaliser tout ce que vous avez décrit conformément à votre plan d'activités pour la prochaine année avec ce crédit de 350 millions de dollars que nous venons tout juste d'obtenir pour vous?

M. McGarr : Le crédit de 350 millions de dollars, monsieur le sénateur, s'ajoute au montant de 234 millions de dollars qui était prévu dans le cadre financier du Budget principal des dépenses. Notre budget de fonctionnement pour l'exercice de 2010-2011 est de 587 millions de dollars.

Le président : Merci pour cette précision. J'avais oublié les 200 millions de dollars.

Mr. McGarr: Excuse me, it is \$593 million.

The Chair: Thank you. You are saying that if we voted to not approve the 52 per cent increase, it would have no impact on your operation.

Mr. McGarr: I cannot speak for the government regarding the funding for our programs.

The Chair: I understand.

Mr. McGarr: Our funding proposal is presented to government and we are granted appropriations. The source of funds for those appropriations is beyond CATSA's scope of activity.

Senator Ringuette: My first question is to the tourism commission. It is not directly related to this issue, but to another in Bill C-9, in regard to the 50 per cent reduction of your board of directors. My concern is in regard to the dialogue with the stakeholders and the stakeholders being part of your board. Can you tell us what the new composition of that board will be? Will Atlantic Canada have representation on that board? Will the aviation sector, which is very important for your marketing to international networks to bring tourism to Canada, be affected by the reduction of your board of directors?

Ms. McKenzie: The key difference with the governance change that we are proposing would move the CTC board from a representative-based board to a skills-based board. That does not mean that we would not still be interested in representation from across the country with respect to geographic representation or industry sector representation on the board. It just means that there would not be designated seats in that area.

We consulted extensively on this change and have received letters of support from the ministers of tourism in every province and territory in Canada. We have received letters of support from the industry. The industry recognizes that there are many different mechanisms in place to engage with the Canadian Tourism Commission, most important, our working committees, which have broad representation from all over Canada.

We are a marketing organization, so we have working committees that work with us to represent our marketing efforts and guide our marketing efforts in different parts of the world. For instance, we would have a committee that would represent Asia-Pacific, if you will, and we would certainly have the interests of, say, Prince Edward Island, which is very interested in the Japanese market, in that committee. They see that is where they need to have the most impact.

Everyone has recognized that the board of directors needs to be more of a skills-based board than a representative board so that we can have the type of skills that we need going forward. For years the CTC board was without a chartered accountant. We did

M. McGarr : Excusez-moi, il s'agit de 593 millions de dollars.

Le président : Merci. Vous dites que, si nous votions contre l'augmentation de 52 p. 100, cela n'aurait aucune incidence sur vos activités.

M. McGarr : Je ne peux pas parler au nom du gouvernement pour ce qui est du financement de nos programmes.

Le président : Je comprends.

M. McGarr : Nous présentons une proposition de financement au gouvernement, et le gouvernement nous accorde des crédits. La provenance des fonds qui constitue ces crédits dépasse la portée des activités de l'ACSTA.

Le sénateur Ringuette : Ma première question s'adresse à la commission du tourisme. Elle porte sur un autre aspect du projet de loi C-9, c'est-à-dire la réduction de 50 p. 100 de la taille de votre conseil d'administration. Ma préoccupation a trait au dialogue avec les parties intéressées et aux parties intéressées qui composent votre conseil d'administration. Pouvez-vous nous dire quelle sera la composition du nouveau conseil? Est-ce que le Canada atlantique sera représenté? Est-ce que le secteur de l'aviation, qui joue un rôle très important dans vos activités de marketing auprès des réseaux internationaux en vue d'attirer des touristes au Canada, va souffrir de la réduction de la taille de votre conseil d'administration?

Mme McKenzie : La principale différence qui résulterait du changement que nous proposons d'apporter à la gouvernance, c'est que le conseil d'administration de la CCT, qui est un conseil fondé sur la représentation, deviendrait un conseil fondé sur les compétences. Cela ne signifie pas que nous ne chercherions plus à représenter l'ensemble du pays, qu'il s'agisse de la représentation géographique ou de la représentation de l'industrie. Cela signifie simplement qu'il n'y aurait pas de siège désigné à cet égard.

Nous avons mené de vastes consultations à propos de ce changement, et nous avons reçu des lettres d'appui de la part des ministres responsables du tourisme dans chaque province et territoire du Canada. Nous avons reçu des lettres d'appui de l'industrie, qui reconnaît qu'il existe de nombreux mécanismes différents pour faire affaire avec la Commission canadienne du tourisme et, qui plus est, avec nos comités d'étude, dont les membres représentent toutes les régions du pays.

Nous sommes une organisation de marketing, alors nous avons des comités d'étude qui nous représentent et orientent les efforts que nous déployons sur le plan de la commercialisation dans différentes parties du monde. Par exemple, nous pourrions avoir un comité sur l'Asie et le Pacifique, et les intérêts, disons, de l'Île-du-Prince-Édouard y seraient certainement représentés, parce que le marché japonais intéresse beaucoup cette province. Les membres du comité voient que c'est cette région qui bénéficierait le plus de leurs initiatives.

Tout le monde reconnaît que, pour que la CCT puisse disposer de l'expertise nécessaire pour progresser, son conseil d'administration doit être davantage fondé sur les compétences que sur la représentation. Pendant des années, le conseil d'administration de

not have an appropriate person to chair our audit committee. The representative board did not really give us the overall board capacity in terms of modern corporate governance.

Representation is still very dear to our hearts in terms of making sure our board has a good cross-section of the industry and the geography of Canada. I am an Atlantic Canadian. I spent my whole career in Nova Scotia before joining CTC. I can guarantee you that it is very near and dear to my heart as it is to our overall organization to ensure that we have a board that understands the country and this industry.

Senator Ringuette: There is nothing that is guaranteed in the current legislation in regard to the representation of Atlantic Canada. It is particularly important now that you are located in British Columbia. The distance is important. Atlantic Canadians want to be in, not out. I hope that my few comments to start will be kept in mind when you do have your reduced board appointments.

Ms. McKenzie: Thank you senator. We are very sensitive to the concern. We would not have the support of the industry in Canada and our partners in every province and territory if we were not able to achieve a board that had broad representation. I appreciate your comments and we will take those into consideration.

Senator Ringuette: My other question concerns the 52 per cent increase that is in the budget bill concerning the Air Travellers Security Charge. This increase comes while the world is in a global economic crisis.

You indicated earlier that you would be facing a decrease in international competitiveness at a time when we are already number one in air traveller's fees. I suspect that your expertise and reaches should be able to indicate to us the real impact of such an increase.

If we lose 10 per cent of air travellers because of this increase, then we will lose 10 per cent of \$1.66 billion in economic activity in Canada.

Ms. McKenzie: In fact, it would be much more than that, because international visitation is much higher than what we can directly take credit for. The numbers I was quoting are those for which we can take direct responsibility.

Competing for the international air traveller is the basis for CTC's strategy going forward. It is in this area that we are fighting the fiercest competitive battle as a tourism destination. There are many new and emerging destinations competing around the world for that same customer. We need to compete for a higher yield customer — one who can spend more money. Canada is not an inexpensive destination, so we compete for that higher yield customer. As much as we cannot give you any specific

la CCT n'a pas eu de comptable agréé. Nous n'avions pas la personne qu'il fallait pour présider notre comité de vérification. Le conseil représentatif n'avait pas vraiment la capacité de nous offrir un cadre de gouvernance moderne.

La représentation nous tient toujours beaucoup à cœur, et nous voulons nous assurer que notre conseil d'administration représente un bon échantillon de l'industrie et de la géographie du Canada. Je suis de l'Atlantique. Toute ma carrière, j'ai travaillé en Nouvelle-Écosse, avant de me joindre à la CCT. Je peux vous garantir que j'ai beaucoup à cœur, comme l'ensemble de notre organisation, de veiller à ce que notre conseil d'administration comprenne le pays et l'industrie.

Le sénateur Ringuette : Rien dans la loi actuelle ne garantit la représentation du Canada atlantique. Cet aspect est d'autant plus important maintenant que votre organisation est située en Colombie-Britannique. La distance est importante. Les Canadiens de l'Atlantique veulent être inclus, pas exclus. J'espère que vous tiendrez compte de mes quelques commentaires lorsque vous procéderez à la nomination des membres de votre conseil réduit.

Mme McKenzie : Merci, madame le sénateur. Nous ne sommes pas indifférents à cette préoccupation. Nous ne bénéficierions pas de l'appui de l'industrie au Canada et de nos partenaires de chaque province et territoire si nous n'étions pas en mesure d'avoir une vaste représentation au sein de notre conseil d'administration. J'apprécie vos commentaires, et nous allons en tenir compte.

Le sénateur Ringuette : Mon autre question a trait à l'augmentation de 52 p. 100 du Droit pour la sécurité des passagers du transport aérien que prévoit le projet de loi budgétaire. Cette augmentation survient en pleine crise économique mondiale.

Vous avez indiqué plus tôt que votre organisation verrait sa compétitivité diminuer à l'échelle internationale alors que le Canada occupe le premier rang pour ce qui est des droits les plus élevés imposés aux passagers du transport aérien. Compte tenu de votre expertise et de vos champs d'action, vous devriez être en mesure de nous dire quelles sont les conséquences réelles d'une telle augmentation.

Si nous perdons 10 p. 100 de nos passagers aériens à cause de cette augmentation, nous allons donc perdre 10 p. 100 de 1,66 milliard de dollars en activités économiques au Canada.

Mme McKenzie : En fait, ce serait beaucoup plus, parce que le nombre de touristes provenant de l'étranger est beaucoup plus élevé que ce que nous pouvons nous attribuer directement. Les chiffres que je vous ai donnés sont des chiffres pour lesquels nous sommes directement responsables.

La stratégie de la CCT pour l'avenir repose sur notre capacité d'être concurrentiels pour attirer des passagers aériens du monde entier. C'est à cet égard que nous faisons face à la concurrence la plus féroce en tant que destination touristique. Il y a de nombreuses destinations partout dans le monde qui se disputent la même clientèle. Nous devons viser une clientèle offrant un meilleur rendement — des clients qui peuvent dépenser plus d'argent. Le Canada n'est pas une destination bon marché, alors nous devons

feedback on this increased charge, the cost structures of tourism in Canada is a concern to the overall industry and is seen to be an issue that impacts our overall competitiveness.

Senator Ringuette: We are looking at maybe \$1 billion of impact on a yearly basis?

Ms. McKenzie: I do not have that information.

Senator Ringuette: I will direct a question to Mr. McKenna. Have you looked into the impact in the reduction of seat sales from this increase?

Mr. McKenna: I will ask Mr. Skrobica to answer that.

Michael Skrobica, Vice-President, Industry Monetary Affairs, Air Transport Association of Canada: In my previous career, I worked as a financial executive at a number of airlines. The rule of thumb that airlines used was that a 1 per cent increase to a total trip cost for a passenger would result in a 1 per cent reduction in the number of passengers travelling. It is basic economic inelasticity of demand. That ratio increases when you have shorter trips, because the traveller has an option to get into their car. The ratio decreases for international travel when they do not have that option of other travel modes.

From our standpoint, airlines, on a historical basis, worldwide, generally operate on a margin of about 6 per cent. With that margin, they have to pay administrative costs, some of the lease costs, et cetera. As a result, they are dealing with thin margins. When you enter into a recession, as Canada and most of the Western World did in the last few years, those margins may turn negative. A number of airlines were essentially flying people and losing money even before paying any of their administrative costs. As a result, a small percentage increase will exacerbate the losses that the airlines in Canada will face.

Senator Ringuette: I understand that. I also understand the domino effect, not only for the airlines but also for all the tourism operators. Whether it is the coffee shop, or the bed and breakfast, or the hotels in Canada, this has a domino effect.

If I use your rule of thumb, you that say every 1 per cent increase in trip cost — that is, total trip cost — represents 1 per cent less in passengers. Therefore, a 52 per cent increase in an airline ticket may be equal to 5 per cent in total trip cost, roughly. Do you have that kind of scenario from the tourism commission?

Ms. McKenzie: I do not have that analysis. We could certainly take a look at that, but that has not been part of the consultation with CTC.

chercher à attirer cette clientèle qui offre un rendement plus important. Je ne peux pas vous donner de commentaires précis sur l'augmentation du DSPTA, mais je peux vous dire que les structures de coût associées au tourisme au Canada constituent une préoccupation pour toute l'industrie et semblent avoir des répercussions sur l'ensemble de la compétitivité.

Le sénateur Ringuette : Il pourrait s'agir d'un montant de 1 milliard de dollars par année?

Mme McKenzie : Je n'ai pas cette information.

Le sénateur Ringuette : Je vais adresser ma question à M. McKenna. Vous êtes-vous penché sur les répercussions négatives que pourrait avoir cette augmentation sur les ventes de sièges?

M. McKenna : Je vais demander à M. Skrobica de répondre.

Michael Skrobica, vice-président, Affaires monétaires de l'industrie, Association du transport aérien du Canada : J'ai déjà travaillé comme dirigeant financier auprès de plusieurs transporteurs aériens. La règle générale que les entreprises utilisaient, c'était qu'une augmentation de 1 p. 100 du coût total d'un voyage pour un passager entraînerait une réduction de 1 p. 100 du nombre de voyageurs. C'est l'inélasticité économique fondamentale de la demande. Ce ratio augmente lorsque les voyages sont plus courts, parce que le voyageur a alors le choix de prendre sa voiture. Le ratio diminue pour ce qui est des voyages internationaux, parce que les voyageurs n'ont pas la possibilité de recourir à d'autres modes de transport.

De notre point de vue, les transporteurs aériens de partout dans le monde, ont toujours fondé leurs activités sur une marge d'environ 6 p. 100. Avec cette marge, ils doivent payer des coûts administratifs, une partie des coûts de location, entre autres. Par conséquent, leurs marges sont minces. Quand on entre dans une période de récession, comme celle qu'ont connue le Canada et la plupart des pays occidentaux au cours des dernières années, ces marges peuvent devenir négatives. Un certain nombre de transporteurs aériens transportaient des gens et perdaient de l'argent avant même d'avoir payé leurs frais administratifs. Par conséquent, une légère augmentation va accroître les pertes que subissent les transporteurs aériens canadiens.

Le sénateur Ringuette : Je comprends cela. Je comprends aussi la réaction en chaîne, non seulement pour les transporteurs aériens, mais aussi pour les voyageurs. Qu'il s'agisse d'un café, d'un gîte du passant ou d'un hôtel au Canada, il y a bel et bien une réaction en chaîne.

Selon votre règle générale, une augmentation de 1 p. 100 du coût du voyage — c'est-à-dire, du coût total du voyage — représente une diminution de 1 p. 100 du nombre de passagers. Par conséquent, une augmentation de 52 p. 100 du prix d'un billet d'avion risque d'entraîner une augmentation d'environ 5 p. 100 du coût total du voyage. Est-ce que la commission du tourisme prévoit le même genre de scénario?

Mme McKenzie : Je ne dispose pas d'une telle analyse. Cette question n'a pas fait partie des consultations de la CCT, mais nous pourrions certainement y jeter un coup d'œil.

Senator Mitchell: Thank you all. To follow up on Senator Ringuette's point, and Mr. Skrobica's statistics, I look at the figures that were contained in Mr. McKenna's presentation of 108,000 passengers planed and deplaned. Applying your 1 per cent increase, you are talking about almost 1.1 million fewer travellers as a result of this increase. That is huge.

The tourism industry is a significant industry in Canada. I do not know if it is still the third largest in Alberta, but it was. We now have a situation where the Canadian dollar increases have diminished the competitiveness of our tourism industry; we have a recession that has reduced the appetite of people generally for tourism; and I think there is a residual fear established still in the U.S. about terrorism, which is generating a reluctance to travel. You have these problems for the Canadian tourism industry and then we get — and I will call it a tax increase because that is what it is — a tax increase. Even the government will say that all tax increases are bad for competitiveness.

Is this not piling on, Ms. McKenzie, to an already difficult situation for the tourism industry?

Ms. McKenzie: As I said, the whole issue of competitiveness for tourism is a major issue for this industry in Canada.

To give you some sense of magnitude of the revenue from international travellers, Canada receives revenues of about \$7 to \$8 billion a year from our U.S. visitation, and about the same amount from our overall other international visitation. Of course, the other international would all be air travellers. That gives you some sense of it. In the U.S., a large portion of our revenue — that other \$7 to \$8 billion — is also coming from air travellers. That gives you some realm of magnitude.

On the international scene, we are competing for those air travellers. Anything that adds to the cost of their trips impacts our overall ability to attract those visitors. The OECD produces a comprehensive report on tourism competitiveness for all countries and it breaks it down by different amounts. They have a specific component that deals with airport fees and charges. I think security charges would be part of that. It ranks, on a country-by-country basis, how different countries perform competitively on those elements. Overall, Canada is a competitive travel destination. However, on the specific element of airport fees and charges, we are far down that list.

Senator Mitchell: Also, for a family travelling to visit their grandparents, for example, they can find seat sales and those go down, but these taxes are flat rate; they do not go down. We might be able to get a deal for our five-member family, but we will still pay \$250, where in the U.S. they pay \$25. Is that correct? I am saying five people at \$50, going and coming. It is \$250. It is a significant amount of money, and it damages the tourist industry. You have been very polite to call it the Air Travellers Security Charge. It should be called what it is, namely, the air travellers security tax, particularly because it is now going to general

Le sénateur Mitchell : Merci à tous. J'aimerais poursuivre sur ce que le sénateur Ringuette disait et revenir sur les statistiques de M. Skrobica. Je regarde les chiffres présentés par M. McKenna, soit 108 000 passagers embarqués et débarqués. Si on applique votre règle du 1 p. 100, cette augmentation entraînerait une diminution de près de 1,1 million de voyageurs. C'est énorme.

L'industrie touristique occupe une place importante au Canada. Je ne sais pas si elle se classe toujours au troisième rang en Alberta, mais cela a déjà été le cas. En raison de la hausse du dollar canadien, l'industrie touristique a perdu de sa compétitivité; en raison de la récession, les gens, de façon générale, ne voyagent plus autant. Et je crois qu'il y a encore, aux États-Unis, une peur rémanente du terrorisme, qui fait en sorte que les gens sont réticents à voyager. L'industrie canadienne du tourisme connaît tous ces problèmes, et voilà qu'on nous impose une hausse de taxe — je parle d'une hausse de taxe, parce que c'est bien ce dont il s'agit. Même le gouvernement vous dira que toutes les hausses de taxes nuisent à la compétitivité.

Mme McKenzie, cela ne vient-il pas en rajouter à une situation déjà difficile pour l'industrie touristique?

Mme McKenzie : Comme je l'ai dit, toute la question touchant la compétitivité est un problème de taille pour l'industrie touristique au Canada.

Pour vous donner une idée de l'importance des revenus générés par les voyageurs internationaux, le Canada reçoit des revenus d'environ 7 à 8 milliards de dollars par année grâce aux touristes américains et à peu près le même montant grâce aux autres touristes étrangers. Bien sûr, les autres touristes étrangers seraient tous des passagers aériens, de même qu'une bonne partie des touristes américains. Cela vous donne une idée de la situation.

À l'échelle internationale, nous nous disputons ces passagers. Tout ce qui entraîne une augmentation du coût de leur voyage a une incidence sur notre capacité générale de les attirer chez nous. L'OCDE produit un rapport détaillé sur la compétitivité de tous les pays en matière de tourisme, qu'elle décompose en différentes catégories. Un volet de ce rapport porte expressément sur les droits et les frais aéroportuaires. Je pense que les droits pour la sécurité en feraient partie. L'OCDE classe la compétitivité de chaque pays à l'égard de ces catégories. Dans l'ensemble, le Canada est une destination touristique concurrentielle. Par contre, pour ce qui est des droits et des frais aéroportuaires, nous sommes très loin dans la liste.

Le sénateur Mitchell : Par ailleurs, pour une famille qui voyage pour aller rendre visite aux grands-parents, par exemple, il est possible de profiter d'un solde de places, mais ces taxes sont fixes; elles ne sont jamais soldées. On réussirait peut-être à trouver une bonne affaire pour les cinq membres de la famille, mais il faudrait tout de même payer 250 \$, alors qu'on paie 25 \$ aux États-Unis. Est-ce exact? Je calcule 50 \$ pour chaque membre d'une famille de cinq personnes, pour un aller-retour. C'est 250 \$. C'est beaucoup d'argent, et cela nuit à l'industrie touristique. Vous êtes très polis de parler du Droit pour la sécurité des passagers du transport

revenue. All taxes, as we are told over and over again by the government, are bad except this one, I guess. One wonders why they are picking on the poor tourism industry. That is rhetorical.

Mr. McGarr, you have an important, difficult, significant job. It seems like you are getting significant money to do it and that is great. Did you get any of the \$1.1 billion allocated by the government to the G8/G20 security process?

Mr. McGarr: There was an allocation of \$400,000 if we were to incur increased security costs for the G8/G20 events. We have, in fact, incurred some incremental costs to our ongoing operations. They will be paid for from that \$400,000 allocation. Naturally, anything that was not spent will be returned to government.

Senator Mitchell: Airport security was not the big part of the additional money that went into what the Prime Minister said would be thousands and thousands of people, and that is why it would cost \$1.1 billion.

Mr. McGarr: The impact to cause an incremental increase to our activity and was not that significant. Most of the delegations do not go through airports.

Senator Mitchell: I know there was a report last year when Mr. Baird and Senator Kenny went on a field trip to one of the airports and were able to walk in the back door unlocked. That is a great concern. I know you would feel it; most people do. Is there an explanation for that? With respect to the \$350 million provided now, are you taking steps to block that avenue of entry and address that issue from a security point of view?

Mr. McGarr: The security of the perimeter of airports is the responsibility of the airport authorities. They are not part of our mandated activities. We do not participate in that particular security function. It is something that the airport authority manages.

Senator Mitchell: The \$350 million that you are getting now will not go to that issue.

Mr. McGarr: No, sir.

Senator Neufeld: Ms. McKenzie, I understand that you are from Nova Scotia. Some senators, probably rightfully so, were worried about Atlantic Canada being represented on the new board. You have explained well the process of getting a different type of board in place to manage things, but I guess Atlantic Canada is well represented by you, as president and CEO, and I am happy about that. That is good. I am happy that you are in British Columbia also. It is the two bookends, and we are well represented by you.

aérien. Disons-le franchement, il s'agit d'une taxe pour la sécurité des passagers du transport aérien, d'autant plus que l'argent perçu est maintenant versé dans les fonds généraux du gouvernement. Comme le répète encore et encore le gouvernement, toutes les taxes sont mauvaises, à l'exception de celle-ci, j'imagine. On se demande bien pourquoi il s'acharne sur la pauvre industrie touristique. C'est purement rhétorique.

Monsieur McGarr, vous faites un travail à la fois difficile et important. Je crois comprendre que vous êtes fort bien payé pour le faire et c'est très bien ainsi. Avez-vous touché une partie en du montant de 1,1 milliard de dollars que le gouvernement a alloué au dispositif de sécurité pour le G8 et le G20?

M. McGarr : Il y avait une allocation de 400 000 \$ devant couvrir une éventuelle augmentation des coûts de la sécurité lors de la tenue du G8 et du G20. Nous avons effectivement encouru des coûts marginaux en sus de nos coûts de fonctionnement courants. L'écart sera payé à même cette allocation de 400 000 \$. Naturellement, tout montant non dépensé sera retourné au gouvernement.

Le sénateur Mitchell : Ce n'est pas la sécurité à l'aéroport qui a pris le plus gros des sommes supplémentaires allouées pour contrôler ce qui devait être, au dire du premier ministre, des milliers et des milliers de personnes, et qu'on présentait comme étant la raison pour laquelle il en coûterait 1,1 milliard de dollars.

M. McGarr : L'impact a pris la forme de coûts marginaux à l'égard de nos activités et il n'a pas été à ce point important. La plupart des délégations ne franchissent pas les portes des aéroports.

Le sénateur Mitchell : Je sais qu'un rapport a été déposé l'an dernier quand M. Baird et le sénateur Kenney sont allés travailler sur le terrain dans l'un des aéroports et qu'ils ont pu franchir la porte arrière qui n'était pas verrouillée. C'est très inquiétant. Je suis sûr que vous partagez cette inquiétude, comme la plupart des gens. Y a-t-il une explication à cet état de choses? Avec les 350 millions de dollars fournis à ce jour, prenez-vous des mesures pour bloquer cette porte d'entrée et régler ce problème comme l'exige la sécurité?

M. McGarr : La sécurité du périmètre des aéroports relève de l'administration de l'aéroport. Elle ne fait pas partie de notre mandat. Nous n'avons aucun rôle à jouer dans cet aspect particulier de la sécurité. C'est l'administration de l'aéroport qui s'en occupe.

Le sénateur Mitchell : Les 350 millions de dollars que vous touchez en ce moment ne seront pas affectés à cette problématique.

M. McGarr : Non, monsieur.

Le sénateur Neufeld : Madame McKenzie, vous venez de la Nouvelle-Écosse, si je ne me trompe pas. Certains sénateurs se sont inquiétés, sans doute à bon droit, de la représentation du Canada atlantique au sein du nouveau conseil. Vous nous avez bien expliqué le processus de mise en place d'un type différent de conseil d'administration, mais je suppose que le Canada atlantique est bien représenté par vous-même, qui êtes présidente-directrice générale, et j'en suis bien heureux. C'est très bien. Je suis également heureux que vous résidiez en Colombie-Britannique. Vous connaissez deux extrémités du pays et vous nous représentez bien.

Do you have outreach, or are you planning outreach from the board to other committees or groups across Canada so you can get input from other regions in different ways? Is that part of the new structure? Perhaps you could explain.

Ms. McKenzie: I did mention our working committee structure. That structure advises the board and management on our various marketing programs on a market-by-market basis. That process involves about 100 different industry leaders and provincial marketing leaders from across the country.

We also have a forum for all deputy ministers responsible for tourism across the country, and we meet with them twice a year to speak specifically about their issues in marketing, and we work with the destination marketing organizations across the country in a regular forum. They are organizations such as Tourism Vancouver, Tourism Kelowna and Tourism Moncton that fall under a broad organization in Canada. We work with the various provincial marketing leaders, for example, the Nova Scotia tourism or the Ontario Tourism Marketing Partnership Corporation. We have a regular forum for them.

We have many structures in place to stay engaged with the industry. That is important to us because we have to market as part of a partnership. We cannot be marketing Canada and not have the parts of Canada working closely with us. Those engagement mechanisms are in place and robust. It is important for us to keep them going in order to maintain the type of collaborative support we need to compete most effectively.

With respect to the issue being discussed earlier, CTC is strictly a marketing organization. I know that there were many questions around charges and the impact of that with respect to tourism. We can speak to that to the extent that our research shows it is a competitive issue, but CTC is not the policy instrument for tourism in Canada. The policy lead is Industry Canada and officials from that department would be best equipped to speak to issues around how sensitive the industry is to charges in terms of the research they may have done.

Senator Neufeld: That explains it more fully because there were some valid concerns from across Canada.

I would like to go on to the security charge. Senator Mitchell just said that it is a tax, not a fee. I guess we can quibble about that. I would call it a fee for a service. When I can get upon an airplane and feel comfortable that security is done to the best it possibly can be done, I am quite happy about that. I think most travellers are happy to feel safe. We need to put the rates in perspective. There will be rates from \$4.90 to \$7.48 — I know 50 per cent or 52 per cent sounds tremendously high — that rate

Est-ce que le conseil dont vous faites partie prévoit prendre contact avec d'autres comités ou groupes ailleurs au Canada afin d'avoir l'apport d'autres régions par différents moyens? La nouvelle structure prévoit-elle ce genre de démarche? Vous pourriez peut-être nous faire un topo.

Mme McKenzie : J'ai effectivement mentionné l'existence d'un comité de travail qui remplit auprès du conseil et de l'administration des services de conseil sur nos divers programmes de marketing en fonction de chaque marché. Ce processus fait intervenir une centaine de leaders de l'industrie et de leaders provinciaux du marketing de partout au Canada.

Nous avons également un groupe formé de tous les sous-ministres responsables du tourisme au Canada; nous les rencontrons deux fois par année et nous parlons spécifiquement des problèmes qu'ils rencontrent au niveau du marketing; nous travaillons régulièrement avec les organisations de marketing de destination de tout le Canada. Ce sont des organismes tels que Tourism Vancouver, Tourism Kelowna et Tourisme Moncton, qui sont regroupés au sein d'une organisation plus vaste au Canada. Nous travaillons avec les divers chefs de file provinciaux en matière de marketing, dont, par exemple, l'association de l'industrie touristique de la Nouvelle-Écosse ou la Société du Partenariat ontarien de marketing touristique, que nous rencontrons régulièrement.

Il existe de nombreuses structures qui nous permettent de rester en contact avec l'industrie. C'est une dimension qui revêt de l'importance pour nous parce que nous devons faire du marketing à travers un partenariat. Nous ne pouvons vanter les attraits du Canada sans que ses parties travaillent en étroite collaboration avec nous. Les mécanismes nécessaires sont en place et ils sont solides. Leur bon fonctionnement est important pour nous si nous voulons maintenir l'esprit de collaboration dont nous avons besoin pour soutenir la concurrence avec succès.

En ce qui concerne la question discutée précédemment, la CCT est strictement un organisme de marketing. Je sais que beaucoup de questions ont été posées au sujet de droits à payer et de l'impact qu'ils peuvent avoir sur le tourisme. Nous pouvons en parler dans la mesure où notre recherche révèle qu'il s'agit d'une question qui touche la compétitivité, mais la CCT n'est pas un instrument de la politique touristique du Canada. C'est Industrie Canada qui donne le ton à cet égard et les fonctionnaires de ce ministère seraient mieux placés, du fait de la recherche qu'ils ont peut-être effectuée, pour dire comment réagit l'industrie touristique à l'imposition de droits.

Le sénateur Neufeld : Voilà une explication un peu plus étoffée, parce que des préoccupations fort valables ont été exprimées partout au Canada.

J'aimerais parler du droit pour la sécurité. Le sénateur Mitchell vient de dire qu'il s'agissait d'une taxe, pas d'un droit. On peut toujours ergoter. Moi, j'appellerais ça des frais de service. Quand je prends l'avion, je suis bien heureux de pouvoir me dire que toutes les mesures de sécurité possibles ont été prises. Je crois que la plupart des voyageurs aiment bien se sentir en sécurité. Il faut voir les taux en contexte. Ils passeront de 4,90 \$ à 7,48 \$ — je suis bien conscient qu'une augmentation de 50 ou de 52 p. 100 est

is for one way domestic. It is \$9.80 to \$14.96 for round trip travel domestically; for transborder flights, the charges will be raised from \$8.34 to \$12.71, and for other international travel, from \$17 to \$25.91. If you can get on an airline, go to Europe or Lima, Peru, and pay a fee of \$25.91, I do not have a particular problem with that cost.

I want to compare it to the initial situation. Let us put it into specific terms. Under the Liberal government in 2002, domestic one way was \$12, higher than the \$7.48 projected now, which is an increase of 50 per cent to what it is now. The initial rate in 2002 for a domestic round trip was \$24, and what is proposed today is \$14.96. I wonder if the same senator would have said that was a tax at that time. I doubt it.

The Chair: We are getting into argument, here, Senator Neufeld.

Senator Neufeld: I want to put something on the record as the other senators did.

Mr. McGarr, do you hear a lot of people saying they do not want any security because they do not want to pay the \$14.96 as a cost for domestic travel within Canada? Do people say to you that they will not travel because they have to pay \$15 to travel and feel safe to do so within Canada?

Mr. McGarr: If I may, senator, we do extensive polling of passengers, and we are receiving very high and strong approval ratings, both on the confidence in the system and in the level of customer service that is being afforded Canadian air travellers.

Senator Murray: Mr. McKenna, did you appear before the House of Commons committee?

Mr. McKenna: Yes, I did, sir.

Senator Murray: Did you make substantially the same argument there that you made today?

Mr. McKenna: We adjusted it because we have discovered new information since then, but we have made substantially the same argument.

Senator Murray: What did they tell you there?

Mr. McKenna: To say it was a very productive meeting, would be exaggerating slightly.

Senator Murray: What do you expect us to do?

Mr. McKenna: We clearly feel that our industry is being less competitive than it could be and by far because of these extra charges. Travelling today costs roughly or even less, in many cases, than it did 10 years or 15 years ago, if you look at strictly the air portion part of the ticket. The prices have gone up considerably because now we have added many fees — airport fees, security fees, and taxes. All these things accumulate to increase the price of a ticket and make it less competitive. We are

considérable — pour un voyage intérieur en aller simple. Pour un aller-retour à l'intérieur du pays, ils passent de 9,80 \$ à 14,96 \$; pour les vols transfrontières, les frais seront portés de 8,34 \$ à 12,71 \$, et dans le cas des voyages internationaux, de 17 \$ à 25,91 \$. Pour un voyage en avion à destination de l'Europe ou de Lima, au Pérou, je n'ai pas d'objection particulière à payer des frais de 25,91 \$.

Je veux faire une comparaison avec la situation initiale. Soyons précis. Sous le gouvernement libéral en 2002, les frais pour un vol intérieur aller simple étaient de 12 \$, c'est-à-dire supérieurs aux 7,48 \$ projetés en ce moment, soit 50 p. 100 de plus que maintenant. Le taux initial en 2002 pour un vol intérieur aller-retour était de 24 \$, alors que ce qui est proposé aujourd'hui est un taux de 14,96 \$. Le sénateur qui a dit qu'il s'agissait d'une taxe aurait-il dit la même chose à l'époque? J'en doute.

Le président : On dirait un début de chicane, sénateur Neufeld.

Le sénateur Neufeld : Je voulais apporter une précision, comme les autres sénateurs.

M. McGarr, entendez-vous bien des gens dire qu'ils ne veulent aucune mesure de sécurité parce qu'ils refusent de payer 14,96 \$ au titre du coût d'un voyage intérieur au Canada? Est-ce que les gens disent qu'ils refuseront de voyager s'ils doivent payer 15 \$ pour le faire en se sentant en sécurité au Canada?

M. McGarr : Si je puis me permettre, monsieur le sénateur, nous faisons de nombreux sondages auprès des passagers et nous obtenons des taux d'approbation très élevés tant pour la confiance dans le système que pour le niveau de service à la clientèle offert au public voyageur canadien.

Le sénateur Murray : M. McKenna, avez-vous comparé devant le comité de la Chambre des communes?

M. McKenna : Oui, monsieur.

Le sénateur Murray : Avez-vous présenté essentiellement la même argumentation que celle d'aujourd'hui?

M. McKenna : Nous l'avons rectifiée un peu après avoir pris connaissance d'informations nouvelles plus tard, mais nous avons présenté essentiellement la même argumentation.

Le sénateur Murray : Qu'est-ce qu'on vous a dit là-bas?

M. McKenna : Dire que ça a été une réunion très productive serait quelque peu exagéré.

Le sénateur Murray : Qu'attendez-vous de nous?

M. McKenna : Nous sommes nettement d'avis que notre industrie n'est pas aussi concurrentielle qu'elle pourrait l'être et que ça s'explique, et de loin, par l'existence de ces frais supplémentaires. Pour voyager aujourd'hui, il en coûte en gros la même chose, voire même moins dans bien des cas, qu'il y a 10 ou 15 ans si on s'en tient strictement à la partie transport aérien du billet. Les prix ont augmenté considérablement parce que d'autres droits ou frais ont été ajoutés : différents types de

saying that in all other modes of transportation, there are no such fees. Therefore, we are not on a competitive, level playing field with other modes of transportation.

Senator Murray: It is quite fair for you to denounce this, and we hear you. However, with regard to the Air Travellers Security Charge, you believe that 50 per cent is too much. If we had it in our power to reduce it, to what level would you like us to reduce it.

Mr. McKenna: There has not been an audit of those fees since 2004-05, so we are not in a position to make claims as far as that goes. Our concern is what this money is being used for and whether it is being used efficiently. When we compare it to other countries, we wonder why we are so much more expensive here in Canada. That is our concern. We cannot tell you what it should be because we do not know where that money is going other than CATSA. Some of it goes to Transport Canada, but we do not know how much, and some of it goes to the Royal Canadian Mounted Police, but we do not know how much. Therefore, we cannot make that type of claim.

I understand that Mr. McGarr's concern is not the ATSC. Perhaps he does not link that directly to his budget, but the minister certainly does. In a statement that he made February 25 when he announced the increase in the ATSC, at the same time he announced the \$1.5 billion to CATSA. For us, that is a clear indication. He indicated that the Air Travellers Security Charge will increase to match the demands of security costs. Industry and passengers can expect these user fee rates to increase. Then he provided criteria. CATSA will use these funds to implement existing and new security measures. In the minister's mind, there is obviously a direct link between these fees and CATSA's budget.

Senator Murray: I must tell you that while we have the power in the Senate to do so, it would be quite unusual for us to get into a tax or fee measure in order to reduce or eliminate it. That would be quite unusual because we try to recognize the pre-eminence of the House of Commons on those matters.

In the whole history of government, I do not think there has ever been a user fee or any kind of charge of that kind that does not contain some element of tax grab. There are people in the Department of Finance whose job it is to sit in front of a computer these days, and, as the old saying goes, electronically now, to pluck as many feathers from the goose as they can with as little squawk as they can.

I can only say that I think it is a real issue in view of the stated purpose of the charge, whether the charge is the appropriate one and if it is as out of line as we are led to believe by the witnesses. It

taxes, dont les taxes d'aéroport, et les frais de sécurité. Tous ces suppléments s'accumulent, font augmenter le prix du billet et le rendent moins concurrentiel. Nous soutenons que les autres moyens de transport ne sont pas affligés de tels frais. Nous sommes par conséquent désavantagés par rapport à d'autres moyens de transport et incapables de soutenir leur concurrence.

Le sénateur Murray : Votre dénonciation de cet état de choses est tout à fait compréhensible et nous vous recevons cinq sur cinq. Toutefois, en ce qui concerne le droit pour la sécurité des passagers du transport aérien, vous estimez que 50 p. 100, c'est trop. Si nous avons le pouvoir de le réduire, de combien souhaiteriez-vous qu'on le réduise?

M. McKenna : Ces frais n'ont fait l'objet d'aucune vérification depuis 2004-2005, nous ne sommes donc pas en position d'affirmer quoi que ce soit à ce sujet. Ce que nous voulons surtout savoir, c'est à quoi sert cet argent et s'il est utilisé efficacement. Quand on compare les frais perçus dans d'autres pays à ceux du Canada, on se demande pourquoi ils sont tellement plus élevés ici. Voilà ce qui nous préoccupe. Quant à savoir de combien ils devraient être, nous sommes incapables de le dire parce que nous ignorons où va cet argent, à part l'ACSTA. Une partie va à Transports Canada et une autre, à la Gendarmerie royale du Canada, mais, dans les deux cas, nous ne savons pas combien. Alors impossible pour nous d'avancer un chiffre.

Visiblement, le DSPTA ne fait pas partie des préoccupations de M. McGarr. Il omet peut-être de le relier directement à son budget, mais le ministre, lui, le fait. Quand il a annoncé l'augmentation du DSPTA dans sa déclaration du 25 février, il a annoncé par la même occasion l'allocation du 1,5 milliard de dollars à l'ACSTA. Pour nous, la signification était claire. Il indiquait que le droit pour la sécurité des passagers du transport aérien augmenterait à proportion des coûts de la sécurité. Et les voyageurs et l'industrie peuvent s'attendre à une augmentation de ces frais d'utilisation. Il a ensuite indiqué les critères d'utilisation. L'ACSTA affecterait ces fonds à la mise en œuvre des mesures de sécurité existantes et nouvelles. De toute évidence, le ministre fait mentalement un lien direct entre ces frais et le budget de l'ACSTA.

Le sénateur Murray : Je dois vous dire qu'il serait tout à fait inhabituel pour nous, encore que le Sénat en ait le pouvoir, d'adopter une mesure fiscale ou une mesure à l'égard des droits ayant pour objet de les réduire ou de les éliminer. Ce serait tout à fait inhabituel, parce que nous nous efforçons de respecter la primauté de la Chambre des communes dans les affaires de ce genre.

Aussi loin qu'on remonte dans l'histoire du gouvernement, il n'y a jamais eu, je crois, de frais d'utilisation quels qu'ils soient qui ne constituaient pas dans une certaine mesure une façon détournée d'aller piger dans les poches du contribuable. De nos jours, il y a des gens au ministère des Finances qui s'installent devant leur ordinateur pour, comme on dit, plumer le contribuable au maximum de façon électronique dorénavant en faisant en sorte de limiter le plus possible ses protestations.

Je ne peux qu'affirmer, au vu de l'objectif déclaré du droit, que le problème se pose : est-il approprié ou, au contraire, est-il aussi inapproprié que le laissent entendre les témoins? Il me semble que

seems to me that it is an issue that we should formally ask the Parliamentary Budget Officer to look at, if he has not done so already, and make a report to us.

Mr. McKenna: Our claim is that the air transport industry has been getting hit from all sides for many years. We compare ourselves to other modes of transportation. Rail, for example, receives \$50 million in subsidies every year. Our industry gets nothing. On the contrary, we support the government in paying these fees that do not all go toward airport designated measures. We are concerned about that, and we ask for more transparency. We need to know what is happening. The public is paying this, and we feel they are entitled to know where the money is going.

Senator Finley: I have a question addressed to ATAC. Are Canadian airlines, which is primarily what we are interested in, self-insuring? Do they buy insurance or do they self-insure in the event of an accident?

Mr. McKenna: Of course they are insured.

Senator Finley: No, are they self-insured or do they buy insurance?

Mr. Skrobica: Under the requirements of the CTA, they are required to have adequate insurance in the eyes of the CTA.

Senator Finley: Tell me, then, how much on a passenger seat mile basis or whatever basis does the insurance typically cost of a ticket? Is it 1 per cent? Is it 5 per cent?

Mr. Skrobica: I do not have those figures at hand.

Senator Finley: What do you think would be the insurance cost or the payout cost of a Boeing 747 going down off the southwest coast of Ireland?

Mr. Skrobica: It would be in the billions of dollars.

Senator Finley: It strikes me that the total cost to the Canadian traveller of, in effect, a few hundred million dollars against the billions that it would cost in the event of an accident is small insurance to pay, would you not think, from a purely economic basis.

Mr. Skrobica: On a purely economic basis, it would be very difficult to do those computations because you have to make an assumption that there will be an accident or an incident and — well, no, senator.

The Chair: Give your answer, please.

Mr. Skrobica: No, senator. Under your determination, you have to make an assumption that there will be an incident. We are operating under the assumption that we have already taken adequate security measures to deal with those.

On top of the insurance that you have indicated, we also have additional costs, which are entailed among others in the Air Travellers Security Charge. All of those costs are on top of the insurance that the airlines carry.

c'est une question que nous devrions soumettre formellement à l'examen du directeur parlementaire du budget, si cela n'a pas déjà été fait, avec mission de nous faire rapport.

M. McKenna : Ce que nous soutenons, c'est que l'industrie du transport aérien reçoit des coups de tous côtés depuis des années. Nous nous comparons à d'autres moyens de transport. Le transport ferroviaire, par exemple, reçoit 50 millions de dollars annuellement en subventions. Notre industrie n'obtient rien. Au contraire, nous finançons le gouvernement en lui versant des frais qui ne sont pas tous affectés aux mesures prévues pour les aéroports. Nous nous en inquiétons et nous réclamons davantage de transparence. Nous avons besoin de savoir ce qui se passe. C'est le public qui paie et nous sommes d'avis qu'il est en droit de savoir comment l'argent est utilisé.

Le sénateur Finley : Ma question s'adresse à l'ATAC. Les sociétés canadiennes de transport aérien — c'est d'abord à elles que nous nous intéressons — sont-elles auto-assurées? Achètent-elles de l'assurance ou sont-elles auto-assurées contre les risques d'accident?

M. McKenna : Naturellement qu'elles sont assurées.

Le sénateur Finley : Non, est-ce qu'elles s'auto-assurent ou achètent-elles de l'assurance?

M. Skrobica : La Loi sur les transports au Canada les oblige à être adéquatement assurées selon les critères qu'elle établit.

Le sénateur Finley : Dites-moi, alors, quel pourcentage représente généralement le montant de l'assurance sur le coût du billet, par siège-mille ou en fonction de tout autre critère? Est-ce 1 p. 100? 5 p. 100?

M. Skrobica : Je n'ai pas ces chiffres en main.

Le sénateur Finley : À votre avis, quels seraient les frais d'assurance ou le montant à payer si un Boeing 747 s'écrasait au large de la côte sud-ouest de l'Irlande?

M. Skrobica : Ce serait dans les milliards de dollars.

Le sénateur Finley : Il me semble que les quelques centaines de millions de dollars au total que doivent assumer les voyageurs canadiens représentent bien peu comme frais d'assurance par comparaison avec les milliards qu'il en coûterait en cas d'accident; n'est-ce pas votre avis, d'un point de vue strictement économique?

M. Skrobica : D'un point de vue strictement économique, il serait extrêmement difficile de faire ce genre de calcul parce qu'il faut faire l'hypothèse qu'il y aura un accident ou un incident et — eh bien non, monsieur le sénateur.

Le président : Donnez-nous votre réponse, s'il vous plaît.

M. Skrobica : Non, sénateur. Dans le genre de situation que vous évoquez, il faut faire l'hypothèse qu'il y aura un incident. Nous, nous agissons en fonction de l'hypothèse que nous avons déjà pris toutes les mesures de sécurité requises pour prévenir tout incident.

Outre l'assurance dont vous avez parlé, nous devons assumer des frais supplémentaires, dont, notamment, le droit pour la sécurité des passagers du transport aérien. Tous ces coûts s'ajoutent aux frais d'assurance que doit supporter la société de transport aérien.

The insurance itself is generally put through markets in Europe, in Lloyds, so it is not necessarily something that is borne by Canadians. It is borne by Canadian airlines that operate from here.

Senator Finley: You do not pass that charge on to the customer, right?

Mr. Skrobica: We certainly do and, unfortunately —

Senator Finley: Of course you do. You tell me what would have predicted or not predicted, on your part, some guy stitching explosives into his underwear and getting on an airplane. You say this cannot happen, and I am telling you it will happen and it has happened.

The Chair: Mr. Skrobica, would you like to answer now? There were four questions posed.

Mr. Skrobica: I would appreciate it. You have brought in a number of points, the first one being could an underwear bombing happen. Yes, it could. The root cause behind the Delta incident on December 25 was a tremendous failure on the U.S. government's part in allowing that gentleman to board that flight. The U.S. instituted a secure flight system, and it was a tremendous failure.

Senator Finley: One would assume that CATSA is spending this money to avoid such a scenario.

Mr. Skrobica: We are not objecting to CATSA spending the money. We do not in any way impugn what CATSA is doing. We are asking something that any taxpayer should be able to ask: Am I getting value for my money? That information is not available today.

Senator Finley: Someone asked earlier, what was the phrase, how much security is enough security. I recall a colleague on the other side of the Senate saying once is once too many. It was Senator Carstairs in regards to a completely different subject.

At what point in time do you ask how much security is too much? We have not had a fatal incident, as far as I can recall, in Canada due to terrorists or terrorist action in the last number of years. The proof is in the pudding. What do we do, back off until we have one and then say, "Oh, my goodness, we better ramp it back up again?"

Mr. Skrobica: Senator, you are misrepresenting what we are saying. We are not impugning CATSA. All we are asking for is whether our dollars are spent efficiently. Why can other countries have effective security, yet Canada is the most expensive of the lot?

Senator Finley: Senator Mitchell mentioned the fact that in the United States, it is \$25 or something. Then they had the catastrophic —

Senator Mitchell: It is our \$25 charge, not theirs.

L'assurance elle-même s'appuie généralement sur les marchés en Europe, à la Lloyds, alors ce n'est pas forcément un coût que les Canadiens supportent. Ce sont les sociétés de transport canadiennes opérant depuis le Canada qui les supportent.

Le sénateur Finley : Vous ne refitez pas le montant du droit au consommateur, n'est-ce pas?

M. Skrobica : Oui, sans doute, et, malheureusement...

Le sénateur Finley : Bien sûr que vous le faites. Dites-moi ce qui vous aurait permis de prévoir qu'un type dissimulerait des explosifs dans ses sous-vêtements et monterait à bord d'un avion. Vous affirmez que cela ne peut pas arriver, et moi je vous dis que ça arrivera et que c'est déjà arrivé.

Le président : Monsieur Skrobica, souhaiteriez-vous répondre maintenant? Quatre questions ont été posées.

M. Skrobica : J'aimerais bien, oui. Vous avez soulevé un certain nombre de questions, dont la première serait de savoir s'il est possible qu'un attentat à la bombe avec des explosifs dissimulés dans les sous-vêtements arrive. Oui, c'est possible. La cause première de l'incident du 25 décembre dans l'appareil de la Delta est le formidable échec que représente le fait, pour le gouvernement des États-Unis, d'autoriser ce monsieur à monter à bord de l'avion. Les États-Unis ont mis en place un système de transport aérien sécuritaire et ils ont essuyé un formidable échec.

Le sénateur Finley : On peut présumer que l'ACSTA consacre cet argent à la prévention d'un tel scénario.

M. Skrobica : Nous ne nous opposons pas à ce que l'ACSTA dépense l'argent. Nous ne nous en prenons d'aucune manière à ce que fait l'ACSTA. Nous ne demandons que ce que tout contribuable devrait pouvoir demander : en avons-nous pour notre argent? Pour le moment, cette information n'est pas disponible.

Le sénateur Finley : Quelqu'un a demandé tout à l'heure — comment a-t-il dit déjà? — jusqu'où faut-il aller pour que le niveau de sécurité soit suffisant? Je me rappelle avoir entendu une de mes collègues d'en face dire qu'une fois, c'était une fois de trop. C'était le sénateur Carstairs, sur un sujet entièrement différent.

À quel moment vous demandez-vous à partir de quel niveau la sécurité est excessive? Pour autant que je me rappelle, il n'y a eu aucun incident tragique attribuable à des terroristes ou à des actes terroristes au Canada depuis nombre d'années. On juge l'arbre à ses fruits. Qu'est-ce qu'on fait? On baisse la garde jusqu'à ce qu'un incident survienne pour se dire ensuite qu'il valait mieux la lever de nouveau?

M. Skrobica : Monsieur le sénateur, vous dénaturez nos propos. Nous ne nous en prenons pas à l'ACSTA. Nos dollars sont-ils bien dépensés, c'est tout ce que nous voulons savoir. Comment se fait-il que d'autres pays aient des dispositifs de sécurité efficaces, mais que celui du Canada soit le plus cher de tous?

Le sénateur Finley : Le sénateur Mitchell a mentionné le fait qu'aux États-Unis, c'est de l'ordre de 25 \$ environ. Puis il y a eu ce catastrophique...

Le sénateur Mitchell : Ces 25 \$, ce sont nos frais, pas les leurs.

The Chair: He may well have it wrong, but this is not a debate, Senator Mitchell. We are here to explore the facts from these witnesses.

Senator Finley: I do not have it wrong.

Senator Callbeck: Ms. McKenzie, you said you want the world to explore Canada. What about Canadians exploring Canada? Do you spend any money on getting Canadians to know their country or is it all spent on other countries?

Ms. McKenzie: We are currently spending money on Canadian campaigns. With the stimulus investment, we spent \$10 million last year and \$10 million this year on a campaign with which you may be familiar. It is called Locals Know. It has had quite heavy media presence in Canada. We see a big opportunity to promote Canadian tourism.

We also see that most provinces and cities are most heavily invested in Canada already, as well, so we also put our emphasis on international marketing where we are fighting the fiercest competitive battle.

Senator Callbeck: Are you planning to continue that campaign of trying to get Canadians to know their country, or is this just for the two years you mentioned?

Ms. McKenzie: Yes, this is a two-year campaign. As I say, it is funded under stimulus, and on a go forward basis, it is a budget concern for us whether we would be able to fund future campaigns. At this point we do not plan to do that based on our funding level.

Senator Callbeck: You do not have any plans to do it based on the funding level you have now?

Ms. McKenzie: Yes, going forward.

Senator Callbeck: It is a big industry. In the part of the country I come from, it creates a lot of jobs and puts a lot of dollars into the economy.

I think you said that the revenue was \$7 billion to \$8 billion per year from the U.S. and \$7 billion to \$8 billion per year internationally. Have you done any predictions or projections for the next three years? I know you said that Industry Canada is more sensitive to this type of thing, but has the commission done any projections?

Ms. McKenzie: Yes, we do have very good information on the overall revenue from tourism in Canada. The numbers I was speaking about for our international revenues represent overall 20 per cent of our total revenues. You make the very important point that the bulk of our revenues come from domestic travel. Eighty per cent of tourism revenues in Canada are generated from Canadians travelling within Canada. From a marketing

Le président : Il fait peut-être erreur, mais là n'est pas la question, sénateur Mitchell. Nous sommes ici pour examiner les faits présentés par les témoins.

Le sénateur Finley : Je ne fais pas d'erreur.

Le sénateur Callbeck : Madame McKenzie, vous avez dit que vous vouliez que le monde découvre le Canada. Pourquoi est-ce que ses propres habitants ne le découvriront-ils pas? Dépensez-vous des sommes pour que les Canadiens puissent découvrir leur pays ou est-ce qu'elles sont toutes dépensées pour les autres pays?

Mme McKenzie : Nous affectons des sommes à des campagnes actuellement en cours au Canada. Avec les mesures de relance, nous avons affecté 10 millions de dollars l'année dernière et 10 millions cette année à une campagne que vous connaissez peut-être. Elle s'appelle « Secret d'ici ». Les médias canadiens l'ont beaucoup couverte. Elle constitue une belle occasion de promouvoir le tourisme au Canada.

La plupart des provinces et des villes font déjà de grands efforts pour promouvoir le Canada, alors nous mettons également l'accent sur le marketing à l'échelle internationale, où la concurrence est très féroce.

Le sénateur Callbeck : Prévoyez-vous poursuivre cette campagne pour faire en sorte que les Canadiens découvrent leur pays, ou bien est-ce seulement pour les deux années que vous avez mentionnées?

Mme McKenzie : Oui, c'est une campagne d'une durée de deux ans. Comme je l'ai dit, elle est financée par des mesures de relance, et nous ne savons pas si notre budget nous permettra à l'avenir de financer d'autres campagnes. Pour le moment, nous ne prévoyons pas le faire compte tenu du financement dont nous disposons.

Le sénateur Callbeck : Vous ne prévoyez pas le faire compte tenu du financement dont vous disposez en ce moment?

Mme McKenzie : Oui, pour l'avenir.

Le sénateur Callbeck : C'est une industrie d'envergure. Dans la région d'où je viens, cette industrie crée beaucoup d'emplois et injecte beaucoup d'argent dans l'économie.

Je crois que vous avez dit que nos recettes étaient de 7 à 8 milliards de dollars par année pour le tourisme en provenance des États-Unis et de 7 à 8 milliards de dollars par année pour le tourisme en provenance de l'étranger. Avez-vous fait des prévisions pour les trois prochaines années? Je sais que vous avez précisé qu'il était plus susceptible qu'Industry Canada le fasse, mais la Commission canadienne du tourisme l'a-t-elle fait?

Mme McKenzie : Oui, nous avons de très bons renseignements sur les recettes générées par le tourisme au Canada. Les chiffres dont je parlais pour les recettes du tourisme en provenance de l'étranger représentent 20 p. 100 de nos recettes totales. Vous avez soulevé un point très important, soit que le tourisme intérieur nous rapporte la plus grande partie de nos recettes. En effet, 80 p. 100 des recettes du tourisme au Canada proviennent des

point of view, we see that the Canadian market is very well served by marketers, and the domestic market has been growing over the last number of years quite substantially.

We have been in decline with our international travellers, so that is, as I say, why we have been putting our investments more to the international traveller to fight that battle while the Canadian marketers are investing very heavily in Canada.

Senator Callbeck: Does the commission have any projections for the next three years for tourism?

Ms. McKenzie: We do not do independent forecasting, but the Conference Board of Canada is forecasting that tourism will be rather flat this year and then will experience growth again starting in 2011. We know that tourism is one of the fastest growing industries in the world. We know it will come back as economies come back. There is no lag between economic strength and travel, so we are very optimistic going forward about what travel will be. We do expect that we will continue with that split on revenue, that about 80 per cent of our revenues will come from domestic and we hope 20 per cent will come from international.

The Chair: I do apologize for having to cut you off, Senator Callbeck, but we are on a teleconference and the time limit is up there. We have the next panel waiting.

Senator Murray wanted to bring up a point, but why do you not bring that up at the end of our session at 1:15.

Senator Murray: I will not be here.

The Chair: I would like to thank the Canadian Tourism Commission, Ms. McKenzie and Ms. Péan, for being here. I know it is early in British Columbia. Thank you for getting up to help us with this issue. Good luck in your work.

The Canadian Air Transport Security Authority, also known as CATSA, Mr. McGarr and Mr. Malouin, thank you for helping us and thank you to Mr. McKenna and Mr. Skrobica. We thank you for preparing the written submission as well.

Our next panel will deal with Part 5, honourable senators. We have with us, by video conference again, Mr. Finn Poschmann, Vice President, Research, C.D. Howe Institute. He is joining us from Toronto.

Mr. Poschmann, do you have introductory remarks? We are dealing with Part 5 of the bill, and we presume you have some knowledge of the initiative that appears there.

Finn Poschmann, Vice President, Research, C.D. Howe Institute: Yes, I have some knowledge; that is about the right way to put it. Good morning, Mr. Chair and honourable senators. It is nice to see you again. I am sorry I cannot be there in person, but I am glad to participate in your hearings all the same.

voyages des Canadiens dans leur propre pays. Du point de vue du marketing, nous constatons que le marché canadien est très bien servi par les spécialistes du marketing et qu'il a connu une croissance substantielle au cours des dernières années.

Il y a une diminution du nombre de voyageurs étrangers; c'est pourquoi nous investissons davantage dans le tourisme en provenance de l'étranger pour gagner cette bataille. Les spécialistes du marketing canadiens, quant à eux, investissent massivement au Canada.

Le sénateur Callbeck : La commission a-t-elle des prévisions pour les trois prochaines années dans le domaine du tourisme?

Mme McKenzie : Nous ne faisons pas nos propres prévisions, mais le Conference Board du Canada prévoit que le tourisme ne sera pas très fort cette année et qu'il reprendra du poil de la bête à compter de 2011. Nous savons que le tourisme est l'une des industries qui connaît la croissance la plus rapide dans le monde. Nous savons que la situation s'améliorera avec la reprise de l'économie. La force de l'économie et le tourisme vont de pair, alors nous sommes très optimistes quant à l'avenir de cette industrie. Nous prévoyons que la répartition actuelle des recettes sera maintenue, c'est-à-dire qu'environ 80 p. 100 de nos recettes proviendront du tourisme intérieur et que, espérons-le, 20 p. 100 proviendront du tourisme de l'étranger.

Le président : Je suis désolé de devoir vous interrompre, sénateur Callbeck, mais nous sommes en téléconférence, et votre temps est écoulé. Le prochain groupe d'experts attend.

Le sénateur Murray voulait soulever un point. Pourquoi ne le faites-vous pas à la fin de notre séance, à 13 h 15?

Le sénateur Murray : Je ne serai plus ici.

Le président : Je voudrais remercier Mmes McKenzie et Péan, de la Commission canadienne du tourisme, de leur participation. Je sais qu'il est tôt en Colombie-Britannique. Merci de vous être levées tôt pour nous aider avec ce dossier. Bonne chance dans votre travail.

Nous remercions MM. Garr et Malouin, de l'Administration canadienne de la sûreté du transport aérien, ou l'ACSTA, pour leur aide, et MM. McKenna et Skrobica. Nous vous remercions également d'avoir préparé un mémoire.

Mesdames et messieurs les sénateurs, notre prochain groupe d'experts étudiera la partie 5. Nous sommes toujours en vidéoconférence, cette fois pour accueillir M. Finn Poschmann, vice-président de la recherche de l'Institut C.D. Howe. Il se joint à nous de Toronto.

Monsieur Poschmann, avez-vous une déclaration préliminaire à faire? Nous étudions la partie 5 du projet de loi et nous supposons que vous connaissez un peu l'initiative qui s'y trouve.

Finn Poschmann, vice-président de la recherche, Institut C.D. Howe : Oui, je la connais un peu — on ne peut pas vraiment le dire autrement. Bonjour, monsieur le président, honorables sénateurs. C'est un plaisir de vous revoir. Je suis désolé de ne pas pouvoir être là en personne, mais je suis heureux de participer quand même à la séance.

As you know, I am speaking for myself and not for my institute. That is a good thing to bear in mind, because often I find myself saying things that come across as a little controversial.

We are here to talk about Budget 2010, in particular Part 5 on customs tariffs and the plan to lower or eliminate import tariffs on a wide range of business inputs.

I have three simple messages on that.

First, so far so good. This is a good thing to do. I will not go into detail on any of the line-by-line items with respect to this bill. There are many items. However, the general thrust is absolutely in the right direction.

My second point is that there are many good reasons to be thinking big, so why stop there?

My third point is this: Let us do it, but start thinking bigger and thinking about trade liberalization on a wider number of fronts and get that conversation going. That aspect may not fall within the mandate of this committee, but it is worth talking about and getting the message out that trade liberalization is good for the economy and for growth. Let us bear that point in mind and not forget it for a minute.

The first point I mentioned is "So far so good." That is absolutely right. Tariffs on business inputs are clearly a product of ancient thinking. We used to finance governments primarily through import tariffs. Many countries in the West and elsewhere have taught themselves that they should avoid imports; they should produce things themselves and avoid competing with low-cost suppliers, and tariffs are part of that process.

However, if tariffs did make sense once, they hardly do so now, and I think that is pretty clear. In part, this is owing to the breadth and depth of the supply chains that now serve world markets. Canada's businesses are deeply entwined in the U.S. marketplace as far as selling things to them that go into things they sell back to us and to others. This applies not only to the U.S. but also to Mexico, China, India and South Korea. We are engaged in extensive supply chains through cross-border investment at a high level, with a wide range of countries.

Getting back to the point about tariffs, they get in the way of this. As a matter of logic, I want you to contemplate, please, starting from a blank slate. If you are studying government policy, what tools would you use to encourage growth, trade, investment and jobs? Would you decide that what Canada needs is to have higher business input costs? Would you decide that we need more expensive machinery and equipment and higher-cost components? The answer is surely no. Surely you would not choose to raise the cost of business inputs if you were interested in investment, jobs and growth. If you would not impose the costs

Comme vous le savez, je parle en mon nom et pas au nom de l'institut. Ne l'oubliez pas, parce qu'il m'arrive souvent de dire des choses qui semblent un peu controversées.

Nous sommes ici pour parler du budget de 2010, en particulier de la partie 5 sur les tarifs douaniers et le plan visant à réduire ou à éliminer les tarifs douaniers sur les importations sur une vaste gamme d'intrants d'entreprise.

J'ai trois messages simples à vous communiquer à cet effet.

Premièrement, tout va bien jusqu'ici. C'est une bonne chose à faire. Je n'entrerai pas dans les détails de tous les numéros qui figurent dans ce projet de loi, puisqu'ils sont nombreux. Toutefois, l'idée maîtresse va sans conteste dans la bonne direction.

Deuxièmement, nous avons de nombreuses raisons de voir grand, alors pourquoi ne pas aller plus loin?

Troisièmement, faisons-le, mais commençons à voir grand et à penser à la libéralisation du commerce dans plus de domaines, et amorçons la discussion à ce sujet. Il est possible que cet aspect ne corresponde pas au mandat du comité, mais ça vaut la peine d'en discuter et de faire passer le message : la libéralisation du commerce est positive pour l'économie et pour la croissance. Inscrivons-le en lettres de feu dans notre mémoire.

J'ai commencé en disant : « Tout va bien jusqu'ici. » C'est absolument vrai. Les tarifs sur les intrants d'entreprise sont clairement les reliques d'une ancienne façon de penser. Nous avons l'habitude de financer les gouvernements principalement au moyen des tarifs sur les importations. De nombreux pays occidentaux, entre autres, croient qu'ils devraient éviter d'importer, c'est-à-dire qu'ils devraient fabriquer leurs propres produits et éviter de concurrencer les fournisseurs à faibles coûts, et les tarifs font partie de ce processus.

Cependant, si les tarifs étaient autrefois justifiés, ce n'est guère le cas aujourd'hui, et je crois que c'est très clair. C'est en partie dû à l'ampleur et à la portée des chaînes d'approvisionnement qui desservent maintenant les marchés mondiaux. Les entreprises canadiennes entretiennent une relation très complexe avec le marché américain; elles vendent aux États-Unis des produits dont ils se servent pour fabriquer d'autres produits, qu'ils vendent ensuite au Canada et à d'autres. Cette situation ne s'applique pas seulement aux États-Unis, mais aussi au Mexique, à la Chine, à l'Inde et à la Corée du Sud. Nous contribuons à de vastes chaînes d'approvisionnement au moyen d'investissements transfrontaliers de haut niveau avec différents pays.

Revenons aux tarifs, puisqu'ils s'interposent dans ce dossier. Respectons la logique. Je voudrais que vous imaginiez qu'il n'existe aucun cadre régissant la question. Si vous deviez étudier la politique gouvernementale, quels outils utiliseriez-vous pour favoriser la croissance, le commerce, les investissements et la création d'emplois? Décideriez-vous que le Canada doit augmenter ses coûts liés aux intrants d'entreprise? Décideriez-vous que nous avons besoin de pièces, de machines et de matériel plus coûteux? La réponse est sûrement non. Vous ne choisiriez sûrement pas d'accroître les coûts des intrants d'entreprise si les

starting from a blank slate, it would probably make sense that we should get costs down and eliminate them at our earliest opportunity.

For that reason, in particular, the measures in Bill C-9 are good measures and the right ones, and the bill should pass.

Let us step back for a minute on the economics and logic of this. The reason for lowering tariffs on inputs goes right back to our understanding of trade and the ordinary gains from trade. For people who took high school or first-year economics, this is David Ricardo speaking, a terrific early economist. When we specialize in what we do best and trade with other people who are specializing in what they do best, we all gain. That is absolutely axiomatic in economics; there is not much debate about it. There are some arguments, but the thrust is always towards gains from trade and specialization.

Sure, some Canadians worry about low-cost competition from the developing world — from Mexico or Southeast Asia, for instance. There are legitimate worries about job losses when we shift how and from where we buy things. It is absolutely true that people worry about this, and sometimes with reason.

However, we should remind ourselves — and this goes back to the supply chain point — that we are in an integrated trading relationship. Our exports include energy and non-energy commodities, but we also export communications technology and other kinds of technology and services. It is a big deal for Canada that we sell these things in world markets.

The U.S., of course, is our largest market. The U.K. is number 2. Think about what are some of the other top-10 destinations for Canadian exports. Numbers 3, 4, 5, 7 and 10 are China, Japan, Mexico, South Korea and India. These are key export markets. We sell things to them; they use them in things they make; and they sell them back to us and to other people. We make things that developing countries need. The products they sell back to us and to others embody, in part, the things we sell them. Therefore, putting sand in the gears of this trade could only make us all poor. The logic is crystal clear on that.

That takes me to my second point. Again, going back to David Ricardo, there is no good case for imposing tariffs on anything, so why stop there? Why lift the burden for only some products and services? That is something we should think about.

This leads to the third point, which is let us think bigger about these things. The largest trade barriers in Canada, for instance, are those imposed by federal policy. This includes tariffs, but it

investissements, les emplois et la croissance vous intéressaient. Si vous n'aviez pas à partir de zéro pour établir les coûts, il serait probablement logique de vouloir les faire diminuer et les éliminer à la première occasion.

Pour cette raison en particulier, les mesures proposées dans le projet de loi C-9 sont de bonnes mesures, et le projet de loi devrait être adopté.

Réfléchissons un peu aux aspects économiques et logiques qui le justifient. La raison fondamentale pour la diminution des tarifs sur les intrants d'entreprise nous ramène à notre compréhension du commerce et des gains du commerce. Les gens qui ont suivi des cours d'économie reconnaîtront peut-être les mots que je vais reprendre; ils sont de David Ricardo, un des premiers grands économistes. Lorsque nous nous spécialisons dans ce que nous faisons de mieux et que nous commerçons avec d'autres personnes spécialisées elles aussi dans ce qu'elles font de mieux, nous sommes tous gagnants. C'est indiscutable en économie; il n'y a pas vraiment de débat à ce sujet. Certains formulent des objections, mais il reste que l'idée principale est toujours rattachée aux gains découlant du commerce et de la spécialisation.

Évidemment, des Canadiens s'inquiètent à cause de la concurrence à faibles coûts dans les pays en développement — au Mexique ou en Asie du Sud-Est, par exemple. Il est justifié de s'inquiéter de la perte d'emplois lorsque les habitudes de consommation et les pays fournisseurs changent. C'est tout à fait vrai que de dire que ça inquiète les gens, et ils ont parfois raison.

Toutefois, nous devrions nous rappeler — ce qui nous ramène à la question de la chaîne d'approvisionnement — que les relations commerciales sont interreliées. Nos exportations comprennent des produits énergétiques et non énergétiques, et nous exportons aussi des technologies des communications et d'autres types de technologies et de services. L'exportation de ces produits dans les marchés du monde entier représente beaucoup pour le Canada.

Notre marché le plus important est, bien sûr, celui des États-Unis. Le Royaume-Uni occupe la deuxième place. Pensez aux 10 principaux pays où le Canada exporte des produits. Aux troisième, quatrième, cinquième, septième et 10^e rangs se trouvent la Chine, le Japon, le Mexique, la Corée du Sud et l'Inde. Ce sont des marchés clés pour l'exportation. Nous leur vendons des produits; ils les utilisent pour fabriquer d'autres produits qu'ils vendent ensuite au Canada et à d'autres. Nous fabriquons des produits dont ont besoin les pays en développement. Ce que nous leur vendons se retrouve en partie dans les produits qu'ils nous revendent ou qu'ils vendent à d'autres. Par conséquent, mettre du sable dans l'engrenage de ce commerce ne peut que nous appauvrir. C'est parfaitement clair.

J'en arrive à mon deuxième point. Revenons aux propos de David Ricardo : aucun argument ne justifie l'imposition de tarifs, alors pourquoi s'arrêter là? Pourquoi éliminer le fardeau seulement dans le cas de certains produits et services? Nous devrions réfléchir à cette question.

Ce qui m'amène à mon troisième point : laissez-nous voir grand dans ce dossier. Par exemple, les plus importants obstacles au commerce au Canada sont ceux qu'impose la politique

also includes things like supply management, the Canadian Wheat Board, dairy and poultry quotas. These are costly and destructive policies. Addressing them could only make us richer, and we should have a conversation about that.

Just focusing on the dairy sector alone, we think about farmers and about producing milk, butter and cheese. We think about these as consumables, but they are also inputs. There is a huge agri-food processing business in the world. Why is Canada not more engaged in that business? Why do we raise the cost of business inputs, including simple things like milk and milk protein? Why do we make that more costly? Why do we put these sands in the gears of trade? Why do we make ourselves poorer than we need to?

This all goes back to the overall gains from specialization and liberalization in trade. That these gains are there to be had is unarguable. It is true that we can construct a set of policies that will help us do better on all these fronts.

It is for these reasons that I support the general direction of Part 5 of this bill. The government of the day should be encouraged and congratulated for taking this step. It is the right thing to do. Many people have recommended it. Let us make it part of a bigger and longer-term liberalization program that helps us all gain from trade across the country. Thank you. Those are my comments.

The Chair: Thank you, Mr. Poschmann. I appreciate your comments on this point. Could you confirm for us that the approximate cost to the government for this initiative is about \$200 million?

Mr. Poschmann: That is not a bad number. I do not know that it is precise, but it is consistent with some of the figures I have looked at over the years.

The Chair: Just to confirm as well, roughly 30 per cent of the items that come to Canada that are further refined or are part of a further refining process will still have tariffs on them.

Mr. Poschmann: That is true. Thank you for making that point. It is a continuing concern. It is the one I was raising. If we are thinking about improving the overall functioning of the economy, why do we stop there and keep this list short? Mind you, it is not a short list. That said, the overall economic direction of liberalization is one we should encourage the government to stay on.

The Chair: Thank you.

Senator Ringuette: Mr. Poschmann, we always welcome your comments on these issues. I understand the issue of trade and the importance of trade. I also understand that when you enter into trade negotiations, you need some bargaining chips. Some of these bargaining chips are the elimination of tariffs. The current

fédérale, ce qui comprend les tarifs, mais aussi la gestion de l'offre, la Commission canadienne du blé et les quotas associés aux produits laitiers et de la volaille. Ces politiques sont coûteuses et destructrices. Si nous les éliminions, nous n'en serions que plus riches — nous devrions en discuter.

Si nous nous concentrons seulement sur le secteur laitier, nous pensons aux agriculteurs et à la production de lait, de beurre et de fromage. Nous considérons ces produits comme des produits consommables, mais ce sont aussi des intrants. L'industrie de la transformation agroalimentaire occupe une grande place dans le monde. Pourquoi le Canada n'y contribue-t-il pas davantage? Pourquoi augmentons-nous le coût des intrants d'entreprise, y compris de simples produits comme le lait et les protéines laitières? Pourquoi empêchons-nous les roues du commerce de tourner? Pourquoi nous appauvrissons-nous alors que rien ne nous y oblige?

Cela nous ramène aux gains généraux qui découlent de la spécialisation et de la libéralisation du commerce. Il est incontestable que ces gains sont là pour qui veut bien les prendre. Il est vrai que nous pouvons élaborer une série de mesures afin d'avoir un meilleur rendement dans tous ces secteurs.

C'est pour ces raisons que j'appuie l'orientation générale de la partie 5 du projet de loi. On devrait appuyer et féliciter le gouvernement actuel pour cette mesure. C'est la bonne chose à faire. De nombreuses personnes l'ont recommandée. Intégrons donc cette mesure à un vaste programme de libéralisation à long terme qui nous permettrait de tirer profit du commerce à l'échelle nationale. Merci. C'est ce que j'avais à dire.

Le président : Merci, monsieur Poschmann. J'apprécie vos commentaires sur cette question. Pouvez-vous nous confirmer que cette initiative coûterait environ 200 millions de dollars au gouvernement?

M. Poschmann : Ce chiffre me semble approprié. Je ne sais pas à quel point c'est précis, mais c'est cohérent avec certains autres chiffres que j'ai vus au fil des ans.

Le président : Je voudrais aussi confirmer ceci : environ 30 p. 100 des produits importés au Canada, qui sont par la suite raffinés, seront assujettis à des tarifs.

M. Poschmann : C'est vrai. Merci de le mentionner. C'est une question qui revient toujours; c'est le point que je soulevais. Si nous envisageons d'améliorer le fonctionnement global de l'économie, pourquoi nous arrêtons-nous là et nous en tenons-nous à cette liste? Remarquez, la liste n'est pas courte. Cela dit, nous devrions encourager le gouvernement à maintenir l'orientation économique globale de la libéralisation.

Le président : Merci.

Le sénateur Ringuette : Monsieur Poschmann, vos commentaires sur ces questions sont toujours les bienvenus. Je comprends la question du commerce et son importance. Je sais aussi que lorsque l'on prend part à des négociations commerciales, on doit avoir une monnaie d'échange. L'élimination des tarifs est un type de monnaie

legislation before us eliminates tariffs, and there is no reciprocity. We are losing bargaining chips for future trade negotiations. How do you feel about that?

Mr. Poschmann: It is a long-standing view of trade negotiators that you need to have tools. You need to have chips in front of you on the table that you can deal with when striking a deal. It is an argument we hear all the time. A companion line to that is known as the strategic trade theory. The general concept is that sometimes, at least temporarily, you can be better off by imposing tariffs if they could encourage, in part, future liberalizations on the part of other people. We should bear in mind that it may not be true. In other words, it is perfectly reasonable to describe a set of scenarios where we liberalize on all fronts or any particular front, and we are better off for doing it even if no one else does.

A good example is the dairy industries in New Zealand and Australia, which went through a fairly brutal liberalization process. It was quite a shock to the system. The government in New Zealand was extremely concerned that the country would lose a huge number of family dairy farms, that output would go down and that New Zealand would be swamped by external markets. It did not happen. The industry ended up being stronger and bigger. New Zealand engaged in international trade and specialization of exactly the sort I am talking about.

One of the lines you will hear in the dairy business or in the dairy trade about the trade question is that there is not a big international market in it anyway, and it is simply not true. It is probably foolish on the part of Canadian policy to keep ourselves out of that market and limit, therefore, the amount of investment we could see going into agriculture and agri-food and processing in Canada. It is a big world out there, and we can be a part of it.

Senator Ringuette: This legislation before us is an omnibus budget bill with over 1,500 different tariffs from various industries. I believe the government will be losing \$300 million in income, but that is a separate issue in itself, from my perspective. My concern is that there is no reciprocity, and we are losing 1,500 tariff items from our bargaining toolbox for the future. We see ahead a major trade discussion with the European Union, and what do we have left? In this current budget bill, we are taking away 1,500 tariffs in the EU countries. Then we are looking at south of the border, south of the continent, on other issues, and we have 1,500 items with no reciprocity.

The Chair: Mr. Poschmann, would you like to comment on that, or have you already? That is the second time you made that point.

Senator Ringuette: It is my point.

The Chair: Why do you not just make it once?

d'échange. Le projet de loi que nous étudions propose d'éliminer les tarifs, et il n'y a pas de réciprocité. Nous perdons des atouts qui pourraient nous servir dans le cadre de futures négociations commerciales. Que pensez-vous de cela?

M. Poschmann : La nécessité d'avoir des outils ne date pas d'hier chez les négociateurs commerciaux. Il faut avoir une monnaie d'échange pour négocier lorsqu'on conclut un marché. C'est un argument qu'on entend toujours. Il est souvent accompagné de ce que nous appelons la « théorie commerciale stratégique ». L'idée générale est que parfois, du moins temporairement, il peut être plus avantageux d'imposer des tarifs s'ils encouragent, en partie, la libéralisation future des activités d'autres entités. Nous devrions nous rappeler qu'il est possible que ce soit faux. Autrement dit, il est parfaitement raisonnable de concevoir plusieurs scénarios de libéralisation dans tous les secteurs ou dans un secteur donné, et il est plus avantageux de le faire même si personne d'autre ne le fait.

Les industries laitières de la Nouvelle-Zélande et de l'Australie en sont un bon exemple; elles sont passées par un processus de libéralisation plutôt violent, qui a causé tout un choc au système. Le gouvernement de la Nouvelle-Zélande avait extrêmement peur que le pays perde beaucoup de fermes laitières familiales, que la production diminue et que la Nouvelle-Zélande soit écrasée par les marchés extérieurs. Rien de tout ça n'est arrivé. L'industrie a gagné en importance et en force. La Nouvelle-Zélande s'est tournée vers le commerce international et la spécialisation, exactement comme ce que je disais.

Dans l'industrie laitière ou le commerce laitier, on entend souvent qu'il n'y a aucun grand marché international dans ce domaine de toute façon — mais ce n'est tout simplement pas vrai. Le fait que nous nous tenions à l'écart de ce marché en raison de la politique canadienne est quelque peu ridicule, puisque nous limitons ainsi l'investissement possible dans l'agriculture, l'agroalimentaire et la transformation au Canada. C'est un marché important, et nous pouvons en faire partie.

Le sénateur Ringuette : Ce projet de loi est un projet de loi omnibus sur le budget qui comporte plus de 1 500 tarifs différents rattachés à diverses industries. Je crois que le gouvernement perdra 300 millions de dollars en recettes, mais c'est une tout autre question, selon moi. Ce qui m'inquiète, c'est qu'il n'y a pas de réciprocité, et nous perdons 1 500 numéros tarifaires qui ne pourront plus servir à d'éventuelles négociations. Nous prévoyons des discussions commerciales importantes avec l'Union européenne, et qu'avons-nous comme atout? Nous supprimons 1 500 numéros tarifaires dans les pays de l'Union européenne aux termes de ce projet de loi d'exécution du budget. Ensuite, nous nous tournons au sud de la frontière, au sud du continent, pour traiter d'autres questions — et il n'y a aucune réciprocité pour 1 500 numéros.

Le président : Monsieur Poschmann, aimeriez-vous formuler un commentaire à cet égard, ou l'avez-vous déjà fait? C'est la deuxième fois que vous soulevez cette question.

Le sénateur Ringuette : C'est mon point de vue.

Le président : Est-il nécessaire de revenir sur le sujet?

Mr. Poschmann: If I may, senator, the answer is very much the same. We do not know that we would in fact get the reciprocity that you might expect if we retain these tariffs. We do not know for sure that we will be worse off by lowering these tariffs and giving up that reciprocity. However, there is a lot of good reasoning that tells us that it will make it more likely that we are better off, because these are inputs to business processes and inputs to things that Canada makes itself. Making these products more expensive for businesses to buy when they want to invest in plants and equipment does not make sense. Imagine if you are starting from a blank slate where you have no tariffs and you are wondering what we can do to encourage investment, jobs and growths. Would you start imposing tariffs on business inputs? I do not think so.

Senator Ringuette: We also do not know how this will impact our Canadian manufacturers, who are facing fierce competition from abroad, and we would be eliminating a cost to their competition by doing this. We do not know that either. Have you studied that particular issue?

Mr. Poschmann: When competition in the world marketplace is increasing, when other people are innovating or finding a way to deliver products and services that people want, and to do so effectively, cost efficiently, competitively, how should Canada address that? How should Canada meet that? What can policy do to make it easier for Canadian suppliers and manufacturers to make investment choices, to build their businesses, to hire new employees and to train them? What would you do? It makes a lot of sense to me that one of the things you do is lower the cost of inputs and taxes that apply to our input cost so that investments are more likely to be profitable and businesses are more likely to grow and invest.

Senator Runciman: Thank you for your presentation today. I agree with most of what you have said here. I have a quote from you that I thought I could share with other members of the committee. When the budget was released, you were quoted in the *Financial Post* as saying, "Eliminating all tariffs on inputs is an absolutely brilliant move." Well said.

The Chair: Do you want to confirm that quote?

Senator Runciman: I think he has.

The Chair: Has he?

Senator Runciman: In many respects.

I am not surprised by Senator Ringuette's view on this. Some people, and Michael Ignatieff and some Liberal senators come immediately to mind, disagree with that approach. We have seen it with respect to their comments on capital taxes on the GST if they form government.

M. Poschmann : Puis-je me permettre de vous dire, sénateur, que ma réponse est sensiblement la même. Nous ne savons pas si nous obtiendrons la réciprocité à laquelle nous pourrions nous attendre si nous conservons ces tarifs. Chose certaine, nous ignorons si notre situation empirera si nous réduisons ces tarifs et renonçons à cette réciprocité. Cependant, il serait sensé de croire que notre situation s'améliorera probablement, parce que ces tarifs s'appliquent aux intrants de nos processus opérationnels, c'est-à-dire aux matières premières des produits fabriqués au Canada. Il est insensé que ces produits coûtent plus cher pour les entreprises lorsque celles-ci veulent investir dans leur usine et leur équipement. Supposons, par exemple, que nous concevons à partir de zéro un système dans lequel il n'existe aucun tarif, et que nous nous demandons comment nous pouvons favoriser l'investissement, l'emploi et la croissance. Commencerions-nous à imposer des tarifs sur les intrants d'entreprise? Je ne pense pas.

Le sénateur Ringuette : Nous ne connaissons pas non plus l'incidence que cette mesure aura sur nos manufacturiers canadiens, qui doivent composer avec une concurrence féroce de l'étranger, ni si elle éliminera un coût pour leurs concurrents. Avez-vous analysé cette question?

M. Poschmann : Que devrait faire le Canada lorsque la concurrence sur le marché mondial augmente, lorsque d'autres personnes font preuve d'innovation ou trouvent des façons de fournir des produits et services qui répondent aux besoins des gens, et qui le font de façon efficace, rentable et concurrentielle? Comment le Canada peut-il tirer son épingle du jeu? Dans quelle mesure une politique permet-elle de simplifier les décisions d'investissement prises par les fournisseurs et les manufacturiers canadiens, ainsi que le processus d'établissement de leur entreprise, de recrutement de nouveaux employés et de formation? Que devrions-nous faire? Il m'apparaît parfaitement logique, entre autres, de réduire le coût des intrants et les taxes qui s'appliquent au coût de ces intrants, ce qui améliorera probablement la rentabilité des investissements et incitera les entreprises à prendre de l'expansion et à investir.

Le sénateur Runciman : Merci de l'exposé que vous nous avez présenté aujourd'hui. Je suis d'accord avec la plupart des points que vous avez énumérés. J'ai pensé que je pourrais faire part aux autres membres du comité d'une déclaration que vous avez faite. Après la publication du budget, le *Financial Post* vous a cité comme suit : « L'élimination de tous les tarifs sur les intrants est une mesure absolument brillante ». Voilà qui est bien dit.

Le président : Voulez-vous confirmer cette citation?

Le sénateur Runciman : Je pense qu'il l'a fait.

Le président : L'a-t-il fait?

Le sénateur Runciman : À maints égards.

Je ne suis pas surpris du point de vue du sénateur Ringuette sur le sujet. Certaines personnes, les noms de Michael Ignatieff et certains sénateurs libéraux me viennent immédiatement à l'esprit, désapprouvent cette approche. Nous l'avons constaté par leurs commentaires concernant l'impôt sur le capital et la TPS s'ils prennent le pouvoir.

Senator Ringuette: Can we talk about Employment Insurance taxes?

The Chair: Mr. Poschmann, do you want to comment on that?

Senator Runciman: I was waiting to get to a question here.

Mr. Poschmann: I was, too.

Senator Runciman: I will read to you a quote from Simon Harding, from KPMG, which is a much respected firm:

Harding believes that Canada cannot rest on its laurels. "It must continue to present a clear value proposition to businesses in other areas in order to maintain its attractiveness for international firms," he says.

I think you have referenced this. According to KPMG, this is largely because Canada's big rivals are no longer developed countries but emerging low-cost economies. You may want to discuss that. You have also talked about the impact this could have on productivity, and that has always been a challenge in this country. Perhaps you could deal with both those issues.

Mr. Poschmann: Dealing with competition from low-cost economies is often very difficult for us to confront. Ontario and Quebec in particular have long histories as manufacturing hubs. As we all know, Ontario's manufacturing sector is significantly key to the North American automotive marketplace, and it is not a bad example to draw on. Going back to 1967, we entered an auto pact that clearly contemplated that we would make things in Canada that were part of the production process in the U.S. and vice versa. Canada makes an awful lot of cars and parts aimed at the U.S. market. We import a lot of cars and parts from the U.S. It is an integrated production process.

If you want to succeed in that process, or if you want to succeed in that marketplace and compete in that marketplace, which I think we do, then it is incumbent on us to make the shrewdest investment choices we can and deploy resources appropriately, to deploy capital where it will find its best use. One of the ways to do that, or to see that that happens at least as best it can, is to be neutral in your policy choices, to lower costs for investment where you can so individual projects are more likely to be profitable. That is the general idea.

What we are dealing with in Mexico, to some extent in South Korea, certainly in China, is fairly low-cost labour. Historically, one of the reasons we have been relatively competitive, relatively wealthy relative to workers in those economies is that we have a tremendous stock of capital backstopping our employees. In other words, we have a lot of capital investment in manufacturing equipment and a lot of training embodied in our employees so they can put that manufacturing equipment to good use. That is why our incomes are relatively high.

Le sénateur Ringuette : Pouvons-nous parler de l'impôt sur l'assurance-emploi?

Le président : Monsieur Poschmann, voulez-vous formuler un commentaire sur ce sujet?

Le sénateur Runciman : Je m'attendais à une question ici.

M. Poschmann : Moi aussi.

Le sénateur Runciman : Je vais vous lire une citation faite par Simon Harding, de KPMG, un cabinet très respecté :

M. Harding estime que le Canada ne devrait pas s'endormir sur ses lauriers. « Pour ne pas perdre notre pouvoir d'attraction sur les entreprises étrangères, nous devons tenir le cap et présenter une proposition de valeur clairement définie », a-t-il déclaré.

Je pense que vous avez fait allusion à cette déclaration. Selon KPMG, la situation actuelle s'explique principalement par le fait que les principaux rivaux du Canada ne sont plus les pays développés mais plutôt ceux où les coûts sont peu élevés. Vous voulez peut-être aborder ce sujet. Vous avez aussi parlé de l'incidence que cela pourrait avoir sur la productivité, un défi que le Canada a toujours dû relever. Peut-être pourriez-vous traiter de ces deux questions.

M. Poschmann : Nous avons souvent beaucoup de difficulté à faire face à la concurrence des pays où les coûts sont peu élevés. L'Ontario et le Québec, en particulier, sont actifs depuis longtemps dans le secteur manufacturier. Comme vous le savez, le secteur manufacturier de l'Ontario joue un rôle crucial dans le marché de l'automobile nord-américain. C'est d'ailleurs un bon exemple à utiliser. En 1967, nous avons signé le pacte de l'automobile qui prévoyait que le Canada participe au processus de fabrication avec les États-Unis. Selon cette entente, le Canada fabrique un très grand nombre de voitures et de pièces destinées au marché américain. Réciproquement, nous importons de nombreuses voitures et pièces des États-Unis. Il s'agit d'un processus de fabrication intégré.

Pour tirer notre épingle du jeu dans ce contexte, ou autrement dit, pour être concurrentiels sur ce marché, et nous le sommes, je pense, nous devons faire les choix d'investissement les plus judicieux possible, mobiliser adéquatement nos ressources et affecter les capitaux à bon escient. L'une des façons d'y parvenir ou de s'approcher de cet objectif, c'est de faire preuve de neutralité dans nos choix stratégiques et de réduire les coûts pour les investissements, dans la mesure du possible, afin de favoriser la rentabilité des projets individuels. C'est l'idée générale.

Nous avons des échanges commerciaux avec le Mexique, dans une certaine mesure avec la Corée du Sud, et bien évidemment avec la Chine, des pays qui disposent d'une main-d'œuvre à bon marché. L'une des raisons pour lesquelles nous avons toujours été relativement concurrentiels et bien nantis par rapport aux travailleurs de ces pays, c'est que nous avons une réserve considérable de capitaux pour soutenir nos employés. Autrement dit, nous avons fait des investissements en capitaux importants dans l'équipement manufacturier et la formation de nos employés afin qu'ils puissent utiliser cet équipement à bon escient. C'est la raison pour laquelle nos revenus sont relativement élevés.

If we want to maintain and build jobs and growth, we need to stay competitive with those economies where they rely more heavily on low-cost labour but are also starting to bring in technology and are starting to improve their own productivity. Certainly we will see income growth in China in a big way over the coming decades. How do we meet that? We keep our costs down and are shrewd about our choices and our tax policy and we will do just fine. Canada is not in a bad position at all. We have done pretty well on liberalization on a number of fronts. We can always do better, and we will have to continue to do better as the world changes around us.

Senator Mitchell: Mr. Poschmann, I am compelled by what you say about free trade. I think probably most of the people around this table are quite amenable to free trade and the tariffs argument that you make, but the manufacturers' association said explicitly that, if given the choice, they would prefer to continue with the accelerated capital cost allowance rather than tariff reductions. Can you give us some indication of what the preferential policy choice would be from your point of view and why reduced tariffs would be better than a reduced capital cost allowance, particularly if that is what the industry wanted?

Mr. Poschmann: That is a very good point. It is a fine line. It is really a tax policy question more than a trade policy question. Think about what accelerated depreciation is: It uses the tax system to make particular investments — and we are talking mostly about manufacturing investments in this case — a lot cheaper now. We introduce accelerated depreciation on a temporary basis because we want to pull investment from the future into the present. That is why some governments have chosen it as a stimulus measure.

Businesses like it too. Of course they do. The reason is the same: It makes investing now easier to do because you are cutting the tax bill associated with it.

This is part of a bigger tax policy question. What would you rather have in the long run? Would you rather have a system that taxes almost all activities at a very low rate or a system that raises revenues by taxing some activities and some investments much more highly than others? What happens if you do that? An awful lot of economics suggests that the low-rate, broad-based approach is the right one.

If you are in the energy sector, for instance, and you are benefiting from accelerated capital cost or accelerated depreciation, you like it and you will want to defend it. You are motivated to because it is your industry and your investment. We all understand that. The bigger question, though, is whether, as a

Si nous voulons maintenir nos emplois et notre croissance et les stimuler, nous devons demeurer concurrentiels par rapport à ces pays qui dépendent davantage d'une main-d'œuvre à bon marché, mais qui commencent à avoir recours à la technologie et à accroître leur productivité. Il ne fait aucun doute que les revenus des Chinois feront un bond important au cours des prochaines décennies. Comment pouvons-nous faire face à cette situation? Nous devons limiter nos coûts et faire des choix judicieux, notamment en ce qui concerne notre politique fiscale, et nous saurons bien nous tirer d'affaire. La position du Canada n'est pas mauvaise du tout. Notre bilan en matière de libéralisation est plutôt positif. Nous pouvons toujours faire mieux, et nous devons continuer en ce sens à mesure que le monde évolue.

Le sénateur Mitchell : Monsieur Poschmann, je suis d'accord avec ce que vous dites sur le libre-échange. Je pense que la majorité des personnes assises autour de cette table appuie le libre-échange et l'argument que vous présentez sur les tarifs, mais l'association des fabricants a dit de façon explicite que, si elle avait le choix, elle préférerait le maintien de la déduction pour amortissement accéléré plutôt qu'une réduction de tarifs. Pouvez-vous nous dire quel choix stratégique vous privilégiez et pourquoi une réduction de tarifs serait préférable à une déduction pour amortissement accéléré, surtout lorsqu'il s'agit de l'option prônée par l'industrie?

M. Poschmann : C'est une très bonne question. Il faut bien faire la part des choses. C'est davantage une question de politique fiscale qu'une question de politique commerciale. Il suffit de penser à ce en quoi consiste la dépréciation accélérée : cette méthode utilise le système fiscal pour faire des investissements particuliers — et nous parlons, dans ce cas, essentiellement d'investissements manufacturiers — qui sont beaucoup moins coûteux aujourd'hui. Nous appliquons la dépréciation accélérée sur une base temporaire parce que nous voulons retirer maintenant nos capitaux d'investissement à venir. Voilà pourquoi certains gouvernements ont choisi cette méthode comme mesure de relance.

Évidemment, les entreprises apprécient aussi cette méthode. La raison est la même : l'investissement est maintenant plus facile parce que la facture fiscale qui s'y rapporte en est réduite.

Cela fait partie d'une politique fiscale plus vaste. Que souhaitons-nous à long terme? Préférons-nous un système qui impose une très faible taxe sur presque toutes les activités ou un système qui prélève des recettes en imposant une taxe plus élevée sur certaines activités et certains investissements? Quel en sera le résultat? De nombreux économistes laissent entendre que l'approche plus vaste axée sur un faible taux de taxation est celle qu'il faut adopter.

Le secteur de l'énergie, l'un des secteurs qui profitent d'un amortissement accéléré ou d'une dépréciation accélérée, prône cette approche et est prêt à la défendre. Les gens qui travaillent dans ce secteur s'intéressent à cette approche parce que c'est leur industrie et leurs investissements qui sont en cause. Nous pouvons tous le

matter of policy, governments should be neutral about activities. These activities are important, but there is more to life than just investment in machinery and equipment.

There are all kinds of other investments that pay off. There are intangible investments; there are training costs, for instance. There are all kinds of things that businesses need to invest in or buy, such as financial services, that do not benefit from accelerated depreciation.

Senator Mitchell: They do not benefit from a tariff cut either, do they?

Mr. Poschmann: They may well do, and for all the reasons that I have enumerated. It is part of the targeting question. Do we want to use tax policy to target and support given kinds of industries or given sorts of activities, or do we want to be more broad and bring down the effective tax rate on new investment for everyone? Getting these tariffs down is part of that.

Senator Mitchell: Are you aware of whether these tariffs will have a differential impact? For example, I am from Alberta, and I am concerned about input costs into developing oil sands plants. This will not affect only a manufacturing sector from a given region or sector; is that right?

Mr. Poschmann: If you are paying these tariffs in the first place, then you will be better off, obviously, from not paying them. Have we looked at the distribution of benefits province by province? No, I do not have an answer to that.

Senator Mitchell: You have been very positive about this bill and this feature of the bill. You make good arguments, for which I thank you. You are probably aware of other features of the bill. We had a long discussion today about the considerable increase in the Air Travellers Security Charge that airline passengers will pay, which will damage the competitiveness of airlines. In this bill we also have an increase in EI premiums to be paid by businesses generally.

Could you give us an idea of how you feel about those two taxes compared to the reduction in tariffs? To be consistent, undoubtedly you would disagree. I do not want to put words in your mouth though.

Mr. Poschmann: My answer here would be pretty clear. Several years ago my institute published a paper on air transport taxation, including security tax. We observed that the delivery of airline services, in other words, the tax cost as a share of costs imposed on the airline companies themselves as well as on passengers and shippers, were really quite high relative to other sectors of the economy.

comprendre. La question fondamentale qu'il faut se poser, cependant, est celle de savoir si les gouvernements doivent faire preuve de neutralité concernant les activités visées, d'un point de vue stratégique. Ces activités sont importantes, mais il n'y a pas que l'investissement dans la machinerie et l'équipement qui comptent dans la vie.

Il y a tous les autres types d'investissements qui rapportent, notamment les investissements immatériels et les coûts de formation. Il y a aussi toutes les choses que les entreprises doivent acheter ou dans lesquelles elles doivent investir, comme les services financiers, qui ne bénéficient pas d'une dépréciation accélérée.

Le sénateur Mitchell : Je ne pense pas que ces activités puissent bénéficier non plus d'une réduction de tarifs, n'est-ce pas?

M. Poschmann : Elles le peuvent, pour toutes les raisons que j'ai énumérées. Cela dépend des activités que nous voulons cibler. Voulons-nous utiliser la politique fiscale pour cibler et appuyer certaines industries ou certaines activités, ou voulons-nous plutôt ratisser large et réduire pour tout le monde le taux de taxation en vigueur sur les nouveaux investissements? La réduction des tarifs fait partie de cette stratégie.

Le sénateur Mitchell : Savez-vous si ces tarifs auront une incidence différente en fonction du secteur ou de la région où ils sont appliqués? Par exemple, je viens de l'Alberta, et je me préoccupe du coût des intrants pour l'expansion des usines d'exploitation de sables bitumineux. Ces tarifs n'affecteront pas seulement le secteur manufacturier d'une région ou d'un secteur particulier, n'est-ce pas?

M. Poschmann : Il est certain que si vous payez déjà ces tarifs, votre situation s'améliorera, si vous n'avez plus à les payer. Avons-nous examiné la répartition des bénéfices entre les provinces? Je n'ai pas la réponse à cette question.

Le sénateur Mitchell : Vous voyez d'un œil très positif ce projet de loi et cet aspect du projet de loi. Vous avez présenté de bons arguments, et je vous en remercie. Vous connaissez probablement les autres aspects du projet de loi. Nous avons eu une longue discussion aujourd'hui sur l'augmentation considérable du droit pour la sécurité des passagers du transport aérien que les utilisateurs du transport aérien devront payer, ce qui nuira à la compétitivité des entreprises de transport aérien. Ce projet de loi prévoit aussi une augmentation des primes de l'assurance-emploi que les entreprises devront payer en général.

Pourriez-vous nous donner votre opinion sur ces deux taxes comparativement à la réduction des tarifs? Forcément, j'imagine que vous n'êtes pas d'accord avec ces taxes, mais je ne veux pas essayer de vous faire dire des choses.

M. Poschmann : Ma réponse à cette question devrait être assez claire. Il y a plusieurs années, l'institut pour lequel je travaille a publié un document sur l'imposition d'une taxe aux transporteurs aériens, notamment une taxe liée à la sécurité. Nous avons conclu que la prestation des services fournis par les transporteurs aériens, autrement dit la part des coûts aux fins d'impôt qui est imposée aux entreprises de transport aérien de même qu'aux passagers et aux expéditeurs est assez élevée par rapport aux autres secteurs de l'économie.

For quite familiar reasons, I am sure, we frown on taxing one sort of activity quite heavily. There are arguments about the airline industry and its sustainability for a number of reasons that we cannot really get into here. Imposing special taxes on air travel does not make a lot of sense. To the extent that taxes represent a benefit — in other words, we benefit from airport security, for instance — then the impact of the tax is not the same with respect to investment. In other words, if what you are charging for is simply the cost of delivering a service from which passengers benefit, then that does not have a significant impact on the industry and it is not such a painful thing.

Which of those this is, it is quite difficult to tell. There have been questions over the years about whether or not the size of the airport fee was justified by the cost of delivering security services. This is irrespective of how much you like the degree of security service that we have. There have been questions about the link between the level of the fee and the cost of delivering the service. I do not have any additional information on that now.

Senator Mitchell: To the extent that it is fee for service, it does not impact investment as badly as if it is not fee for service. Today we received testimony that at least \$225 million per year of this new increased tax will not go to cover the actual service of security; it will go literally to general revenues.

Thank you very much. We appreciate your input.

Senator Murray: I support the proposals out of the customs tariff. However, Mr. Poschmann, when you were talking about trade liberalization in general, I had to ask myself what movement you were talking about. The leaders of the G8 and G20 got up from the table the other day having done nothing to try to re-energize the Doha round. I think they have given up on it. There may be reasons for that — perhaps their preoccupation with the financial and economic problems, perhaps their voters' preoccupation with the impact of those problems on their lives. In any case, Doha seems to be going nowhere fast.

There was a rather pessimistic and not very well argued editorial in *The Globe and Mail* yesterday, the purport of which seemed to be that multilateralism is dead and the only thing for us to do is to do what we are doing, pick off what we can, bilaterally or regionally or whatever. What is your take on all this?

Mr. Poschmann: That analysis is probably correct in that it is not going anywhere quickly. Let us take that as a given, indeed, for some of the reasons that you mentioned.

What are we to do about it? That is less clear, but one of the things we could do about it is to face up to the really tough questions, put Canada on the right side of these questions, and see whether we can energize the debate in the coming years and get it back on track. It is a long process.

Vous n'êtes pas sans savoir, j'en suis certain, que nous désapprouvons l'idée de taxer assez lourdement un seul type d'activités. Pour un certain nombre de raisons, nous ne pouvons pas vraiment nous étendre ici sur les arguments présentés au sujet de l'industrie du transport aérien et sa viabilité. Il n'est pas très logique d'imposer des taxes spéciales sur le transport aérien dans la mesure où ces taxes représentent un avantage — autrement dit, nous profitons de la sécurité du transport aérien — cette taxe ne produit donc pas le même impact en ce qui concerne l'investissement. Autrement dit, si le coût exigé pour fournir un service dont profitent les passagers est le seul coût à payer, cela n'a pas beaucoup d'incidence sur l'industrie et n'est pas trop pénible en soi.

Il est assez difficile de voir clair dans tout cela. Au fil des ans, on s'est posé la question de savoir si le coût de prestation des services de sécurité justifiait la taxe d'aéroport imposée. Cette évaluation ne tient pas compte du niveau d'appréciation du service de sécurité dont nous bénéficions. Des questions ont été soulevées sur le lien entre le montant de la taxe et le coût de prestation du service. Je n'en sais pas davantage pour le moment.

Le sénateur Mitchell : Dans la mesure où il s'agit d'un droit versé en contrepartie d'un service, cela n'a pas autant d'incidences négatives sur les investissements qu'un paiement à d'autres fins. Aujourd'hui, nous avons entendu un témoignage selon lequel au moins 225 millions de dollars par année générés par l'augmentation de cette taxe ne serviront pas, en fait, à couvrir le service de sécurité; ce montant s'ajoutera littéralement aux recettes générales.

Merci beaucoup. Nous apprécions votre point de vue.

Le sénateur Murray : J'appuie la proposition concernant la réduction des tarifs douaniers. Cependant, monsieur Poschmann, lorsque vous avez parlé de la libéralisation du commerce en général, je n'ai pu faire autrement que me demander à quel mouvement vous faites allusion. Les dirigeants du G8 et du G20 qui se sont réunis l'autre jour n'ont pas tenté de donner un nouveau souffle aux négociations du cycle de Doha. Je pense qu'ils y ont renoncé. Cela peut s'expliquer de diverses façons — ils sont peut-être préoccupés par les problèmes financiers et économiques ou par l'incidence de ces problèmes sur la vie de leurs électeurs. Quoi qu'il en soit, les négociations semblent tourner en rond.

Hier, un article, qui présente un point de vue plutôt pessimiste et pas tellement bien argumenté, a été publié dans l'éditorial du *Globe and Mail*. L'auteur semble prétendre que le multiculturalisme est mort et que la seule chose qui nous reste à faire est de continuer ce que nous faisons, de prendre ce que nous pouvons, sur le plan bilatéral, régional ou autrement. Qu'en pensez-vous?

M. Poschmann : Cette analyse est probablement correcte dans la mesure où les discussions tournent en rond. En effet, nous pouvons tenir cela pour acquis pour certaines des raisons que vous avez mentionnées.

Que pouvons-nous y faire? Cela est moins évident, mais l'une des choses que nous pourrions faire c'est de répondre aux questions vraiment difficiles, de faire en sorte que le Canada se range du bon côté et de voir si nous pouvons donner un second souffle à ce débat dans les années à venir. C'est un long processus.

What does that mean? It means we have to confront trade in agricultural products. We are on the wrong side of that front. We are getting this one wrong. Our supply management on a number of fronts undercuts our position with the World Trade Organization, WTO, and elsewhere. We are not getting that one right.

Government procurement is the other one. Facing up to the tough questions internationally means dealing with procurement; it means liberalization again.

This is not easy to do. As you know, we have had some trouble with the U.S. The Buy America Act has a lot to do with procurement. That one seems to have worked out okay, but we have not really locked down Canada's position on this domestically. There is a lot of procurement in the energy and water infrastructure sectors where we could really use more participation from France and the U.K., where there are tremendous suppliers with good products who would like to bid more openly into this process, but we have not opened that one up all the way.

Yes, the outlook for multilateralism on trade is not all that rosy. Making it more rosy is something that we can do. It will take a while, but it will mean that Canada faces up to the supply management question, and it will mean dealing with the provinces and the municipalities and doing a better job on procurement.

The Chair: Mr. Poschmann, we have been talking this morning about Part 5 and customs tariffs, but there are 23 other parts to Bill C-9. Are you looking for an opportunity to express a view on any other parts of the bill?

Mr. Poschmann: I think you have Employment Insurance coming up next; it was already mentioned. I did not prepare specific comments on it, but I am a little concerned about the long-term financing of the program and the extent to which the premiums collected in support of the program will move with the economy or against it. When times are good, you like to stock up the EI fund, and then you let it run down when times are bad and unemployment is going up. Dealing with this has been a persistent problem for the EI program, not least because we layered on federally a whole lot of other goals for the program. We do not just support employees when they are laid off or when they lose their jobs for economic reasons. We have a whole bunch of policies to do with adoption, to do with family, to do with sickness. These may be good things to address, but it layers a lot of cost into what is already a complex program and one for which the financing is already quite difficult to manage.

Are we getting this one right? I am not sure. What we have now is a system that restocks itself quite quickly. When the fund goes down, the rule is that the government will have to top it back up to roughly \$3 billion over the year following. This means that occasionally we can expect to see ourselves ramping up the

Qu'est-ce que cela signifie? Cela signifie que nous devons nous attaquer à la question commerciale liée aux produits agricoles. Nous ne nous rangeons pas du bon côté sur cette question. Nous commettons une erreur. Notre gestion de l'offre sur de nombreux fronts affaiblit notre position auprès de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et auprès d'autres pays. Nous n'allons pas dans la bonne direction.

Les marchés publics représentent une autre question. Pour répondre aux questions difficiles à l'échelle internationale, il faut nous occuper des marchés publics; cela signifie encore une fois la libéralisation.

Cette tâche n'est pas facile. Comme vous le savez, nous avons eu quelques différends avec les États-Unis. La loi favorisant l'achat de produits américains est étroitement liée aux marchés publics. Bien que cette question semble être réglée avec nos voisins du Sud, nous n'avons pas vraiment établi la position du Canada sur cette question au pays même. Dans les secteurs de l'énergie et des infrastructures hydrauliques, nous pourrions faire appel plus souvent, dans de nombreux marchés publics, à la France et au Royaume-Uni, où il existe un nombre considérable de fournisseurs de produits de qualité qui aimeraient soumissionner dans le cadre d'un processus plus vaste, mais nous n'avons pas complètement ouvert ce processus.

Il est vrai que la perspective du multilatéralisme en matière de commerce n'est pas très rose. Nous pouvons toutefois améliorer la situation. Cela prendra du temps, mais cela signifiera que le Canada est capable de gérer l'offre, de faire affaire avec les provinces et les municipalités et d'améliorer son bilan en ce qui concerne les marchés publics.

Le président : Monsieur Poschmann, nous avons parlé ce matin de la partie 5 et des tarifs douaniers, mais il y a 23 autres parties au projet de loi C-9. Avez-vous l'intention de présenter votre point de vue sur d'autres parties du projet de loi?

M. Poschmann : Je crois que l'assurance-emploi est le prochain sujet à l'ordre du jour; il a déjà été mentionné. Je n'ai pas préparé de commentaires sur le sujet, mais je peux vous dire que le financement à long terme du régime et que la mesure dans laquelle la courbe du taux des cotisations perçues dans le cadre du régime suivra celle de l'économie ou ira à son encontre me préoccupent quelque peu. Quand on est prospère, on aime gonfler le fonds d'assurance-emploi puis, quand les choses dégringolent et le taux de chômage grimpe, on le laisse baisser. Et c'est un problème récurrent du régime d'assurance-emploi, principalement parce que nous avons assorti le régime fédéral d'une foule d'autres objectifs. Nous ne venons pas seulement en aide aux employés qui ont été licenciés ou qui ont perdu leur emploi pour des raisons d'ordre économique; nous avons aussi un éventail de politiques qui se rapportent à l'adoption, à la famille et à la maladie. Il est bien de s'occuper de ces aspects, mais ils ajoutent bien des coûts à un régime déjà complexe dont le financement est très difficile à gérer.

Est-ce la bonne façon de procéder? Je n'en suis pas sûr. Notre fonds se renfloue assez rapidement. Le mot d'ordre est le suivant : si le fonds diminue, le gouvernement devra verser environ 3 milliards de dollars l'année suivante pour le regarnir. Nous pouvons donc nous attendre à devoir parfois hausser les

premium when times are bad. The government has not done that. The last couple of years the federal government has used ministerial discretion to limit the rate increases as the fund went down. That is okay, but it is not clear that we have over the long term a sustainable system that works well and builds up the fund enough in good times and runs it down suitably in bad times. There is work to be done on that front.

The Chair: Thank you very much for those comments. We have not had a panel on that yet, but we will certainly recall your comments when we deal with that particular issue.

Mr. Poschmann of the C.D. Howe Institute is appearing as an individual and expressing his own views. We thank you very much for doing so. We look forward to the next opportunity we have to discuss matters with you.

This is our fourth and final session for today. We are now examining Part 24, which deals with Employment Insurance financing.

[Translation]

We are very pleased to welcome Jean-Michel Laurin, Vice President, Global Business Policy, Canadian Manufacturers & Exporters. Welcome.

[English]

We have also, on behalf of the Canadian Federation of Independent Business, Ms. Corinne Pohlmann, Vice-President of National Affairs; and Mr. Ian Dawkins, Policy Analyst.

Corinne Pohlmann, Vice-President of National Affairs, Canadian Federation of Independent Business: Thank you for the opportunity to speak to you today about the EI provisions in Bill C-9. I will walk you through a slide deck, and Mr. Dawkins will help me with the question and answer period.

The Canadian Federation of Independent Business, CFIB, is a not-for-profit, non-partisan association that represents more than 107,000 small and medium-sized businesses that are all independently owned and operated Canadian companies. We are 100 per cent funded by our membership and deal with issues at all levels of government from our 11 offices across Canada. Our members come from every region of the country and represent every sector of the economy.

It is also important to note that small and medium-sized businesses in Canada are big business. They are 98 per cent of all businesses in Canada, employ the majority of Canadians and produce almost half of Canada's economic output. There are statistics on that on slide 3.

On slide 4 is CFIB's Business Barometer index, which is published monthly. It shows the outlook of small firms for their business, which, in turn, has become a predictor of the overall

cotisations quand les temps sont durs, ce que le gouvernement n'a pas fait jusqu'à présent. Au cours des dernières années, le gouvernement fédéral s'est prévalu du pouvoir discrétionnaire conféré aux ministres pour limiter les hausses du taux de cotisation quand le fonds baissait. C'est très bien, mais cette façon de procéder ne nous garantit pas un régime viable qui fonctionnera bien à long terme, qui se renflouera suffisamment quand l'économie va bien et qui diminuera raisonnablement quand les temps sont difficiles. Il y a du travail à faire sur ce plan.

Le président : Merci beaucoup pour ces commentaires. Nous n'avons pas encore reçu de groupe de témoins à ce sujet, mais nous garderons très certainement vos commentaires en tête lorsque nous nous y consacrerons.

M. Poschmann, de l'Institut C.D. Howe, a témoigné aujourd'hui à titre personnel et a exprimé ses propres points de vue. Nous vous en remercions grandement. Nous serons très heureux de discuter de nouveau avec vous quand l'occasion se présentera.

Nous entamons maintenant le quatrième et dernier volet de la séance, au cours duquel nous allons examiner la partie 24, qui concerne le financement de l'assurance-emploi.

[Français]

Nous sommes très heureux d'accueillir M. Jean-Michel Laurin, vice-président, Affaires mondiales, Manufacturiers et exportateurs du Canada. Nous vous souhaitons la bienvenue.

[Traduction]

Nous accueillons également Mme Corinne Pohlmann, vice-présidente, Affaires nationales, et Ian Dawkins, analyste des politiques, de la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante.

Corinne Pohlmann, vice-présidente, Affaires nationales, Fédération canadienne de l'entreprise indépendante : Je vous remercie de nous donner l'occasion de venir vous parler aujourd'hui des dispositions du projet de loi C-9 relatives à l'assurance-emploi. Mon exposé s'appuiera sur les diapositives de notre document, et M. Dawkins m'aidera ensuite à répondre à vos questions.

La Fédération canadienne de l'entreprise indépendante, la FCEI, est un organisme non partisan et à but non lucratif qui représente plus de 107 000 petites et moyennes entreprises canadiennes indépendantes. Nous sommes financés à 100 p. 100 par nos membres, et nos 11 bureaux répartis au pays traitent des enjeux qui touchent tous les ordres de gouvernement. Nous comptons des membres de toutes les régions du pays et nous représentons tous les secteurs économiques.

Il est également important de se rappeler que les petites et moyennes entreprises du Canada sont de grandes organisations. Elles comptent pour 98 p. 100 de l'ensemble des entreprises au Canada, elles emploient la majorité des Canadiens et leur production représente près de la moitié de la production nationale. Ces statistiques figurent à la troisième diapositive.

À la quatrième diapositive, vous trouverez l'indice du Baromètre des affaires de la FCEI, qui est publié tous les mois. L'indice montre les perspectives d'affaires des petites entreprises

economy. As far back as 2007, small-business owners began to feel the effects of the downturn, and we were fully immersed in it by late 2008. Since late 2009, however, things have been looking better, and small business owners have begun to feel more confident. As you see on slide 5, however, there is still apprehension with where the economy is going, as employment numbers remain soft. Only 15 per cent state that they plan to increase full-time employment in the next 3 months, and 12 per cent plan to decrease it. This is not unusual coming out of a downturn, as employment is often the last thing to recover. However, it does indicate there is still uncertainty in the economy, and we need to ensure that decisions being made now help and not hurt the situation.

Given this continuing uncertainty in employment, there is growing concern with where EI is going, especially since payroll taxes such as EI are regarded as having the greatest impact on business growth, as seen on slide 6. This is because it adds cost to hiring and retaining employees. As a result, smaller firms tend to be sensitive to changes in payroll taxes. With recent talks about EI premium increases, possible Canada Pension Plan, CPP, increases, and likely Workers' Compensation Board, WCB, increases in many provinces, small-business owners are becoming more concerned with how they can continue to hire and retain their staff in the future. Let us focus on EI, which is what Part 24 of the bill is all about.

CFIB has a long history with EI; in fact, we were one of the first to identify the growing EI surplus now at \$57 billion, which you can see on slide 7. CFIB also pushed for EI rate reductions from 1995 to 2008, as government took in more EI revenues than it was paying out in each of those years. However, excess EI premiums went into general revenues, and those dollars were spent on other items unrelated to the EI system. CFIB also pushed for the EI rate freeze for 2009-10 to help small businesses hold on to staff through a difficult economic period. The last thing you want to do as jobs are being lost is to make it even more difficult for employers to hold on to their staff. However, we hoped that the rate freeze would be paid out of general revenues as part of the government's stimulus measures. This was not the case, leading to the situation that we face today. I will talk more about this in a moment.

qui, de façon réciproque, permettent de prédire la situation économique dans son ensemble. Dès 2007, les propriétaires de petites entreprises ont commencé à ressentir les effets de la récession, qui nous avait entièrement submergés à la fin de 2008. Toutefois, jusqu'à la fin de 2009, la situation semblait s'améliorer et les propriétaires de petites entreprises ont commencé à prendre confiance. Néanmoins, comme le montrent les chiffres modestes entourant les perspectives d'emploi à la cinquième diapositive, ils appréhendent toujours l'avenir de l'économie; seulement 15 p. 100 des propriétaires déclarent qu'ils comptent augmenter le nombre d'employés à plein temps au cours des trois prochains mois et 12 p. 100 prévoient réduire ce nombre. Une telle situation est courante au terme d'une récession, puisque c'est souvent le marché de l'emploi qui se rétablit en dernier, mais elle indique que l'économie demeure incertaine; c'est pourquoi nous devons nous assurer de prendre des décisions qui seront bénéfiques.

Compte tenu de l'incertitude qui subsiste sur le marché de l'emploi, les propriétaires de petites entreprises s'inquiètent de plus en plus de l'avenir de l'assurance-emploi; comme le montre la sixième diapositive, ils considèrent que les charges sociales, notamment les cotisations à l'assurance-emploi, nuisent le plus à la croissance de leur entreprise parce qu'il en coûte plus cher d'embaucher des employés et de maintenir en poste leur personnel. Ils ont donc tendance à être réticents aux changements qui entourent les charges sociales. Comme certains ont récemment avancé l'idée de hausser les cotisations à l'assurance-emploi et peut-être même au Régime de pensions du Canada et à la Commission des accidents du travail dans plusieurs provinces, les propriétaires de petites entreprises se demandent bien comment ils pourront continuer d'embaucher et de maintenir en poste leur personnel. Mais tenons-nous-en à l'assurance-emploi, qui est au cœur de la partie 24 du projet de loi.

La FCEI est depuis longtemps liée à l'assurance-emploi; en fait, nous sommes parmi les premiers à avoir constaté l'excédent grandissant du fonds d'assurance-emploi qui se chiffre maintenant à 57 milliards de dollars, comme le montre la septième diapositive. La FCEI a également exhorté le gouvernement à réduire le taux de cotisation d'assurance-emploi de 1995 à 2008 alors que pour toutes les années de cette période, les recettes du gouvernement provenant de l'assurance-emploi étaient plus élevées que les dépenses. Toutefois, les cotisations d'assurance-emploi perçues en excédent étaient considérées comme des recettes générales et ont été affectées à des dépenses qui n'avaient rien à voir avec le régime d'assurance-emploi. La FCEI a également milité en faveur du gel du taux de cotisation d'assurance-emploi en 2009-2010 pour aider les petites entreprises à conserver leur personnel en période de ralentissement économique. Lorsqu'il y a des pertes d'emplois, la dernière chose à faire est de rendre la tâche encore plus difficile aux employeurs qui souhaitent maintenir en poste leurs employés. Toutefois, nous espérons que le gouvernement, dans le cadre de son plan de relance, ira puiser l'argent pour assumer les coûts du gel des taux dans les recettes générales. Il n'en a pas été ainsi, si bien que nous nous retrouvons dans la situation actuelle. Mais je parlerai de ce point plus en détail dans un instant.

As a surplus grew during the 1990s, we started urging government to have an independently managed EI account separate from general revenues. We were doing this as far back as 1997, as you can see on slide 8. Over the years, a few attempts were made to address the burgeoning surplus, but it was not until Budget 2008 that a plan to have a separate fund was established, managed by an independent group now known as the Canada Employment Insurance Financing Board, CEIFB. While we support the establishment of this independent board and a separate account, the timing could not have been worse.

By dating the onset of the CEIFB back to January 2009, right in the middle of the economic downturn, and charging any debt or credit to the account since then means that only deficits have accumulated — the first in 15 years. As the CEIFB was provided only \$2 billion as an initial reserve, which is a fraction of the surplus accumulated, it will do little to offset the deficit that will have accumulated since January of 2009, which is estimated to be between \$10 billion and \$15 billion.

The only way for the new board to recoup this deficit is to increase EI premiums to their maximum amount, starting in 2011. As you can see on slide 9, CFIB research found that there will have to be a maximum rate increase, which is 15 cents for employees and 21 cents for employers per \$100 of earnings each year for the next four years, resulting in a 35 per cent increase in that period.

We believe that is unfair, given the excess revenue collected from employers and employees for more than 15 years. To increase rates just as the economy is recovering and employment is still tenuous will make it more difficult for smaller firms to retain, much less hire, new employees. When you add to this mix the potential increase in CPP and various WCB rates across Canada, it will be tough for many small firms to bring on new staff any time soon.

In fact, further CFIB analysis found that such an increase in the EI premiums could cost the Canadian economy as much as 170,000 jobs in the short term and potentially reduce wages by 1.2 per cent in the longer term. You can see why we are trying to convince the government to rethink its approach to EI premium increases in 2011 and beyond.

Ironically, as can you see on slide 11, the EI fund is about to go on another roller coaster ride, as it is expected to result in future surpluses once the fund reaches its equilibrium. As premiums cannot be reduced by more than 15 cents per year, a new surplus will accumulate in the latter half of the decade. While some surplus dollars may be appropriate, it should not be allowed to

Constatant l'augmentation de l'excédent pendant les années 1990, nous avons commencé, dès 1997, comme le montre la huitième diapositive, à inciter le gouvernement à créer un compte d'assurance-emploi qui serait géré indépendamment et séparé du Trésor. Au fil des ans, quelques tentatives visant à résoudre l'excédent grandissant ont été mises en œuvre, mais c'est seulement dans le budget de 2008 que le gouvernement a proposé la création d'un fonds distinct qui serait géré par un groupe indépendant — nous savons maintenant qu'il s'agit de l'Office de financement de l'assurance-emploi du Canada, l'OFAEC. Nous sommes en faveur de la création de cet organisme indépendant et d'un compte distinct, mais le moment choisi n'aurait pas pu être pire.

L'OFAEC est entré en service en janvier 2009, en plein cœur de la récession, et toutes les dettes ou les sommes créditées ont été portées au compte, si bien que les déficits se sont accumulés — une première en 15 ans. Le fonds de réserve de 2 milliards de dollars seulement versé à l'OFAEC à ses débuts — montant qui représente une fraction de l'excédent accumulé —, ne permettra pas d'éponger le déficit qui s'accumule depuis janvier 2009, qui se chiffre, selon les estimations, à un total entre 10 et 15 milliards de dollars.

Pour résorber ce déficit, une seule option s'offre au nouvel office : hausser les cotisations d'assurance-emploi du montant maximal permis à compter de 2011. Comme l'indique la neuvième diapositive, la FCEI a conclu, au terme d'une étude, que le gouvernement devra, chaque année au cours des quatre prochaines années, augmenter les taux de cotisation du montant maximal, c'est-à-dire 15 sous pour les employés et 21 sous pour les employeurs par tranche de 100 \$ de salaire, ce qui équivaut à une augmentation de 35 sous au cours de cette période.

Nous croyons que c'est injuste compte tenu du fait que les employeurs et que les employés ont dû verser des cotisations trop élevées pendant plus de 15 ans. Une augmentation des taux alors que l'économie reprend de la vigueur et que le marché de l'emploi est encore fragile nuira aux petites entreprises qui souhaitent maintenir en poste leur effectif, sans parler de celles qui souhaitent embaucher de nouveaux employés. Et si en plus se concrétise le projet d'augmenter les cotisations au Régime de pensions du Canada et à la Commission des accidents du travail au pays de différentes provinces, bien des petites entreprises auront de la difficulté à recruter du personnel dans un avenir proche.

En fait, d'après une analyse postérieure menée par la FCEI, une augmentation des taux de cotisation d'assurance-emploi pourrait entraîner la perte de 170 000 emplois au Canada à court terme et la réduction des salaires de 1,2 p. 100 à long terme. Vous voyez donc pourquoi nous essayons de convaincre le gouvernement de réfléchir de nouveau à son projet d'augmenter les taux de cotisation d'assurance-emploi en 2011 et ultérieurement.

Ironiquement, comme vous pouvez le voir à la onzième diapositive, les prévisions concernant l'avenir du fonds d'assurance-emploi sont comme des montagnes russes, encore une fois; il affichera des excédents, puis atteindra ensuite l'équilibre. Comme les taux de cotisation ne peuvent pas diminuer de plus de 15 cents par an, le fonds accumulera un autre excédent au cours de

get too large, should governments in the future want it get their hands on it. We have some ideas on how to prevent that as well.

In conclusion, we support the idea of a separate account, but we believe the timing to do so could not have been worse. Increasing premium rates now will have an impact on job growth going forward, and, given the surpluses accumulated in the EI account prior to January 2009, which also happens to be the first year in which there was no surplus, we strongly believe that the federal government has a moral obligation to maintain a premium rate freeze or minimize any future premium increases in recognition of the \$57 billion surplus accumulated over several years from employers and employees.

We have put forward other ideas to help stimulate training and hiring through an EI training credit, which I can explain in more detail if you are interested. We have also suggested that appropriate reserve funds be built for future downturns, but once the reserve fund limit has been reached, allow premium rates to fall to their natural level, even if it means going beyond the 15 cent maximum reduction.

We have many more ideas around EI, if you are interested, and we would be happy to talk about them, but I look forward to questions. Thank you for your time.

The Chair: Thank you very much, Ms. Pohlmann. I will now go to Mr. Laurin.

Jean-Michel Laurin, Vice President, Global Business Policy, Canadian Manufacturers & Exporters: Thank you for inviting me to appear before the committee today on behalf of Canadian Manufacturers & Exporters to talk about Part 24 of the proposed budget implementation act. As an association that represents sectors that employ over 2 million Canadians, changes to EI are of great of interest to our members.

Before I begin, I would like to say a few words about the association I have the privilege to represent here today. CME is the voice of Canadian manufacturing and global business, and as such we represent more than 10,000 leading companies nationwide. More than 85 per cent of our members are small- and medium-sized businesses located across Canada. Our members represent every industrial sector and every export sector of our economy.

As I am sure you know, CME and employers have had long-standing concerns with the Employment Insurance system in Canada. One of our key concerns right now is the rates for 2011

la deuxième moitié de la décennie. Il peut être utile d'accumuler un léger excédent, mais il ne faut pas qu'il soit trop grand, si, dans le futur, les gouvernements venaient à vouloir mettre la main dessus. Nous avons quelques idées pour prévenir cela aussi.

En conclusion, nous sommes en faveur de la création d'un compte distinct, mais nous croyons que le moment choisi pour le créer n'aurait pas pu être pire. Le fait d'augmenter les taux de cotisation dès maintenant aura une incidence sur la croissance du marché du travail; compte tenu des excédents qu'a enregistrés le fonds d'assurance-emploi avant janvier 2009 — la seule année où il n'y a eu aucun excédent —, nous croyons fermement que le gouvernement fédéral doit geler les taux de cotisation ou réduire au minimum les augmentations futures — étant donné l'excédent de 57 milliards de dollars perçu pendant plusieurs années auprès des employeurs et des employés, le gouvernement a une obligation morale envers ces derniers.

Nous avons mis de l'avant d'autres idées qui aideraient à favoriser la formation et l'embauche, par exemple un crédit à la formation dans le cadre du régime d'assurance-emploi, que je pourrais vous expliquer plus en détail si vous le souhaitez. Nous avons aussi recommandé de mettre en réserve des fonds en vue de récessions futures, mais une fois la limite établie pour les fonds de réserve atteinte, il faudrait laisser les taux de cotisation revenir à la normale, même si cette mesure implique une réduction supérieure au montant maximal de 15 cents.

Nous avons bien d'autres idées en ce qui concerne l'assurance-emploi; si elles vous intéressent, nous serions heureux de vous en parler. Je répondrai maintenant volontiers à vos questions. Merci pour le temps que vous m'avez accordé.

Le président : Merci beaucoup, madame Pohlmann. Je cède maintenant la parole à M. Laurin.

Jean-Michel Laurin, vice-président, Affaires mondiales, Manufacturiers et exportateurs du Canada : Merci de m'avoir invité à comparaître devant le comité au nom de Manufacturiers et exportateurs du Canada pour discuter de la partie 24 du projet de loi portant exécution du budget. Comme notre association représente des secteurs qui emploient plus de deux millions de Canadiens, les changements apportés au régime d'assurance-emploi revêtent un grand intérêt aux yeux de nos membres.

Avant de commencer, j'aimerais dire quelques mots au sujet de l'association que j'ai le privilège de représenter devant vous aujourd'hui. Manufacturiers et exportateurs du Canada, MEC, est en quelque sorte le porte-parole des manufacturiers du Canada et des entrepreneurs qui mènent des activités à l'échelle mondiale; nous représentons plus de 10 000 entreprises influentes au pays. Plus de 85 p. 100 de nos membres sont des petites et moyennes entreprises des quatre coins du Canada. Nous comptons des membres dans tous les secteurs industriels et tous les secteurs d'exportation.

Comme vous le savez sans doute, le régime d'assurance-emploi du Canada revêt depuis longtemps un grand intérêt pour MEC et les employeurs. À l'heure actuelle, les taux de cotisation prévus

and beyond. EI rates are expected to increase significantly over the foreseeable future, given the growing cost of the program and the accumulated deficit arising from the two-year rate freeze.

The Parliamentary Budget Officer estimates that even with an annual rate increase of 15 cents, which is actually 21 cents for employers, there will be an EI account cumulative deficit of \$5.7 billion between 2008 and 2014. Uncertainty about unemployment compounds that risk in the short term.

We do know that there will be a substantial gap to close starting next year. Just in 2010, the break-even rate for the year is estimated at \$2.43, while premiums have been frozen at \$1.73, so we know what is coming. We know that employers will be required to pay more going forward, starting next year.

What makes the pill hard to swallow for employers across Canada, as Ms. Pohlmann said, is that over the last 15 years, we have overpaid premiums by \$57 billion, and now there is a funding shortfall, but we are told to forget about the money because it is not there anymore.

The changes introduced in Part 24 of the bill do answer one of the concerns we have had for years by creating an Employment Insurance operating account. However, the problem remains, and the counter is now being reset to zero as of January 1 of last year, while there still should be \$57 billion left in the account.

Our other concern with Part 24 of Bill C-9 is that we are quite far from having an EI system that is managed as a true insurance system. If you want to contain EI costs, we need to strengthen the ability of Canadian businesses to create the high-paying, highly skilled jobs that we need as a country to compete and to prosper. Doing this will require a concerted strategy that strengthens the ability of Canadian businesses to invest in productive assets. One element of that strategy needs to include incentives for workplace training so that workers have skills that are up to date and up to speed with the needs of the marketplace, not only today but also in the future.

The government needs to provide an employer training tax credit to help offset increases in Employment Insurance premiums. It is far more productive to keep people employed and to upgrade their skills on the job rather than to attempt to provide transitional training for unemployed workers, in an economy where rates of job creation are relatively low. At the same time, it is good public policy to encourage employers to invest in upgrading the skills and capabilities of their workforce. The credit should be creditable against EI premiums paid by the businesses investing in that training.

pour 2011 et ultérieurement sont l'une de nos principales sources de préoccupation; compte tenu des coûts grandissants d'exploitation du régime et du déficit attribuable au gel des taux pendant deux ans, on s'attend à ce que les taux de cotisation à l'assurance-emploi augmentent considérablement au cours des prochaines années.

Le directeur parlementaire du budget estime que même si on augmentait le taux de cotisation de 15 cents par an — et, dans le cas des employeurs, de 21 cents —, le compte d'assurance-emploi enregistrera un déficit cumulatif de 5,7 milliards de dollars entre 2008 et 2014. Et l'incertitude qui entoure le chômage aggrave ce risque à court terme.

Nous savons qu'à compter de l'an prochain, il y aura un écart considérable à combler. On estime qu'en 2010, seulement pour être rentable il faudrait faire passer le taux de cotisation à 2,43 \$, et il a été gelé à 1,73 \$. Nous savons donc ce qui s'en vient : les employeurs devront déboursier davantage, et ce, dès l'an prochain.

Comme Mme Pohlmann l'a mentionné, si la pilule est si difficile à avaler pour les employeurs du Canada, c'est parce qu'au cours des 15 dernières années, ils ont cotisé 57 milliards de dollars en excédent; et maintenant, qu'on se retrouve avec un déficit, on nous dit d'oublier cet argent parce qu'il n'est plus là.

Les changements prévus à la partie 24 du projet de loi, notamment la création d'un compte des opérations de l'assurance-emploi, répondent à l'une des préoccupations que nous avons depuis des années. Toutefois, le problème est toujours là; le compteur a été remis à zéro le 1^{er} janvier de l'an dernier alors qu'il devrait rester 57 milliards de dollars dans le compte.

Un autre aspect de la partie 24 du projet de loi C-9 nous préoccupe : notre régime d'assurance-emploi est loin d'être géré comme un véritable régime d'assurance. Si nous voulons assumer les coûts liés à l'assurance-emploi, nous devons fournir les moyens aux entreprises canadiennes de créer des emplois hautement spécialisés et très bien rémunérés dont notre pays a besoin pour être concurrentiel et prospère. Pour ce faire, nous avons besoin d'une stratégie concertée qui permette de renforcer la capacité des entreprises canadiennes à investir dans les biens de production. Cette stratégie doit prévoir des mesures qui favorisent la formation en milieu de travail de façon à ce que les compétences des travailleurs soient à jour et qu'elles répondent aux besoins du marché du travail — non seulement aujourd'hui, mais aussi dans le futur.

Le gouvernement doit offrir aux employeurs un crédit d'impôt pour la formation afin de compenser l'augmentation des taux de cotisation à l'assurance-emploi. Compte tenu des taux de création d'emploi relativement faibles, il est beaucoup plus productif de maintenir les gens en poste et de mettre à jour leurs compétences au travail que d'offrir de la formation de transition aux chômeurs. Parallèlement, il est bien d'encourager les employeurs à investir de l'argent pour mettre à niveau les compétences de leur effectif — il s'agit là d'une bonne politique publique. Le crédit devrait s'appliquer aux cotisations d'assurance-emploi versées par les entreprises qui investissent dans la formation.

Moreover, we believe that Canada's tax policy should place a priority on encouraging businesses to invest in all productive assets. That includes workplace skills development but also investments in research and new product development and in the equipment and technologies used to produce goods of higher value.

Such investments are more important than ever today to boost productivity, improve business competitiveness, accelerate job growth and sustain economic recovery. As we look forward over the next few years, it will be the new products and technologies that manufacturers bring to the market that will help Canadians address the societal challenges of an aging population, growing demands placed on our health care system and improved environmental and energy management. Likewise, it will be the adoption of leading-edge manufacturing and processing technologies and new skills that will enable Canadian industry to enhance productivity and create the economic wealth and tax base required for sound public finances and, eventually, a balanced budget.

In this budget, the government made a decision to eliminate tariffs on imported machinery and equipment items and on inputs used by manufacturers. I believe you had discussions about that earlier today. CME supported this measure. At this point in time, any cost saving to manufacturers is certainly an added plus, but we would have preferred by far that the government decide to extend the period during which companies can take advantage of the two-year writeoff for investments in manufacturing and processing machinery and equipment for at least another five years beyond 2011, when the measures are currently scheduled to expire.

In conclusion, an employers training tax credit and the two-year writeoff applied to manufacturing and processing equipment are two measures that would encourage exactly the type of investments that Canada and Canadian businesses need to make to add value to our natural and human resources and to generate economic wealth in a global economy.

The Minister of Finance and the government were very well aware of our position going into this last federal budget, and they opted to do otherwise, but it is not too late for the government to ask, especially as the economy is starting to recover and companies are looking at where they will be making investments for the next few years. I will stop there and be glad to answer your questions.

The Chair: Thank you for your comment on custom tariffs. Were your members polled? Were they asking for the custom tariff? Was it a policy decision for the government between one and the other?

De plus, sur le plan fiscal, nous croyons que le gouvernement du Canada devrait avoir pour priorité d'encourager les entreprises à investir dans tous les biens de production — tant le perfectionnement des compétences en milieu de travail que la recherche, la conception de nouveaux produits, l'équipement et les technologies servant à produire des biens de valeur supérieure.

De tels investissements sont plus importants que jamais aujourd'hui, car ils permettent d'accroître considérablement la productivité, d'améliorer la compétitivité des entreprises, d'accélérer la croissance de l'emploi et de soutenir la reprise de l'économie. Au cours des prochaines années, ce seront les nouveaux produits et les nouvelles technologies introduites sur le marché par les manufacturiers qui aideront les Canadiens à relever les défis qui se poseront à la société — la population vieillissante, une sollicitation accrue de notre régime de soins de santé et la nécessité d'améliorer la gestion de l'environnement et de l'énergie. Dans la même veine, c'est en adoptant des technologies de pointe dans les domaines de la fabrication et du traitement et en acquérant de nouvelles compétences que nous permettrons à l'industrie canadienne d'améliorer la productivité; c'est ainsi que l'industrie disposera des ressources économiques et de l'assiette fiscale qui nous permettront d'avoir des finances publiques solides et, un jour, un budget équilibré.

Dans ce budget, le gouvernement a décidé d'éliminer les tarifs applicables aux pièces d'équipement et de machinerie importées et aux intrants utilisés par les manufacturiers. Je crois que vous en avez discuté plus tôt aujourd'hui. MEC était en faveur de cette mesure. À ce stade-ci, toute mesure qui offre des économies aux manufacturiers est un plus, mais nous aurions de loin préféré que le gouvernement décide de prolonger d'au moins cinq ans après 2011 — l'année où ces mesures sont censées prendre fin — la période pendant laquelle les entreprises peuvent se prévaloir de la déduction biennale des sommes investies dans la machinerie et l'équipement de fabrication et de traitement.

En conclusion, la mise sur pied d'un crédit d'impôt aux employeurs pour la formation et la déduction biennale des sommes investies dans l'équipement de fabrication et de traitement sont deux mesures qui favoriseraient les investissements que le Canada et que les entreprises canadiennes doivent faire pour ajouter de la valeur à nos ressources humaines et naturelles et contribuer à la prospérité de l'économie mondiale.

Le ministre des Finances et le gouvernement étaient bien au courant de notre position quand ils ont préparé le dernier budget fédéral, et ils ont décidé d'aller à l'encontre de notre point de vue. Cependant, il n'est pas trop tard pour que le gouvernement prenne le pouls; l'économie commence à reprendre de la vigueur et les entreprises en sont à déterminer les investissements qu'elles feront au cours des prochaines années. Je m'arrête ici. Je répondrai avec plaisir à vos questions.

Le président : Merci pour votre commentaire sur les tarifs douaniers. Vos membres ont-ils été sondés? Demandaient-ils à obtenir ce tarif? Le gouvernement a-t-il pris une décision stratégique d'aller vers l'un plutôt que l'autre?

Mr. Laurin: I have to be honest with you. It was pretty clear. CME has a coalition of 40 sector associations representing pretty much every subsector of manufacturing you can think of, and we have been telling the government that this accelerated capital cost allowance that allows manufacturers to depreciate their new investments in machinery and equipment over two years was by far our number one priority going into this budget. The government introduced this a few years ago, and the measure is slated to expire at the end of 2011.

Investment cycles take time, so we have told companies that they cannot put a measure in place for only two years; we need a period of five years so companies can take advantage of it. In some cases, just getting an environmental approval permit can take two years.

We priced that measure at \$469 million over five years, for extending the measure from 2011 to 2016. I can provide more detailed numbers after this meeting, if needed. The government decided instead to eliminate tariffs on inputs, machinery and equipment, which is certainly a positive step. It was certainly not on our list of things we wanted the government to do, but when they told us they were looking at different scenarios, we said that is certainly a positive.

We did not think there was either tariffs or a two-year writeoff; we thought they could do both. This measure they announced in the budget is costing them \$300 million per year forever. Once you eliminate the tariffs, I do not think they will come back. The \$300 million per year for five years is \$1.5 billion, but in the meantime, what we were asking for would have cost them much less money. In our opinion, it would have done much more to generate the kind of investments we need to bring into Canada.

Companies are getting out of the recession. It is true for small and medium-sized manufacturers as well. Companies are looking at markets now. The growth is not happening in North American markets; it is increasingly happening in some of the emerging markets. Companies are more able now to position their investments where it makes the most sense to them. They shop around jurisdictions, which is nothing new.

Any measure we have to stimulate the economy and to make those investments attractive from a tax perspective is a good measure, and not only for this fiscal year. When manufacturers invest in a jurisdiction, when they invest in a town, that investment usually stays in place for an extended period of time, because that is the nature of manufacturing. I hope that answers your question.

The Chair: Yes, it does. Thank you very much.

M. Laurin : En toute honnêteté, je dois vous dire que c'était assez clair. MEC a une coalition de 40 associations sectorielles, qui représentent à peu près tous les sous-secteurs imaginables de la fabrication, et nous disons depuis un certain temps au gouvernement que cette déduction pour amortissement accéléré — qui permet aux fabricants de déduire pendant deux ans les sommes qu'ils investissent dans la machinerie et l'équipement — était de loin notre principale priorité en ce qui a trait à ce budget. Le gouvernement a lancé cette mesure il y a quelques années, et celle-ci doit venir à échéance à la fin de 2011.

Les cycles d'investissement prennent du temps, c'est pourquoi nous avons dit aux entreprises qu'il n'est pas possible d'appliquer une mesure pendant deux ans seulement; nous avons besoin d'une période de cinq ans afin que les entreprises puissent en tirer parti. Dans certains cas, il faut parfois compter jusqu'à deux ans simplement pour obtenir les permis nécessaires sur le plan environnemental.

Nous avons établi que cette mesure coûterait 469 millions de dollars sur cinq ans si elle était prolongée de 2011 à 2016. Au besoin, je peux vous fournir des données plus détaillées après cette rencontre. Le gouvernement a plutôt décidé d'éliminer les tarifs sur les intrants, la machinerie et l'équipement, ce qui est certes une étape positive. Cette mesure ne figurait évidemment pas sur la liste des choses que nous souhaitions voir faire le gouvernement, mais lorsqu'il nous a dit qu'il envisageait différents scénarios, nous avons dit que c'était assurément une mesure positive.

Nous ne pensions pas qu'il s'agissait d'un choix entre les tarifs ou l'amortissement sur deux ans; nous pensions que les deux étaient possibles. Cette mesure annoncée dans le budget coûte 300 millions de dollars par année au gouvernement, sans échéance prévue. Je ne pense pas que les tarifs réapparaissent une fois qu'ils auront été éliminés. Les 300 millions de dollars par année coûteront 1,5 milliard de dollars pour cinq ans, alors que ce que nous demandions au gouvernement lui aurait coûté beaucoup moins cher. À notre avis, cette mesure aurait contribué bien davantage à produire le genre d'investissements que nous devons amener au Canada.

Les entreprises en sont à se sortir de la récession. Il en va de même pour les petites et les moyennes entreprises de fabrication également. Actuellement, les entreprises se soucient des marchés. Il n'y a pas de croissance sur les marchés nord-américains en ce moment; cette croissance est de plus en plus l'apanage de certains des marchés émergents. Aujourd'hui, les entreprises sont mieux à même d'investir leur argent là où cela leur paraît le plus sensé. Elles font le choix des marchés qui leur conviennent, ce qui n'est pas nouveau.

Toute mesure adoptée en vue de stimuler l'économie et de rendre ces investissements attrayants d'un point de vue fiscal constitue une bonne mesure, et pas uniquement pour le présent exercice. Lorsque les fabricants investissent dans un marché, lorsqu'ils investissent dans une municipalité, cet investissement demeure généralement sur place longtemps, en raison de la nature de l'industrie de fabrication. J'espère que cela répond à votre question.

Le président : Oui. Merci beaucoup.

Senator Finley: I will address my question to CFIB. A number of comments have been made that are not new. Back in 1998, Garth Whyte, then vice-president of CFIB, said in *The Times*, “This sneaky little tax has turned into a huge tax grab that is going to hurt job creation.” Whyte was quoted in *The Sault Star* in 2000 as saying business is “tired of the EI fund being the slush fund for other initiatives.” In 1998 *The Windsor Star* reported that this fund is “only on paper because in fact the Chretien government has actually spent the money — making EI a key contributor to Martin’s cherished balanced budget.” In 2004, the *Toronto Star* added, “Martin and Manley confiscated the entire \$44 billion from EI, first to reduce Ottawa’s over-all budget deficit, and then to enlarge its budget surpluses.”

That money would have been there, even notionally, to ride through the latest downturn.

The witness previous to you, Finn Poschmann, an economist with the C.D. Howe Institute, was asked about the EI fund and said that it kind of goes up and down. One problem is that it got away a wee bit from the original concept, which was to provide regular benefits. Now regular benefits are only 55 per cent, and we cover special things for fishing, sickness, maternity, parental leave and so on.

The money has to be restocked. The Conservative government has instituted a stand-alone arm’s-length board to manage the fund and also, I believe, to set tariff or rate increases. Would you say that is a progressive move on the government’s part? Never mind the fees at this point in time, but the concept that the government cannot touch that fund, that it is a stand-alone fund, is that a positive move?

Ms. Pohlmann: Absolutely. We support the establishment of a separate fund away from general revenues and managed by an independent board. Our issue is the timing of it. The date it comes into effect is January 2009, which happens to be the first year we do not have a surplus after 15 years. That is what angers employers — and employees, for that matter. It is not just an employer issue; this is a worker issue as well.

Senator Finley: Would not you agree it is like determining when to jump into a skipping rope: Is now the time; is tomorrow the time; or should it have been done five years ago? It had to be done at some point in time, and that money must be restocked.

If I recall some of the numbers I have read, you are saying that a reserve of around \$15 billion would be a fair safety net. Is that correct?

Ms. Pohlmann: I think what would be appropriate needs to be debated, which is why we are not necessarily putting a number out there. I think \$10 billion to \$15 billion is the number many people have thrown around.

Le sénateur Finley : Ma question s’adresse à la FCEI. Certaines des observations formulées ne datent pas d’hier. En 1998, Garth Whyte, qui était alors vice-président de la FCEI, a déclaré dans le *Times* que cette petite taxe sournoise s’était transformée en une énorme ponction fiscale qui allait nuire à la création d’emplois. Cité dans le *Sault Star* en 2000, Whyte a dit que le milieu des affaires en avait marre que la caisse de l’assurance-emploi soit la caisse noire d’autres initiatives. En 1998, le *Windsor Star* rapportait que cette caisse n’existait que sur papier étant donné que le gouvernement Chrétien avait en réalité dépensé tout l’argent, et que la caisse de l’assurance-emploi avait largement contribué au budget équilibré tant prisé du ministre Martin. En 2004, le *Toronto Star* a ajouté que messieurs Martin et Manley avaient confisqué en entier les 44 milliards de dollars de la caisse de l’assurance-emploi, tout d’abord pour réduire le déficit budgétaire d’ensemble d’Ottawa, puis pour gonfler ses surplus budgétaires.

Cet argent aurait été là, même en théorie, pour pallier le plus récent ralentissement économique.

On a demandé au témoin qui vous a précédé, Finn Poschmann, économiste à la C.D. Howe Institute, dans quel état se trouvait la caisse de l’assurance-emploi et il a dit que celle-ci fluctuait en quelque sorte. Un des problèmes vient du fait que les choses se sont un peu éloignées de l’idée d’origine, qui était de verser des prestations régulières. Aujourd’hui, les prestations régulières ne représentent que 55 p. 100, et nous versons des prestations pour des choses spécialisées comme la pêche, la maladie, la maternité, les congés parentaux et ainsi de suite.

Il faut renflouer la caisse. Le gouvernement conservateur a créé un conseil indépendant pour gérer la caisse et, je crois, pour fixer les augmentations de taux ou de tarifs. Diriez-vous qu’il s’agit d’une mesure progressiste de la part du gouvernement? Oubliez toute la question des frais pour le moment; l’idée voulant que le gouvernement ne puisse pas toucher à cette caisse, qu’elle soit une caisse indépendante, constitue-t-elle une mesure positive?

Mme Pohlmann : Absolument. Nous sommes en faveur de la création d’une caisse distincte, isolée des recettes générales et gérée par un conseil indépendant. Nous avons toutefois des réserves quant au choix du moment. Cette mesure est entrée en vigueur en janvier 2009, soit la première année en 15 ans où nous n’avions pas de surplus. Voilà ce qui met les employeurs en colère, sans compter les employés. Cet enjeu ne touche pas que les employeurs; les travailleurs en subissent les contrecoups également.

Le sénateur Finley : N’êtes-vous pas d’accord avec moi que c’est un peu comme de déterminer à quel moment entrer dans la danse. Est-ce aujourd’hui le bon moment? Demain? Aurait-il fallu le faire il y a cinq ans? Il fallait agir à un moment ou à un autre; nous devons renflouer la caisse.

Si je me rappelle certaines des données que j’ai pu voir, vous dites qu’une réserve de quelque 15 milliards de dollars constituerait un bon filet de sécurité. Est-ce bien cela?

Mme Pohlmann : Je crois qu’il faut débattre du montant qui serait approprié, et c’est pourquoi nous n’avançons pas forcément de chiffre à l’heure actuelle. Je crois que de nombreuses personnes ont parlé d’un montant de 10 à 15 milliards de dollars.

Senator Finley: Certainly not \$59 billion or \$60 billion, as it was claimed to be at one point in time?

Ms. Pohlmann: No. Never.

Senator Finley: Let us assume that the rates do not get rolled back, that the current proposed rates stay in effect. In your view, for the sake of argument, when would that \$15 billion be achieved? When would that level be achieved?

Ms. Pohlmann: Our economics team did some analysis, and you have the “Employment Insurance Whipsaw” report before you. We determined that probably by 2014 or 2015 we will have equilibrium. By then, of course, the rates will have increased by 35 per cent. At that point, it should be paid off if everything else goes as planned. There are a lot of uncertainties in the economy, given yesterday again; we do not know where things will be going.

Senator Finley: That is the final part of my question. To go back to the comment about when you jump into a skipping rope, by all accounts the economy is still in an extremely fragile state. There is no particular indication that the EI payments being made at the moment, which I think are probably record-setting at this time, will diminish substantially in the near term. The funding for this, if it is not coming from the EI system itself, must come from somewhere. Where would CFIB recommend the money come from?

Ms. Pohlmann: The original proposal was always that it should have been part of the stimulus measures of the government. In fact, we felt that this was the ideal stimulus measure in that you are supporting employment during a difficult economic period.

When it came out sort of after the fact that it is only a loan for that two-year period and it is now expected to be paid back, that came as a surprise to a few people, including those in the EI system itself. We felt that initially that money could have been dedicated more. If you had taken \$10 billion to \$15 billion out of the \$50 billion that was stimulated in the economy and put it towards employment, you would have had many folks nodding their heads around the table.

Senator Finley: Not many people were nodding their heads about where the money was actually spent. As they say, you cannot please everyone all the time.

Ms. Pohlmann: I am not denying that, either, but this was an area we felt was appropriate for stimulus spending.

The Chair: Ms. Pohlmann, you should be aware that this committee is on record in one of its reports advocating there should be \$15 billion in the fund. We studied Employment Insurance extensively one or two years ago, and it is in our report as well that this should be there.

Le sénateur Finley : Certainement pas 59 ou 60 milliards de dollars, comme on prétendait que le Canada avait en banque à une certaine époque?

Mme Pohlmann : Non. Jamais.

Le sénateur Finley : Prêsumons que les taux ne soient pas baissés et que les taux actuels proposés demeurent. Selon vous, question d’argumenter, combien de temps faut-il compter avant que nous ayons accumulé ces 15 milliards de dollars? À quel moment aurions-nous fini d’amasser cet argent?

Mme Pohlmann : Notre équipe d’économistes a fait des analyses, et vous avez le rapport « Assurance-emploi : Une évolution en dents de scie » devant vous. Nous avons déterminé que l’équilibre serait probablement atteint en 2014 ou en 2015. D’ici ce temps, bien entendu, les taux auront augmenté de 35 p. 100. À ce moment, on devrait avoir pallié le manque à gagner si tout le reste se passe comme prévu. Il y a beaucoup d’incertitude du côté de l’économie, à la lumière des événements d’hier encore. Nous ne savons pas où iront les choses.

Le sénateur Finley : Voilà la dernière partie de ma question. Pour en revenir à la question de déterminer à quel moment entrer dans la danse, tout indique que l’économie se trouve toujours dans un état extrêmement précaire. Rien n’indique particulièrement que les paiements d’assurance-emploi versés en ce moment — qui, je dirais, battent probablement des records — sont appelés à diminuer de façon importante à court terme. S’il ne provient pas du régime d’assurance-emploi à proprement parler, cet argent doit venir de quelque part. Où la FCEI recommanderait-elle de puiser l’argent?

Mme Pohlmann : La proposition formulée à l’origine demeure la même : cet argent aurait dû faire partie des mesures de relance du gouvernement. En fait, nous étions d’avis qu’il s’agissait de la mesure de relance idéale, en ce sens que vous vous trouvez à appuyer l’emploi pendant une période économique difficile.

Quelques personnes, y compris celles directement rattachées au régime d’assurance-emploi, ont été étonnées d’apprendre en quelque sorte après coup que ces sommes avaient été prêtées pour cette période de deux ans et qu’elles allaient maintenant devoir être remboursées. À l’origine, nous pensions que l’argent aurait pu être mieux affecté. Si on avait pris de 10 à 15 des 50 milliards de dollars prévus pour les mesures de relance économique et qu’on les avait affectés à l’emploi, de nombreuses personnes auraient approuvé d’un signe de tête autour de la table.

Le sénateur Finley : Peu de gens se sont montrés d’accord avec les dépenses réelles qui ont été effectuées avec cet argent. Comme on dit, il est impossible de satisfaire tout le monde, tout le temps.

Mme Pohlmann : Je ne le nie pas non plus, mais nous trouvions que le secteur de l’emploi était un secteur tout indiqué pour les dépenses effectuées dans le cadre des mesures de relance.

Le président : Madame Pohlmann, vous devez savoir que ce comité préconise dans un de ses comptes rendus que le gouvernement maintienne une réserve de 15 milliards de dollars dans la caisse. Nous avons longuement étudié l’assurance-emploi il y a un ou deux ans, et notre rapport indique également qu’il faut réserver ce montant dans la caisse.

As a point of clarification, your point of equilibrium was 2014. Does that take into account the 170,000 jobs that would be lost by virtue of the increases in the employment insurance rate?

Ms. Pohlmann: Yes. It all comes from the same analysis. In the process between now and 2014, we predict as many as 170,000 jobs could be lost to the economy because of the increases in the EI rates. By 2014, the fund should be at zero again. Then, of course, we cannot reduce the premiums quickly enough and a new surplus will start growing.

The Chair: Because it is a legislated cap, there cannot be an increase or decrease of more than 15 cents per year. Is that right?

Ms. Pohlmann: Yes, 15 cents for employees and 21 cents for employers.

The Chair: Thank you.

Senator Mitchell: I wanted to start by saying that in answer to the question of when you jump into a skipping rope, generally most would jump in when it is up. That is kind of your point, is it not, that the economy is weak, so why now would you implement or increase a tax?

My question to you, Ms. Pohlmann, refers to your slide 6, which is on taxes that most affect the growth of small and medium-sized businesses. It is very interesting. The one that affects SME business growth more than sales taxes, personal income taxes, property and capital taxes and corporate income taxes is payroll taxes, like EI. Can you give us the economic or business reasoning for that? Is it that hiring people is more flexible than investing in capital?

Ms. Pohlmann: Small businesses are employee-heavy as firms, so they tend to put much of their investment into people. When you start taxing the hiring of people, that makes it more difficult for small firms to absorb those costs, and they have to make critical decisions. We are going out to our membership now and warning them that this is coming, that they have to prepare themselves. Anecdotally we are hearing from members weekly who say if this happens they will have to let people go; they cannot afford this.

The other concern on the EI side, and on CPP for that matter, is that the employees' rate goes up too, so their take-home pay goes down. Many employers want to try to make up that amount because they want their employees to continue to have the income they used to. It is a double whammy for many employers, so that is why it affects the growth of their business the most.

Pour préciser, vous avez dit que l'équilibre serait atteint en 2014. Vos estimations tiennent-elles compte des 170 000 emplois qui seraient supprimés en raison des augmentations des taux de cotisation à l'assurance-emploi?

Mme Pohlmann : Oui. Tout cela émane de la même analyse. Nous prévoyons que l'économie pourrait avoir raison de 170 000 emplois d'ici 2014, en raison de l'augmentation des taux de l'assurance-emploi. En 2014, la caisse devrait de nouveau être à zéro. Ensuite, bien entendu, nous ne pourrions pas réduire le taux de cotisation assez rapidement et nous commencerons à engranger un nouveau surplus.

Le président : L'augmentation ou la diminution ne peuvent dépasser 15 cents par année, étant donné que ces limites sont prévues par la loi. Est-ce bien cela?

Mme Pohlmann : Oui, 15 cents pour les employés et 21 cents pour les employeurs.

Le président : Merci.

Le sénateur Mitchell : Tout d'abord, pour répondre à la question de savoir à quel moment il convient d'entrer dans la danse, j'aimerais dire que les gens le feraient en général lorsque la musique bat son plein. N'est-ce pas d'ailleurs ce que vous tentez de démontrer, que l'économie ne va pas bien et que ce n'est pas le bon moment d'instituer ou d'accroître une taxe?

Madame Pohlmann, j'aimerais vous poser une question en lien avec votre sixième diapositive, qui traite des types d'impôt qui nuisent le plus à la croissance des petites et moyennes entreprises. Ces données sont très intéressantes. Plus que les taxes de vente, l'impôt sur le revenu des particuliers, l'impôt foncier, l'impôt sur le capital et l'impôt des sociétés, ce sont les charges sociales, comme l'assurance-emploi, qui influent sur la croissance des PME. Pouvez-vous nous dire, d'une perspective économique ou de l'optique de l'entreprise, comment s'explique cette situation? Est-ce parce que l'embauche de personnel offre davantage de souplesse que les dépenses en immobilisations?

Mme Pohlmann : Toutes proportions gardées, les petites entreprises emploient autant de gens que les grandes sociétés, alors elles tendent à investir la plus grande partie de leur argent du côté des ressources humaines. Lorsque vous commencez à taxer l'embauche de personnel, il devient plus difficile pour les petites entreprises d'absorber ces coûts, et elles ont à prendre des décisions d'importance critique. Nous avons entrepris d'avertir nos membres de cette mesure imminente, pour leur dire de se préparer. Des membres nous disent au passage chaque semaine qu'ils n'auront d'autre choix que de mettre à pied des gens si ces mesures voient le jour; ils n'ont pas les moyens de payer.

Pour ce qui est de l'assurance-emploi et, par ailleurs, du RPC, l'autre préoccupation vient du fait que le taux de cotisation des employés augmente aussi, ce qui entraîne une diminution de leurs revenus d'emploi. De nombreux employeurs souhaitent compenser cette différence parce qu'ils ne veulent pas que leurs employés subissent une baisse de revenus. Le problème est double pour de nombreux employeurs, et c'est pourquoi les charges sociales influent plus que tous les autres types d'impôt sur la croissance de leurs entreprises.

When we ask them which they would like to see lowered, it is not always the top priority to get lowered, but they admit that is where it affects the growth of their business, because they have to make decisions about employment that can be critical to deciding whether their business can expand or not.

Senator Mitchell: As the other side of the same coin, we are at a critical juncture now, and Senator Finley just made the point that there is lots of discussion and analysis that the recovery, such as it is, is quite fragile. Taking it from the specifics of a business and its impact there — the business cannot hire more people — have you done any analysis to suggest its overall impact on the recovery trajectory, or is it not possible to do that?

Ms. Pohlmann: The fact that our analysis shows us that it could cost the Canadian economy 170,000 jobs in the short term shows a big impact on the economy. We are continuing to look at the model we created to do this, and we readjusted again in June because the employment numbers were better than we thought. We originally thought 200,000 but have downgraded to 170,000. However, that is still very significant, and we still think that can absolutely have an impact on our growth going forward.

Senator Mitchell: Can you translate that into GDP per cent?

Ms. Pohlmann: I cannot; I am sorry.

Senator Mitchell: Maybe we should have Kevin Page look at that.

Ms. Pohlmann: We can ask our lead economist on this.

Senator Mitchell: You said one of your recommendations would be to create an EI training credit to incent hiring.

Ms. Pohlmann: Mr. Laurin brought it up as well. We have been advocating for this for a long time now. It is basically providing an EI holiday for employers who hire new employees in a given year, and it is based on a new hires program introduced in the late 1990s when unemployment was also at a fairly high level. For a period of about a year to two years, basically any time you increased your payroll above your previous year amount, any increase in that payroll did not have EI premiums for an employer, and you could use that to help train the new people or whatever. It is extra income for that employer for a period of time. We believe something more permanent like that should be

Lorsque nous leur demandons où ils souhaiteraient voir une diminution, les employeurs ne pointent pas toujours du doigt l'assurance-emploi, mais ils admettent que ces coûts sont ceux qui influent le plus sur la croissance de leurs entreprises, car ils ont à prendre des décisions au titre de l'emploi qui peuvent se révéler déterminantes quant à la possibilité ou non d'expansion de leurs entreprises.

Le sénateur Mitchell : En même temps, nous nous trouvons actuellement à une croisée importante des chemins, et le sénateur Finley vient tout juste de souligner qu'il ressort des nombreuses discussions et analyses que la reprise est en ce moment très précaire. Si l'on s'en tient strictement à l'entreprise et aux répercussions sur l'entreprise, à savoir que cette dernière n'est pas en mesure d'embaucher davantage d'employés, avez-vous analysé la situation pour tenter de déterminer son incidence globale sur la trajectoire de reprise, ou n'est-il pas possible de le faire?

Mme Pohlmann : Le fait que notre analyse nous démontre que ces mesures pourraient entraîner la perte de 170 000 emplois au Canada à court terme indique que cette mesure aura d'importantes répercussions sur l'économie. Nous continuons d'examiner le modèle que nous avons créé pour pouvoir procéder à l'analyse, et nous l'avons ajusté de nouveau en juin étant donné que les données d'emploi étaient meilleures que la situation ne laissait présager. À l'origine, nos estimations se situaient à 200 000, mais nous les avons baissées à 170 000. Toutefois, ce nombre demeure très élevé et nous sommes toujours d'avis que cette situation peut tout à fait se répercuter sur notre croissance dans l'avenir.

Le sénateur Mitchell : Pouvez-vous traduire ces données en pourcentage du PIB?

Mme Pohlmann : Je ne peux pas. Je suis désolée.

Le sénateur Mitchell : Nous pourrions peut-être demander à Kevin Page de se pencher sur cette question.

Mme Pohlmann : Nous pouvons demander à notre économiste en chef de le faire.

Le sénateur Mitchell : Vous avez dit qu'une de vos recommandations serait de créer un crédit pour la formation au titre de l'assurance-emploi, afin de favoriser l'embauche.

Mme Pohlmann : M. Laurin en a parlé également. Nous militons en faveur d'une telle mesure depuis longtemps. Essentiellement, il s'agit de donner un congé d'assurance-emploi aux employeurs qui embauchent de nouveaux employés au cours d'une année donnée; cette mesure se fonde sur un programme pour l'embauche de nouveaux travailleurs lancé à la fin des années 1990 lorsque le taux de chômage se trouvait également à un niveau assez élevé. Pendant une période d'un à deux ans environ, chaque fois qu'un employeur augmentait sa masse salariale au-delà du seuil de l'année précédente, celui-ci n'avait pas à verser de cotisations à l'assurance-emploi pour ces

done because we understand that workplace training is probably the most effective form of training to get people set and ready for employment.

We know smaller companies in particular invest a lot in training. They often find themselves to be training grounds for larger companies and government employment; because they cannot necessarily always compete on salary and benefits, they invest a lot in training. We have done a lot of work to calculate how much they invest in training.

We believe the EI system is a critical tool in helping to encourage training and hiring going forward. The irony of the situation now is that yes, unemployment is going up and it will be difficult over the next few years, but we are facing a shortage of labour in this country as well, and we need to find ways to encourage more training, and we think the EI training credit idea could have a lot of teeth to it.

Mr. Laurin: We have an insurance system. Our main point is that if it is really a separately funded and managed insurance system, there should be differences in premiums or getting a tax credit to offset some of those premium increases. Basically, employers invest and train their workers. Usually when you hire people, you have to provide them with training. The logic is that typically if workers have skills that are up to speed with the needs of the market, that is good not only for the businesses, because they are more competitive, but also for the employees, because they should be able to find jobs much faster if for one reason or another they lose employment.

If it is an insurance system, it should be managed as such. We have seen that in provinces with workers' compensation, for example, rates may vary according to perceived degree or level of risk in some cases. The message we are trying to get across to the government is that if we are serious about managing this as an insurance system, then put some incentives in place to ensure that businesses and employees have the right kind of behaviour to lower their level of risk in the end. It is a fairly simple argument, but so far it has gone nowhere with this government.

With these changes in Bill C-9, Part 24, I think the next step would be to have the discussion with the government. I am not saying I want to put all the blame on them, but now would be the time to have that discussion.

augmentations, ce qui lui permettrait d'affecter ces sommes à la formation des nouveaux employés ou peu importe. Il s'agit d'un revenu supplémentaire pour l'employeur pendant une certaine période. Nous estimons qu'il conviendrait d'adopter des mesures plus permanentes comme celles-là puisque nous croyons que la formation en milieu de travail constitue probablement le type de formation le plus efficace pour préparer les gens à l'emploi.

Nous savons que les plus petites entreprises en particulier investissent beaucoup dans la formation. Elles sont souvent des endroits où les gens viennent se former avant d'aller travailler pour de plus grosses entreprises ou pour le gouvernement. Elles investissent beaucoup dans la formation parce qu'elles ne sont pas toujours en mesure de concurrencer du point de vue des salaires et des avantages sociaux. Nous avons beaucoup travaillé pour calculer combien elles investissent dans la formation.

Nous estimons que le régime d'assurance-emploi est un outil vital pour favoriser la formation et l'embauche dans l'avenir. Bien que le taux de chômage augmente et que la situation sera pénible pendant quelques années encore, l'ironie de la situation, c'est qu'on manque actuellement de main-d'œuvre au Canada et qu'il nous faut trouver des façons d'accroître les possibilités de formation. Par conséquent, nous estimons que le crédit pour la formation au titre de l'assurance-emploi pourrait se révéler un moyen extrêmement utile.

M. Laurin : Nous avons un régime d'assurance. S'il s'agit bel et bien d'un régime d'assurance financé et géré isolément, nous tentons de faire valoir que les taux de cotisation devraient varier ou que les entreprises devraient pouvoir se prévaloir d'un crédit d'impôt pour compenser certaines des augmentations du taux de cotisation. Essentiellement, les employeurs investissent et forment leurs employés. En règle générale, lorsque vous embauchez des gens, vous devez leur donner une formation. La logique est la suivante : les travailleurs dotés de compétences qui correspondent aux besoins du marché profitent aux entreprises, qui s'en trouvent davantage concurrentielles; de plus, ces personnes devraient être en mesure de dénicher des emplois beaucoup plus rapidement si elles perdent leur emploi pour une raison ou pour une autre.

Si le régime est bel et bien un régime d'assurance, il conviendrait de le gérer en conséquence. Par exemple, dans les provinces dotées de régimes d'indemnisation des accidents du travail, nous avons vu que les taux peuvent varier selon le degré ou le niveau perçu de risque dans certains cas. S'il y a une volonté réelle de gérer ce régime en tant que régime d'assurance, nous tentons de faire comprendre au gouvernement qu'il faut alors prévoir des mesures incitatives pour s'assurer que les entreprises et les employés adoptent les comportements voulus pour en arriver à réduire leur niveau de risque au bout du compte. C'est un argument assez simple, mais le gouvernement nous a fait la sourde oreille jusqu'ici.

À la lumière des modifications prévues à la partie 24 du projet de loi C-9, je crois que la prochaine étape serait d'entreprendre cette discussion avec le gouvernement. Je ne dis pas par là que je souhaite jeter tout le blâme sur le gouvernement, mais le temps me semble venu pour avoir cette discussion.

Ms. Pohlmann: I also wanted to mention on training, as Senator Finley pointed out, part of the EI revenues go towards many things other than benefits, and one of those is training. Right now over \$2 billion a year is spent on training. It is siphoned off to the provinces, and there is not a lot of follow-up as to how effectively those training dollars are being used. There is evidence that some is not being used very effectively at all, and we believe that is one source of funding for this type of credit. We think the \$2 billion minimum going towards training already could be used more effectively in some sort of training credit to encourage more workplace training. That is why we are pushing this as another way to encourage training.

Senator Murray: I probably have not read the bill as carefully as I should, but you have and you will answer the question. What is to prevent a future government from dipping into the fund to finance some new initiative or program? Is it the existence of the board?

Ms. Pohlmann: Anything could be changed by any future government, so we do not know, but my understanding is that the set-up is similar to CPP; there is a management board, so that a separate management group oversees the fund. The board has strict parameters as to what it can do with the fund and how it can set rates, but that is all it does. The government is still responsible for setting policy and can certainly influence the management board regarding where that money goes, so if the government decides one year that it wants to expand and include some other new benefit within EI, the board has no choice but to include it in its calculations for where the rates go. That is as far as we know, but it is always a risk, which is why we do not want to see too much surplus accumulate in that account.

Senator Murray: I had always suspected the government would not close off that possibility completely.

Ms. Pohlmann: I should mention that the government still has the ability to override the decisions of the board. If the board makes a decision on a premium rate, the government has up to 30 days, I believe, to override its decision and decide to either change the rate or do something different.

The Chair: Ms. Pohlmann, are you assuming that there is an account where all the money collected for EI premiums will go that is separate and apart from other money the government has?

Ms. Pohlmann: That is what I am assuming this new law says. It is a separate account from general revenues.

The Chair: We will have to clarify this, but I wonder if you could look into that and let us know, because it is our understanding that it is a notional account, the same as the other. They are closing out one notional account and creating the next one. If you could look

Mme Pohlmann : À propos de la formation, j'aurais également voulu dire, comme l'a souligné le sénateur Finley, qu'une partie des recettes de l'assurance-emploi est affectée à de nombreuses autres choses que les prestations, dont la formation. Actuellement, plus de 2 milliards de dollars par année sont consacrés à la formation. Cet argent est transféré aux provinces et, actuellement, il n'y a pas beaucoup de suivi pour déterminer si ces sommes consacrées à la formation sont utilisées efficacement. Certaines choses indiquent tout le contraire pour une partie de ces sommes, et nous estimons que l'argent pourrait plutôt servir de source de financement pour ce type de crédit. Nous estimons que le minimum de 2 milliards de dollars déjà affectés à la formation pourrait être utilisé de façon plus efficace, sous forme d'un quelconque crédit pour la formation, afin de stimuler la formation en milieu de travail. Voilà pourquoi nous faisons valoir que cette mesure serait une autre façon d'encourager la formation.

Le sénateur Murray : Je n'ai probablement pas lu le projet de loi avec autant d'attention que j'aurais dû, mais vous l'avez fait et vous allez répondre à la question. Qu'est-ce qui empêcherait à l'avenir un gouvernement de se servir du fonds pour financer un nouveau programme ou une nouvelle initiative? Est-ce l'existence de l'office?

Mme Pohlmann : Un futur gouvernement pourrait changer tout ce qu'il veut, de sorte que nous ne le savons pas, mais je crois que la structure est semblable à celle du RPC; il y a un office de gestion, donc groupe de gestion distinct qui surveille le fonds. Pour ce qui est de l'utilisation du fonds et de l'établissement des cotisations, l'office doit respecter des paramètres très stricts, mais c'est tout ce qu'il fait. Le gouvernement est responsable d'établir les politiques et peut certainement influencer l'office de gestion au sujet de l'utilisation des fonds, de sorte que, si le gouvernement décide d'offrir une nouvelle prestation dans le cadre de l'AE, l'office n'a pas d'autre choix que d'inclure cette nouvelle prestation dans ses calculs pour établir les taux de cotisation. C'est ce que nous savons, mais il y a toujours un risque, et c'est pourquoi nous ne voulons pas que ce compte soit trop excédentaire.

Le sénateur Murray : J'ai toujours pensé que le gouvernement ne voudrait pas renoncer complètement à cette possibilité.

Mme Pohlmann : Je devrais mentionner que le gouvernement a toujours le pouvoir d'annuler les décisions de l'office. Si l'office fixe un taux de cotisation, le gouvernement a jusqu'à 30 jours, je crois, pour annuler la décision et décider de modifier le taux ou de faire autre chose.

Le président : Madame Pohlmann, pensez-vous qu'il existe un compte dans lequel sont versés tous les montants provenant des cotisations d'AE qui est distinct des autres fonds dont dispose le gouvernement?

Mme Pohlmann : C'est ce que dit cette nouvelle loi, d'après moi. C'est un compte distinct de celui des recettes générales.

Le président : Nous allons devoir préciser ce point, mais je me demande si vous pourriez l'étudier et nous le faire savoir, parce que nous pensons que c'est un compte fictif, tout comme l'était l'autre. Le gouvernement ferme un compte fictif pour en créer un

into that and let us know what your position is, it would clarify that point. All of your arguments are based on a separate account that is sitting off somewhere.

Ms. Pohlmann: Yes, and that is my understanding.

Mr. Laurin: Mine as well.

The Chair: That would be very helpful if could you look into that and advise us.

Ms. Pohlmann: Sure.

The Chair: Thank you very much.

Senator Callbeck: What you are saying is that the board sets the premium, but cabinet can intervene within 30 days and Parliament does not have any say in this matter?

Ms. Pohlmann: From what I understand, it is an order-in-council that can override the board.

Senator Callbeck: That authority has been passed to the board, but as I say, cabinet can intervene.

I wanted to ask about incentives for small business. The question has already been raised. Mr. Laurin, you mentioned the employer tax credit to upgrade people in your workforce. Do we not have incentives now in the Income Tax Act for people working for you if they want to take courses and upgrade themselves?

Mr. Laurin: I believe there are some incentives in place in some provinces. As Ms. Pohlmann mentioned, many of these programs and workplace training sessions are managed out of the provinces. I would not say we have a national approach to look at this. Some provinces do have incentives. For example, Quebec recently adopted a measure similar to what we are advocating that is capped at a certain amount. I do not know the details of this program. Some provinces have programs to encourage employers and employees to invest in training.

However, when you look at this system, we are talking about significant contributions from employers and employees. Our argument remains that Employment Insurance should be managed as an insurance system. All of us buy insurance. Typically, when you are considered to be at a lower risk, you pay lower premiums. We are advocating for a system that is similar and that rewards or encourages employers and employees who invest in training and in upgrading their skills.

Senator Callbeck: For small business, are there fewer income tax incentives now than there used to be for hiring new people or training the people they have?

Ms. Pohlmann: I am not sure that there are currently any incentives for hiring, especially at the federal level. The tax incentives for small business have to do with corporate income taxes and so forth. I am not aware of any training incentive available to small businesses at the federal level. There may be

autre. Si vous pouviez examiner cet aspect et nous dire ce que vous en pensez, cela permettrait de préciser ce point. Tous vos arguments sont fondés sur le fait qu'il existe un compte distinct quelque part.

Mme Pohlmann : Oui, et c'est ce que j'ai compris.

M. Laurin : Moi aussi.

Le président : Il nous serait très utile que vous examiniez cet aspect et que vous nous disiez ce que vous en pensez.

Mme Pohlmann : Certainement.

Le président : Je vous remercie.

Le sénateur Callbeck : Vous dites que l'office peut fixer les cotisations, mais que le conseil des ministres peut intervenir dans les 30 jours et que le Parlement n'a rien à dire à ce sujet?

Mme Pohlmann : D'après ce que j'ai compris, le gouvernement peut prendre un décret qui peut annuler la décision de l'office.

Le sénateur Callbeck : Ce pouvoir a été confié à l'office, mais, comme je l'ai dit, le conseil des ministres peut intervenir.

Je voulais vous poser une question au sujet des incitatifs pour les petites entreprises. Cette question a déjà été soulevée. Monsieur Laurin, vous avez parlé d'un crédit d'impôt pour les employeurs relié à la formation de la main-d'œuvre. N'existe-t-il pas, dans la Loi de l'impôt sur le revenu en vigueur, des incitatifs pour les employés qui souhaitent suivre des cours et se perfectionner?

M. Laurin : Je pense qu'il existe des incitatifs dans certaines provinces. Comme l'a mentionné Mme Pohlmann, la plupart de ces programmes et de ces cours de formation en milieu de travail sont administrés par les provinces. Je ne crois pas que nous ayons une stratégie nationale dans ce domaine. Certaines provinces offrent des incitatifs. Par exemple, le Québec a récemment adopté une mesure semblable à celle que nous préconisons qui est plafonnée à un certain niveau. Je ne connais pas les détails de ce programme. Certaines provinces ont mis sur pied des programmes destinés à encourager les employeurs et les employés à investir dans le domaine de la formation.

Cependant, lorsqu'on examine ce système, on constate qu'il repose sur des cotisations importantes de la part des employeurs et des employés. Notre argument est que l'assurance-emploi devrait être administrée comme un système d'assurance. Nous achetons tous de l'assurance. Habituellement, lorsque le risque à assurer est faible, les primes sont moins élevées. Nous proposons un système de ce genre qui récompense ou encourage les employeurs et les employés qui investissent dans la formation et dans le perfectionnement.

Le sénateur Callbeck : Pour les petites entreprises, y a-t-il moins d'incitatifs fiscaux qu'auparavant pour embaucher de nouveaux employés ou pour former le personnel?

Mme Pohlmann : Je ne suis pas sûre qu'il y ait, à l'heure actuelle, des incitatifs en matière d'embauche, en particulier au palier fédéral. Les incitatifs fiscaux destinés aux petites entreprises concernent l'impôt sur le revenu des sociétés et ce genre de choses. À ma connaissance, je ne pense pas qu'il existe des incitatifs en

some incentives at the provincial level; however, if anything, they are penalties. The training tax in Quebec, for example, is actually a penalty.

Senator Callbeck: If my memory serves me correctly, there was a credit there a number of years ago; if you hired someone new or through the training program, there was some kind of a tax incentive.

The Chair: We will provide you with a copy of the earlier testimony from the government official who explained to us these accounts and the fact that it is backdated to January 1, 2009.

Senator Ringuette: It is always a pleasure to see both of you at our committee.

Three years ago, when the first new notional account for EI was introduced in a budget bill, I remember that this committee recommended in our report to the Senate — and that report is forwarded to government — that there should be a reserve of anywhere between \$10 billion and \$15 billion. Of course, that was at a time when government budgets were in a surplus position.

Now we are within a three-year time frame, and we are again looking in a budget bill at a second notional EI account. This EI situation is quite interesting. Ms. Pohlmann is talking about small and medium-sized businesses, which is the bulk of your membership. Mr. Laurin is talking about manufacturers, which are bigger in size.

You have two different membership bases. In order to operate, small and medium-sized businesses are more human resource-intensive. Mr. Laurin, your membership base is more capital-intensive in order to produce your output of services or products. Yet, both of you make the same recommendation with regard to EI.

There must be a way for your concerns to be taken into consideration. I do not know what else we can do. We have made those recommendations, and again in this 900-page omnibus bill we are still looking at the same issues that we have been repeating for quite a while. Is there some tactic we are missing in putting the point across?

Ms. Pohlmann: We just continue to shout it from the rooftops. We are trying to get as vocal as possible about this issue with this government. Again, this is not just the Conservatives or Liberals; it is everyone who has been in power for the last 15 years. I do not see this as being one party over the other.

We launched an extensive campaign this spring, and over the summer we are engaging our membership and making them aware of this. The problem is that they do not realize this is coming. Many small-business owners are just running their businesses every day, and January 1 will come and suddenly all these new increases to payroll will happen. As I said, it is not just

matière de formation destinés aux petites entreprises au niveau fédéral. Il y a peut-être des incitatifs au niveau provincial; cependant, s'il y en a, ce sont des pénalités. La taxe sur la formation au Québec est en fait une pénalité.

Le sénateur Callbeck : Si ma mémoire est bonne, il y avait un crédit dans ce domaine il y a quelques années. Il y avait une sorte d'incitatif fiscal pour embaucher un nouvel employé ou offrir de la formation.

Le président : Nous allons vous remettre un exemplaire du témoignage d'un fonctionnaire qui nous a expliqué ces différents comptes et qui a déclaré que la date d'ouverture était le 1^{er} janvier 2009.

Le sénateur Ringuette : C'est toujours un plaisir de vous voir tous les deux ici.

Il y a trois ans, lorsque le premier nouveau compte fictif de l'AE a été introduit dans un projet de loi budgétaire, je me souviens que ce comité avait recommandé dans son rapport au Sénat — et ce rapport est transmis au gouvernement — de constituer une réserve dont le montant se situerait entre 10 et 15 milliards de dollars. Bien entendu, c'était à l'époque où les budgets du gouvernement étaient excédentaires.

Nous nous situons maintenant dans une période de trois ans et nous examinons encore une fois un projet de loi budgétaire qui met sur pied un deuxième compte d'AE fictif. La situation de l'AE est très intéressante. Mme Pohlmann parle des petites et moyennes entreprises, qui représentent la majorité de vos membres. M. Laurin parle des fabricants, qui sont des entreprises plus importantes.

Vous avez donc deux groupes de membres différents. Pour fonctionner, les petites et moyennes entreprises ont davantage recours aux ressources humaines. M. Laurin, vos membres sont des entreprises à forte intensité de capital parce qu'elles doivent assurer la production de services ou de biens. Pourtant, vous faites tous les deux la même recommandation au sujet de l'AE.

Il devrait exister un moyen de prendre en compte vos préoccupations. Je ne sais pas ce que nous pouvons faire d'autre. Nous avons présenté des recommandations, et encore une fois, avec ce projet de loi omnibus de 900 pages, nous examinons toujours des questions qui sont à l'étude depuis un bon bout de temps. Y a-t-il quelque chose que nous aurions pu faire pour faire comprendre ce point de vue?

Mme Pohlmann : Nous continuons tout simplement à nous égosiller. Nous essayons de faire autant de bruit que nous le pouvons au sujet de cette question auprès de ce gouvernement. Encore une fois, cela ne concerne pas uniquement les conservateurs ou les libéraux; ça concerne tous ceux qui ont été au pouvoir depuis 15 ans. Je ne pense pas que ce soit une question de parti.

Nous avons lancé une campagne d'envergure ce printemps. Au cours de l'été, nous allons parler de ces aspects à nos membres pour les y sensibiliser. Le problème c'est qu'ils n'ont pas vu ça venir. La plupart des propriétaires de petites entreprises se concentrent sur l'exploitation au jour le jour de leur entreprise, mais le 1^{er} janvier va arriver et ils vont devoir appliquer toutes ces

EI we are worried about; we are worried about WCB increases and potential CPP increases. These things are adding together and will have an impact.

Senator Ringuette: I think you also should be worried about probable credit card increases, as a sideline.

The Chair: That, of course, is another issue.

Senator Ringuette: That is another issue, because the credit card issue has not been resolved as yet.

Let me move on to the issue you raised with regard to tariffs. I do not know whether you were here when I questioned our previous witness. One of my concerns with regard to the tariff situation is that with tariffs being reduced on more than 1,500 items, most of which are being brought to zero, for the next 10 to 20 years of trade negotiations with different states and the European Union, I think that not only are we losing \$300 million a year in revenue for the Government of Canada, but also we are losing major leveraging tools to negotiate, for your better future, trade deals with other countries. Has your organization looked at that aspect of this tariff issue?

Mr. Laurin: That is a very good question. Unfortunately, I was not present to hear what your previous witness said. You raise a good point: Are we giving up a lot of leverage? Canadian companies are export-intensive. The majority of our industrial production in Canada is sold outside of Canada, so it is a big issue for us.

We found that the advantages of eliminating those tariffs outweigh some of those issues, which are difficult to cost. Are we giving up a lot of leverage or negotiating power in future negotiating rounds, whether at the WTO level or in bilateral negotiations? For many of the products where we eliminated tariffs, whether they are inputs used by manufacturers in production processes or in machinery and equipment they are bringing in, typically in trade negotiations we are not talking about sensitive items.

It is probably not as big a concern for our members as you might think, but it is a concern, nonetheless. For example, we are going through negotiations with the European Union right now, and we have some significant offensive interests getting into that market, but I do not think the tariff elimination significantly jeopardizes our position or ability to deliver expanded market access for Canadian exporters.

As I said earlier, what the government did in the budget by eliminating those tariffs is certainly a positive measure. Canada currently has a free trade agreement with the United States and Mexico. We will soon hopefully have a free trade agreement with the European Union. This can really help position Canada as one of the most attractive places to manufacture goods for export

nouvelles augmentations sur les fiches de paie. Comme je l'ai dit, il n'y a pas que l'AE qui nous inquiète; il y a aussi les augmentations des cotisations de la CAT et une possibilité d'augmentation pour le RPC. Toutes ces choses s'ajoutent et vont avoir des répercussions.

Le sénateur Ringuette : Je crois que vous devriez également être inquiets de l'augmentation possible des taux des cartes de crédit, ce qui constitue une dépense accessoire.

Le président : C'est là, bien sûr, une autre question.

Le sénateur Ringuette : C'est une autre question, parce que celle des cartes de crédit n'a pas encore été résolue.

Permettez-moi d'aborder la question que vous avez soulevée au sujet des tarifs douaniers. Je ne sais pas si vous étiez dans la salle lorsque j'ai interrogé notre témoin précédent. Il y a un aspect de la situation actuelle des tarifs qui m'inquiète; les tarifs douaniers vont être réduits sur plus de 1 500 articles, dans la plupart des cas pour être ramenés à zéro et ce, pendant les 10 à 20 ans de négociations commerciales que nous allons avoir avec différents États et l'Union européenne. Je pense que le gouvernement du Canada va non seulement perdre des recettes de 300 millions de dollars par an, mais qu'il va également perdre d'importants outils de négociation pour les discussions commerciales qu'il aura avec d'autres pays en vue d'améliorer votre avenir. Votre organisation a-t-elle examiné cet aspect de la question des tarifs?

M. Laurin : C'est une très bonne question. Malheureusement, je n'étais pas là, je n'ai pas entendu ce qu'a dit le témoin précédent. Vous avez soulevé un point intéressant : sommes-nous en train de renoncer à un bon outil de négociation? Les entreprises canadiennes sont pour la plupart axées sur l'exportation. La plus grande partie de la production industrielle canadienne est vendue à l'étranger; c'est donc une question très importante pour nous.

Nous pensons que les avantages qu'apporte la suppression de ces tarifs l'emportent sur certains autres aspects qui sont difficiles à quantifier. Sommes-nous en train de renoncer à un moyen ou un pouvoir de négociation important que nous pourrions utiliser à l'avenir, que ce soit au niveau de l'OMC ou dans le cadre de négociations bilatérales? La plupart des produits pour lesquels les tarifs ont été éliminés, qu'il s'agisse d'intrants importés par les fabricants pour leur système de production, ou de machines et d'équipement, ce ne sont pas habituellement des articles sensibles dont nous discutons au cours des négociations commerciales.

Ce n'est probablement pas pour nos membres une préoccupation qui est aussi importante que vous le pensez, mais c'est tout de même une préoccupation. Par exemple, nous sommes en train de négocier avec l'Union européenne. Nous sommes très intéressés à pénétrer ce marché, mais je ne pense pas que la suppression des tarifs compromette gravement notre position ou notre capacité d'offrir un accès accru à ce marché aux exportateurs canadiens.

Comme je l'ai dit plus tôt, la suppression de ces tarifs par le gouvernement est une mesure positive. À l'heure actuelle, le Canada a un accord de libre-échange avec les États-Unis et le Mexique. Nous espérons bientôt conclure un accord de libre-échange avec l'Union européenne. Cet accord pourrait vraiment renforcer la position du Canada en tant que pays de choix pour

around the world. You would be able to bring in your inputs from all over the world without having to pay tariffs, and you would be able to access the two largest and richest export markets in the world without having to pay tariffs or duties as well. This has a lot of potential. I am not saying that if the government does this, we have it figured out for manufacturing, as more needs to be done to ensure we attract those investments into Canada, but it is a positive step forward to help position Canada as one of the key, leading manufacturing economies in the world.

Eliminating tariffs was not number one on our list of priorities for this government getting into this budget, but when it made that announcement and when we looked at the tariff items the government was considering, they showed some flexibility. In cases where Canadian producers expressed concerns with the tariffs being eliminated because it would bring more competition into their market in Canada, the government said we will phase them out over five years. In some cases, we would like some of those tariffs to maybe remain in place for a longer period, but overall it is a good thing for the Canadian manufacturing sector.

Senator Ringuette: Do you think that five years is long enough for those Canadian manufacturers? Will that give them time to prepare for increased inbound competition?

Mr. Laurin: We are already used to competing, and these tariffs were generally between 2 per cent and 12 per cent, and in most cases they were around 5 per cent, 6 per cent or 7 per cent. In some cases, yes, it means that will change some things for a Canadian company that was partly protected by these tariffs in the Canadian market. What it means for most manufacturers is that they can bring in inputs at a lower cost. Many of these inputs are not made in Canada.

Overall, it is good. For those manufacturers whose competitors can bring goods into Canada at a cheaper price because they no longer have to pay tariffs, it is an issue. In some cases, yes, we would have liked to see more flexibility from the government. However, our members export the majority of their production outside of Canada. The Canadian market is an important market for Canadian manufacturers, but in most case it is one market among many others. I am saying yes, it is an issue for some companies, but overall, if you look at a sector in its entirety, the measure has more positives than negatives.

Senator Ringuette: Which sector do you believe will benefit the most from these tariff reductions?

Mr. Laurin: I do not look at it on a sector-to-sector basis. I look at it more as businesses that have been able to look abroad for inputs, basically putting their company as part of a global supply chain that not only uses domestic inputs but also sources inputs from different sources around the world. The nature of manufacturing has changed quite a bit. Since the Canadian dollar started appreciating years ago, manufacturers have had to change

fabriquer des marchandises destinées à l'exportation dans le monde entier. Il serait possible d'importer des intrants venant du monde entier sans avoir à payer de tarif, et on aurait ainsi accès aux deux principaux marchés d'exportation les plus riches au monde sans avoir à payer de droits de douane ou de tarifs. Voilà qui offre beaucoup de possibilités. Je ne dis pas que, si le gouvernement conclut cet accord, le secteur manufacturier sera complètement satisfait, parce qu'il faut faire davantage pour attirer ces investissements au Canada, mais c'est une mesure positive qui va renforcer la position du Canada en tant qu'une des principales économies de transformation mondiales.

La suppression des tarifs n'était pas notre première priorité pour ce qui est du budget du gouvernement, mais lorsque celui-ci a fait cette annonce et que nous avons examiné les postes tarifaires auxquels s'intéressait le gouvernement, celui-ci a fait preuve de souplesse. Lorsque des producteurs canadiens se sont inquiétés de la suppression de certains tarifs parce que cela introduisait davantage de concurrence sur le marché au Canada, le gouvernement a accepté d'étaler cette suppression sur cinq ans. Dans certains cas, nous aimerions que certains de ces tarifs restent en place un peu plus longtemps, mais dans l'ensemble, c'est une bonne chose pour le secteur manufacturier du Canada.

Le sénateur Ringuette : Pensez-vous qu'une période de cinq ans sera suffisante pour ces fabricants canadiens? Cela va-t-il leur donner suffisamment de temps pour se préparer une concurrence plus importante du pays?

M. Laurin : Nous sommes déjà habitués à subir la concurrence, ces tarifs se situaient généralement entre 2 et 12 p. 100; dans la plupart des cas, ils étaient de 5, 6 ou 7 p. 100. Dans certains cas, oui, cela va changer certaines choses pour une société canadienne qui était partiellement protégée par ces tarifs sur le marché canadien. Mais pour la plupart des fabricants, cela leur permet d'acquérir des intrants à un coût moindre. La plupart de ces intrants ne sont pas fabriqués au Canada.

Dans l'ensemble, c'est une bonne mesure. Pour les fabricants dont les concurrents sont maintenant en mesure d'importer au Canada des marchandises à un prix moins élevé parce qu'ils n'ont plus à payer les tarifs, cela est un problème. Dans certains cas, effectivement, nous aimerions que le gouvernement fasse preuve de plus de souplesse. Nos membres exportent toutefois la plus grande partie de leur production à l'étranger. Le marché canadien est un marché important pour les fabricants canadiens, mais dans la plupart des cas, ce n'est qu'un marché parmi d'autres. Je dis que oui, c'est un problème pour certaines sociétés, mais d'une façon générale, si on pense à l'ensemble du secteur, cette mesure est plus positive que négative.

Le sénateur Ringuette : Selon vous, quel secteur bénéficiera le plus de cette réduction des tarifs?

M. Laurin : Je n'examine pas cette question par secteur. Je l'examine plutôt du point de vue des entreprises qui peuvent se tourner vers l'étranger pour acquérir leurs intrants, qui peuvent positionner leur entreprise dans la chaîne mondiale d'approvisionnement qui comprend non seulement des sources internes, mais également des sources provenant d'autres pays. La situation du secteur de la fabrication a beaucoup changé. Depuis

their way of doing business. More and more, we are looking at higher-value-added products. We are looking at companies trying to differentiate themselves from the competition. We are not competing based on price any more but on quality, innovation, time to market and agility. The manufacturers in business today have succeeded in embracing that change and making those changes. Those companies that have been able to go abroad and find suppliers and business partners outside of Canada will benefit the most from this in the short term, but in the long run almost all manufacturers will succeed.

If you look at the tariff items in detail, a great proportion of them are either for chemical or steel products. If you ask me which sectors probably have the greatest interest or stake in this, it is probably metal fabricators and the chemical industry, because most of the tariffs are in those sectors, but even in those sectors, if you talk to sector associations, yes, they have some concerns about some of their members being negatively impacted, but when you look at it in terms of what we are doing to help grow our manufacturing base in Canada and to help manufacturers be more competitive not only in Canada but also internationally, this measure helps address that issue and improve our global competitiveness. That is why we came out strongly supporting what was done in the budget.

Senator Ringuette: It is not as good for the industry as your first priority, which was the accelerated depreciation.

Mr. Laurin: The accelerated depreciation does much more to help stimulate investment in manufacturing, by far. Yes, the tariff reductions will reduce in some cases the price of importing some inputs or machinery and equipment, but when companies look at investment projects, they are usually talking about tens if not hundreds of millions of dollars, sometimes even billions. Companies look at the return on investment. When you do these cash flow calculations, the first few years are critical. When you are allowed to depreciate your equipment from a fiscal standpoint in those first two years, we have had some members run us through the numbers, and it makes a huge impact. The impact of tariff elimination on some machinery and equipment is negligible, because machinery and equipment are an important cost, but that 4 per cent, 5 per cent or 6 per cent tariff elimination does not include all machinery and equipment. Tariffs were eliminated on a very large number of machinery and equipment items in the previous budget. If you are trying to stimulate investment in manufacturing, a two year writeoff is a much more targeted but also a much more effective measure for manufacturers.

Senator Marshall: Thank you for appearing here this morning. The presentation was very informative.

que le dollar canadien a commencé à prendre de la valeur il y a quelques années, les fabricants ont dû modifier leur façon de faire des affaires. Ils recherchent de plus en plus des produits à haute valeur ajoutée. Les sociétés essaient de se différencier de leurs concurrents. La concurrence n'est plus fondée sur le prix, mais sur la qualité, l'innovation, le délai de production et l'agilité. Nos fabricants ont réussi à faire face à ces changements et à y réagir. Les sociétés qui ont réussi à trouver des fournisseurs et des partenaires commerciaux à l'extérieur du Canada profiteront le plus de cette mesure à court terme, mais à long terme, presque tous les fabricants vont en profiter.

Quand on regarde les postes tarifaires en détail, on constate qu'une bonne partie d'entre eux concerne des produits chimiques ou des produits de l'acier. Si vous me demandez quels sont les secteurs les plus touchés par cette question, je dirais que ce sont probablement les transformateurs de métaux et l'industrie chimique, parce que la plupart de ces tarifs concernent ces secteurs; mais même dans ces secteurs, si vous parlez à des responsables d'associations sectorielles, ils vous diront qu'ils sont préoccupés par les effets négatifs que subiront certains de leurs membres. Si on examine cette question en tenant compte de ce que nous faisons pour développer le secteur manufacturier au Canada et pour aider les fabricants à être davantage concurrentiels non seulement au Canada, mais également sur la scène internationale, on constate que cette mesure va permettre de régler en partie ce problème et améliorera notre compétitivité mondiale. C'est pour cette raison que nous étions tout à fait en faveur de ce que proposait le budget.

Le sénateur Ringuette : Cette mesure n'est pas aussi favorable pour l'industrie que votre première priorité, qui était l'amortissement accéléré.

M. Laurin : L'amortissement accéléré stimule beaucoup plus l'investissement dans le secteur de la fabrication, et de loin. Oui, la réduction des tarifs douaniers va diminuer dans certains cas le prix d'importation de certains intrants, machines ou équipement, mais lorsque les sociétés examinent des projets d'investissement, elles parlent habituellement de dizaine sinon de centaines de millions de dollars, voire parfois de milliards de dollars. Les sociétés recherchent la rentabilité. Lorsque vous calculez les flux de trésorerie, les premières années sont critiques. Si vous avez le droit d'amortir fiscalement votre équipement au cours des deux premières années, et certains de nos membres nous ont montré des chiffres, cela a un impact considérable. La suppression des tarifs sur certaines machines et certains équipements a un effet négligeable, parce que les machines et l'équipement constituent un coût important, mais la suppression d'un tarif de 4, 5 ou 6 p. 100 ne vise pas toutes les machines ni tous les équipements. Les tarifs ont été supprimés sur un très grand nombre d'articles d'équipement et de machinerie dans le budget précédent. Si l'on veut stimuler l'investissement dans le secteur de la fabrication, un amortissement sur deux ans est une mesure beaucoup plus ciblée et qui aura beaucoup plus d'effet pour les fabricants.

Le sénateur Marshall : Merci d'avoir comparu ce matin. Votre exposé a été très instructif.

There is quite a lengthy section in the proposed legislation regarding the role of the Auditor General. I know that Ms. Pohlmann mentioned earlier how you support the setting up of a separate account. There is quite an extensive requirement in the bill that provides a big role for the Auditor General both in auditing the new account and in going back and auditing the old accounts, giving her quite a broad mandate. Would your association have any opinion on that? Could I have some comment from you on whether you have taken a position as to whether this is a good thing or whether you would like to see it strengthened in some way?

Ms. Pohlmann: I think any time an independent auditor comes in and checks the government's books, it is a good thing. We would support the Auditor General's being able to continue to monitor and ensure that the fund is being used appropriately. Given that now an independent board is supposed to be managing the fund, it makes even more sense, and it makes sense that the Auditor General does it for the government as well. We would definitely support that idea, and we often call for independent auditors to oversee any type of fund the government has control over.

Senator Marshall: I found the proposed legislation interesting in that in the transition sections, there is also a provision there for the Auditor General to go back into the old fund. Really, she can go back into any year she wants and report on that, as well as reporting annually into the future. I thought that was quite a strong accountability regime for this new fund that is starting up.

Ms. Pohlmann: I would agree. It is too bad that she cannot force them to bring the \$57 billion into the new fund.

Senator Marshall: You were saying earlier that you supported the new fund, but it was the timing. I guess really the issue is that the money was taken out of the fund.

Ms. Pohlmann: The set-up of the fund happens to be in the first year that there is no surplus after 15 years of surpluses.

The Chair: Deducting the \$12-billion debt that industry will have to pay off against that \$57 billion would be nice too.

Ms. Pohlmann: That would be a start.

The Chair: I was looking at the clauses with respect to the Auditor General, and some of the proposed sections are the same power the Auditor General had before but changing the name of the account. The amendment is to put in the new account name.

Senator Marshall: I found it interesting that while quite often the term "may" is used in the context, in some of these proposed sections it says she "shall" audit, so there is a requirement that she do certain things, which is quite a strong regime.

Le projet de loi contient un article très long qui concerne le rôle de la vérificatrice générale. Je sais que Mme Pohlmann a mentionné tout à l'heure que vous êtes en faveur de la création d'un compte distinct. Le projet de loi contient une disposition très détaillée qui accorde un rôle important à la vérificatrice générale, tant pour ce qui est de vérifier le nouveau compte que les anciens, et qui lui accorde un mandat très large. Votre association a-t-elle une opinion à ce sujet? Pourriez-vous me fournir des commentaires et me dire si vous avez pris position à ce sujet, à savoir si c'est une bonne chose pour vous ou si cela devrait être renforcé autrement?

Mme Pohlmann : Je pense que chaque fois qu'un vérificateur indépendant vient vérifier la comptabilité du gouvernement, c'est une bonne chose. Nous sommes favorables à ce que la vérificatrice générale puisse continuer à surveiller le gouvernement et à veiller à ce que le fonds soit utilisé correctement. Étant donné que c'est maintenant un office indépendant qui doit gérer le fonds, cela paraît encore plus nécessaire et il paraît logique que la vérificatrice générale s'occupe également du gouvernement. Nous sommes tout à fait en faveur de cette idée et nous demandons souvent de confier à des vérificateurs indépendants la surveillance des fonds que contrôle le gouvernement.

Le sénateur Marshall : J'ai trouvé que le projet de loi était intéressant dans la mesure où les articles transitoires contenaient une disposition qui demande à la vérificatrice générale d'examiner l'ancien fonds. En fait, elle peut examiner l'année qu'elle souhaite et faire rapport à ce sujet, tout comme elle pourra présenter des rapports annuels à l'avenir. J'ai pensé que c'était là un régime de reddition de comptes assez solide pour le nouveau fonds qui est ainsi créé.

Mme Pohlmann : J'en conviens. Il est dommage qu'elle ne puisse obliger le gouvernement à remettre ce montant de 57 milliards de dollars dans le nouveau fonds.

Le sénateur Marshall : Vous disiez il y a un instant que vous étiez en faveur du nouveau fonds, mais que le problème venait du moment choisi pour le faire. Je pense qu'en fait, le problème est que des sommes ont été retirées de ce fonds.

Mme Pohlmann : Ce fonds est créé au moment où, pour la première fois depuis 15 ans, il n'y plus d'excédent.

Le président : Déduire la dette de 12 milliards de dollars que l'industrie va devoir payer sur ces 57 milliards de dollars serait également une mesure intéressante.

Mme Pohlmann : Ce serait un début.

Le président : J'ai examiné les dispositions concernant la vérificatrice générale, et certains des articles proposés attribuent à la vérificatrice générale le même pouvoir qu'elle avait auparavant en changeant tout simplement le nom du compte. La modification vise uniquement à insérer le nom du nouveau compte.

Le sénateur Marshall : J'ai trouvé intéressant que, bien qu'on utilise souvent dans ce contexte une formulation facultative, certains des articles proposés sont formulés de façon impérative, de sorte que la vérificatrice générale est désormais tenue de procéder à des vérifications, ce qui donne un régime très strict.

The Chair: Thank you for bringing that to our attention. We had not focused on that previously.

Honourable senators, on your behalf, I thank Mr. Laurin and Ms. Pohlmann and Mr. Dawkins for being here. We had that one outstanding issue, and if you could send us a note with your new understanding of this account that will be managed by a board when there is no money in the account, because the account is going into general revenue, that would be very helpful for us. Many people have the same concept you have, and we have to sort that out. Thank you for being here on short notice.

This meeting is now concluded, and we will reconvene on Monday at 2 p.m.

(The committee adjourned.)

OTTAWA, Monday, July 5, 2010

The Standing Senate Committee on National Finance, to which was referred Bill C-9, An Act to implement certain provisions of the budget tabled in Parliament on March 4, 2010 and other measures, met this day at 2 p.m. to give consideration to the bill (topic: Part 15).

Senator Joseph A. Day (*Chair*) in the chair.

[*English*]

The Chair: Today, honourable senators, we will start by dealing with Part 15, which is found at page 568 of this 900-page bill. Part 15 is one of 24 parts. This is the seventeenth meeting of the committee on Bill C-9, the budget implementation bill, 2010.

In our previous meetings, this committee has heard from the Minister of Finance, department officials and outside stakeholders who are interested in, or impacted by, the legislation.

Part 15 of the bill deals with Canada Post. It is a short portion of the bill, taking up only one page. We have two panels on this issue. We are pleased to welcome, from Canada Post, Susan Margles, Vice-President, Government Relations and Policy; and Gerard Power, Vice-President, International. From the Canadian Union of Postal Workers, we welcome Lynn Bue, Second National Vice-President; and Katherine Steinhoff, Communications and Research Specialist.

Thank you all for being here.

Susan Margles, Vice-President, Government Relations and Policy, Canada Post Corporation: Thank you for the opportunity to address this committee.

Le président : Merci d'avoir attiré notre attention sur ce point. Nous ne l'avions pas encore remarqué.

Honorables sénateurs, je remercie en votre nom M. Laurin et Mme Pohlmann, ainsi que M. Dawkins, d'être venus. Il n'y a qu'une question en suspens, et si vous pouviez nous envoyer une note décrivant la compréhension que vous avez de ce compte qui sera administré par un office alors qu'il n'y a pas d'argent dans le compte, parce que ce compte va être inclus dans les recettes générales, cela nous serait très utile. Il y a beaucoup de gens qui ont la même idée que vous et nous devons éclaircir tout cela. Merci d'être venus malgré un si court préavis.

Nous allons nous revoir lundi à 14 heures. La séance est levée.

(La séance est levée.)

OTTAWA, le lundi 5 juillet 2010

Le Comité sénatorial permanent des finances nationales, auquel a été renvoyé le projet de loi C-9, Loi portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 4 mars 2010 et mettant en œuvre d'autres mesures, se réunit aujourd'hui, à 14 heures, pour examiner le projet de loi (sujet : partie 15).

Le sénateur Joseph A. Day (*président*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

Le président : Aujourd'hui, honorables sénateurs, nous allons nous pencher sur la partie 15, qui se trouve à la page 568 de cette mesure législative qui fait 900 pages. La partie 15 est l'une des 24 parties que comporte le projet de loi. Nous en sommes à la 17^e séance du comité consacrée à ce projet de loi d'exécution du budget de 2010.

Au cours des séances précédentes, le comité a entendu le ministre des Finances, des représentants du ministère et des intervenants pour lequel le projet de loi a un intérêt ou qui sont touchés par cette mesure.

La partie 15 concerne la Société canadienne des postes. Il s'agit d'une courte partie du projet de loi, qui n'occupe même pas une page. Nous recevons aujourd'hui deux groupes de témoins. Nous sommes ravis d'accueillir deux représentants de la Société canadienne des postes, à savoir Susan Margles, vice-présidente, Relations gouvernementales et politique; et Gerard Power, vice-président, Internationale. Nous recevons également deux représentantes du Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes, soit Lynn Bue, deuxième vice-présidente nationale; et Katherine Steinhoff, spécialiste en communications et en recherche.

Je vous remercie d'être ici.

Susan Margles, vice-présidente, Relations gouvernementales et politique, Société canadienne des postes : Merci de me donner l'occasion de prendre la parole devant le comité.

As Vice-President of Government Relations and Policy at Canada Post, it is my job and that of my team to ensure that all parliamentarians are fully informed about Canada Post and that we maintain a productive relationship.

With me today is my colleague Gerard Power, Canada Post's Vice-President, International. He represents Canada Post's interests in the international postal community and is responsible for the development and implementation of our international strategy. This includes negotiation with the Universal Postal Union and its member countries.

As the postal administration for this country, Canada Post has a statutory mandate to provide universal postal service to all Canadians regardless of where they live, and to do so while remaining financially self-sustaining.

[Translation]

Despite considerable challenges, our corporation generated \$7.3 billion in revenue in 2009 and has remained profitable for 15 consecutive years. In the past 10 years, Canada Post has paid the Government of Canada almost \$400 million in corporate income taxes and another \$350 million in dividends.

Last September, the Government of Canada introduced the Canadian Postal Service Charter, which outlines the services Canadians can expect to receive from Canada Post. Canada Post continues to meet its published service standards and provide Canadians with postal service that is reliable and secure.

[English]

Traditionally, postal administrations have covered the costs of their obligations through revenues generated from the reserved service area for letters as well as from revenues derived from competitive services such as parcels and direct marketing.

Section 14 of the Canada Post Corporation Act states that "the Corporation has the sole and exclusive privilege of collecting, transmitting and delivering letters" to addresses within Canada.

Part 15 of Bill C-9 amends this section of the Canada Post Corporation Act and permits others to collect letters in Canada and then transmit them for delivery outside of this country.

International remailers are companies usually associated with foreign postal administrations. Remailers take large volumes of mail produced in Canada from Canadian businesses and ship it abroad to be inducted into foreign postal systems. Remailers have been increasing their presence in Canada over the past 20 years. In the past, Canada Post has taken the position that international remailers contravene our exclusive privilege. We have taken legal action against some international remailers and succeeded in

En tant que vice-présidente, Relations gouvernementales et politique, à Postes Canada, il m'appartient, ainsi qu'à mon équipe, de veiller à ce que tous les parlementaires soient tenus informés des activités de Postes Canada et à entretenir avec eux une relation productive.

Est avec moi aujourd'hui Gerard Power, vice-président, Internationale. Gerard représente les intérêts de Postes Canada au sein de la communauté postale internationale et est responsable de l'élaboration et de la mise en œuvre de la stratégie liée à nos activités internationales. Cela sous-entend des négociations bilatérales avec l'Union postale universelle et les pays qui en sont membres.

À titre d'administration postale du pays, Postes Canada a le mandat, conféré par la loi, d'assurer un service postal universel pour tous les Canadiens, quel que soit l'endroit où ils vivent, et d'y arriver tout en assurant son autonomie financière.

[Français]

Malgré les défis de taille auxquels nous sommes confrontés, la société a généré un revenu de 7,3 milliards de dollars en 2009 et est rentable depuis 15 ans. Au cours des dix dernières années, Postes Canada a payé au gouvernement du Canada des impôts sur les bénéfices s'élevant à près de 400 millions de dollars ainsi que des dividendes de l'ordre de 350 millions de dollars.

En septembre dernier, le gouvernement du Canada a présenté le Protocole du service postal canadien qui souligne les services que les Canadiens sont en droit d'attendre de la part de Postes Canada. Postes Canada, aujourd'hui, continue à respecter ses normes de services publiés et à offrir un service postal fiable et sécuritaire aux Canadiens.

[Traduction]

Habituellement, les administrations postales recouvrent les coûts de ces obligations de service grâce aux revenus générés par le privilège exclusif lié à la livraison des lettres et grâce aux revenus découlant de services concurrentiels comme les colis et le marketing direct.

Conformément à l'article 14 de la Loi sur la Société canadienne des postes, « la Société a, au Canada, le privilège exclusif du relevage et de la transmission des lettres et de leur distribution aux destinataires ».

La partie 15 du projet de loi C-9 modifie cet article de la Loi sur la Société canadienne des postes et permet aux autres de ramasser des lettres au Canada puis de les envoyer et de les livrer à l'extérieur du pays.

Les entreprises de repostage internationales sont généralement associées à des administrations postales étrangères. Elles prennent d'importants volumes d'envois commerciaux produits et levés au Canada et les expédient à l'extérieur du pays pour ensuite les déposer dans des systèmes postaux étrangers. Au cours des 20 dernières années, la présence de ces entreprises de repostage au Canada n'a cessé de croître. Par le passé, Postes Canada a défendu la position selon laquelle les entreprises de repostage

court. Injunctions were awarded against two international remailers that would have prevented them from operating in this country.

In 2007, the Government of Canada, our shareholder, introduced legislation to permit these letter exporters, or remailers, to collect letters legally in Canada and send them for delivery outside the country. Following the introduction of the government legislation, the injunctions I mentioned were stayed until the intentions of Parliament were known. The current injunctions expire in December of 2010.

Canada Post's position on Part 15 is that, as our shareholder, it is up to the Government of Canada to determine what areas of the postal market to reserve for Canada Post and which ones to open up to competition. As our president and chief executive officer, Moya Greene, said recently before this committee, if the letter market is opened to competitors through this amendment, Canada Post will compete vigorously for that business. Because a market is competitive does not mean that Canada Post will be out of the game.

To remain competitive and deliver on our service commitment, Canada Post is already taking steps by modernizing our infrastructure, our equipment and our technology.

[Translation]

As part of our Postal Transformation strategy, we will invest more than \$2 billion to purchase new equipment and upgrade systems and facilities across the country. At the beginning of June of this year, we opened a new state-of-the-art mail processing plant in Winnipeg, Manitoba — the first new mail processing plant in Canada in more than 20 years. We are changing the way we process and deliver the mail in order to ensure that we can continue to deliver our services in the future.

[English]

These investments and others will ensure that Canada Post is able to maintain its service commitments, compete successfully in the marketplace and remain financially self-sufficient.

Thank you. We will be happy to answer your questions.

Lynn Bue, Second National Vice-President, Canadian Union of Postal Workers: On behalf of the Canadian Union of Postal Workers, I want to thank you for the opportunity to appear before this committee on Part 15 of Bill C-9. We represent 54,000 workers in rural and urban communities from coast to coast to coast, and the majority of them work at Canada Post. CUPW urges this committee to give this small part of Bill C-9 a large amount of attention, because it amounts to partial deregulation of the public post office.

internationales enfreignent le privilège exclusif octroyé à Postes Canada. Nous avons intenté une action en justice contre certaines entreprises de repostage internationales. Le tribunal nous a donné raison. Des injonctions ont été émises à l'encontre de deux entreprises de repostage internationales en vue de les empêcher de mener des activités au pays.

En 2007, le gouvernement du Canada, notre actionnaire, a présenté une loi qui permettait aux exportateurs de lettres, ou entreprises de repostage, de ramasser légalement des lettres au Canada pour les envoyer et les livrer à l'extérieur du pays. Après la présentation de cette loi par le gouvernement, les injonctions ont été suspendues en attendant que le Parlement fasse part de ses intentions. Les injonctions actuelles expireront au mois de décembre 2010.

En ce qui concerne la partie 15, Postes Canada estime qu'il revient au gouvernement du Canada, en tant qu'actionnaire, de déterminer quels domaines du marché postal doivent être réservés à Postes Canada ou peuvent être ouverts à la concurrence. La présidente-directrice générale de Postes Canada, Moya Greene, a déclaré dernièrement, devant le comité, que si le marché des lettres est ouvert à la concurrence, c'est avec force que Postes Canada fera concurrence pour ce secteur d'activité. Ce n'est pas parce qu'un marché est concurrentiel que Postes Canada se retrouve hors jeu.

Afin de maintenir sa compétitivité et de remplir son mandat en matière de services, Postes Canada a déjà pris des mesures pour moderniser son infrastructure, ses équipements et ses technologies.

[Français]

Dans le cadre de notre stratégie de transformation postale, nous investirons plus de 2 milliards de dollars dans l'achat d'équipement neuf et l'amélioration de systèmes et d'installations partout au pays. Au début du mois de juin de cette année, nous avons ouvert un nouvel établissement de traitement de courrier à la fine pointe de la technologie à Winnipeg, au Manitoba. Il s'agit de notre première nouvelle installation de traitement de courrier depuis 20 ans. Nous changeons nos méthodes de traitement et de livraison afin de pouvoir continuer à offrir nos services à l'avenir.

[Traduction]

Ces investissements, et bien d'autres, feront en sorte que Postes Canada continue de respecter ses engagements en matière de service, se mesure avec succès à la concurrence sur le marché et demeure financièrement auto-suffisante.

Merci. Nous serons heureux de répondre à vos questions.

Lynn Bue, deuxième vice-présidente nationale, Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes : Au nom du Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes, je veux vous remercier de nous offrir la possibilité de comparaître devant le comité pour parler de la partie 15 du projet de loi C-9. Le STTP représente, à l'échelle du pays, 54 000 travailleurs et travailleuses qui occupent un emploi en milieu urbain ou rural. La majorité de nos membres travaillent à Postes Canada. Le STTP souhaite ardemment que le comité accorde une très grande attention à cette modeste partie du projet de loi C-9 parce qu'il en va de la déréglementation partielle du service postal public.

In Canada, letter mail is regulated for a reason. Canada Post has an exclusive privilege to handle letters so that it is able to generate enough money to provide affordable postal service to everyone, no matter where they live in our huge country. This privilege includes domestic and international letters.

We believe it will become increasingly difficult for Canada Post to provide universal postal service if the government erodes the very mechanism that funds this service, the exclusive privilege.

Canada Post's exclusive privilege to handle letters has received remarkably little attention over the years, but international mailers, who currently carry international letters in violation of the law, have recently taken issue with this privilege and waged a campaign to undermine the right of our post office to handle international mail.

Canada Post estimates that international mailers siphon off \$60 million to \$80 million per year in business. Concerns with remailers have grown as the international mail business has grown and as remailers have competed unfairly for international mail by exploiting the two-tier system of terminal dues adopted by the Universal Postal Union in 1999. It is our understanding that Canada Post attempted to address its concerns with international mailers through negotiations and finally through legal action against two of the largest companies, Spring and Key Mail.

One ruling by the Court of Appeal of Ontario stressed the importance of exclusive privilege in serving rural and remote communities, and noted that international mailers such as Spring are "not required to bear the high cost of providing services to the more remote regions of Canada." The corporation won this legal challenge all the way to the Supreme Court.

After that victory, a coalition of Canadian and international mail companies called the Canadian International Mail Association, CIMA, hired a lobbyist in an attempt to convince parliamentarians to remove international letters from Canada Post's exclusive privilege to handle letters. The government initially defended the importance of the exclusive privilege, but it was not long before it started to reconsider its position, presumably because of the CIMA lobby. Nevertheless, the government promised, in a letter to CUPW, that "no changes to Canada Post's exclusive privilege would be considered without a thorough policy analysis"

To date there has been no serious review or thorough policy analysis of the international mail issue or the impact.

Au Canada, les lettres standards ne sont pas réglementées sans raison. En effet, Postes Canada dispose du privilège exclusif sur la poste-lettres afin de pouvoir en tirer assez d'argent pour fournir un service postal abordable à l'ensemble de la population, peu importe l'endroit où les gens habitent dans ce grand pays qu'est le Canada. Ce privilège vise autant les lettres du régime intérieur que celles du régime international.

Nous sommes d'avis qu'il sera de plus en plus difficile pour Postes Canada de fournir un service postal universel si le gouvernement s'attaque au mécanisme même qui permet de financer ce service, c'est-à-dire le privilège exclusif.

Au fil des ans, le privilège exclusif de Postes Canada sur la poste-lettres a fait l'objet de très peu d'attention. Toutefois, les entreprises de repostage qui transportent actuellement les lettres du régime international, enfreignant ainsi la loi, ont récemment contesté ce privilège et ont entrepris une campagne qui vise à restreindre le droit de Postes Canada de traiter les lettres du régime international.

Postes Canada estime que les entreprises de repostage la privent de recettes annuelles se chiffrant entre 60 et 80 millions de dollars. Les préoccupations de Postes Canada à l'égard des entreprises de repostage se sont intensifiées à mesure que le marché du courrier international a pris de l'expansion et à mesure que les entreprises de repostage lui ont livré une concurrence déloyale sur le marché postal international en tirant profit du système de frais terminaux à deux niveaux adopté par l'Union postale universelle en 1999. Nous croyons comprendre que pour tenter de résoudre les différends qui l'opposent aux entreprises de repostage, Postes Canada a tout d'abord eu recours à des négociations. Elle a finalement intenté des poursuites en justice contre deux des plus grandes entreprises de repostage : Spring et Key Mail.

Une décision de la Cour d'appel de l'Ontario souligne l'importance du privilège exclusif pour le maintien d'un service dans les régions rurales et éloignées et note que des entreprises de repostage comme Spring Canada « ne sont pas tenues de s'acquitter des frais élevés qu'entraîne le fait de desservir les régions isolées du Canada ». Postes Canada a eu gain de cause dans le cadre de ces poursuites judiciaires et ce, jusqu'en Cour suprême du Canada.

À la suite de la victoire juridique de Postes Canada, la Canadian Association of International Mailers, la CIMA, a embauché un lobbyiste pour qu'il tente de convaincre les parlementaires de retirer le courrier international du privilège dont bénéficie Postes Canada sur la poste-lettres. Le gouvernement a tout d'abord défendu l'importance du privilège exclusif, mais il n'a pas fallu attendre très longtemps avant qu'il ne commence à revenir sur sa position, vraisemblablement en réaction aux pressions exercées par la CIMA. Malgré tout, dans une lettre qu'il a adressée au STTP, le gouvernement a bel et bien promis qu'« aucun changement au privilège exclusif de Postes Canada ne sera apporté sans d'abord effectuer une analyse politique approfondie [...] »

Jusqu'à présent, il n'y a eu aucun examen sérieux ni analyse politique approfondie de la question du repostage ni de ses conséquences.

The government's recent strategic review of Canada Post did not look at these issues. Unfortunately, this lack of analysis did not stop the review's advisory panel from recommending against deregulation of letter mail, with the exception of international letters.

It simply does not make sense to propose legislation before you look at the relevant issues. Canada Post's letter mail volumes declined for the first time in 2008 and again in 2009. The corporation clearly needs this revenue to maintain and improve public service. Furthermore, most people in this country are opposed to deregulation of Canada Post. They do not support eroding or eliminating Canada Post's exclusive privilege. Close to 70 per cent of people oppose postal deregulation according to a 2008 Ipsos-Reid poll.

Even the government's strategic review of Canada Post found that there is virtually no support for deregulation. The report from this review states:

. . . there appears to be little to no public support for the privatization or deregulation of Canada Post at this time, and considerable if not unanimous support for the maintenance of a quality, affordable, universal service for all Canadians and communities.

Of course, there is one group that supports partial deregulation of Canada Post and this group appears to have the ear of the government. International mailers want international letters removed from the corporation's exclusive privilege. They have argued that the English version of the Canada Post Act currently allows them to handle these letters. In other words, remailers have argued that the French version of the Canada Post Corporation Act should carry no weight and that the English version should prevail. This argument was thoroughly rejected by the courts.

Remailers have also argued that Canada Post's legal actions against remailers will effectively kill thousands of Canadian jobs, and that they should be allowed to continue to do business to save these jobs. An examination of the evidence indicates that there may be a few hundred jobs at risk, not thousands.

While we take this possible job loss seriously, the union does not think that the exclusive privilege should be sacrificed to save the jobs of businesses operating in violation of the law. The union also believes that there may be alternative ways of dealing with the issue of jobs.

With this impact in mind, we urge the committee to make two recommendations. First, we recommend that Part 15 of Bill C-9 be withdrawn or severed. Second, we recommend that measures be taken to shut down the five or six international mail companies

Dans son récent rapport, le comité consultatif chargé de l'examen stratégique de la Société canadienne des postes ne s'est pas penché sur ces questions. Malheureusement, cela ne l'a pas empêché de se prononcer contre la déréglementation de la poste-lettres, à l'exception des lettres du régime international.

Il est illogique de proposer une loi avant même d'en avoir examiné les enjeux. Les volumes de courrier à Postes Canada ont commencé à diminuer pour la première fois en 2008, puis de nouveau en 2009. Il est évident que Postes Canada doit conserver les lettres du régime international comme source de revenus pour maintenir et améliorer le service postal public. De plus, la majorité de la population du pays s'oppose à la déréglementation de Postes Canada. Elle n'appuie aucunement la diminution ni la suppression du privilège exclusif dont bénéficie Postes Canada. De fait, un sondage réalisé en 2008 par la firme Ipsos-Reid a révélé que près de 70 p. 100 de la population s'oppose à la déréglementation du service postal.

Même le comité consultatif chargé de l'examen stratégique de la Société canadienne des postes a constaté qu'il n'y avait pratiquement aucun appui en faveur de la déréglementation. Dans son rapport, le comité consultatif indique ceci :

[...] il semble que le public n'est pour ainsi dire aucunement en faveur de la privatisation ou de la déréglementation de Postes Canada à l'heure actuelle, et offre un appui considérable sinon unanime au maintien d'un service universel de qualité et abordable pour tous les Canadiens et toutes les collectivités.

Évidemment, il y a un groupe qui appuie la déréglementation partielle de Postes Canada et celui-ci semble bénéficier d'une oreille attentive au sein du gouvernement. Les entreprises de repostage veulent que les lettres du régime international soient retirées du privilège exclusif de Postes Canada. Elles ont fait valoir que selon la version anglaise de la Loi sur la Société canadienne des postes, elles ont le droit de traiter ces lettres. Autrement dit, les entreprises de repostage ont soutenu que la version française de la Loi sur la Société canadienne des postes n'avait aucun poids et que la version anglaise devrait l'emporter. Les tribunaux ont rejeté cet argument.

Les entreprises de repostage ont aussi avancé que les poursuites en justice de Postes Canada contre elles auraient pour effet de faire disparaître des milliers d'emplois au Canada et qu'elles devraient avoir l'autorisation de poursuivre leurs activités afin de sauvegarder ces emplois. En examinant la situation, on se rend compte qu'il y a peut-être quelques centaines d'emplois menacés, et non pas des milliers.

Le STTP prend très au sérieux les possibles pertes d'emplois, mais il ne croit pas que le privilège exclusif devrait être sacrifié pour sauvegarder les emplois d'entreprises qui enfreignent la loi. Le STTP croit aussi qu'il existe peut-être d'autres manières d'aborder la question des emplois.

À cet égard, le STTP recommande vivement au comité de formuler deux recommandations. Premièrement, nous recommandons que la partie 15 du projet de loi C-9 soit retirée. Deuxièmement, nous recommandons que des mesures soient

that are violating the law, and that there be consultations with Canada Post and CUPW concerning the possibility of offering employment to workers at these companies.

We also urge this committee or another committee to study the business and job concerns of small businesses that produce or handle remail that is shipped to the U.S. and destined for U.S. addresses, and consult with stakeholders, including unions, with a view to giving advice about solutions to problems revealed by this study. Thank you for listening.

The Chair: Thank you, Ms. Bue. I am sorry, but I did not hear your second recommendation. Did you say five or six?

Ms. Bue: Five or six international mail companies violating the law.

The Chair: It is your position that there are five or six of what we are referring to as remailers operating in Canada; is that correct?

Ms. Bue: Yes.

The Chair: Ms. Margles, before I go to senators that want to engage in comments, questions and discourse with you, you made mention of the Universal Postal Union. What role, if any, has that organization to play with respect to this issue of remailers?

Ms. Margles: Mr. Power is better placed to speak to that question.

Gerard Power, Vice-President, International, Canada Post Corporation: The Universal Postal Union is a specialized agency of the United Nations. Every four years, the treaty that establishes the organization is renegotiated. It establishes the rules for transfer of mail between countries. It establishes certain baseline rates for letters that are transmitted from developing countries to industrialized countries and between industrialized countries. It also helps to establish standards for the sizes of envelopes so that manufacturers of equipment used in sorting are able to work with a common set of international standards.

It also plays a significant role in the development of the worldwide postal network so that people, whether they are in Canada or in Botswana, are able to communicate with people anywhere else in the world.

The Chair: Is this initiative in Part 15 resulting from anything that has been recommended by the Universal Postal Union?

Mr. Power: No, it is not. The Universal Postal Union typically will not become involved in domestic matters. A number of member countries of the Universal Postal Union have opened up their outbound letter mail markets; others have not. It is not consistent.

prises pour fermer les cinq ou six entreprises de repostage qui enfreignent la loi et qu'il y ait consultation entre Postes Canada et le STTP quant à la possibilité d'offrir un emploi aux travailleurs et travailleuses de ces entreprises.

Enfin, nous exhortons votre comité, ou un autre comité, à examiner les activités et les emplois des petites entreprises qui produisent ou traitent des envois de repostage envoyés aux États-Unis et destinés à des adresses dans ce pays et à consulter les entreprises, y compris les syndicats, dans le but de trouver des solutions aux problèmes que son examen aura permis de révéler. Je vous remercie de votre attention.

Le président : Merci, madame Bue. Je suis désolé, mais je n'ai pas entendu votre deuxième recommandation. Avez-vous dit cinq ou six?

Mme Bue : Il y a cinq ou six entreprises de courrier international qui enfreignent la loi.

Le président : Vous estimez donc qu'il y a cinq ou six de ces entreprises, qu'on appelle des entreprises de repostage, au Canada; est-ce exact?

Mme Bue : Oui.

Le président : Madame Margles, avant qu'on passe aux observations et aux questions des sénateurs, j'aimerais revenir sur l'Union postale universelle dont vous avez fait mention. Quel rôle, s'il y a lieu, cette organisation joue-t-elle dans la question des entreprises de repostage?

Mme Margles : M. Power est mieux placé que moi pour répondre à cette question.

Gerard Power, vice-président, International, Société canadienne des postes : L'Union postale universelle est une institution spécialisée des Nations Unies. Tous les quatre ans, le traité qui établit l'organisation fait l'objet d'une nouvelle négociation. Il fixe des règles pour les échanges de courrier entre les pays et prévoit des tarifs de base pour les lettres en provenance de pays en développement vers des pays industrialisés et les lettres entre des pays industrialisés. Cette organisation aide également à établir des normes sur les dimensions des enveloppes pour permettre aux fabricants de matériel de triage d'effectuer leur travail grâce à une série commune de normes internationales.

Par ailleurs, l'Union postale universelle joue un rôle dans le développement du réseau postal à l'échelle internationale pour que les gens, peu importe s'ils vivent au Canada ou au Botswana, puissent communiquer avec des personnes ailleurs dans le monde.

Le président : L'initiative proposée dans la partie 15 donne-t-elle suite à l'une ou l'autre des recommandations de l'Union postale universelle?

M. Power : Non. D'habitude, l'Union postale universelle n'intervient pas dans les questions intérieures. Plusieurs pays membres de l'Union postale universelle ont ouvert leurs marchés du courrier international, alors que d'autres ne l'ont pas fait. Cela ne s'est pas fait de manière uniforme.

The Chair: Thank you. I will now go to senators. Next is a senator from New Brunswick, Senator Ringuette.

Senator Ringuette: Mr. Power, you have been the Canada Post person dealing with CUPW and ensuring that Canadians have good service internationally for a number of years. Who are the remailers in Canada?

Mr. Power: Several companies are involved in this business. Most have an affiliation with the post, for example, Spring was established by the Royal Mail of the United Kingdom, Singapore Post and the Dutch post. Another organization that is involved is Deutsche Post, the German post office, which also owns DHL. In addition, the Irish post has sought to open a remail operation in Canada. However, after discussion with Canada Post they decided not to do so. Belgian Post is involved in some of these activities; Swiss Post is involved in some of these activities as well. Some independent companies will become involved in these activities using the services of other foreign posts.

Senator Ringuette: Removing this exclusive privilege from Canada Post is giving a privilege to foreign postal administrations to come into Canada and pick up Canada Post revenue and take it outside of the country. People seem to mix up remailers, which are foreign posts like Royal Mail — and I think that Royal Mail has now hired the ex-CEO of Canada Post, Ms. Greene, who was in front of this committee two months ago. The issue right now is what is in this bill; namely, removing Canada Post's exclusive privilege for outbound letter mail, and giving that business to foreign postal entities.

Mr. Power: The bill will allow foreign postal administrations to compete for that business as they compete today for parcel business where we do not have an exclusive privilege. It also will give private companies the ability to collect mail. There can be a challenge for a private company that collects mail in Canada and wants to deposit it directly into, say, the German postal system, because the rates that they pay the German post for final delivery are high. A lot of those organizations will seek to find a postal administration that can facilitate, through their stamp, the mail entering, for example, Germany, as international mail, as opposed to being treated as domestic mail in Germany.

Senator Ringuette: Exactly; I do not think that UPU is giving out postmark numbers.

Mr. Power: If you are referring to the international mail processing centre codes, they are given to designated postal operators. However, there is presently an embargo or freeze on

Le président : Merci. Je vais maintenant céder la parole aux sénateurs, en commençant par le sénateur Ringuette du Nouveau-Brunswick.

Le sénateur Ringuette : Monsieur Power, dans le cadre de vos fonctions à Postes Canada, vous vous occupez des questions liées au STTP et vous veillez à ce que les Canadiens reçoivent un bon service à l'échelle internationale depuis plusieurs années. Qui sont les entreprises de repostage au Canada?

M. Power : Plusieurs entreprises œuvrent dans ce secteur. La plupart d'entre elles ont une affiliation avec des services postaux; par exemple, Spring a été établie par les services postaux de la Grande-Bretagne, de Singapour et des Pays-Bas. Une autre organisation qui est active sur ce marché est la Deutsche Post, le service postal allemand, qui est également propriétaire de DHL. Le service postal irlandais a cherché, lui aussi, à établir une entreprise de repostage au Canada. Toutefois, à la suite de discussions avec Postes Canada, il a changé d'avis. Le service postal belge participe à certaines de ces activités, de même que le service postal suisse. Certaines entreprises indépendantes interviendront également dans ce secteur en utilisant les services d'autres bureaux de poste étrangers.

Le sénateur Ringuette : Si on retire le privilège exclusif de Postes Canada, on accordera un privilège aux administrations postales étrangères qui viennent au Canada et empochent les recettes de Postes Canada pour ensuite les sortir du pays. Les gens semblent confondre les entreprises de repostage, qui sont des services postaux étrangers comme la Royal Mail de la Grande-Bretagne — et je crois que la Royal Mail a maintenant engagé l'ancienne présidente-directrice générale de Postes Canada, Mme Greene, qui a comparu devant le comité il y a deux mois. La question dont nous sommes saisis pour l'instant, c'est de savoir ce qui se trouve dans le projet de loi, c'est-à-dire la proposition de retirer le courrier destiné à l'étranger du privilège exclusif de Postes Canada pour l'attribuer à des entités postales étrangères.

M. Power : Le projet de loi permettra aux administrations postales étrangères de mener une concurrence sur ce marché, comme c'est le cas dans le secteur des colis postaux où nous n'avons pas de privilège exclusif. Il permettra également aux entreprises privées de ramasser le courrier. Lorsqu'une entreprise privée ramasse le courrier au Canada et souhaite le déposer directement, disons, dans le système postal allemand, elle se heurte à un problème parce que les tarifs qu'elle paie au bureau de poste allemand pour la livraison finale sont élevés. Voilà pourquoi bon nombre de ces organisations tenteront de trouver une administration postale qui pourra faciliter, grâce à son timbre, l'entrée du courrier, par exemple en Allemagne, comme courrier international, au lieu de le traiter comme courrier du régime intérieur en Allemagne.

Le sénateur Ringuette : Exactement; je ne crois pas que l'UPU distribue des numéros de cachet postal.

M. Power : Si vous faites allusion aux codes des centres de traitement du courrier international, ces numéros sont accordés à des exploitants postaux désignés. Toutefois, à l'heure actuelle, il y

giving these codes to companies or individuals that are not the designated postal operator for a country; that is correct.

Senator Ringuette: Singapore Post is partnered with Royal Mail in this remail operation in Canada that is called Spring. With regards to UPU, however, the operation has the rates of a developing country?

Mr. Power: Singapore Post is currently benefiting from the preferential share tariffs but it will move into the target system, which is the same system that Canada Post is in. In some instances, we pay as much as three times what a developing country pays for that final delivery, but that final delivery cost is only one of the costs that a post or a remailer has in delivering mail in another country.

Senator Ringuette: The reason there is a partnership between Royal Mail and Singapore Post is that they use the developing country rates to deliver that mail and make those revenues from Canada Post. Instead of Canada Post receiving maybe 35 cents for that international letter from, let us say, France, through Singapore Post and Spring, Canada receives only 11 or 12 cents for that letter. In French we call it maraudage.

Mr. Power: France is paid less if the mail comes from a developing country than if it comes from an industrialized country and is paid at industrialized country rates. Technically, if Singapore Post were to collect mail in Canada for delivery into France, France should be able to collect from Singapore Post the same fee as Canada Post pays.

Senator Ringuette: With regard to fees, costs and so forth, when I questioned the officials from the department about returns, they did not have a clue; they were thinking about those little postcards that we receive, and if we want to subscribe to a magazine, we send them back. What is your experience with regard to remailers and returns to Canada?

Mr. Power: When one has a piece of undeliverable mail, because we exchange bags and bags of mail at a time between national postal administrations, the consignment note, in effect, should say: Here is the amount of mail that is return mail. The return mail goes back without a terminal due being paid because, in effect, the country that sent it has participated in the economic equation.

The Universal Postal Union's treaty says that if someone has mail that they need to return, they should return it to the postal administration that gave it to them. The easiest way to identify that administration is through the stamp or indicia. In many instances, postal workers are doing things quickly. They may not be able to read the language on the stamp and so they look at the country of the return address, and send it back that way.

In the event that the reserved service area or the exclusive privilege of Canada Post no longer includes the outbound international mail, it will be incumbent upon us to verify that

a un embargo ou un blocus sur l'octroi de ces codes à des entreprises ou à des particuliers qui ne sont pas des exploitants postaux désignés pour un pays donné; c'est exact.

Le sénateur Ringuette : Au Canada, Singapore Post travaille en partenariat avec la Royal Mail dans l'entreprise de repostage appelée Spring. Aux termes de l'UPU, toutefois, l'entreprise bénéficie-t-elle des tarifs d'un pays en développement?

M. Power : Singapore Post bénéficie actuellement des tarifs préférentiels mais elle sera intégrée dans le même système d'objectifs que celui de Postes Canada. Dans certains cas, les tarifs que nous payons pour la livraison finale sont jusqu'à trois fois plus élevés que ceux d'un pays en développement, mais ce n'est là qu'un des coûts que doit assumer un service postal ou une entreprise de repostage pour la distribution du courrier dans un autre pays.

Le sénateur Ringuette : La raison pour laquelle il y a un partenariat entre la Royal Mail et Singapore Post, c'est qu'elles utilisent les tarifs des pays en développement pour distribuer le courrier et, par le fait même, elles empochent des recettes au détriment de Postes Canada. Ainsi, Postes Canada pourrait toucher peut-être 35 cents pour une lettre internationale provenant, disons, de la France, mais si elle est distribuée par l'entremise de Singapore Post et de Spring, le Canada ne reçoit que 11 ou 12 cents. C'est ce qu'on appelle du maraudage.

M. Power : La France reçoit un paiement moins élevé si le courrier provient d'un pays en développement que s'il provient d'un pays industrialisé, auquel cas le paiement se fait selon les tarifs des pays industrialisés. Techniquement, si Singapore Post devait ramasser le courrier au Canada pour le distribuer en France, alors la France devrait être en mesure d'imposer à Singapore Post les mêmes frais que ce qu'elle obtient de Postes Canada.

Le sénateur Ringuette : En ce qui concerne les frais, les coûts, et cetera, quand j'ai interrogé les fonctionnaires du ministère au sujet des renvois, ils n'en avaient aucune idée; ils pensaient à ces petites cartes postales qu'on renvoie si on veut s'abonner à une revue. Quelle est votre expérience avec les entreprises de repostage et les renvois au Canada?

M. Power : En cas de courrier non distribuable — parce que nous échangeons un très grand nombre de sacs de courrier à la fois entre les administrations postales nationales —, la note de consignment dirait : voici la quantité de courrier à renvoyer. Ce courrier est renvoyé sans frais terminaux parce que le pays d'origine a participé à l'équation économique.

En vertu du traité de l'Union postale universelle, le courrier de renvoi doit être réacheminé à l'administration postale qui l'a distribué. La façon la plus facile d'identifier l'administration, c'est de regarder le timbre ou l'affranchissement. Dans bien des cas, les employés des postes font les choses rapidement. Il se peut qu'ils ne comprennent pas la langue utilisée sur le timbre; alors, ils regardent le pays de l'adresse de retour, puis renvoient le courrier là-bas.

Si le privilège exclusif de Postes Canada ne comprend plus le courrier destiné à l'étranger, il nous incombera de s'assurer que nous recevons une indemnisation pour le service de renvoi. Nous

we are paid for the returns service. We will set that mail apart. Perhaps we can give it to the postal administration that had originally received it. Other alternatives are also available.

Senator Ringuette: For instance, if an undeliverable was picked up in Canada by the remailer, or Spring, and sent to France, with a Canadian return address, La Poste should send it back to Spring to comply with their responsibility as a remailer. However, we all know that practically, they will send it back to Canada Post. Therefore, not only will Canada Post not have that revenue, but it will also have to endure the cost of those returns; is that right?

Mr. Power: That is one option, that Canada Post could bear the cost of the returns. Another option is that Canada Post returns the items to France — which is rather costly because we have to send them back to France — to say: You have returned something that should have gone to someone else.

We can return the items to the sender and ask the sender to pay a returns fee, or we can look at other means of dealing with the matter, because technically it is not mail under the convention of the Universal Postal Union.

Senator Ringuette: Mr. Power, one of my important questions is that some members of this committee have a hard time believing that some remailing activity is happening domestically, called ABA remail, which is infringing on the exclusive privilege of Canada Post with regard to the domestic market.

With regard to the issue at hand, I am concerned that this start of deregulating and the current activity of foreign postal operators in Canada will not stop at what is in Bill C-9, because they are beyond that point right now. Is Canada Post aware of remailing taking place domestically?

Mr. Power: If you are referring to mail that is from a Canadian, to a Canadian, and has a return address in Canada, a delivery address in Canada, and foreign postage, it happens from time to time. Letter carriers see this mail; they identify it and they can give it to their supervisor. There is a possibility that this issue might become greater in the future. However, it is our responsibility, as officials at Canada Post, to ensure that where something is covered by the exclusive privilege, that legislation is followed.

There is nothing in this bill that will make that activity legal. Furthermore, if there were a decision, as has happened in Europe, to open up the mail market entirely, that is a matter of government policy, and something that obviously Canada Post will have views on. However, it is for the government to decide, not Canada Post.

Senator Gerstein: Ms. Bue, a letter was sent in April of 2007 to the president of the CUPW workers, and it stated:

traiterons ce courrier à part. Nous pourrions peut-être l'attribuer à l'administration postale qui l'a initialement reçu. Il y a également d'autres solutions de rechange.

Le sénateur Ringuette : Par exemple, si un courrier non distribuable est recueilli au Canada par une entreprise de repostage, disons Spring, et envoyé en France, avec une adresse de retour canadienne, le service postal français devrait le renvoyer à Spring qui devra alors se conformer à sa responsabilité d'entreprise de repostage. Toutefois, nous savons tous que, dans la pratique, on va le renvoyer à Postes Canada. Par conséquent, non seulement Postes Canada n'aura pas de recettes, mais elle devra également assumer le coût de ces renvois; est-ce exact?

M. Power : Postes Canada pourrait assumer le coût des renvois; c'est une option. Une autre option, c'est que Postes Canada renvoie les articles à la France — ce qui est plutôt coûteux — en disant : « Vous nous avez renvoyé quelque chose qui aurait dû aller ailleurs. »

Nous pouvons retourner les articles à l'expéditeur et lui demander de payer les frais de renvoi, ou nous pouvons examiner d'autres moyens pour régler la question parce que techniquement, ce courrier ne fait pas l'objet de la convention de l'Union postale universelle.

Le sénateur Ringuette : Monsieur Power, une des questions importantes sur lesquelles j'aimerais m'attarder, ce sont les activités de repostage de type ABA qui surviennent à l'échelle nationale; certains membres du comité ont du mal à croire que ces activités enfreignent le privilège exclusif de Postes Canada sur le marché intérieur.

En ce qui concerne la question à l'étude, j'ai bien peur que ces premiers pas vers la déréglementation, conjugués à l'activité actuelle des exploitants postaux étrangers au Canada, iront plus loin que ce qui est prévu dans le projet de loi C-9, parce qu'on a déjà dépassé ce point. Postes Canada est-elle au courant des activités de repostage qui ont lieu à l'échelle nationale?

M. Power : Si vous parlez du courrier qu'un Canadien envoie à un autre Canadien, il arrive de temps à autre qu'un affranchissement supplémentaire pour l'étranger soit nécessaire, malgré le fait que le courrier porte une adresse de retour au Canada et une adresse de livraison au Canada. Les facteurs voient ce genre de courrier; ils l'identifient et ils peuvent le remettre à leur superviseur. Cette question pourrait prendre de l'ampleur dans l'avenir. Toutefois, il est de notre responsabilité, en tant que fonctionnaires de Postes Canada, de s'assurer que la loi est respectée lorsqu'un marché est couvert par le privilège exclusif.

Rien dans le projet de loi ne rendra cette activité légale. D'ailleurs, si on décidait d'ouvrir le marché du courrier dans son ensemble, comme c'est le cas en Europe, ce serait une question de politique gouvernementale, et Postes Canada aurait manifestement un point de vue à ce sujet. Toutefois, c'est au gouvernement de décider, et non à Postes Canada.

Le sénateur Gerstein : Madame Bue, voici ce qu'on peut lire dans une lettre envoyée en avril 2007 à la présidente du STTP :

It is our intent to support the continued operations of international re-mailers within Canada. . . . it is important to note that international re-mailers have been operating in Canada for several decades . . .

That was three years ago, so we are close to 25 years, a quarter of a century.

The Liberal Party does not believe that hurting these small business owners would be in the best interests of Canadians.

I would appreciate your comments on that letter.

Senator Ringuette: I have a point of order. You say this quote is from a letter dated 2007. I have here a statement in the House of Commons by the Liberal critic with regard to Bill C-44. The Liberal critic is Bonnie Crombie, Member of Parliament for Mississauga—Streetsville. She said in the House of Commons, with regard to Canada Post:

. . . I have been unequivocal that we do not support deregulation or privatization of any variety.

If you want a copy, I would be pleased to show it to you.

Senator LeBreton: I have a related point of order. I listened carefully to Senator Ringuette, and she obviously has an in-depth knowledge of the operations of Canada Post. However, despite what one person or another might have said, I believe that Senator Ringuette is in a conflict of interest because she held a position in Canada Post as manager of the international trade development unit. I suggest that Senator Ringuette is advancing something with regard to her former role with Canada Post, which puts her in conflict with asking questions in this committee.

Senator Ringuette: Can I respond to that point?

The Chair: We have two points of order, the second of which is different from the first. Let us deal with the first point of order. We have duelling quotations here.

Do either of you feel competent to choose between these two different quotations? Say “no” and that will be the end of it.

Ms. Bue: I can answer the question.

The Chair: Are you familiar with the 2007 quotation by Bonnie Crombie or the quotation by the Liberal Party of Canada, as referred to by Senator Gerstein?

Ms. Bue: We know the Liberals have been split.

Senator Gerstein: The point raised in the letter is about deregulation. We are not talking about deregulation at all; we are talking about remailers. This letter is from the Honourable Stéphane Dion, the leader of the Liberal Party, stating Liberal policy.

The Chair: Where does that get us?

Senator Gerstein: I understood the critic was Joe Volpe in those days. That must have been changed too.

[...] nous avons l'intention d'appuyer le maintien des activités des entreprises internationales de repostage au Canada [...] il est important de noter que les entreprises internationales de repostage sont exploitées au Canada depuis des dizaines d'années [...]

C'était il y a trois ans; c'est donc dire que ces entreprises sont là depuis près de 25 ans — un quart de siècle.

Le Parti libéral ne croit pas qu'il serait avantageux pour les Canadiens de nuire aux propriétaires de ces petites entreprises.

J'aimerais bien connaître votre opinion sur cette lettre.

Le sénateur Ringuette : J'invoque le Règlement. Vous avez dit que cette citation est tirée d'une lettre datée de 2007. J'ai ici une déclaration faite à la Chambre des communes au sujet du projet de loi C-44 par le porte-parole du Parti libéral, à savoir Bonnie Crombie, députée de Mississauga—Streetsville. Voici ce qu'elle a dit à la Chambre des communes en ce qui concerne Postes Canada :

[...] j'ai été catégorique. Nous n'appuyons aucune forme de déréglementation ou de privatisation.

Si vous voulez une copie, je serai heureuse de vous la fournir.

Le sénateur LeBreton : J'invoque le Règlement sur un point connexe. J'ai écouté attentivement le sénateur Ringuette, qui possède manifestement une connaissance approfondie des exploitations de Postes Canada. Toutefois, peu importe ce que telle ou telle personne aurait pu avoir dit, je crois que le sénateur Ringuette est en conflit d'intérêts parce qu'elle a travaillé à Postes Canada en tant que gestionnaire de l'unité de développement du commerce international. À mon avis, le sénateur Ringuette est en train d'avancer une hypothèse par rapport au rôle qu'elle jouait au sein de Postes Canada, ce qui la place en situation de conflit quand vient le temps de poser des questions en comité.

Le sénateur Ringuette : Puis-je répondre à cette observation?

Le président : Nous sommes saisis de deux rappels au Règlement, le deuxième étant différent du premier. Occupons-nous d'abord du premier rappel au Règlement. Nous avons deux citations contradictoires ici.

Quelqu'un parmi vous se sent-il assez compétent pour choisir entre l'une ou l'autre des deux citations différentes? Répondez par « non », et cela finira là.

Mme Bue : Je peux répondre à la question.

Le président : Êtes-vous au courant de la citation de 2007 de Bonnie Crombie ou de celle du Parti libéral du Canada, dont a parlé le sénateur Gerstein?

Mme Bue : Nous savons que les libéraux ont été divisés.

Le sénateur Gerstein : Le point soulevé dans la lettre concerne la déréglementation. En l'occurrence, nous ne parlons pas du tout de déréglementation; nous parlons des entreprises de repostage. Cette lettre provient de l'honorable Stéphane Dion, chef du Parti libéral, qui citait une politique libérale.

Le président : Où cela nous mène-t-il?

Le sénateur Gerstein : J'ai cru comprendre que le porte-parole d'alors était Joe Volpe. Cela a également dû changer.

The Chair: I respect your views on who the critic is of Canada Post at any particular time.

Is there anyone who can help us with these quotations or can we get on with finding out what the facts are behind this legislation?

Ms. Bue: Our experience has been that the Liberals have been divided on this issue — on this bill, because I do not think they want to bring the government down over this budget bill. However, I think they did not support a past bill before the house, Bill C-44. They did not support deregulation at that time, and almost everyone said there needed to be a thorough study of the issue.

Senator Gerstein: It was unequivocal, what was stated in this letter, and I will be happy to table this letter with the clerk.

The Chair: It would be helpful if both those comments were tabled.

Senator Gerstein: I want to follow up with a question to Canada Post.

The Chair: There is a second point of order, which you do not have to restate because it was made on top of the first one. Now that we have dealt with the first one, second point of order.

Senator Ringuette: I am not in a conflict of interest. I would be in a conflict of interest if I still occupied the position. I am not in a conflict of interest, except for the fact that I know what I am talking about here. That is the only conflict one can bring up in this committee with regard to my knowledge of the importance of this issue to Canada Post, its future and its future financial capability to deliver rural mail and to all citizens of Canada at a decent price. That knowledge is my only conflict in this situation. Senator LeBreton, I want you to withdraw that insinuation immediately.

Senator LeBreton: I absolutely will not. I have been around long enough, like some people here, to remember back in the late 1970s and early 1980s when Canada Post was made into a Crown corporation. At that time, people were sitting around committee rooms like this one bemoaning the fact that it was the end of the exclusivity of Canada Post, even though at the time an employee survey at Canada Post found that people who worked there would not even admit they worked for Canada Post. It was changed into a Crown corporation in 1981, under a government of your persuasion, and then carried on and further expanded upon by a Conservative government.

I believe, Senator Ringuette, this provision is a simple clause in this bill, and the Canada Post people adamantly stated that they are not out of the game. Canada Post is not out of the game. They will compete for this business.

You questioned Moya Greene about going to the Royal Mail as if there was something wrong with that, yet you do not see anything wrong with the situation where obviously the position

Le président : Je respecte votre point de vue quant à savoir qui est le porte-parole de Postes Canada à un moment ou à un autre.

Y a-t-il quelqu'un qui peut nous aider avec ces citations, ou pouvons-nous reprendre notre examen des faits qui se rapportent au projet de loi?

Mme Bue : D'après notre expérience, les libéraux ont été divisés sur cette question — c'est-à-dire le projet de loi —, parce que je ne crois pas qu'ils veuillent renverser le gouvernement à cause du projet de loi budgétaire. Toutefois, je pense qu'ils n'ont pas appuyé un projet de loi antérieur présenté à la Chambre, le projet de loi C-44. Ils n'ont pas appuyé la déréglementation à ce moment-là, et presque tout le monde a dit qu'il fallait une étude approfondie de la question.

Le sénateur Gerstein : C'était catégorique, d'après ce qu'on peut lire dans la lettre, et je serai heureux d'en remettre une copie au greffier.

Le président : Il serait utile que nous ayons ces deux citations.

Le sénateur Gerstein : J'aimerais revenir à la charge avec une question à Postes Canada.

Le président : Nous sommes saisis d'un deuxième rappel au Règlement, que vous n'avez pas besoin de répéter, parce qu'il a été invoqué à la suite du premier. Maintenant que nous avons réglé le premier, passons au deuxième.

Le sénateur Ringuette : Je ne suis pas en conflit d'intérêts. Je le serais si j'occupais toujours le poste. Je ne suis pas en conflit d'intérêts, sauf pour le fait que je sais de quoi je parle ici. Voilà le seul conflit qu'on peut soulever au comité : je connais bien l'importance que revêt cette question pour Postes Canada, pour son avenir et pour sa capacité financière future en ce qui concerne la distribution du courrier dans les régions rurales et à tous les citoyens canadiens et ce, à un prix décent. Ma connaissance du dossier est mon seul conflit dans cette situation. Monsieur LeBreton, j'aimerais que vous retiriez cette insinuation immédiatement.

Le sénateur LeBreton : Il en est hors de question. Je siège ici depuis assez longtemps, comme d'autres sénateurs ici présents, pour me souvenir de la situation à la fin des années 1970 et au début des années 1980, lorsque Postes Canada est devenue une société d'État. À l'époque, les gens se réunissaient dans des salles de comité comme celle-ci pour déplorer le fait que c'était la fin de l'exclusivité de Postes Canada, même si un sondage effectué alors auprès des employés de Postes Canada avait révélé que les gens qui travaillaient là-bas n'admettaient même pas qu'ils étaient au service de Postes Canada. C'est en 1981 que Postes Canada est devenue une société d'État, sous votre gouvernement, et c'est ainsi qu'elle a poursuivi et étendu ses activités sous un gouvernement conservateur.

Je crois, sénateur Ringuette, que cette disposition est un simple article dans le projet de loi, et Postes Canada a déclaré fermement qu'elle ne plie pas bagage. Postes Canada reste dans le jeu. Elle soutiendra la concurrence dans ce secteur.

Vous avez interrogé Moya Greene sur son départ pour occuper un poste à la Royal Mail, comme s'il y avait quelque chose de mal là-dedans, et pourtant vous ne voyez rien de mal dans la situation

you had at Canada Post was specifically to keep other people out of the business, in your position as manager of the international trade development unit.

I will not withdraw the point of order. Whether it is a legitimate point of order or not, it is something I want the record to show.

The Chair: Thank you. If you are admitting it is not a legitimate point of order, we can move on with the business at hand. You have it on the record.

Senator Murray: I want to make one comment here. The term “conflict of interest,” in our world, has a definite legal and ethical meaning. I take the point that Senator LeBreton is making and that Senator Ringuette has confirmed. Senator Ringuette used to work at Canada Post and she has, as Senator LeBreton has suggested, an in-depth knowledge and she may be conflicted. However, a conflict of interest is a serious charge to make and, if pressed, you will have to prove it.

Senator LeBreton: I will withdraw “conflict of interest” and insert the word “conflicted.”

The Chair: You have made your point. Let us proceed. Senator Gerstein, having dealt with two conflict of interest allegations, you, sir, have the floor.

Senator Gerstein: Ms. Margles, going back to the former president, Ms. Greene, she made this statement with regard to remailers:

It affects a tiny subsection of the mail, and I believe that we can compete vigorously and successfully for that subsection. Of the many challenges that face Canada Post, I do not consider remailers to be anywhere near the top 10 list.

Will you confirm that is still the case today, with her departure?

Ms. Margles: Absolutely: In fact, the estimates we have made of the potential revenue that would be at risk, that we absolutely would be competing for every single day, is quite small in the context of our overall revenues which are, as you may know, more than \$7 billion every year. It is a small portion.

Moreover, we are facing huge challenges everyday in terms of the reduction in volumes of the letter mail we are seeing domestically, in terms of competing on a day-to-day basis in our parcel business with companies like UPS and FedEx, and in terms of the kinds of substitution that we are competing against in our direct marketing line of business. We have big challenges. I tried to lay out, in my opening statement, some of the ways we are addressing those challenges in terms of our postal transformation. Remailing is a challenge, absolutely, but we believe we can take it on.

Senator Gerstein: Thank you very much. There was no part of your comment or answer that I did not understand.

qui vous concerne; une de vos fonctions précises à Postes Canada, à titre de gestionnaire de l'unité de développement du commerce international, c'était justement d'exclure les autres entreprises de ce marché.

Je ne vais pas retirer mon rappel au Règlement. Qu'il s'agisse d'un rappel recevable ou non, c'est quelque chose que je tiens à consigner dans le compte rendu.

Le président : Merci. Si vous admettez que votre rappel est non recevable, nous pouvons passer à la question qui nous occupe. C'est maintenant dans le compte rendu.

Le sénateur Murray : Je tiens à faire une observation. De nos jours, l'expression « conflit d'intérêts » comporte un sens juridique et éthique bien défini. Je prends l'argument invoqué par le sénateur LeBreton et confirmé par le sénateur Ringuette. Le sénateur Ringuette travaillait à Postes Canada et elle possède, comme le sénateur LeBreton l'a laissé entendre, une connaissance approfondie du dossier; elle pourrait se trouver en situation de conflit. Toutefois, un conflit d'intérêts est une accusation grave et, en cas de pression, vous aurez à le prouver.

Le sénateur LeBreton : Je vais donc retirer l'expression « conflit d'intérêts » et la remplacer par « en situation de conflit ».

Le président : Vous avez fait valoir votre argument. Poursuivons. Sénateur Gerstein, maintenant que nous avons réglé deux allégations de conflit d'intérêts, vous avez la parole.

Le sénateur Gerstein : Madame Margles, pour revenir à l'ancienne présidente, Mme Greene, voici ce qu'elle a dit au sujet des entreprises de repostage :

Il ne touche qu'une minuscule sous-section du courrier, et je suis convaincue que nous pouvons réussir à mener une concurrence vigoureuse pour la conserver. Des nombreux défis que doit relever Postes Canada, les entreprises de réexpédition sont bien loin d'occuper l'un des dix premiers rangs.

Pouvez-vous confirmer si c'est toujours le cas aujourd'hui, après son départ?

Mme Margles : Absolument : en fait, d'après nos estimations sur les recettes potentielles que nous risquons de perdre, si nous devons mener une concurrence quotidienne, le montant est assez petit dans le contexte de nos recettes globales qui se chiffrent, comme vous le savez, à plus de 7 milliards de dollars par année. C'est une petite fraction.

C'est sans compter les autres gros défis que nous devons relever tous les jours : la réduction des volumes de poste-lettres au pays, la concurrence quotidienne dans le secteur des colis contre des entreprises comme UPS et FedEx et les types de substitution dans notre secteur du marketing direct. Nous faisons face à des défis de taille. J'ai essayé de montrer, dans ma déclaration préliminaire, certains des moyens que nous utilisons pour relever ces défis liés à la transformation de nos activités postales. Le repostage pose un défi, c'est sûr, mais nous croyons pouvoir soutenir la concurrence.

Le sénateur Gerstein : Merci beaucoup. J'ai compris tout ce que vous venez de dire.

The Chair: Let us confirm: You indicated the total revenue of Canada Post is approximately \$7 billion per year.

Ms. Margles: Yes, sir.

The Chair: The comment was made by Ms. Bue that this particular remaining business is around \$90 million. Do you agree with that number?

Ms. Margles: It is difficult to put a number on the total size of the remaining business because we are dealing with competitors. We would not reveal those numbers to our competitors, nor have they revealed them to us.

However, based on the part of the market that we still have and the kind of market intelligence we have from our sales and marketing people across the country, we believe the revenues at risk would be somewhere between \$40 million and \$80 million. If you compare that number to revenue of more than \$7 billion, that is the basis on which I am saying it is a small part.

Senator Baker: Thank you, Mr. Chair. I congratulate the witnesses. I suppose I would have said exactly the same thing as the witnesses have said in putting forward their arguments. I suppose I would say the same as the future witnesses will say in competition with those arguments.

As the sober second thought, with the institutional memory that we have, I want to ask you to verify the history of this amendment that we are talking about. It was Canada Post — Ms. Margles — that said that since the beginning — and I presume that would be 1981 — Canada Post has objected to the contravention of the act by certain companies. That is what I heard Ms. Margles say. The union says the law has been broken since 1981. That is not my recollection, as far as Canada Post is concerned.

Correct me if I am wrong in my recollection, because my memory sometimes fades. In the 1980s and 1990s, Canada Post encouraged — it even had joint ventures with — mailers who were depositing mail outside the country, and an industry grew up in Canada for 20 to 25 years. Do you deny that?

Ms. Margles: I am not in a position to deny it. Unfortunately, I was not with the company at that time. I have looked back at the history, and I think it is fair to say that the role of the company is to defend the law as it exists at any point in time.

Senator Baker: Let me ask you this: When did the law change?

Ms. Margles: It has not changed quite yet.

Senator Baker: Wait a second now. The interpretation of the law changed. It was the Court of Appeal of Ontario that changed the interpretation, and that was in 2005. The Superior Court of Ontario gave a ruling in 2004, and you read out the words at the beginning.

Le président : Confirmons un point. Vous avez dit que les recettes totales de Postes Canada se chiffrent à environ 7 milliards de dollars par année.

Mme Margles : Oui, monsieur.

Le président : Mme Bue a indiqué que le secteur du repostage représente environ 90 millions de dollars. Êtes-vous d'accord?

Mme Margles : Il est difficile de placer un chiffre sur la valeur totale du secteur du repostage parce qu'il s'agit de nos concurrents. Nous ne relèverions pas ces chiffres à nos concurrents, et nous ne nous attendons pas à ce que nos concurrents en fassent autant.

Toutefois, d'après la part du marché que nous occupons toujours et le type de renseignements du marché dont nous disposons grâce à nos spécialistes des ventes et du marketing partout au pays, nous croyons que les recettes que nous risquons de perdre seraient de l'ordre de 40 à 80 millions de dollars. Comparez ce chiffre à nos recettes de plus de 7 milliards de dollars; voilà pourquoi j'affirme que c'est une petite fraction.

Le sénateur Baker : Merci, monsieur le président. Je félicite les témoins. Je suppose que j'aurais invoqué les mêmes arguments que les témoins qui ont comparu et les mêmes contre-arguments que les témoins qui vont comparaître.

Le Sénat est un lieu de second examen objectif; compte tenu de la mémoire institutionnelle dont nous bénéficions, j'aimerais vous demander de passer en revue l'historique de la modification dont nous parlons. La représentante de Postes Canada — Mme Margles — a dit que dès le départ — et je suppose que ce serait dès 1981 —, Postes Canada s'est opposée à la violation de la loi par certaines entreprises. C'est ce que j'ai entendu Mme Margles dire. Le syndicat, pour sa part, a dit que la loi est divisée depuis 1981. Pourtant, mon souvenir est tout autre en ce qui concerne Postes Canada.

Que l'on me corrige si je me trompe, parce que ma mémoire me joue parfois des tours. Dans les années 1980 et 1990, Postes Canada a encouragé des entreprises de repostage qui distribuaient du courrier à l'extérieur du pays — et a même établi des coentreprises avec elles —, et c'est ainsi qu'une industrie a pris de l'essor au Canada au cours des 20 à 25 dernières années. Niez-vous ce fait?

Mme Margles : Je ne suis pas en mesure de le nier. Malheureusement, je n'étais pas au service de la société à l'époque. J'ai passé en revue l'histoire, et je pense qu'il est juste de dire que le rôle de la société consiste à défendre, en tout temps, la loi qui est en vigueur.

Le sénateur Baker : Permettez-moi de vous poser cette question : quand la loi a-t-elle changé?

Mme Margles : Elle n'a pas changé, du moins pas encore.

Le sénateur Baker : Attendez un instant. L'interprétation de la loi a changé. C'est la Cour d'appel de l'Ontario qui en a changé l'interprétation, et c'était en 2005. En 2004, la Cour supérieure de l'Ontario a rendu une décision, et vous en avez lu une citation au

It says that you believe you have exclusive rights within Canada. Those were your words. You are quoting what section 14 of the Canada Post Corporation Act says in the English.

Ms. Margles: Yes.

Senator Baker: However, the French interpretation of that section does not say so. Somewhere in 2004, a lawyer in Canada Post decided to challenge the interpretation of the Canada Post Corporation Act. I say “challenge” because you were not challenging it in any court up to 2004. Do not forget that this issue goes back to 1981 when these companies were forming in Canada. They had all these employees and you allowed them to continue without an objection. You had joint ventures with them and so on. Is my understanding incorrect on that point? Is that as you remember the history of the corporation and its dealings?

Ms. Margles: As I say, I was not at the corporation throughout that entire history. Today, I am in a position to speak to what we have before us, which is what I described in my opening statement. We did go to court, and there were injunctions. However, as the shareholder, it is the Government of Canada’s right to determine what the policy and the extent of the exclusive privilege will be. It is our job as management at the company to do our absolute best to continue to meet our mandate in the context of that policy as it is set out for us.

Senator Baker: Yes, there were injunctions, but do you recall that the injunctions were imposed by a Superior Court of Ontario judge who gave the Parliament of Canada six months; a judge who stayed the injunction. In the judgment, it said that the court would wait six months to find out what the Parliament of Canada’s intent was. That was in the last six months of 2006. In January of 2007, the government announced its decision.

How can you say it was illegal for these companies to operate if there was a six-month period of waiting imposed by the Superior Court judge, and then a stay put on the injunction until December of 2010, which you admitted in your statement? At what point was it illegal to do anything concerning the subject matter of what we are talking about?

Ms. Margles: I am afraid I am not a lawyer, and I am afraid I do not feel I am in a position to comment on the statement you are making except to say what I have already said, which is that our position is that the government, as the shareholder, will determine the size of our exclusive privilege, and it is our job at this point to find a way to continue to meet our mandate within whatever changes the government deems appropriate.

Senator Baker: Believe me; I do not side with this issue one way or the other. I like Canada Post the way it is. I like the exclusive nature of Canada Post, but I recall the procedure vividly up until this point, and it confuses me sometimes. You sought damages against those companies. You not only sought to stop it, but you sought damages, on which there was an adjudication, but I presume that has been stayed as well.

début. D’après la décision, vous croyez avoir des droits exclusifs au Canada. Ce sont là vos mots. Vous avez cité l’article 14 de la Loi sur la Société canadienne des postes, en anglais.

Mme Margles : Oui.

Le sénateur Baker : Toutefois, l’interprétation de la version française de cet article ne dit pas cela. À un moment donné en 2004, un avocat à Postes Canada a décidé de contester l’interprétation de la Loi sur la Société canadienne des postes. J’utilise le verbe « contester » parce que vous ne l’aviez pas contesté en cour avant 2004. N’oubliez pas que cette question remonte à 1981 quand ces entreprises étaient en train de s’établir au Canada. Elles avaient tous ces employés, et vous leur avez permis de continuer leurs activités sans aucune objection. Vous avez établi des coentreprises avec elles, et tout le reste. Est-ce que j’ai mal compris? Est-ce bien ce qui s’est passé d’après ce que vous vous souvenez de l’histoire de la société?

Mme Margles : Comme je l’ai dit, je ne travaillais pas pour la société pendant tout ce temps-là. Aujourd’hui, je peux vous parler de la question dont nous sommes saisis, et c’est ce que j’ai décrit dans ma déclaration préliminaire. Nous sommes allés en cour, et il y a eu des injonctions. Toutefois, en tant qu’actionnaire, le gouvernement du Canada a le droit de déterminer la politique et l’étendue du privilège exclusif. Il est de notre devoir, en tant que dirigeants de la société, de faire de notre mieux pour continuer de remplir notre mandat dans le contexte de la politique en vigueur.

Le sénateur Baker : Oui, il y a eu des injonctions, mais vous rappelez-vous qu’elles ont été émises par un juge de la Cour supérieure de l’Ontario, un juge qui a accordé six mois au Parlement du Canada — qui a différé l’injonction? Dans le jugement, on déclarait que le tribunal attendrait six mois pour savoir quelles étaient les intentions du Parlement du Canada. Cela s’est produit au cours des six derniers mois de 2006. En janvier 2007, le gouvernement a annoncé sa décision.

Sur quoi vous fondez-vous pour déclarer qu’il était illégal pour ces entreprises de mener des activités alors que le juge de la Cour supérieure avait imposé une période d’attente de six mois, puis que l’injonction a été différée jusqu’à décembre 2010, comme vous l’avez affirmé vous-même au cours de votre déclaration? À quel moment était-il illégal de mener des activités liées au sujet à l’étude?

Mme Margles : Malheureusement, je ne suis pas avocate et je ne sens pas que je sois en mesure de répondre à votre observation; tout ce que je peux faire, c’est répéter ce que j’ai déjà dit, soit que nous sommes d’avis qu’il revient au gouvernement, en tant qu’actionnaire, de déterminer l’étendue de notre privilège exclusif; à l’heure actuelle, notre devoir à nous, c’est de trouver une façon de continuer à accomplir notre mandat en tenant compte des changements que le gouvernement juge appropriés.

Le sénateur Baker : Croyez-moi : je ne me range pas d’un côté ou de l’autre de la question. J’aime la structure actuelle de Postes Canada, et sa nature exclusive aussi. Or, je me rappelle très nettement la procédure jusqu’à maintenant, et elle me jette parfois dans la confusion. Vous avez réclamé des dommages-intérêts aux entreprises concernées. Non seulement avez-vous tenté de les arrêter, mais vous avez aussi réclamé des dommages-intérêts; une décision a été rendue, mais je présume qu’elle a été différée, elle aussi.

Mr. Power, please answer this question. I am sorry; it is a confusion I have, but at my age, I think about it and say: Am I right or wrong? Is my memory failing me?

When was it illegal to do what these companies are doing when you have had stays of injunctions and periods of waiting, the injunction period runs out in December and the judge rules we will wait to see what Parliament does?

Mr. Power: You are correct in saying there are stays in place. That is not uncommon in the case of an injunction. An injunction itself is the form of relief that a court gives on the basis of equity. It does not mean that when a stay is granted that the activity becomes legal. It does not mean that when an injunction is not granted that something is necessarily legal. Those are two different houses of the law we have to deal with.

In this particular case, we have a stay in place that we have consented to because it was made clear to Canada Post that the will of the government was that there would be changes to the Canada Post Corporation Act to make these activities legal. Twice there have been bills that would have done that. In one case, a bill died on the Order Paper when an election occurred. Another time, it died on the Order Paper when Parliament was prorogued. Now we have it within the budget bill, so we have that certainty that the changes will be made.

Senator Baker: You have certainty, but not a change in the law, not a change in the practice of the law, and you have made profits over the past 10 years under this regime. Companies are operating today, at this very moment, doing what you say is illegal to do. Why do you claim that there will be this great loss of profit? What we are talking about here is anything below 800 grams; is it not? We are talking about a letter.

Mr. Power: It is 500 grams now. It is a letter.

Senator Baker: It used to be 800 grams.

Mr. Power: It has been 500 grams since 1981 when the Canada Post Corporation Act was passed. I understand you have institutional memory.

From Canada Post's perspective, we have been aware of violations of the exclusive privilege that were entirely domestic. There was the *Postpar* case that went to the Quebec Superior Court in 1985, and a decision came from that court in 1987 with a permanent injunction. That was one example.

There were municipalities that had violated the exclusive privilege. We have had long and extensive discussions with them about the violation of that exclusive privilege on a purely domestic perspective.

As Ms. Margles pointed out, Canada Post is a \$7 billion company, and Canada Post has to look at where to expend its limited resources, not in terms of the enforcement of the law but

Monsieur Power, je vous prierais de répondre à ma question. Je suis désolé, je confonds les choses, mais à l'âge que j'ai, je réfléchis et je me demande : ai-je raison ou tort? Ma mémoire me fait-elle défaut?

À quel moment était-il illégal pour les entreprises concernées de mener les activités en question alors que des sursis ont été accordés relativement aux injonctions, que des périodes d'attente ont été imposées, que la période d'injonction se terminera en décembre et que le juge a déclaré qu'on attendrait la décision du Parlement?

M. Power : Vous avez raison de dire que des sursis ont été donnés, ce qui n'est pas inhabituel dans le cas des injonctions. À proprement parler, l'injonction est le recours que le tribunal accorde par souci d'équité. Or, cela ne signifie pas, d'un côté, que lorsqu'un sursis est accordé, l'activité devient légale. De l'autre côté, cela ne veut pas non plus forcément dire que lorsqu'on ne donne pas d'injonction, l'activité est légale. Nous avons affaire ici à deux parties différentes de la loi.

Dans le cas dont nous traitons actuellement, un sursis a été accordé et nous y avons consenti parce qu'on a dit précisément à Postes Canada que la volonté du gouvernement était de modifier la Loi sur la Société canadienne des postes de façon à légaliser les activités en question. Deux projets de loi à cet effet ont été présentés. Le premier est mort au Feuilleton en raison du déclenchement des élections, et le second, à cause de la prorogation. Maintenant, les modifications sont incluses dans le projet de loi sur le budget; nous avons donc la certitude que les changements seront apportés.

Le sénateur Baker : Vous avez la certitude, mais pas une modification de la loi, pas un changement dans son application, et vous avez fait des profits au cours des 10 dernières années sous ce régime. Or, à l'heure actuelle, en ce moment même, des entreprises mènent les activités que vous dites illégales. Pourquoi déclarez-vous qu'il y aura une grande perte de bénéfiques? Il est question ici de tout ce qui pèse moins de 800 grammes, n'est-ce pas? Il est question des lettres.

M. Power : C'est maintenant 500 grammes. Oui, il s'agit des lettres.

Le sénateur Baker : Avant, c'était 800 grammes.

M. Power : C'est 500 grammes depuis 1981, depuis l'adoption de la Loi sur la Société canadienne des postes. Je comprends que vous avez une mémoire institutionnelle.

Postes Canada a eu connaissance de violations du privilège exclusif commises à l'intérieur du pays. Par exemple, il y a eu l'affaire *Postpar*, dont la Cour supérieure du Québec a été saisie en 1985; la décision rendue par ce tribunal en 1987 était accompagnée d'une injonction permanente.

De plus, certaines municipalités ont violé notre privilège exclusif. Nous avons mené de longues discussions approfondies avec elles au sujet de la transgression du privilège exclusif d'un point de vue strictement intérieur.

Comme Mme Margles l'a souligné, le chiffre d'affaires de Postes Canada est de 7 milliards de dollars, et la société doit trouver à quels endroits dépenser ses ressources limitées, non sur

in terms of the measures that are necessary to ensure it has sufficient revenues to cover its costs. Following the 1999 UPU convention, a two-tier scheme of terminal dues was created where developing countries were paying less than industrialized countries. At that point, we saw a dramatic change. Those changes did not come into effect until 2001.

Following 2001, we saw the Irish post office knocking at the door saying it would open a post office in Canada to collect mail from Montreal and Toronto to send to the rest of the world. We said to the Irish post that we do not think it had the authority to do that. Ultimately, the Quebec Superior Court agreed, and we had an injunction at that point. Subsequently, we obtained injunctions with respect to Key Mail and G3 or Spring.

Senator Baker: I am still confused, Mr. Chair, but perhaps my memory is not correct. I think my memory is correct; do you not think so, chair? You are a lawyer — a great lawyer.

The Chair: Sorry, I only try to run the meeting.

Senator Baker: Anyway, I did that simply for the viewing audience. Somehow, all these illegalities have been taking place for years, when that was not my memory of the situation.

Senator Marshall: Ms. Bue, can you explain further why CUPW is adverse to this legislation? It does not prohibit Canada Post from participating. When Ms. Greene, the former CEO, testified, she said that the corporation would compete with the private sector for this business. The legislation is not removing that line of business from Canada Post, so why is CUPW opposed? It seems to me that by allowing others to participate, it opens up the area and gives consumers another choice. Can you explain from that point of view?

Ms. Bue: We think that in the end it can have a bad effect for consumers. The post offices are having a hard time right now. Canada Post has had profits. It has lost mail for the first time since 2008-09. We do not know what the future is. The United States and the economy are drastically affecting the post office because a lot of mail comes from the States, and we do not know when that situation will turn around. It may be hard times for a while.

We also know that deregulation may be the thin edge of the wedge, but when deregulation comes in, there is often job loss and loss of revenue. Cities will continue to receive mail because they are profitable. It is the rural areas, the small towns, such as in Newfoundland and Labrador, and my place in Saskatchewan, where they will say, We do not have the money to do that. We think that is the beginning of it.

le plan de l'application de la loi, mais plutôt des mesures nécessaires pour faire en sorte que ses recettes soient suffisantes pour rentrer dans ses frais. À la suite de la convention de l'UPU de 1999, un arrangement à deux niveaux a été pris relativement aux frais terminaux, en vertu duquel les pays en développement payaient moins cher que les pays industrialisés. Un changement important a été opéré à ce moment-là, mais les modifications sont seulement entrées en vigueur en 2001.

Après 2001, la société des postes d'Irlande est venue cogner à notre porte pour nous annoncer qu'elle ouvrirait des succursales au Canada afin de recueillir du courrier à Montréal et à Toronto et de l'expédier ailleurs dans le monde. Nous lui avons dit que nous ne croyions pas qu'elle avait le pouvoir de mener ce genre d'activités. En fin de compte, la Cour supérieure du Québec s'est prononcée en notre faveur, et une injonction a été donnée à ce moment-là. Par la suite, nous avons obtenu des injonctions pour Key Mail et G3 ou Spring.

Le sénateur Baker : Je ne comprends toujours pas très bien, monsieur le président, mais ma mémoire me trompe peut-être. Or, je ne crois pas que ce soit le cas; n'êtes-vous pas d'accord, monsieur le président? Vous êtes avocat — un grand avocat.

Le président : Pardonnez-moi, j'essaie seulement de présider la séance.

Le sénateur Baker : De toute façon, je n'ai fait cela que pour les spectateurs. D'une manière ou d'une autre, on commet ces illégalités depuis des années, mais ce n'est pas le souvenir que j'ai de la situation.

Le sénateur Marshall : Madame Bue, pouvez-vous nous donner plus de détails sur les raisons pour lesquelles le STTP s'oppose à la mesure législative? Elle n'interdit pas à Postes Canada de participer. Lorsque Mme Greene, l'ancienne PDG, a témoigné, elle a dit que la société ferait concurrence aux entreprises privées pour ces affaires. Puisque la mesure législative n'enlève pas ce secteur d'activité à Postes Canada, pourquoi le STTP s'y oppose-t-il? Il me semble qu'en permettant à d'autres de participer, on ouvre le milieu et on donne un autre choix aux consommateurs. Pouvez-vous nous fournir une explication de ce point de vue?

Mme Bue : Nous croyons qu'au bout du compte, la mesure législative pourrait avoir des conséquences négatives pour les consommateurs. Les bureaux de poste connaissent actuellement des difficultés. Postes Canada a fait des profits; or, elle a également perdu du courrier pour la première fois depuis 2008-2009. Nous ignorons ce que l'avenir nous réserve. Les États-Unis et l'économie ont une incidence considérable sur le bureau de poste, car beaucoup de courrier provient de ce pays, et nous ne savons pas à quel moment la situation se redressera. Il est donc possible que nous éprouvions des difficultés pendant quelque temps.

Nous savons également que la déréglementation n'est peut-être que le début; toutefois, elle cause souvent des pertes d'emplois et de recettes. Puisque les villes sont rentables, elles continueront à recevoir du courrier. Ce sont dans les régions rurales et les petites villes, comme celles de Terre-Neuve et du Labrador ainsi que ma région de la Saskatchewan, qu'on dira : « Nous n'avons pas l'argent nécessaire. » Nous pensons que c'est là ce qui se prépare.

I am glad Moya Greene said they would compete, but if I were here as the president of a corporation that gets jobs through the government, I would be super woman and say I could do anything as well. If that is possible, why take \$60 million to \$80 million, which is what we were told that amount is, and start giving it away? That business may grow because of the worldwide business. Why give away some of that mail? This is one of the most expensive countries in which to deliver mail. We are not Germany, Ireland or Great Britain with a huge density, or even the United States. We have this huge area. The government wants people to be able to survive in these communities. The post office is the lifeblood of a community. Soon the post office will say, We cannot do it. Big businesses will say, We want to deliver it, and we want the cities. What will happen to these small communities?

We think it is the edge of the wedge. We are worried about it. There will be pressure from Europe, from these big, strong post offices and governments. They want the business all over. They will not go to the rural communities.

Senator Marshall: You say Canada Post is going through hard times. It seems to me that is not a good excuse to allow Canada Post exclusive jurisdiction in this line of business. It is not necessarily all big businesses that will compete with Canada Post. We have heard from small businesses, too. From my perspective, it seems fair to throw it open and let everyone compete. Competition is good. May the successful bidder or the successful enterprise win.

When Ms. Greene testified before the committee, she was the CEO of Canada Post, so of course her words carry weight, but she enthusiastically endorsed this legislation. She felt that Canada Post would get in there and compete. It seems to me to be fair to throw that business open for those who want to participate or compete.

Ms. Bue: If you look at the strategic review, first, almost everyone said, do not deregulate. They want the universal service. Even the government most times said we need to have a thorough policy review. In the report that came out in December of 2008, there was no thorough policy review of what this move would mean.

Senator Marshall: I do not see this legislation as deregulating the postal service. That is a big leap when you say that.

Ms. Bue: I think it is partial deregulation. At Canada Post, we have exclusive privilege to deliver this mail. That privilege was put in place to ensure this country can support a universal postal service. We do not have exclusive privilege on many other services, such as parcels. There is other mail in which we do not have exclusive privilege. I think we need to keep that core business so we can have that service.

Je suis heureuse que Moya Greene ait déclaré qu'ils feraient concurrence, mais si j'étais ici à titre de présidente d'une société qui obtient des emplois par l'entremise du gouvernement, moi aussi je jouerais la superfemme et je déclarerais pouvoir faire n'importe quoi. Si c'était possible, pourquoi prendrait-on de 60 à 80 millions de dollars — on nous a dit que c'était le montant en cause — et commencerait-on à le donner à d'autres? Ce chiffre d'affaires pourrait augmenter compte tenu des activités mondiales. Pourquoi en donner une partie à d'autres? Le Canada est l'un des pays où il est le plus coûteux de distribuer le courrier. Nous n'avons pas la très grande densité de l'Allemagne, de l'Irlande ou de la Grande-Bretagne, ni même des États-Unis. Notre superficie est énorme. Le gouvernement veut que les gens puissent survivre dans ces collectivités; or, le bureau de poste en est l'élément vital. Bientôt, les bureaux de poste déclareront qu'ils ne peuvent pas y arriver. De leur côté, les grandes entreprises affirmeront qu'elles veulent distribuer le courrier et elles convoiteront les grandes villes. Qu'advient-il donc des petites collectivités?

Nous pensons que ce n'est que le début et nous nous inquiétons. Nous subissons de la pression de l'Europe, de postes et de gouvernements grands et forts, qui veulent le chiffre d'affaires de partout, mais qui ne se rendront pas dans les collectivités rurales.

Le sénateur Marshall : Vous dites que Postes Canada connaît des difficultés. Or, je ne crois pas que ce soit une raison valable de permettre à la société d'avoir la compétence exclusive de ce secteur d'activité. Ce n'est pas forcément seulement de grandes entreprises qui lui feront concurrence; nous avons aussi recueilli les témoignages de petites compagnies. Il me semble juste d'ouvrir le secteur et de permettre à tous d'y participer. La concurrence, c'est positif. Que la meilleure entreprise ou le meilleur concurrent gagne.

Au moment où elle a témoigné devant le comité, Mme Greene était la PDG de Postes Canada; ses paroles ont donc évidemment du poids. Or, elle a appuyé la mesure législative avec enthousiasme. À son sens, Postes Canada se jetterait dans la mêlée et concurrencerait. Il me semble juste d'ouvrir le secteur d'activité à ceux qui veulent y participer.

Mme Bue : En jetant un coup d'œil à l'examen stratégique, vous constaterez, d'abord, que presque tous ont dit de ne pas déréglementer. Les gens veulent le service universel. Dans la plupart des cas, même le gouvernement a déclaré qu'il fallait mener une analyse politique approfondie. Pourtant, le rapport publié en décembre 2008 ne contient pas d'analyse approfondie sur ce que ce changement signifierait.

Le sénateur Marshall : À mon sens, la mesure législative ne déréglemente pas le service postal. Vous allez loin avec cette affirmation.

Mme Bue : Je pense qu'elle représente une déréglementation partielle. Postes Canada détient le privilège exclusif de distribuer ce courrier, privilège qui lui a été accordé pour faire en sorte que le pays ait les moyens de soutenir un service postal universel. La société n'a pas de privilège exclusif en ce qui concerne nombre d'autres services, comme les colis et d'autres formes de courrier. À mon avis, il lui faut conserver cette activité de base afin qu'elle puisse offrir ce service.

Obviously, if the government passes what our union finds fundamentally undemocratic — in the midst of all this bill there is one little sentence that throws the post office open to partial deregulation — then of course we hope Canada Post will be able to compete. However, our concern is the service, especially in remote areas. I think this is the beginning of more and more deregulation. I am not confident about where we will go next.

Senator Callbeck: Thank you all for appearing today. Ms. Bue, in your presentation, you say on page 2 that “The government initially defended the importance of the exclusive privilege.” You go on to say that the government promised in a letter to CUPW that “no changes to Canada Post’s exclusive privilege would be considered without a thorough policy analysis.” What time frame are we talking about here? You say the government initially defended the importance of exclusive privilege, and then they changed their mind. When was that change? Do you have a rough time frame?

Ms. Bue: I will check with Ms. Steinhoff because I have lost my report.

In a letter to us on July 25, 2006, from the office of the former minister responsible for Canada Post, Lawrence Cannon, he said there would be a thorough policy review before there was any change to the exclusive privilege. Then we started to see the bills come forward. I believe it was Bill C-44 and Bill C-14, which did not make it through.

Katherine Steinhoff, Communications and Research Specialist, Canadian Union of Postal Workers: I believe it was in 2006 that they promised a thorough policy analysis which, as Ms. Bue pointed out earlier, has not happened. I challenge anyone to read the report of the *Canada Post Corporation Strategic Review* and show me where in that document there is anything resembling a thorough policy analysis. It has not happened. Nothing should happen until that analysis happens.

Senator Callbeck: You were promised in a letter in 2006 that nothing would happen until there was a thorough review.

Ms. Steinhoff: They did not promise that nothing would happen. They just promised to do a thorough policy analysis.

Senator Callbeck: You say that no changes to Canada Post’s exclusive privilege would be considered without a thorough policy analysis.

Ms. Steinhoff: Yes; we can present that letter, if you like.

The Chair: If you send it to the clerk of the committee, with whom you have been in contact, he will see that everyone in the committee receives a copy. Was it in both official languages?

Évidemment, si le gouvernement décide d’adopter la mesure législative, que notre syndicat considère comme étant fondamentalement antidémocratique — ce long projet de loi contient une petite phrase qui expose le bureau de poste à la déréglementation partielle —, bien sûr que nous espérons que Postes Canada aura les moyens de concurrencer. Or, ce qui nous inquiète, c’est le service, en particulier dans les régions éloignées. Je pense que la mesure représente le début de plus en plus de déréglementation. Je m’inquiète de ce que seront les prochaines étapes.

Le sénateur Callbeck : Merci à tous d’être ici aujourd’hui. Madame Bue, dans votre déclaration, vous dites à la deuxième page que : « Le gouvernement a tout d’abord défendu l’importance du privilège exclusif ». Vous ajoutez ensuite que le gouvernement a promis au STTP, dans une lettre qu’il lui a adressée : « [qu]’aucun changement au privilège exclusif de Postes Canada ne sera apporté sans d’abord effectué une analyse politique approfondie ». De combien de temps est-il question? Vous dites que le gouvernement a d’abord défendu l’importance du privilège exclusif, puis qu’il a changé d’avis. À quel moment ce changement s’est-il produit? Êtes-vous en mesure de nous présenter une chronologie approximative des événements?

Mme Bue : Je vais vérifier auprès de Mme Steinhoff, car j’ai perdu mon rapport.

Dans une lettre qui nous est adressée, qui est datée du 25 juillet 2006 et qui provient du bureau de l’ancien ministre responsable de Postes Canada, Lawrence Cannon, on affirme qu’une analyse politique approfondie sera réalisée avant que tout changement soit apporté au privilège exclusif. Puis, on a commencé à présenter des projets de loi, les projets de loi C-44 et C-14, je crois, qui n’ont pas été adoptés.

Katherine Steinhoff, spécialiste en communications et en recherche, Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes : Je crois que c’est en 2006 qu’on a promis d’effectuer une analyse politique approfondie, et on ne l’a toujours pas fait, comme Mme Bue vient de le souligner. Je mets quiconque au défi de lire le rapport sur l’*Examen stratégique de la Société canadienne des postes* et de me montrer quelle partie de ce document ressemble à une analyse politique approfondie. On ne l’a pas faite. Il ne devrait rien se produire avant que l’analyse soit réalisée.

Le sénateur Callbeck : On vous a promis dans une lettre datée de 2006 qu’il ne se produirait rien avant qu’on ait procédé à un examen approfondi.

Mme Steinhoff : On ne nous a pas promis qu’il ne se produirait rien, seulement qu’on réaliserait une analyse politique approfondie.

Le sénateur Callbeck : Vous dites qu’on ne considérerait pas la possibilité d’apporter des changements au privilège exclusif de Postes Canada sans réaliser d’abord une analyse politique approfondie.

Mme Steinhoff : Oui; nous pouvons vous remettre la lettre, si vous voulez.

Le président : Si vous la transmettez au greffier du comité, avec lequel vous avez déjà communiqué, il veillera à ce que tous les membres en reçoivent une copie. L’avez-vous reçue dans les deux langues officielles?

Ms. Steinhoff: We have had it translated.

The Chair: That would be great, because it saves us time.

Senator Callbeck: No study was done, and that strategic review of Canada Post did not address this issue at all. Is that right?

Ms. Bue: No; there was nothing in this review except finally this recommendation that there should be no deregulation. No one supports it, and if you look at the presentations, no one supported it except I think there was one. At the same time, at the end, they made a recommendation. We do not know what the recommendation is based on because there was nothing in the review explaining why they would make a recommendation not to deregulate anything except international mail.

Senator Callbeck: There was no explanation?

Ms. Bue: No explanation.

Senator Callbeck: Is there anything in that report that tells us how much international mail leaves Canada internationally, and how much is through Canada Post, how much is through private industry and how much it costs?

Ms. Bue: No, I do not think so.

Senator Callbeck: No analysis has been done that you are aware of?

Ms. Bue: No; if you are wondering about jobs, we were told by CIMA that there are five or six businesses in Canada. That is where that number is from. Among them, they have about 110 employees, so we estimate there to be about 300. That information was not in the review. That is from CIMA.

Senator Callbeck: Has there been any analysis by Canada Post in this area at all?

Ms. Margles: Yes, some analysis has been done, but as I pointed out, because we are dealing in a competitive market place, it is difficult to obtain exact numbers. The estimate we made is the one I mentioned earlier, that about \$40 million to \$80 million of revenues could be at risk if this change is made, and that figure again is on a base of more than \$7 billion of total revenue each year.

Senator Callbeck: Are we talking revenue or net?

Ms. Margles: Revenue.

Senator Callbeck: I ask both of you, in your honest opinions, do you feel that these measures will threaten the integrity of Canada Post as a Crown corporation to be able to continue the services to the rural areas? That is where I am from, and that is my concern. If Canada Post loses revenue, what will happen?

I understand that this government has already closed 42 rural post offices and closed 55,000 roadside rural mail boxes. Will these closures continue in rural Canada?

Ms. Margles: I can tell you unequivocally that this one change will not have an impact on our service delivery or the number of post offices in rural Canada. We are committed to our service in

Mme Steinhoff : Nous l'avons fait traduire.

Le président : Parfait, cela nous permet d'économiser du temps.

Le sénateur Callbeck : Aucune étude n'a été menée et l'examen stratégique de Postes Canada dont vous parlez n'aborde pas du tout la question. Est-ce exact?

Mme Bue : Non; l'examen ne contient rien à ce sujet, mise à part la recommandation finale selon laquelle on ne devrait pas procéder à la déréglementation. Personne ne l'appuie et si vous pensez aux déclarations, il y en avait seulement une, je crois, qui la soutenait. Du même coup, à la fin, on présente une recommandation. Or, nous ignorons sur quoi elle est fondée, car l'examen ne contient rien qui explique pourquoi on recommanderait de ne rien déréglementer, à l'exception du courrier international.

Le sénateur Callbeck : On ne fournit pas d'explication?

Mme Bue : Non.

Le sénateur Callbeck : Le rapport indique-t-il le montant de courrier international qui est envoyé du Canada; quelle partie est expédiée par Postes Canada et quelle partie par le secteur privé; et quels sont les frais?

Mme Bue : Non, je ne crois pas.

Le sénateur Callbeck : À votre connaissance, aucune analyse n'a été réalisée?

Mme Bue : Non; si vous vous interrogez au sujet des emplois, la CIMA nous a dit qu'il y avait cinq ou six entreprises au Canada. C'est de là que provient la donnée. Entre elles, elles comptent environ 110 employés; nous estimons donc que le total est de 300. Ces renseignements ne se trouvaient pas dans l'examen; c'est la CIMA qui nous les a fournis.

Le sénateur Callbeck : Postes Canada a-t-elle mené des analyses dans ce domaine?

Mme Margles : Oui, nous avons effectué quelques analyses, mais comme je l'ai souligné, puisque le marché est concurrentiel, il est difficile d'obtenir des données exactes. L'estimation que nous avons faite est celle que j'ai mentionnée plus tôt, soit que des recettes de 40 à 80 millions de dollars, à peu près, pourraient être perdues si le changement est apporté, et, je le répète, cette donnée est fondée sur des recettes totales de plus de 7 milliards de dollars par année.

Le sénateur Callbeck : Parlez-vous des recettes ou du bénéfice net?

Mme Margles : Des recettes.

Le sénateur Callbeck : Sincèrement, pensez-vous que ces mesures menaceront l'intégrité de Postes Canada dans sa qualité de société d'État et nuiront à sa capacité de continuer à desservir les régions rurales? Je viens d'une telle région et c'est ce qui m'inquiète. Que se produira-t-il si Postes Canada perd des recettes?

Je crois comprendre que le gouvernement actuel a déjà fermé 42 bureaux de poste ruraux et 55 000 boîtes aux lettres rurales situées au bord de la route. Continuera-t-on à opérer de telles fermetures dans le milieu rural?

Mme Margles : Je peux affirmer sans équivoque que ce seul changement n'aura pas d'incidence sur notre prestation de services dans les régions rurales du Canada ou sur le nombre de

rural Canada. We have invested tens of millions of dollars over the past several years to improve our network in rural Canada and to introduce technology into post offices there.

With regard to the Rural Mail Safety Review, which you mentioned, we are doing our utmost to ensure that only when a mailbox is not safe do we consider any alternative or change to delivery. This change will not affect our commitment, which is laid out for us in the Canadian Postal Service Charter, to continue to consider rural delivery as integral to our entire delivery network.

Senator Callbeck: How will you reassure Canadians of that commitment in view of the track record of closing 55,000 roadside rural mailboxes and 42 rural post offices? Ms. Bue talked about the post office being the lifeblood of rural communities. I agree.

Now the government has brought in legislation that will reduce the revenue of Canada Post. My concern is that, to try to balance the books, Canada Post will look at rural Canada again.

Ms. Margles: Senator, I can only restate our absolute commitment to delivery in rural Canada and to rural post offices. As you know, there is a moratorium in place against the closure of rural post offices. That moratorium was reiterated in the service charter put out last September.

As to reduction in revenues, we face many challenges on the revenue front, and we have already done many things to address them. For example, we reduced the ranks of our management by more than 12 per cent last year. We faced a \$500 million reduction in revenue last year, and we were able to cut costs to remain profitable in the face of that reduction. We have introduced our postal transformation, which will invest more than \$2 billion across the country to allow us to reduce our costs and be more efficient so that we can continue to meet our service commitments in both urban and rural Canada.

Senator Callbeck: I hope you are right.

I will ask both of you a question. These changes to Canada Post were in stand-alone legislation introduced in the House of Commons twice in Bill C-14 and Bill C-44. Now the changes are lumped into a 900-page bill. How do you feel about that approach? I believe that if the government felt that the post office is as important as I do, there would be stand-alone legislation, and it would not be lumped in with all these other things.

bureaux de poste ruraux. Nous sommes engagés à desservir le milieu rural. Au cours des dernières années, nous avons investi des dizaines de millions de dollars dans l'amélioration de notre réseau rural et dans l'installation de technologie dans les bureaux de poste qui s'y trouvent.

En ce qui a trait à l'évaluation de la sécurité de la livraison en milieu rural, que vous avez mentionnée, nous faisons tout notre possible pour ne prendre en considération une mesure alternative ou un changement à la livraison que dans les cas où les boîtes aux lettres ne sont pas sécuritaires. Ainsi, le changement proposé n'aura aucune incidence sur notre engagement, qui est présenté dans le Protocole du service postal canadien, de continuer à considérer la prestation de services aux régions rurales comme partie intégrante de l'ensemble de notre service de livraison.

Le sénateur Callbeck : Comment allez-vous rassurer les Canadiens quant à cet engagement compte tenu de la fermeture de 55 000 boîtes postales rurales situées au bord de la route et de 42 bureaux de poste ruraux? Mme Bue a parlé du fait que le bureau de poste est l'élément vital des collectivités rurales, et je suis d'accord avec elle.

Maintenant, le gouvernement a présenté une mesure législative qui réduira les recettes de Postes Canada. Je m'inquiète que, pour équilibrer son budget, la société se tournera à nouveau vers les régions rurales.

Mme Margles : Sénateur, je peux seulement réitérer notre engagement absolu envers la prestation de services de livraison dans le milieu rural et les bureaux de poste ruraux du Canada. Comme vous le savez, un moratoire a été instauré sur la fermeture des bureaux de poste ruraux. Ce moratoire a été maintenu dans le protocole du service publié en septembre dernier.

En ce qui a trait à la réduction des recettes, nous affrontons beaucoup d'obstacles sur ce plan et nous avons déjà pris de nombreuses mesures pour les surmonter. Par exemple, l'an dernier, nous avons diminué notre personnel de gestion de plus de 12 p. 100. Toujours l'an dernier, nous devons gérer une réduction de 500 millions de dollars dans nos recettes et, malgré ce fait, nous avons réussi à diminuer nos frais de façon à demeurer rentables. De plus, nous avons lancé notre projet de transformation postale, dans le cadre duquel plus de 2 milliards de dollars seront investis à l'échelle du pays dans le but de réduire nos frais et d'accroître notre efficacité afin que nous continuions à honorer nos engagements relatifs à la prestation de services, et ce, tant dans les régions urbaines que rurales du Canada.

Le sénateur Callbeck : J'espère que vous avez raison.

Je vais vous poser une question à toutes les deux. Les changements qu'on propose d'apporter à Postes Canada ont été présentés à la Chambre des communes à deux reprises, dans deux projets de loi distincts : le C-14 et le C-44. Maintenant, les modifications sont réunies dans un projet de loi de 900 pages. Que pensez-vous de cette façon de faire? À mon avis, si le gouvernement accordait la même importance que moi au bureau de poste, il aurait présenté une mesure législative distincte et il n'aurait pas réuni les modifications en question au milieu de tant d'autres dispositions.

Ms. Margles: I am not in a position to comment on that point. It could be a reflection of what I have already said, which is that Canada Post has many challenges today, and this is one small one that we believe we can take on and do well with.

Ms. Bue: A thousand cuts — where will the service be cut? The communities that you are talking about, like mine in Saskatchewan and yours in Prince Edward Island, have fought hard to ensure it does not happen, and they will have to continue to fight. These communities still have service because of their commitment to the public post office.

We think it is clear that the government grew impatient with the democratic process, and we are not happy with this impatience. Why do we not have a stand-alone bill with real debate and study so that everyone can decide whether this legislation is in the best interests of the public, and whether the post office will survive all these cuts?

There are 13,000 rural workers at Canada Post. It is difficult to keep good jobs in rural communities. It is not only having the post office that helps the communities stay viable, it is also the jobs. The communities cannot afford to lose these jobs. If Canada Post loses revenue and needs to cut back, it will not be the cities that will lose, it will be the small communities.

Senator Callbeck: I agree with you 100 per cent.

Senator Runciman: It would be nice to see that, in the current negotiations, CUPW is trying to ensure that rural post offices remain open. I encourage that support. I represented a rural area for 29 years. I think this government has indicated its concern and support for rural post offices with the moratorium.

I appreciate Senator Baker's questioning. It may have confirmed your view that there is division in the Liberal ranks. I thought his questioning helped our cause.

Senator Ringuette quoted Ms. Crombie, but I believe that was speaking to the broader issue of deregulation. I will repeat a quote I put on the record earlier. John McKay, a member of Parliament from the Scarborough area, said in this past session of Parliament:

Canada Post is pursuing injunctions against a number of small Canadian businesses that are in the business of international remailing, some of which have been in the business for 20 years. Thousands of employees will lose their jobs, hundreds of businesses will close and Canada will lose \$150 million in business.

That is his view on the issue we are dealing with.

Ms. Bue, I believe you quoted the independent advisory committee study. Do you question the independence of the panel that was engaged in that study?

Mme Margles : Je ne suis pas en mesure de me prononcer sur ce point. Cette façon de faire pourrait être due à ce que je vous ai déjà dit, soit que Postes Canada affronte actuellement de nombreux défis, et que nous croyons que celui-ci est petit et que nous pouvons le relever avec succès.

Mme Bue : Un millier de réductions — où cessera-t-on d'offrir le service? Les collectivités dont vous parlez, comme la mienne en Saskatchewan et la vôtre à l'Île-du-Prince-Édouard, ont travaillé fort pour éviter ce résultat et elles devront continuer à se battre. Si ces collectivités sont toujours desservies, c'est en raison de leur engagement envers le bureau de poste public.

À notre avis, il est évident que le gouvernement s'est impatienté du processus démocratique, et son impatience nous déplaît. Pourquoi n'a-t-on pas droit à un projet de loi distinct, avec un réel débat et une véritable étude, pour que tous puissent décider si la mesure législative sert les intérêts de la population et si le bureau de poste survivra à toutes ces réductions?

Postes Canada compte 13 000 travailleurs ruraux. Il est difficile de conserver de bons emplois dans les collectivités rurales. Ce n'est pas seulement le bureau de poste qui aide les collectivités à demeurer viables, ce sont aussi les emplois. Elles ne peuvent donc pas se permettre de les perdre. Si Postes Canada perd des recettes et doit faire des compressions, ce ne seront pas les villes qui payeront le prix, ce seront les petites collectivités.

Le sénateur Callbeck : Je suis tout à fait d'accord avec vous.

Le sénateur Runciman : Ce serait bien que pendant les négociations en cours, le STTP fasse des efforts pour veiller à ce que les bureaux de poste ruraux ne ferment pas leurs portes. Je vous encourage à les appuyer. J'ai représenté une région rurale pendant 29 ans. Je pense que le gouvernement actuel a montré qu'il s'inquiète au sujet des bureaux de poste ruraux et qu'il les soutient au moyen du moratoire.

Je suis reconnaissant au sénateur Baker de ses questions. Elles ont peut-être confirmé ce que vous pensiez, soit que les libéraux ne partagent pas tous le même avis. J'ai trouvé que ses questions avaient aidé notre cause.

Le sénateur Ringuette a cité les propos de Mme Crombie, mais je crois qu'elles portaient plutôt sur la déréglementation dans son ensemble. Je vais répéter une citation que j'ai déjà lue pour qu'elle figure dans le compte rendu. John McKay, un député de la région de Scarborough, a déclaré ceci au cours de la dernière session parlementaire :

Postes Canada tente d'obtenir des injonctions contre bon nombre de petites entreprises canadiennes qui mènent des activités de réexpédition internationale, dont certaines sont en affaires depuis une vingtaine d'années. Des milliers d'employés perdront leur emploi, des centaines d'entreprises fermeront leurs portes, et le Canada perdra un chiffre d'affaires de 150 millions de dollars.

Voilà son point de vue sur la question à l'étude.

Madame Bue, je crois que vous avez cité l'étude du comité consultatif indépendant. Mettez-vous en doute l'indépendance du groupe qui y a participé?

Ms. Bue: No; it is curious. Without showing anything in the study — and I do not think you can find anything — why would they make that recommendation?

Senator Runciman: They have recommended that Canada Post's exclusive privilege not be diminished, that Canada Post not be privatized and that Canada Post continue to ensure universal postal service. You like three out of four. It is number four that you do not like.

I have a summary of that report, which indicates that this recommendation comes following a comprehensive review of information and consultations with many stakeholders, some of whom supported the maintenance of the international mail market and others who opposed the continued operations of the industry. I have not had access to this report, but they concluded that maintenance of this industry will not impact the future sustainability and growth of Canada Post or Canada Post's exclusive privilege and ability to provide universal postal service. I think you believe they did a good job on three of the four issues they dealt with in that report.

My concern is that we are talking about thousands of jobs. This business has been in operation for many years, while I gather Canada Post and others did not realize it.

Senator Ringuette also referenced returns of undeliverables. I have a letter here from the Canadian Federation of Independent Business. I gather the federation talked to Canada Post about this issue, because it has been raised by others. Canada Post indicated that this business is but a fraction of a per cent of their total overseas mail. Canada Post said that this small cost is hardly justification to monopolize a business that employs so many Canadians in small- and medium-sized enterprises.

The Chair: Senator Runciman, if you are quoting the testimony of witnesses who are not here, can you please file it?

Senator Runciman: I will do that. It is a letter from the vice-president of national affairs of the Canadian Federation of Independent Business. I will be glad to provide that letter.

Do you want to respond to that comment provided by the CFIB to me?

Ms. Margles: The small percentage is very much in line with what I have already said. I hate to bore people by repeating myself, but I have spoken of \$40 million to \$80 million of revenue on a base of \$7.3 billion. There is no question that the legislation will be a challenge, but we believe we are up for that challenge and we will compete to keep as much of that business as possible while providing the best product possible to our customers.

The Chair: You have said two or three times that you are losing an exclusive privilege but you will fight hard to keep as much of that business as possible. Can you compete outside of Canada and

Mme Bue : Non, je trouve que c'est curieux. Sans donner de renseignements dans l'étude — je ne crois pas que vous puissiez en trouver —, pourquoi ferait-on une telle recommandation?

Le sénateur Runciman : L'étude recommande de ne pas diminuer le privilège exclusif de Postes Canada, de ne pas privatiser la société et de faire en sorte qu'elle continue à offrir le service postal universel. Trois des quatre recommandations vous plaisent; c'est la quatrième qui vous déplaît.

J'ai un résumé du rapport, selon lequel la recommandation a été formulée à la suite d'un examen compréhensif des renseignements et de consultations avec nombre de parties intéressées, dont certaines appuyaient le maintien du marché du courrier international, tandis que d'autres s'opposaient au fait qu'on continue à mener ces activités. Je n'ai pas pu consulter le rapport, mais le comité a conclu que le maintien de ce secteur d'activité n'aurait pas d'incidence sur la durabilité et la croissance futures de Postes Canada ni sur son privilège exclusif et sa capacité d'assurer le service postal universel. Je crois que vous êtes d'avis que le comité a fait du bon travail par rapport à trois des quatre sujets abordés dans le rapport.

Ce qui m'inquiète, c'est qu'il est question ici de milliers d'emplois. Ces affaires se déroulent depuis de nombreuses années, sans que, d'après ce que j'ai compris, Postes Canada et d'autres ne s'en rendent compte.

Le sénateur Ringuette a aussi mentionné le retour du courrier non distribuable. J'ai une lettre en main qui provient de la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante. Je déduis que la fédération a discuté de la question avec Postes Canada, car elle a également été soulevée par d'autres. La société a indiqué que ces affaires ne représentent qu'une fraction dérisoire de l'ensemble de son courrier international. Elle a affirmé que ces menus frais ne justifient pas vraiment le monopole d'un secteur d'activité qui compte un si grand nombre de travailleurs canadiens employés par des petites et moyennes entreprises.

Le président : Sénateur Runciman, si vous citez les témoignages de témoins absents, pouvez-vous les déposer, s'il vous plaît?

Le sénateur Runciman : Oui. Il s'agit d'une lettre du vice-président aux affaires nationales de la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante. Je serai ravi de vous la fournir.

Voulez-vous réagir à ce commentaire que j'ai reçu de la part de la FCEI?

Mme Margles : La mention de la petite fraction s'accorde très bien avec ce que j'ai déjà dit. Je ne veux pas vous ennuyer à force de me répéter, mais j'ai parlé de recettes équivalant à 40 à 80 millions de dollars sur 7,3 milliards de dollars. Il ne fait aucun doute que la mesure législative posera un défi, mais nous croyons avoir les moyens de le relever et nous lutterons pour conserver la plus grande partie de ce chiffre d'affaires possible tout en fournissant le meilleur produit possible à nos clients.

Le président : Vous avez affirmé à deux ou trois reprises que vous perdez un privilège exclusif, mais que vous lutterez pour maintenir la plus grande partie possible de ce chiffre d'affaires.

try to develop business in England and wherever else you have talked about? Can Canada Post compete for that business, and will you compete for that business?

Ms. Margles: I believe under the framework that exists that competition will be possible. Whether it is within our business strategy, and looking at all the commitments we have to deliver on our service promises today, I am not sure we would choose to go that way. However, I believe it is possible.

The Chair: That is not part of the plan to try and make up any lost revenue. Is the plan to compete on an equal footing with your competitors?

Ms. Margles: We will look at every option. We have to look at every option because, as I said, we face many challenges and there is no question, mail is declining and we have competition on almost every front so we will look at every option possible. However, it will always be within the context, senator, of the service commitment that we have and the necessity of remaining financially self-sufficient.

The Chair: That is understood, and I am wondering what other options you are looking at. That is what I was trying to say. You are losing something. What did you get for that?

Ms. Margles: I do not think it is as simple as losing this business and getting that business. A lot of our focus is, as I say, on our cost structure right now because obviously, with such a large network, the postal transformation is key, but I can tell you that there are people within our transaction mail line of business and within Mr. Power's shop on international who are looking at every option.

I am a bit reluctant though, because I know others are appearing on later panels that might be head-on competitors with us in the future, but I can assure you we will look at every opportunity to ensure that we can continue to meet our mandate.

The Chair: Thank you. We have no doubt of that.

Senator Mitchell: I am concerned about rural Alberta — I am from Alberta — and rural Canada. One of the key elements of rural communities is a post office and postal service. They lose their school, they lose their gas station, they lose their bank, they lose their credit union, they lose their post office and there is no town. I absolutely do not accept that if you are making money in a business here under the postal service that it does not help you subsidize business in rural Alberta and rural communities elsewhere.

Ms. Margles, you argued yourself that you use income from certain areas of service to subsidize other areas because this country is huge. Is this legislation perhaps another step in a slippery slope that is increasing its incline, and that is, no parcels

Pouvez-vous concurrencer à l'extérieur du Canada et tenter de faire des affaires en Angleterre et aux autres endroits que vous avez mentionnés? Postes Canada peut-elle se jeter dans la mêlée pour obtenir ce chiffre d'affaires, et le fera-t-elle?

Mme Margles : Je crois que le cadre actuel permettra la concurrence. Si cela fait partie de notre plan d'entreprise, et compte tenu des engagements que nous avons pris et des promesses que nous avons faites par rapport au service, je ne suis pas certaine que c'est ce que nous choisirions de faire. Or, je crois que ce serait possible.

Le président : Cette stratégie ne fait pas partie du plan visant à compenser les recettes perdues. Planifiez-vous faire concurrence à vos rivaux sur un pied d'égalité?

Mme Margles : Nous examinerons toutes les options. Nous devons procéder ainsi parce que, je le répète, nous affrontons de nombreux défis et il ne fait aucun doute que le courrier est à la baisse et qu'il y a de la concurrence dans presque tous les secteurs; nous considérerons donc toutes les options possibles. Toutefois, monsieur le sénateur, nous agissons toujours en tenant compte des engagements que nous avons pris par rapport au service et du besoin de demeurer autosuffisants sur le plan financier.

Le président : Je comprends et je me demande quelles autres options vous envisagez. Voilà où j'essaie d'en venir. Vous perdez quelque chose, mais que recevez-vous en retour?

Mme Margles : Je ne crois pas que la question soit aussi simple — que nous perdons des affaires et que nous en gagnons d'autres. Comme je l'ai déjà dit, actuellement, nous nous concentrons beaucoup sur notre structure de coûts, car il est évident qu'avec un si vaste réseau, la transformation postale est essentielle; or, je peux vous dire que des employés du secteur du courrier transactionnel et de la division internationale, qui est dirigée par M. Power, examinent toutes les options.

J'hésite un peu, toutefois, car je sais que d'autres témoigneront plus tard, et il pourrait s'agir de nos futurs rivaux, mais je peux vous garantir que nous examinerons toutes les possibilités qui nous permettront de continuer à satisfaire notre mandat.

Le président : Merci. Nous n'en doutons aucunement.

Le sénateur Mitchell : Je m'inquiète au sujet des régions rurales de l'Alberta — je viens de cette province — et de l'ensemble du Canada. Le bureau de poste et le service postal comptent parmi les éléments essentiels des collectivités rurales. Si elle perd son école, sa station-service, sa banque, sa coopérative de crédit et son bureau de poste, la ville disparaît. Je ne suis pas du tout d'accord que si vous faites des profits ici dans un secteur d'activité du service postal, cela ne vous aide pas à subventionner les affaires des collectivités rurales de l'Alberta et d'ailleurs.

Madame Margles, vous avez affirmé vous-même que vous utilisez les profits générés par certains secteurs du service pour en subventionner d'autres étant donné l'immensité du pays. La mesure législative nous fait-elle prendre un autre pas sur une

and no remailing, maybe. All the arguments you are applying to say it is okay to privatize remailing can be applied to privatizing the whole operation.

I know you give me a nice smile about that, but I know the ideology of this government. Canadians know the government's ideology and they see it when those post offices close in rural Alberta. The government says it is defending rural post offices but they are not. In your estimation, is this legislation a slippery slope or is it not? Why should we have any confidence that the next slide will not be deeper and deeper into that corporation's ability to provide the kind of service that, in many respects, has sustained the unity of Canada and rural communities across this country for literally decades and decades?

Ms. Margles: Are you addressing the question to me?

Senator Mitchell: It is addressed to anyone who wants to answer.

Ms. Margles: All I can say is, there is no question that we continue to face new challenges every day. I think that it would be difficult, and it would be a stretch, to say that this one change will result in what you are implying. I believe that we have many challenges. This area is one of those challenges. We have many commitments and our commitment to rural Canada is one of our important commitments.

We are constantly working — the management team at Canada Post — to balance all of those challenges. The changes we are making in things like postal transformation are absolutely meant to make up for challenges that come from this change, or perhaps other changes that we will see in the marketplace in the future. However, what remains at the heart of that issue, senator, is the service commitment we have, our mandate, the moratorium on the closure of rural post offices and the service charter. All those changes and everything we do to react to them are to try and maintain that balance.

Ms. Bue: I am worried about where the government is going to be about the post office and protecting it for rural Canadians. Even if Canada Post competes with this business, they will not do what the remailers do and go to developed countries, when a system was set up and an agreement was made through the United Nations for developing countries to have a better deal so they can support a post office. The industrialized countries did not think that the mail coming from another industrialized country would slip around that agreement and be sent through a developing country. This practice puts the whole system in jeopardy and these remailers are being subsidized. I do not think Canada Post will be able to compete with that business.

pente glissante de plus en plus raide; va-t-on cesser, par exemple, d'offrir des services relatifs aux colis et au repostage? Tous les arguments que vous avancez pour défendre la privatisation du repostage pourraient aussi servir à appuyer celle de l'ensemble de la société.

Mes paroles vous font sourire, mais je connais l'idéologie du gouvernement actuel, et les Canadiens la connaissent aussi; ils en voient les résultats lorsque les bureaux de poste des régions rurales de l'Alberta ferment leurs portes. Le gouvernement prétend qu'il défend les bureaux de poste ruraux, mais c'est faux. À votre avis, la mesure législative représente-t-elle une pente glissante ou non? Pourquoi ne devrions-nous pas craindre que les prochaines étapes minent de plus en plus la capacité de la société de fournir le genre de service qui, à de nombreux égards, a maintenu l'unité du Canada et des collectivités rurales de partout au pays depuis des décennies?

Mme Margles : La question s'adresse-t-elle à moi?

Le sénateur Mitchell : Elle s'adresse à quiconque veut y répondre.

Mme Margles : Tout ce que je peux dire, c'est qu'il ne fait aucun doute que nous affrontons de nouveaux défis chaque jour. Or, je pense qu'il serait difficile — et excessif — d'affirmer que ce seul changement mènera à ce que vous suggérez. Je crois que nous sommes confrontés à de nombreux défis, et le secteur en question compte parmi eux. Cependant, nous avons de nombreux engagements, et celui que nous avons pris envers les régions rurales du Canada est important.

Nous — l'équipe de gestion de Postes Canada — nous efforçons continuellement d'équilibrer les nombreux défis. Les modifications que nous apportons par exemple dans le domaine de la transformation postale visent entièrement à compenser les défis posés par le changement en question, ou peut-être par ceux qui découleront de l'évolution future du marché. Or, monsieur le sénateur, notre engagement sur le plan du service, notre mandat, le moratoire sur la fermeture des bureaux de poste ruraux et notre protocole du service demeurent au cœur de la question. Tous les changements et toutes nos réactions visent à maintenir l'équilibre.

Mme Bue : Je m'inquiète de la vision du gouvernement quant au service postal et de ce qu'il compte faire afin de le protéger pour les Canadiens vivant en milieu rural. Même si Postes Canada se mesurait à ces entreprises de repostage, la société d'État ne procéderait pas de la même manière qu'elles, c'est-à-dire en se tournant vers les pays développés, quand un système a été mis en place et qu'une entente a été conclue par l'entremise des Nations Unies, de manière à ce que les pays en développement aient une meilleure affaire pour soutenir un bureau de poste. Les pays industrialisés ne pouvaient pas s'imaginer que le courrier provenant d'un autre pays industrialisé contournerait cette entente pour être envoyé par l'intermédiaire d'un pays en développement. Cette pratique compromet tout le système et ces entreprises de repostage se trouvent à être subventionnées. Je ne crois pas que Postes Canada sera en mesure de se mesurer à ces entreprises.

This bill may be the thin edge of the wedge, but we have seen the kind of fight the communities have had to put up, and they have. They have fought hard for these post offices and to keep themselves viable.

Canada Post may want to support rural post offices, but if they lose money, how will they support them? Will they come to the government and say, can you give us some money to keep the rural post offices going?

Senator Mitchell: The government representatives have been saying they will compete for this business. On the one hand, they say they will compete hard for it and on the other hand, they say it is not even one of their top ten priorities. Do I believe they will compete for it? I do not. If they were planning to compete for it, why are they not competing for it now?

Ms. Margles: We are competing for it now, senator.

Senator Mitchell: Are you winning it?

Ms. Margles: We are winning some of it, sure.

Senator Mitchell: Will you win all of what you will lose?

Ms. Margles: It is hard to know in a competitive business how much we will win or lose. If I look at our parcel business, which has already been competitive, sure, there are certain contracts that we keep on a year-to-year basis and there are other contracts we lose, and we make up for the loss by winning new customers. I foresee this area of the business being similar. We will be in a better position to meet the needs of some customers than these remailers. For instance, remailers will not be set up with a network to pick up mail from individual consumers. We are talking about remailers competing for mail from large business customers. Some of those customers are customers of ours in direct marketing in parcels, and we will be able to make them an offering that either keeps them with us if they are with us today, or we may be able to win them from the international remailers in the future. Competition is not only on price; it is on the service and the product we offer.

Senator Mitchell: None of the people you compete with will have to subsidize parts of the country for mail delivery and mail service that are expensive to deliver to. You always have to keep that subsidy in mind. Otherwise, if you do not, then we are going down a slippery slope. I do not believe you will compete particularly successfully for this business if you are paying regard to places like rural Alberta and their post boxes. It does not make logical sense.

I have one last question. If you are so ready to compete, do you have a business plan? Do you have a team that is developing a business plan to compete for that business? Of the \$40 million to \$80 million — the post office does not even know how much there is, which makes me wonder how close they are to analyzing being

Ce projet de loi n'est peut-être qu'un premier empiètement, mais nous avons déjà vu le genre de lutte que les collectivités ont dû mener, et elles l'ont fait. Elles ont lutté âprement pour maintenir les activités de ces bureaux de poste.

Postes Canada veut peut-être appuyer les bureaux de poste en milieu rural, mais comment la société pourra-t-elle s'y prendre, si elle perd de l'argent? Devra-t-elle demander au gouvernement de lui octroyer des fonds pour maintenir les bureaux de poste ruraux en activité?

Le sénateur Mitchell : Les représentants du gouvernement ont mentionné qu'ils feront concurrence à ces entreprises. D'une part, ils affirment qu'ils vont mener une lutte féroce et, d'autre part, ils affirment que cela ne fait même pas partie de leurs 10 principales priorités. Est-ce que je crois que le gouvernement va intervenir? J'en doute. S'il planifiait leur faire concurrence, pourquoi le processus n'est-il pas déjà enclenché?

Mme Margles : Nous leur faisons concurrence actuellement, monsieur le sénateur.

Le sénateur Mitchell : Êtes-vous en train de gagner?

Mme Margles : En partie, oui.

Le sénateur Mitchell : Est-ce que vous regagnerez tout de ce que vous allez perdre?

Mme Margles : Dans un marché concurrentiel, il est difficile de savoir combien nous allons perdre ou gagner. Si je jette un coup d'œil à notre marché de distribution des colis, qui a déjà été compétitif, oui, nous conservons certains contrats d'une année à l'autre et nous en perdons d'autres. Nous suppléons à la perte de contrats par l'obtention de nouveaux clients. Je m'attends à ce que cette partie du marché reste semblable. Nous serons dans une meilleure position que ces entreprises de repostage pour répondre aux besoins de certains clients. Par exemple, les entreprises de repostage n'ont pas de réseau en place afin de ramasser le courrier des consommateurs individuels. Nous parlons des entreprises de repostage qui se disputent la faveur des grands clients commerciaux, relativement au courrier. Certains de ces clients sont les nôtres sur le plan du marketing direct des colis. Nous serons en mesure de leur faire une offre qui nous permettra de les garder avec nous s'ils sont nos clients actuellement ou encore de les récupérer des entreprises internationales de repostage dans l'avenir. La concurrence n'est pas seulement une question de prix, mais aussi des services et des produits que nous offrons.

Le sénateur Mitchell : Aucun de vos concurrents n'aura à subventionner les régions du pays pour lesquelles la distribution et la desserte postale coûtent cher. Il faut toujours garder cette subvention à l'esprit. Autrement, si l'on oublie cela, nous nous engageons sur une pente glissante. Je ne crois pas que vous serez particulièrement concurrentiels si vous portez attention à des endroits tels que les régions rurales de l'Alberta et leurs boîtes aux lettres. Ce n'est pas logique.

J'ai une dernière question. Si vous êtes si enclin à faire de la concurrence, avez-vous un plan d'affaires? Une équipe est-elle en train d'élaborer un plan d'affaires pour livrer concurrence sur ce marché? Sur le montant de 40 à 80 millions de dollars — le service postal ne sait même pas combien cela représente, et je me

competitive in it — how much is profit? How much of that amount is profit that you will walk away from or you will lose because of this bill?

Ms. Margles: First, let me say we are not walking away from anything. We absolutely will compete, and we do compete successfully in many markets today, including the parcel market and the direct marketing market.

Second, yes, we have a team that is developing a business plan. Of course, as I said earlier, in a competitive business it is not that wise to expose our business plan, or what our profit margin is when we know we have competitors listening. I will say only that if you look to where we have been successful in the past, such as in the parcel market, in the direct marketing business, we know what we are doing, we will have a plan and we will execute on that plan. I do not believe I said this business is not on our top 10 list. I believe I said that we have many challenges.

Senator Mitchell: You absolutely did. You said this business is not a top 10 priority.

Ms. Margles: If I did, then it was a slip of the tongue because what I meant to say is that we have many challenges and this one is among them.

The Chair: Thank you. Honourable senators, I remind you that we have another panel on Canada Post following this one. We have about 10 minutes left on this panel and I have four senators. My list grows every time I look down. I have Senator Finley, Senator Dickson, Senator Moore and Senator LeBreton.

Senator Finley: Thank you very much for your presentations.

By the way, Senator Mitchell is an absolute expert in the principle of disappearing credit unions. I mention that point to you.

I am surprised, Ms. Bue, by your comment that you did not know what the inputs were, or what the basis was of some recommendations in the strategic review advisory. According to the summary, among the inputs received were 23,500 postcards and documents from members of the public from across the country as a result of a campaign by the Canadian Union of Postal Workers, Canada's largest union. You obviously tried to skew a particular issue here. Can you tell me what those postcards were relevant to?

Ms. Bue: I will ask Ms. Steinhoff to explain. We were trying to bring attention to this issue. The strategic review was happening over the summer and we thought it would happen without the public and the municipalities even knowing that there was a review. The time period was short, and this information was to bring awareness to these small communities.

demande donc à quel point on est près d'analyser cette concurrence —, à combien s'élève le profit? Quelle partie de ce montant constitue un profit dont vous vous éloignerez ou que vous perdrez en raison de ce projet de loi?

Mme Margles : Tout d'abord, laissez-moi vous dire que nous ne nous éloignons de rien. Nous allons vraiment nous battre. Nous livrons actuellement concurrence avec succès sur de nombreux marchés, ce qui inclut les marchés des colis et du marketing direct.

Ensuite, nous avons effectivement une équipe qui est en train d'élaborer un plan d'affaires. Évidemment, comme je l'ai dit tout à l'heure, dans un marché compétitif, il n'est pas très sage de dévoiler le contenu de notre plan d'affaires, ou encore ce qu'est notre marge de profit, quand nous savons que nos concurrents écoutent. Je dirai seulement que si vous vous penchez sur nos réussites dans le passé, comme sur les marchés des colis et du marketing direct, nous savons ce que nous faisons. Nous aurons un plan et nous travaillerons en fonction de celui-ci. Je ne crois pas avoir affirmé que ce marché ne faisait pas partie de nos 10 grandes priorités. J'ai plutôt mentionné que nous avons beaucoup de défis.

Le sénateur Mitchell : Vous l'avez pourtant dit. Vous avez affirmé que cette entreprise ne figure pas parmi vos dix principales priorités.

Mme Margles : Si c'est ce que j'ai dit, il s'agissait alors d'un lapsus, car je voulais dire que nous avons beaucoup de défis et que celui-ci en fait partie.

Le président : Merci. Chers collègues, je vous rappelle que nous entendrons un autre groupe d'experts à propos de la Société canadienne des postes après celui-ci. Il nous reste environ 10 minutes pour le groupe d'experts actuel, et j'ai quatre sénateurs sur ma liste, qui s'allonge chaque fois que j'y jette un coup d'œil. Nous avons les sénateurs Finley, Dickson, Moore et LeBreton.

Le sénateur Finley : Merci beaucoup pour vos exposés.

Au fait, le sénateur Mitchell est passé maître dans le domaine des coopératives de crédit menacées de disparaître. Je tenais à vous en faire part.

Madame Bue, j'ai été surpris de vous entendre dire que vous ne saviez pas quels étaient les intrants ou d'où venaient certaines recommandations quant à l'examen stratégique. Selon le résumé, parmi les intrants reçus, 23 500 étaient des cartes postales et des documents envoyés par le public des quatre coins du pays. Il s'agit du résultat de la campagne du Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes, le plus grand syndicat au pays. Visiblement, vous avez essayé ici de déformer un problème particulier. Pouvez-vous me dire en quoi ces cartes postales étaient pertinentes?

Mme Bue : Je vais demander à Mme Steinhoff de vous expliquer la situation. Nous tentions d'attirer l'attention sur cette question. L'examen stratégique avait lieu au cours de l'été, et nous pensions que le public et les municipalités ne seraient pas au courant qu'un examen était en cours. Le délai était court, et ces renseignements visaient à sensibiliser ces petites communautés.

Senator Finley: Obviously you received feedback, I assume, of some description; that is where it came from.

Ms. Bue: Yes.

Senator Finley: What was the feedback driven by?

Ms. Bue: We did not receive feedback on the international remailers. We are saying that within this review, we have explanations of why the advisory panel made recommendations on other matters but not on the remailers.

Is that correct, Ms. Steinhoff?

Ms. Steinhoff: It was not so much the input as there has been no policy analysis. We know who made submissions to the strategic review, but there was little analysis.

Senator Finley: Further to the summary, the advisory panel also commissioned a number of research studies in areas where it felt that it needed in-depth professional independent or expert analysis. These areas included public policy and universal service obligations. Are those studies under way at the moment or have they been completed? Perhaps Ms. Margles might know.

Ms. Margles: My understanding is that all the studies that were commissioned were completed before the review was submitted, so those studies would have been completed for Dr. Campbell and his panel.

Senator Finley: They would have been part of this review?

Ms. Margles: That is my understanding, yes.

Senator Finley: There was a certain amount of consultation, inputs and analysis?

Ms. Margles: Absolutely; a website was put up, and press releases were issued to make people aware. Dr. Campbell and his panel went across the country and met with several witnesses. In the back of the review, there is a list of all the submissions they received. There was wide consultation, I would say, in preparation for that report by Dr. Campbell.

Senator Finley: One final question: I am confused about the scope of the employee situation here.

Early in your presentation, Ms. Bue, you mentioned that only a few hundred jobs are at stake here and they might well be absorbed by CUPW or Canada Post. However, a former post office employee, in fact a shop steward, presumably with CUPW, said in 2008, talking about then Bill C-14:

In terms of the second question the member asked, about the representation that approximately 10,000 Canadian jobs are dependent on the passage of Bill C-14, I believe the member is correct in that figure. I believe that is the approximate number of jobs. . . .

Le sénateur Finley : Visiblement, je présume que vous avez reçu des rétroactions quant à une description quelconque. C'est de là que cela vient.

Mme Bue : Oui.

Le sénateur Finley : Par quoi les rétroactions étaient-elles dictées?

Mme Bue : Nous n'avons pas reçu de rétroactions sur les entreprises de repostage internationales. Ce que nous disons, c'est que dans le cadre de cet examen, nous avons les raisons qui ont poussé le groupe consultatif à faire des recommandations sur d'autres sujets que sur les entreprises de repostage.

C'est bien cela, madame Steinhoff?

Mme Steinhoff : Ce n'est pas tant les rétroactions qui posent problème, mais plutôt le fait qu'il n'y a pas eu d'analyse des politiques. Nous savons qui a présenté des mémoires concernant l'examen stratégique, mais il y a eu peu d'analyse.

Le sénateur Finley : Dans le résumé, j'apprends que le groupe consultatif a également commandé un certain nombre d'études techniques dans des secteurs où il a jugé qu'il y avait un besoin d'analyse professionnelle indépendante ou experte détaillée. Ces domaines incluent la politique publique et l'obligation d'assurer un service universel. Ces études sont-elles en cours ou est-ce qu'elles ont été achevées? Mme Margles pourrait peut-être nous en dire plus.

Mme Margles : D'après ce que je comprends, toutes les études commandées ont été achevées avant que le rapport sur l'examen ne soit déposé. Ces études auraient donc été complétées par M. Campbell et son groupe d'experts.

Le sénateur Finley : Ces études auraient fait partie de cet examen?

Mme Margles : C'est ce que je comprends, oui.

Le sénateur Finley : Il y a eu un certain nombre de consultations, d'intrants et d'analyses?

Mme Margles : Tout à fait. On a créé un site web et l'on a publié des communiqués de presse afin de sensibiliser les gens. M. Campbell et son groupe d'experts ont visité les quatre coins du pays et ont rencontré plusieurs témoins. Au dos de l'examen, il y a une liste de tous les mémoires qu'ils ont reçus. Je dirais qu'il y a eu une vaste consultation en préparation du rapport de M. Campbell.

Le sénateur Finley : J'ai une dernière question. Je suis confus par rapport à l'étendue de la situation des employés.

Madame Bue, au début de votre exposé, vous avez mentionné que seule une centaine d'emplois sont en jeu et qu'ils pourraient bien être absorbés par le STTP ou par Postes Canada. Cependant, en 2008, une ancienne employée des postes qui est aussi déléguée syndicale, probablement du STTP, a parlé du projet de loi C-14.

Quant à la deuxième question du député, il a dit qu'approximativement 10 000 emplois canadiens dépendent de l'adoption du projet de loi C-14, et je crois que ce chiffre est exact. Je crois qu'il est approximativement question de ce nombre d'emplois.

Those statements were by Marlene Jennings. Can you tell me what the difference is between your take of a few hundred jobs and her suggestion that 10,000 jobs might be involved?

Ms. Bue: We obtained from CIMA that there are about 110 employees in the two main companies where they have employees, and then there is subsidiary business from the printers or mail houses. Right now we do not have that work, so we do not see an immediate loss of jobs. We are more concerned about the revenue to support the post offices at the moment. We think this bill is the beginning of deregulation, and I am not sure about the 10,000.

Senator Finley: It is not the CUPW jobs we are talking about here; it is the jobs that are attached to, and support, the remailing industry, which you said were a few hundred jobs. Marlene Jennings, who presumably has knowledge of this area, said there are 10,000 jobs. We already know that it has not had much effect on CUPW because your own president, Deborah Bourque, said in 2007:

No, I couldn't say there's been a decrease in our membership because of the competition.

She was referring to the remailers. This business has not had much of an impact in terms of the union here; am I right?

Ms. Steinhoff: As Ms. Bue said earlier, CIMA indicated there are five or six businesses that work primarily in remail. At the time, in 2007, they told us there were, I think, 70 employees in Spring and 40 in Key Mail; and based on the five or six, we estimated there were 300 to 400 jobs operating primarily in remail.

In addition to those jobs, there are the associated businesses in printing and mail houses, which, as far as we know, are not primarily engaged in remail but are associated.

Senator Finley: Those businesses will be affected if the remailing industry disappears?

Ms. Steinhoff: Yes; at the time, the Canadian dollar was going up in value and we presumed that many of the problems they were having could be related to the rising value of the dollar as well. Again, this effect is one of the reasons we think there needs to be more analysis than there has been to date.

Senator Dickson: I am as concerned as everyone else about rural mail delivery because I am serviced by rural mail delivery. Particularly, the post office workers do an excellent job.

I am looking now at the House of Commons Standing Committee on Finance minutes of May 11, 2010. The president of the Canadian Union of Postal Workers gave evidence at that time and said that the CUPW membership had not been affected. You have 54,000 members and you represent people in urban areas.

Cette déclaration vient de Marlene Jennings. Pouvez-vous me dire quelle est la différence entre votre version, soit une centaine d'emplois, et son allusion aux 10 000 emplois qui pourraient être menacés?

Mme Bue : D'après l'information obtenue auprès de la CIMA, il y a environ 110 employés au sein de leurs deux principales entreprises, puis il y a les activités secondaires des imprimeurs ou du publipostage. Actuellement, nous n'avons pas ce travail et nous ne voyons donc pas de perte d'emplois immédiate. En ce moment, nous sommes plus inquiets quant aux revenus servant à appuyer les bureaux de poste. Nous estimons que ce projet de loi est le début de la déréglementation, et je suis incertaine quant aux 10 000 emplois.

Le sénateur Finley : Nous ne parlons pas des emplois au STTP ici, mais bien des emplois rattachés à l'industrie du repostage, et vous avez mentionné que cela ne touchait qu'une centaine d'emplois. Marlene Jennings, qui connaît probablement ce secteur, a déclaré qu'il y a 10 000 emplois. Nous savons déjà qu'il y a eu peu de répercussions sur le STTP, car votre propre présidente, Deborah Bourque, a affirmé, en 2007 :

Non, je ne peux pas dire que nous ayons moins de membres en raison de cette concurrence

Elle faisait allusion aux entreprises de repostage. Ce secteur n'a pas vraiment eu d'impact ici au sein du syndicat, n'est-ce pas?

Mme Steinhoff : Comme madame Bue l'a dit tout à l'heure, la CIMA a indiqué qu'il y a environ cinq ou six entreprises qui travaillent principalement dans le secteur du repostage. À l'époque, en 2007, on nous a dit qu'il y avait 70 employés chez Spring et 40 chez Key Mail, si je ne m'abuse. Étant donné que l'on parlait de cinq ou six entreprises, nous avons estimé que 300 à 400 employés travaillaient principalement dans le secteur du repostage.

En plus de ces emplois, il y a des entreprises associées qui travaillent dans le secteur de l'imprimerie et du publipostage qui, à notre connaissance, ne se consacrent pas principalement au repostage, mais elles y sont reliées.

Le sénateur Finley : Ces entreprises seront-elles touchées si le secteur du repostage disparaît?

Mme Steinhoff : Oui. À l'époque, le dollar canadien a pris de la valeur, et nous avons présumé qu'une bonne part de leurs problèmes pouvaient être aussi liés à la hausse du dollar. De nouveau, cette conséquence est l'une des raisons pour lesquelles nous croyons qu'il doit y avoir une analyse plus approfondie par rapport à ce qui s'est fait jusqu'à maintenant.

Le sénateur Dickson : La distribution du courrier en milieu rural me préoccupe comme tout un chacun, car je bénéficie moi-même de ce service. À cet égard, les employés des postes font un excellent travail.

Je suis en train de consulter le procès-verbal de la séance du 11 mai 2010 du Comité permanent des finances de la Chambre des communes. La présidente du Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes avait alors affirmé, dans son témoignage, que le nombre d'adhérents au STTP était resté stable. Vous comptez

You now represent people in rural areas, so I guess at one point in time you did not represent people in rural areas. I do not have the history that Senator Baker has, but that is my recollection.

Notwithstanding that the mail volume has decreased internationally, your membership has not suffered; is that correct?

Ms. Bue: Correct.

Senator Dickson: Furthermore, to put balance into the discussion relative to rural mail delivery, having had a briefing on rural mail delivery not too long ago here in Ottawa, I understand that some of the rural mailboxes were closed for safety reasons as a result of discussions between CUPW and the post office. Is that correct? Can you give me some sense of the number of changes that occurred as a result of those discussions?

Ms. Bue: A number of those mailboxes were in dispute and were not agreed to by the union. Once in a while there is a road that used to be rural and is now busy, and we have to look at where that mailbox is situated. Our view is that most times, moving the mailbox will take care of the problem. Often we have had one or two mailboxes that may be in trouble, and we have had whole communities or a whole area where the mailboxes have disappeared. We are having disputes about that issue.

Now when we have a dispute, if someone says there is a safety problem, both the union and Canada Post — as it should have been under our collective agreement — look at the situation before there is a decision about whether it is unsafe.

Senator Dickson: Do you have any sense as to how many mailboxes were moved as a result of intervention by your membership? In other words, how many disputes has the membership won versus how many the corporation has won, as to where the boxes will be relocated?

Ms. Bue: I do not have those numbers with me. I do not deal with that area directly, but I can provide that information to you.

The Chair: You can send any information to the clerk and it will be distributed to everyone.

Senator LeBreton: I have one specific question for Mr. Power. Following up on a question by Senator Ringuette, when we talked about returns, you outlined several options. One of the concerns Senator Ringuette had was that returns were coming back and landing on Canada Post's desk to handle. How much are we talking about in terms of volume and dollars related to returns?

Mr. Power: Because it is hard to obtain straight information on the industry of remailing in terms of the size of the industry, the comparison I will draw is to the United States where somewhere in the neighbourhood of 2 million pieces per year come back into the country with bad addresses.

Senator LeBreton: Into the United States?

54 000 membres et vous représentez maintenant des personnes situées en région rurale. Je présume donc que cela signifie que cela n'a pas toujours été le cas. C'est ce dont je me souviens, mais je n'ai pas l'historique dont dispose le sénateur Baker.

Bien que le trafic prévu ait diminué en volume partout dans le monde, votre composition n'a pas souffert, c'est bien cela?

Mme Bue : Oui.

Le sénateur Dickson : Pour équilibrer un peu la discussion relative à la livraison du courrier en milieu rural, d'après un exposé qui m'a été fait à ce sujet il y a peu de temps, ici même à Ottawa, je crois comprendre que certaines boîtes aux lettres avaient été mises hors service pour des raisons de sécurité à la suite de discussions entre le STTP et Postes Canada. Est-ce exact? Pouvez-vous me donner une idée du nombre de changements intervenus à la suite de ces discussions?

Mme Bue : La présence d'un certain nombre de ces boîtes aux lettres était controversée et n'était pas acceptée par le syndicat. Des routes rurales deviennent parfois des axes de grande circulation. Nous devons alors vérifier l'emplacement des boîtes aux lettres qui s'y trouvent. Les déplacer permet généralement de résoudre le problème. Il arrive parfois qu'une ou deux boîtes aux lettres constituent un danger et que des villages ou un secteur tout entier se retrouvent dépourvus de boîtes aux lettres. Il y a des différends à cet égard.

En cas de litige, lorsqu'un problème de sécurité est soulevé, le syndicat et Postes Canada, comme cela devrait être prévu par notre convention collective, examinent la situation avant qu'il soit décidé si la boîte aux lettres en question se trouve effectivement à un endroit sécuritaire ou non.

Le sénateur Dickson : Avez-vous une idée du nombre de boîtes aux lettres que l'on a déplacées à la suite de l'intervention de votre syndicat? En d'autres termes, combien de litiges votre syndicat a-t-il gagnés comparativement à Postes Canada?

Mme Bue : Je n'ai pas les chiffres sur moi. Je ne m'occupe pas directement de ce domaine, mais je peux vous transmettre l'information.

Le président : Vous pouvez transmettre tous vos renseignements au greffier qui en assurera la diffusion à tous les membres du comité.

Le sénateur LeBreton : J'ai une question qui s'adresse particulièrement à M. Power. Pour faire suite à la question du sénateur Ringuette, vous avez présenté plusieurs options quand nous avons abordé le problème des retours de courrier. Le sénateur Ringuette craignait notamment de voir ces retours finir dans les bureaux de Postes Canada aux fins de traitement. Que représentent ces retours de courrier en termes de volume et de coûts?

M. Power : Dans la mesure où il est difficile d'obtenir des données claires sur l'importance du secteur du repostage, je vais faire un parallèle avec les États-Unis, où environ deux millions d'articles de courrier porteurs d'une adresse erronée reviennent chaque année au pays.

Le sénateur LeBreton : À destination des États-Unis?

Mr. Power: Yes.

Senator LeBreton: It is proportional to the population.

Mr. Power: If we were to say 200,000 pieces in Canada were coming back with a bad address, that figure would be 10 per cent but, frankly, we do not know. We will find out over time. We have to devise the appropriate mechanism to deal with that situation. The treaty gives us a number of mechanisms that we can follow, and we will decide on which one. Obviously, policy consultations may take place as a result of that process.

Senator LeBreton: As a final comment on the rural mail delivery, I will put on the record that it was our government that brought in the measures to maintain rural mail delivery service. I am glad Senator Dickson asked questions about the mailboxes because we heard that a lot of these issues on country roads, once rural mail delivery fell under CUPE, that was the basis of the concern for people who live in rural parts of the country.

The Chair: Thank you, Senator LeBreton. Senator Moore, is your question specific to these witnesses?

Senator Moore: Oh, yes.

The Chair: Go for your very best question.

Senator Moore: Thank you, witnesses, for being here. On page 2, Ms. Bue, you mention that international mailers siphon off \$60 million to \$80 million per year. Ms. Margles, you said that Canada Post grosses between \$40 million and \$80 million. We are looking at a total, I guess, and I assume this total is a combination of both these numbers, of \$100 million to \$160 million?

Ms. Margles: Can I give a bit of an explanation? I would not add those two numbers and come to that conclusion.

The way we arrived at our \$40 million to \$80 million — I will try to be quick — is we looked at how much of the business we think is with the remailers today. We made an estimate on that business because we believe that if this change were not taking place, we would have a better chance of winning that business back. That estimate gave us about \$40 million. That number could be higher, but that was the estimate that we made.

We also looked at the amount of business we have today. We divided that number between retail and business customers because, as I explained, we do not believe that retail customers will be accessible to the remailers. We looked at the portion of our business customers and how much of that business we felt would be at risk, and we estimated about another \$40 million. That is how we arrived at \$40 million for our low end, up to \$40 million plus \$40 million; \$80 million of revenue that is at risk with this change. That is not an estimate of the total size of the business.

M. Power : Oui.

Le sénateur LeBreton : C'est proportionnel à la population.

M. Power : On pourrait dire que 200 000 articles de courrier porteurs d'une adresse erronée reviennent au Canada, soit 10 p. 100 du total, mais, franchement, nous n'en sommes pas certains. Nous le saurons avec le temps. Nous devons trouver un moyen de résoudre la situation. Le traité propose différents mécanismes, et nous déciderons lequel adopter. Des consultations en matière de politique pourront évidemment avoir lieu dans le cadre de ce processus.

Le sénateur LeBreton : Pour conclure sur la distribution postale en milieu rural, j'aimerais dire officiellement que c'est notre gouvernement qui a pris les dispositions nécessaires pour maintenir ce service en région rurale. Je suis ravi que le sénateur Dickson ait posé des questions à propos des boîtes aux lettres, car nous avons beaucoup entendu parler de ces problèmes de boîtes situées sur des chemins de campagne qui préoccupent les personnes vivant en milieu rural depuis que la distribution du courrier en zone rurale relève du SCFP.

Le président : Je vous remercie, sénateur LeBreton. Sénateur Moore, votre question a-t-elle trait à nos témoins?

Le sénateur Moore : Oh, oui.

Le président : Je vous laisse donc poser votre meilleure question.

Le sénateur Moore : Chers témoins, merci d'être des nôtres. Madame Bue, vous dites, à la page 2, que les entreprises internationales de repostage privent Postes Canada de recettes annuelles se chiffrant entre 60 et 80 millions de dollars. Madame Margles, vous avez dit que Postes Canada générerait entre 40 et 80 millions de dollars de recettes. Je présume que le total correspond à la somme de ces montants, soit entre 100 et 160 millions de dollars?

Mme Margles : Puis-je vous fournir une explication? Je n'additionnerais pas ces deux montants pour en venir à une telle conclusion.

Je vais tenter d'être brève. Pour ce qui est de la somme comprise entre 40 et 80 millions de dollars, nous avons estimé le montant de l'activité qui est actuellement entre les mains des entreprises de repostage. Si nous avons voulu évaluer cette activité, c'est parce que nous pensons que si aucun changement n'était opéré, nous serions mieux placés pour récupérer ce segment d'activité que nous avons estimé à 40 millions de dollars, mais qui pourrait être plus élevé. C'est ce que nous avons estimé.

Nous avons également chiffré notre activité actuelle et ventilé ces données selon qu'il s'agit de nos clients particuliers ou de notre clientèle d'affaires parce que, comme je l'ai expliqué, nous ne pensons pas que les particuliers soient accessibles aux entreprises de repostage. Nous nous sommes intéressés à notre clientèle d'affaires et avons estimé à 40 millions de dollars la fraction de ce segment qui nous paraissait en danger. C'est pourquoi le montant de nos recettes que nous estimons susceptibles d'être affectées par ce changement est compris entre 40 millions de dollars et 40 millions plus 40 millions de dollars, soit 80 millions. Ce chiffre ne correspond pas à une évaluation de l'activité dans son ensemble.

Senator Moore: I understand. You are talking about what you have now and what is at risk if you lost it all; between \$40 million and \$80 million.

Ms. Margles: Yes, sir.

Senator Moore: This lady is saying that the international mailers are taking another \$60 million to \$80 million. That is what she says here. That business is not Canada Post's; that business is the other international mailers. That brings me to \$100 million to \$160 million. What is wrong with my conclusion here?

Ms. Bue: We used \$60 million to \$80 million because that is what Moya Greene used before a standing committee. Do you know the date, Ms. Steinhoff?

Ms. Steinhoff: I can find it.

Ms. Bue: We used her number.

Ms. Margles: I believe that is the number that Canada Post felt was at risk. It was not an estimate of the total size of the market.

Senator Moore: We will look at that document. Right now, that number is what stands on record, which tells me that we had only a quarter to a half of the business. Senator Mitchell mentioned your drive to increase revenues and to have revenues to look after the rural areas. I have a couple of questions related to that point. The chairman touched on something I wanted to ask.

Mr. Power, can Canada Post go to Singapore and set up a similar institution or business?

Mr. Power: I cannot answer whether Singapore's laws allow us to do that. However, many industrialized countries do allow that. Most developing countries do not allow the establishment of a foreign post office on their territory.

From a pragmatic perspective, it would not make much sense for us to put Canadian postage on mail from Singapore going elsewhere in the world because we would have to pay the rates that Canada pays, which are three times what Singapore pays. Diversifying in that area does not make sense under Canada's flag.

Senator Moore: You mentioned Singapore, the U.K., Holland, Belgium and Switzerland. In theory, you can set up a remailing business — aside from the monetary costs — if you wanted to.

Mr. Power: Yes.

Senator Moore: We have the right to set up a remailing business. We have reciprocal opportunities to do that, except our ground is more fertile for them monetarily?

Mr. Power: That is correct.

Le sénateur Moore : Je comprends. Vous vous basez sur ce que vous avez maintenant et ce qui est susceptible d'être affecté si vous perdez tout, soit un montant compris entre 40 et 80 millions de dollars.

Mme Margles : Oui, monsieur.

Le sénateur Moore : Cette dame affirme que les expéditeurs internationaux vous privent de 60 à 80 millions de dollars supplémentaires. C'est ce qu'elle dit ici. Cette activité n'est pas celle de Postes Canada; elle appartient aux autres expéditeurs internationaux. Cela m'amène à un chiffre compris entre 100 et 160 millions de dollars. Qu'est-ce qui cloche dans ma conclusion?

Mme Bue : Si nous nous sommes basés sur un montant compris entre 60 et 80 millions de dollars, c'est parce que nous avons repris les chiffres avancés par Moya Greene dans son témoignage devant un comité permanent. Connaissez-vous la date, madame Steinhoff?

Mme Steinhoff : Je peux la trouver.

Mme Bue : Nous avons utilisé ses données.

Mme Margles : Je pense qu'il s'agit du montant que Postes Canada estime en danger et non pas d'une estimation du montant de l'activité du marché dans son ensemble.

Le sénateur Moore : Nous allons examiner ce document. Pour l'instant, le chiffre dont nous disposons est celui qui figure au compte rendu, lequel nous informe que nous ne détenons qu'un quart à la moitié de l'activité. Le sénateur Mitchell a souligné votre volonté d'augmenter ces recettes et de disposer de revenus pour vous occuper des régions rurales. J'ai quelques questions à ce sujet. Le président a touché à un point que je souhaitais évoquer.

Monsieur Power, la Société canadienne des postes peut-elle s'implanter à Singapour pour y établir un établissement ou une activité similaire?

M. Power : Je ne saurais vous dire si les lois de Singapour nous y autorisent. Toutefois, de nombreux pays industrialisés le permettent. En revanche, la plupart des pays en développement n'autorisent pas l'établissement de bureaux de poste étrangers sur leur territoire.

D'un point de vue pratique, il ne serait pas très logique d'appliquer des frais postaux canadiens à du courrier en provenance de Singapour et à destination d'autres pays du monde, dans la mesure où les tarifs canadiens sont trois fois plus élevés qu'à Singapour. La diversification dans ce pays sous les couleurs du Canada n'apporterait rien.

Le sénateur Moore : Vous avez mentionné Singapour, le Royaume-Uni, les Pays-Bas, la Belgique et la Suisse. Mis à part l'aspect financier de la question, en théorie, vous pourriez établir une entreprise de repostage si vous le vouliez.

M. Power : Oui.

Le sénateur Moore : Nous avons le droit d'établir une entreprise de repostage. Nous avons des occasions réciproques pour ce faire, sauf que notre pays est plus intéressant pour les pays étrangers sur le plan monétaire.

M. Power : C'est exact.

Senator Moore: Senator LeBreton mentioned the record and so on. Since this government has been in office, since 2006 — I think Senator Callbeck put it on the record — 55,000 rural mailboxes and 42 rural post offices have been closed. Ms. Margles, you are the government relations and policy vice-president, so tell me about your policy in regard to this issue. I live in a rural area. I have had the pleasure of serving as a mail sorter and mail deliverer during my student days and I am not at all conflicted by this issue. What is your mission here if these things have happened? Were you in office when these things happened? What did you do about them?

Ms. Margles: First, I have been with Canada Post since September of 2005. Second, I do not believe that the 55,000 number is correct. I will be pleased to provide the correct number to the committee.

I can tell you that today, when we go out and look at any mailbox that is considered unsafe, which is either identified to us by the people delivering the mail, by the people taking mail out of the box or by statistics, we look at each individual mailbox. We do not take groups or communities of mailboxes out of service today. We have a tool that we use, and we go to each individual mailbox. If we find it is unsafe, the first thing we do is to see whether it can be moved. We have a high success rate across the country — I believe it is greater than an 85-per-cent — in finding ways to maintain or move the location, therefore counting as maintaining these rural mailboxes. I will be pleased to provide those detailed statistics to the committee.

Senator Moore: That information will be helpful.

Ms. Margles: Absolutely; as far as the rural post offices go, we have had a moratorium on the closure of rural post offices in place since before I came.

Senator Moore: You said September 2009.

Ms. Margles: It was reiterated in September 2009 in the Canadian Postal Service Charter. However, that moratorium has been in place for many years. It was in place well before I came to the company in 2005. The only time a rural post office may be looked at in terms of whether it can stay open is when there is an incident such as the death of a postmaster, the post office burns down or it blows off the wharf, as sometimes it does.

In that case, we have a system called our community outreach program, and we go to each individual community, meet with the people there and try to make a determination and find a solution. We try to find an alternative for the post office that may no longer be there or the postmaster who may be retiring or who had an unfortunate incident.

Again, I am not familiar with the number that you are quoting in terms of the number that have closed, but I can tell you, as I have said, that moratorium remains in place. It has been in place for many years. The only time a rural post office closes is if we cannot find a solution with the community where someone else is willing to take on the service of the post office.

Le sénateur Moore : Le sénateur LeBreton a parlé notamment du compte rendu. Depuis l'arrivée au pouvoir du gouvernement en 2006 — je crois que le sénateur Callbeck l'a consigné au compte rendu —, 55 000 boîtes aux lettres et 42 bureaux de poste ont été fermés en milieu rural. Madame Margles, vous êtes la vice-présidente des relations gouvernementales et des politiques de Postes Canada. Pouvez-vous nous parler de votre politique à ce sujet? Je vis en milieu rural et j'ai eu la joie d'être préposé au tri et à la distribution du courrier lorsque j'étais étudiant. Cette question ne me tiraille pas du tout. Quelle est votre mission à cet égard? Étiez-vous en poste lorsque ces fermetures ont eu lieu? Qu'avez-vous fait?

Mme Margles : En premier lieu, je travaille chez Postes Canada depuis septembre 2005. Ensuite, je ne pense pas que le chiffre de 55 000 soit juste. Je serai ravie de fournir le chiffre exact au comité.

Je peux vous dire qu'actuellement, nous examinons au cas par cas les boîtes aux lettres jugées peu sûres qui nous sont signalées par nos facteurs, nos clients ou les statistiques. De nos jours, nous ne mettons pas hors service des groupes entiers de boîtes aux lettres. Nous disposons d'un outil et allons inspecter chaque boîte. Si nous estimons qu'elles ne sont pas situées en lieu sûr, nous voyons d'abord s'il est possible de la déplacer. Si je ne m'abuse, dans plus de 85 p. 100 des cas, nous parvenons à conserver ou déplacer l'emplacement des boîtes aux lettres et, par conséquent, à maintenir ces boîtes en milieu rural. Je serai ravie de fournir les données exactes au comité.

Le sénateur Moore : Cette information sera utile.

Mme Margles : Absolument. Pour ce qui est des bureaux de poste situés en zone rurale, on avait instauré un moratoire sur la fermeture des bureaux de poste ruraux avant mon entrée en fonction.

Le sénateur Moore : Vous avez parlé de septembre 2009.

Mme Margles : Il a été reconduit en septembre 2009 dans le cadre du Protocole du service postal canadien. Cependant, ce moratoire existe depuis de nombreuses années, bien avant que je ne rejoigne la société en 2005. La fermeture d'un bureau de poste rural n'est envisagée que lorsque surviennent des incidents tels que décès d'un maître de poste, incendie ou explosion.

Dans ces cas précis, nous avons ce que l'on appelle notre programme d'approche communautaire dans le cadre duquel nous nous rendons dans le village en question pour y rencontrer la population, établir les besoins et trouver une solution. Nous tentons de trouver une solution au bureau de poste qui doit fermer ou au maître de poste qui prend sa retraite ou qui a été victime d'un malheureux accident.

Une fois encore, je ne suis pas sûre des chiffres que vous citez sur le nombre de fermetures, mais ce moratoire est en place depuis de nombreuses années et il va rester en place, comme je vous l'ai dit. Les bureaux de poste ruraux ne sont fermés que lorsqu'on ne trouve aucune autre solution sur place et que personne n'est désireux de reprendre les rênes du bureau de poste.

The Chair: You will provide us with the information?

Ms. Margles: Absolutely.

Senator Runciman: Can Senator Moore provide us with the source of that information? For clarification of the record, between 2001 and 2005 — this information was provided by CUPW — 50 rural post offices were closed under the former government.

The Chair: Can you send us all that information? Regarding any undertakings that you have given us, the sooner you can send that information to us, the better. We are trying to deal with this bill as expeditiously as possible.

On behalf of the Standing Senate Committee on National Finance, I want to thank you, Ms. Margles and Mr. Power, from Canada Post Corporation. From the Canadian Union of Postal Workers, Ms. Bue and Ms. Steinhoff, thank you for being here and helping us understand this piece of legislation on remailers.

In the second section this afternoon, we will focus on Part 15 of the bill, dealing with Canada Post. We are pleased to welcome on this second panel, on behalf of the Canadian International Mail Association, Evan Zelikovitz, Representative; on behalf of the Canadian Printing Industries Association, Robert Elliott, President; and from Classic Impression Inc., Barry Sikora, President. Joining us by video conference, all the way from beautiful British Columbia, on behalf of the International Direct Response Services Inc., Mark Weeks, General Manager.

We will start with you, Mr. Weeks. Do you have introductory comments?

Mark Weeks, General Manager, International Direct Response Services Inc.: Good afternoon, everyone. Thank you for hearing from me today. Unfortunately, I was not able to travel to Ottawa, so I appreciate the committee providing me the opportunity to appear via video teleconference.

For those of you who may not have a full understanding of what our businesses do and how we operate, I welcome the opportunity to answer any questions that you might have, and will take you through specific examples of the type of work we do here in Canada.

IDRS is a Canada-based direct mail company, mail service provider, letter shop and fulfillment house.

The Chair: Mr. Weeks, if you can hear us, give us a wave, but we are not hearing your comment.

Perhaps we will hear from the others who are here, and when we sort out our technical problems, you can come in at the end, Mr. Weeks. Unfortunately, the first few words of your comments are all we heard.

I will go to Mr. Zelikovitz, Canadian International Mail Association.

Le président : Allez-vous nous fournir cette information?

Mme Margles : Bien sûr.

Le sénateur Runciman : Le sénateur Moore peut-il nous communiquer la source de ces renseignements? Pour que ce soit clair dans le compte rendu, il a été dit que 50 bureaux de poste ruraux ont été fermés entre 2001 et 2005 sous le précédent gouvernement, d'après des données fournies par le STTP.

Le président : Pourriez-vous transmettre les renseignements à tous les membres du comité? Vous vous êtes engagée à fournir certains renseignements; le plus tôt sera le mieux. Nous aimerions achever l'examen de ce projet de loi dans les meilleurs délais.

Madame Margles, monsieur Power, je tiens à vous remercier, au nom du Comité sénatorial permanent des finances nationales, d'avoir représenté la Société canadienne des postes. Merci au Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes, représenté par Mme Bue et Mme Steinhoff, d'avoir été des nôtres et de nous avoir aidés à comprendre ce texte de loi sur le repositage.

Au cours de la seconde partie de la séance, nous allons nous concentrer sur la Partie 15 du projet de loi, qui porte sur Postes Canada. Nous sommes ravis d'accueillir ce second groupe d'experts, composé des personnes suivantes : Evan Zelikovitz, représentant de la Canadian International Mail Association; Robert Elliott, président de l'Association canadienne de l'imprimerie; et Barry Sikora, président de l'entreprise Classic Impression Inc. Par ailleurs, nous entendrons également par vidéoconférence Mark Weeks, directeur général de la société International Direct Response Services Inc. Il apparaît en direct par vidéoconférence de la belle province qu'est la Colombie-Britannique.

Nous allons commencer par vous, monsieur Weeks. Avez-vous une déclaration préliminaire?

Mark Weeks, directeur général, International Direct Response Services Inc. : Bonjour à tous. Je vous remercie de m'avoir invité à présenter mon témoignage aujourd'hui. Malheureusement, je n'ai pas pu me rendre à Ottawa. Je vous suis donc reconnaissant de m'avoir donné l'occasion de témoigner par vidéoconférence.

Pour ceux et celles qui ne savent peut-être pas exactement ce que nos entreprises font et qui ne comprennent pas parfaitement la manière dont nous fonctionnons, je serai ravi de répondre à vos questions, et je vais vous présenter des exemples précis du type de travail que nous accomplissons ici au Canada.

IDRS est une entreprise canadienne qui offre des services de publi-postage, de traitement des commandes et de réalisation des documents de publicité directe, en plus de fournir un service postal.

Le président : Monsieur Weeks, si vous nous entendez, faites-nous un signe de la main; nous n'entendons pas ce que vous dites.

Nous allons passer aux autres témoins et lorsque nous aurons réglé nos difficultés techniques, vous pourrez présenter à la fin, monsieur Weeks. Malheureusement, nous avons seulement entendu les premiers mots de votre déclaration.

Je cède la parole à M. Zelikovitz, de la Canadian International Mail Association.

Evan Zelikovitz, Representative, Canadian International Mail Association: Thank you, chair and committee members for having us all here. I hope that you will ask us all the same questions that you asked CUPW and Canada Post, as we are the people that are in the industry. We can answer your questions far better than CUPW and Canada Post can as to how the industry works, the issues relating to the revenues and where that revenue will go. We welcome all your questions.

On behalf of CIMA, thank you for inviting me here today to discuss this matter. At stake is the imminent collapse and elimination of a more than 20-year-old competitive industry made up of hundreds of small businesses and, yes, thousands of employees from across the country, if this one-sentence amendment to the Canada Post Corporation Act is not made.

CIMA is a coalition of Canadian companies that participate within Canada's international mail services industry, preparing, designing, translating, sorting, printing and delivering mail weighing 500 grams or less to destinations outside of Canada.

To be clear, the international mail industry does not deliver mail destined for final delivery in Canada. That delivery is the exclusive privilege of Canada Post, and this industry respects and supports Canada Post's domestic exclusive privilege.

If there is ABA mail taking place in Canada, this industry does not accept it, and those people involved in that activity should be dealt with appropriately.

After more than 20 years of accepting the existence of private international mailers, in 2004, Canada Post brought an application before the Ontario Superior Court seeking a narrow interpretation of the exclusive privilege provisions of the Canada Post Corporation Act, claiming that Canada Post is the only entity that can deliver mail within Canada and to destinations outside of Canada. In legally interpreting the words of the statute — I use the word "interpreting" — the court ruled in favour of Canada Post and exercised its discretion to ignore all facts and issues relating to public policy and Canada Post's historical behaviour in this market. The job of the court was only to interpret the words of the legislation.

While CIMA respects the role of the courts, we believe it is the role of Parliament to rule on what the act intended to do. Respectfully, we find it hard to believe that parliamentarians meant to kill Canadian jobs — the same jobs that Canada Post allowed and acknowledged for over 20 years. This issue is about public policy, competition, fairness and common sense.

Evan Zelikovitz, représentant, Canadian International Mail Association : Je remercie le président et les membres du comité de nous accueillir ici aujourd'hui. J'espère que vous nous poserez toutes les mêmes questions que vous avez adressées au STTP et à Postes Canada, car c'est nous qui travaillons dans le secteur. Nous sommes donc bien mieux équipés que ces deux entités pour répondre aux questions sur le fonctionnement du secteur, ainsi que sur les problèmes relatifs aux revenus et sur leur destination. Nous nous ferons un plaisir de répondre à toutes vos questions.

Au nom de la CIMA, je vous remercie de m'avoir invité à comparaître pour discuter de la question. Ce qui est en jeu ici, c'est l'effondrement et l'élimination imminents d'un secteur d'activité concurrentiel qui existe depuis plus de 20 ans et auquel participent des centaines de petites entreprises, et, oui, des milliers d'employés de partout au pays, effondrement et élimination qui se produiront si l'on n'apporte pas la modification d'une phrase à la Loi sur la Société canadienne des postes.

La CIMA est une coalition d'entreprises canadiennes qui participent au secteur des services de courrier international du Canada et qui œuvrent à la préparation, à la conception, à la traduction, au triage, à l'impression, ainsi qu'à la distribution de courrier pesant 500 grammes ou moins destiné à des pays étrangers.

Je tiens à préciser que les entreprises de ce secteur ne distribuent pas de courrier dont la destination finale est au Canada. Ce service relève du privilège exclusif de Postes Canada, et notre secteur respecte et appuie le privilège exclusif de la société en ce qui touche le courrier du régime intérieur.

Le secteur n'appuie pas le repostage de type ABA, et si des entreprises mènent des activités de ce genre au Canada, on devrait traiter de leur cas comme il se doit.

Après avoir accepté pendant plus de 20 ans que des compagnies privées offrent des services de courrier international, en 2004, Postes Canada a présenté une demande à la Cour supérieure de l'Ontario pour obtenir une interprétation étroite des dispositions de la Loi sur la Société canadienne des postes relatives au privilège exclusif, en déclarant que Postes Canada est la seule entité qui peut distribuer du courrier à l'intérieur du Canada et à l'étranger. En interprétant le libellé de la loi — j'emploie bien le terme « interpréter » —, le tribunal a donné raison à Postes Canada et s'est servi de son pouvoir discrétionnaire pour ignorer tous les faits et les enjeux relatifs à l'intérêt public et aux antécédents historiques de Postes Canada par rapport à ce marché. Le tribunal avait pour seul devoir d'interpréter le libellé de la loi.

La CIMA respecte le devoir des tribunaux, mais nous croyons que c'est au Parlement qu'il revient de décider quelle était l'intention de la loi. Sauf votre respect, nous avons peine à croire que les parlementaires visaient la destruction d'emplois canadiens — des emplois dont Postes Canada était consciente et qu'elle acceptait depuis plus de 20 ans. Les enjeux qui entrent en ligne de compte sont l'intérêt public, la concurrence, l'équité et le bon sens.

It is important to note that even Canada Post acknowledged and accepted this industry, as some have already noted in the earlier hearing, by stating it specifically in its own publication as far back as 1988, and I believe honourable senators have been provided with this Canada Post publication.

You will see a highlight on the second page where they state that outbound mail is not protected by exclusive privilege, leaving this lucrative business open to a new threat — aggressive competition from international mail companies. I need to repeat that: Outbound mail is not protected by exclusive privilege. This simply cannot be ignored. For an international mail company to read this statement more than 20 years ago, it would clearly suggest that such business activity is accepted in Canada.

More recently, the legitimacy of this industry was also confirmed by the independent CPC strategic review advisory panel's report presented to the government and made public in April 2009. Following an extensive public consultation and review in 2008, the advisory panel recommended neither a general deregulation of the postal market nor a reduction in the existing level of Canada Post's exclusive privilege, yet it still recommended the maintaining of the private international mail market in Canada as the lone exception. Outbound international mail was the only market specifically identified in this manner. Recommendation number 10 of the panel's report stated: The advisory panel recommends that outbound international mail be open to competition, as has been the practice, and in parentheses, if not the law, in Canada.

Who will benefit after our industry is shut down? It will not be CUPW or rural mail service, as our industry has had no negative impact on CUPW jobs whatsoever. On two separate occasions during testimony before Parliament over the past few years, one as recently as a month and a half ago, CUPW stated on record in response to direct questions before the house Finance Committee that they have never seen a decrease in jobs as a result of this industry. Both the House of Commons and now the Senate have heard Canada Post itself state that it does not believe that the existence of this industry will have any impact on Canada Post's ability to provide universal postal service. In fact, Canada Post has been clear in noting that it is quite prepared to compete more vigorously within the international mail industry. I would also add, when we have perhaps discussion and questions, that this is not about Canada Post starting to compete. Canada Post has been competing in this industry for over 20 years side by side these much smaller competitors. I would note that Canada Post has been offering some very competitive international rates in certain

Il importe de noter que Postes Canada elle-même reconnaissait notre secteur d'activité et l'acceptait, comme certains l'ont mentionné au cours de la première partie de la séance. En effet, elle l'a nommée précisément dans une de ses publications dès 1988; je crois que les sénateurs ont reçu une copie du document en question.

Vous verrez à la deuxième page un passage surligné, passage dans lequel on déclare que le courrier destiné à l'étranger n'est pas protégé par le privilège exclusif, exposant ainsi ce secteur d'activité lucratif à un nouveau danger : la concurrence féroce pratiquée par les entreprises spécialisées dans le courrier international. Je tiens à répéter cette phrase : le courrier destiné à l'étranger n'est pas protégé par le privilège exclusif. Nous ne pouvons tout simplement pas ignorer cette déclaration. Une entreprise offrant des services de courrier international qui aurait lu cette phrase il y a plus de 20 ans aurait évidemment été portée à croire qu'il était acceptable de faire ce type d'affaires au Canada.

Plus récemment, la légitimité de notre secteur d'activité a aussi été confirmée dans le rapport du comité consultatif chargé de l'examen stratégique de la Société canadienne des postes, qui a été présenté au gouvernement et rendu public en avril 2009. Après avoir procédé à de nombreuses consultations publiques et à un examen approfondi de la question, le comité consultatif n'a recommandé ni une déréglementation générale du marché postal ni une réduction du niveau existant du privilège exclusif de Postes Canada; pourtant, il a tout de même conseillé que le marché privé canadien du courrier international demeure la seule exception. Le courrier destiné à l'étranger est le seul marché nommé précisément de cette manière. En effet, la dixième recommandation présentée dans le rapport du comité se lit comme suit : le comité consultatif recommande que le courrier du régime international de départ soit ouvert à la concurrence, comme c'est la pratique — et entre parenthèses — même si cet élément n'est pas régi par la loi, au Canada.

Qui retirera un avantage de la fermeture des entreprises de notre secteur? Ce ne sera ni le STTP ni le service postal rural, car nos activités n'ont eu absolument aucune conséquence négative sur les emplois représentés par le STTP. Pendant les dernières années, à deux reprises — dont une fois il y a seulement un mois et demi —, le STTP a déclaré publiquement, au cours de témoignages présentés devant le Parlement, plus précisément en réponse à des questions directes posées lors d'une séance du Comité des finances de la Chambre des communes, que les entreprises de notre secteur d'activité n'ont jamais causé de baisse dans les emplois. Postes Canada elle-même a déclaré devant la Chambre des communes et maintenant devant le Sénat qu'elle ne croit pas que l'existence de nos entreprises aura une incidence sur sa capacité de fournir un service postal universel. En fait, Postes Canada a affirmé clairement qu'elle est prête à concurrencer plus énergiquement dans le secteur du courrier international. J'ajouterais aussi que la discussion et les questions ne portent pas sur le fait que Postes Canada devra commencer à

parts of this country. That is fine with this industry. It is called competition, and we welcome that. Such competition will be good for all Canadians.

For more than two decades, this industry has been operating in Canada, and no one in the industry ever heard or received a complaint from CUPW until this matter became more public in 2006. Now, all of a sudden, they have stepped forward claiming that this small, competitive industry will be the demise of a multi-billion dollar Canada Post and the demise of rural mail and universal postal service, and that this industry is attempting to all of a sudden erode Canada Post's exclusive privilege. We are doing no such thing. The independent strategic review advisory panel agrees with us. We are fighting to maintain the status quo. The only job losses that will continue to occur are from the small businesses that operate in this industry throughout Canada.

We are not asking for something new. We do not want any special treatment. We are asking for the ability to maintain our businesses and protect the livelihoods of our employees and maintain a competitive edge for Canada that brings foreign investment into this country. There is plenty of room in Canada for both private companies and Canada Post to compete in this market, as is the case in most other countries around the world and as has been the case here for over 20 years.

To this end, we respectfully encourage this committee to support Part 15 of Bill C-9, let Canadian businesses compete in the international markets, and let everyone win by keeping the jobs here in Canada instead of seeing them leave this country, to the benefit of no one.

Thank you. I would be happy to answer questions.

Bob Elliott, President, Canadian Printing Industries Association: Thank you for inviting me here today as part of your review of Bill C-9, the Jobs and Economic Growth Act. As the chairman has indicated, my name is Bob Elliot, and I am the president of the Canadian Printing Industries Association. We represent over 7200 printing establishments that employ some 65,000 plus Canadians. Not all printing establishments in Canada participate within the international mail industry in Canada, but a significant number of printing companies are involved in this industry, many of whom have been significantly impacted over this situation and who will see their business operations further threatened if this minor amendment is not accepted.

The need for this amendment has significant implications for Canadian printers and allied industries who produce a wide variety of products, such as advertising material, envelopes and more for Canadian and international customers, and then bulk ship this material to the U.S. or some other foreign destination.

concurrer; en réalité, elle participe au secteur depuis plus de 20 ans, coude à coude avec des rivaux beaucoup plus petits qu'elle. Je signalerais également que la société offre des tarifs très concurrentiels pour le régime international dans certains coins du pays, ce qui nous convient tout à fait. C'est ce qu'on appelle la concurrence, et nous l'encourageons. Elle sera avantageuse pour tous les Canadiens.

Depuis plus de 20 ans, les entreprises de notre secteur d'activité font des affaires au Canada, et aucune d'entre elles n'a entendu ou reçu de plainte du STTP avant que la question se mette à attirer l'attention sur la place publique en 2006. Maintenant, tout d'un coup, le syndicat s'avance pour affirmer, premièrement, que ce petit secteur d'activité concurrentiel détruira Postes Canada, une société multimilliardaire, ainsi que le service postal universel et celui offert dans les régions rurales, et deuxièmement, que les entreprises du secteur tentent soudainement de miner le privilège exclusif de la société. Il n'en est rien. Le comité consultatif indépendant chargé de l'examen stratégique est d'accord avec nous. En fait, nous luttons pour maintenir le statu quo. Par ailleurs, seules les petites entreprises qui participent au secteur dans tous les coins du pays continueront à subir des pertes d'emplois.

Nous ne demandons rien de nouveau. Nous ne cherchons pas non plus à obtenir un traitement préférentiel. Ce que nous voulons, c'est être en mesure de garder nos entreprises, de protéger le gagne-pain de nos employés et de conserver un avantage concurrentiel qui attire les investissements étrangers au Canada. Le marché canadien est suffisamment grand pour que les entreprises privées et Postes Canada y fassent toutes deux concurrence, comme c'est le cas dans la plupart des pays du monde et comme elles le font ici depuis plus de 20 ans.

À cette fin, nous encourageons respectueusement le comité à appuyer la partie 15 du projet de loi C-9, à permettre aux entreprises canadiennes de concurrencer sur les marchés internationaux et à faire de chacun un gagnant en conservant les emplois au Canada plutôt que de les envoyer à l'étranger, ce qui ne sera avantageux pour personne.

Merci. Je me ferai un plaisir de répondre à vos questions.

Bob Elliott, président, Association canadienne de l'imprimerie : Merci de m'avoir invité ici aujourd'hui dans le cadre de votre étude du projet de loi C-9, Loi sur l'emploi et la croissance économique. Comme le président l'a dit, je m'appelle Bob Elliot et je suis président de l'Association canadienne de l'imprimerie. Nous représentons plus de 7 200 imprimeries qui emploient au-delà de 65 000 Canadiens. Ce ne sont pas toutes les imprimeries canadiennes qui participent au secteur du courrier international du Canada, mais bon nombre le font, et beaucoup d'entre elles ont été touchées considérablement par la situation dont nous traitons; en outre, leurs activités seront encore plus menacées si la modification mineure n'est pas adoptée.

La nécessité de la modification comporte des implications importantes pour les imprimeries et les industries connexes canadiennes qui fabriquent une grande variété de produits, comme du matériel publicitaire, des enveloppes et plus encore pour des clients canadiens et internationaux, puis qui expédient ces produits en vrac aux États-Unis ou ailleurs dans le monde.

My comments are specific to Part 15 of Bill C-9 dealing with a one-sentence amendment to the Canada Post Corporation Act, which will enable competitive and long-standing industry made up predominantly of small and medium-sized Canadian businesses to continue doing what they have been doing for more than 20 years, as Mr. Zelikovitz has indicated. This is not about some new industry attempting to just enter the Canadian market. This is also not about diminishing Canada Post's domestic exclusive privilege or its ability to provide universal postal service. This small one-sentence amendment does absolutely nothing more than maintain the status quo of the past 20 years. All during this time, while the international mail industry has competed openly and transparently in Canada, Canada Post has continued successfully to provide universal postal service throughout Canada.

Because this one amendment to the Canada Post Corporation Act adds no new or additional powers to anyone in the international mail industry, or any industry, for that matter, Canada Post and CUPW and all other relevant stakeholders will continue to operate no differently than they have over the past two decades.

Canadian printers and remail companies have already seen a significant decrease in business, given this industry's uncertainty over the past few years. Without this amendment, these companies stand to lose even more business, as their customers are and will continue to take their business to another country. The economic contribution to Canada will be lost, and Canada Post will not reap the benefit. No one will win — not Canada Post, not our small businesses, and not the Canadian economy.

This amendment to the Canada Post Corporation Act is indeed all about jobs and economic growth. Following the passage of Bill C-9, thousands of Canadian jobs will be secured, and the benefits that the Canadian economy has realized from the activities of this industry will solidify and grow.

In short, the Canadian printing industry is in full support of Part 15 of Bill C-89. Thank you, and I, too, would be happy to answer questions at the appropriate time.

Barry Sikora, President, Classic Impression Inc.: Thank you, Mr. Chair and fellow senators, for inviting me. I am a little nervous. Bear with me. I only get to wear my suit a couple times a year, for weddings or funerals, and I do not see either of those here. This is a first time for me.

Mr. Chair and committee members, thank you for having me here today. I am starting to think of Ottawa as my second home, as this is my second time in two and a half months to have travelled from Vancouver to appear before a government standing committee. I even cut my Canada Day weekend short

Mes observations portent précisément sur la partie 15 du projet de loi C-9 et sur la modification d'une phrase à la Loi sur la Société canadienne des postes, modification qui permettra à un secteur concurrentiel de longue date formé principalement de petites et moyennes entreprises canadiennes de continuer à faire ce qu'il fait depuis plus de 20 ans, comme M. Zelikovitz l'a mentionné. Nous n'avons pas affaire à une nouvelle industrie qui tente d'entrer dans le marché canadien. Il n'est pas question non plus de réduire le privilège exclusif de Postes Canada quant au régime intérieur, ni de nuire à sa capacité de fournir un service postal universel. En réalité, cette courte modification d'une seule phrase a pour unique effet de maintenir le statu quo, qui s'est installé il y a plus de 20 ans; or, pendant toutes ces années, au cours desquelles les entreprises offrant des services postaux du régime international concurrençaient de façon ouverte et transparente au Canada, Postes Canada a continué à fournir avec succès un service postal universel dans tout le pays.

Puisque l'unique modification à la Loi sur la Société canadienne des postes ne confère de pouvoir additionnel ou nouveau à aucun membre du secteur du courrier international, ni d'ailleurs de tout autre secteur, Postes Canada, le STTP et toutes les autres parties intéressées continueront à fonctionner exactement comme ils le font depuis les 20 dernières années.

Le chiffre d'affaires des entreprises d'imprimerie et de repostage canadiennes a déjà chuté considérablement, compte tenu de l'incertitude qui règne dans le secteur depuis les dernières années. Si la modification n'est pas apportée, elles risquent de perdre encore plus de leurs revenus, car leurs clients iront faire affaire dans un autre pays, comme c'est déjà parfois le cas. La contribution économique au Canada sera donc perdue, et Postes Canada ne tirera pas profit de la situation. En fait, ni Postes Canada, ni nos petites entreprises, ni l'économie canadienne ne s'en sortiront vainqueurs.

La modification à la Loi sur la Société canadienne des postes est véritablement une affaire d'emplois et de croissance économique. En effet, grâce à l'adoption du projet de loi C-9, des milliers d'emplois canadiens seront conservés, et les profits réalisés au sein de l'économie canadienne au moyen des activités de ce secteur seront renforcés et se multiplieront.

En résumé, le secteur canadien de l'imprimerie appuie pleinement la partie 15 du projet de loi C-89. Merci, et je me ferai un plaisir, moi aussi, de répondre à vos questions le temps venu.

Barry Sikora, président, Classic Impression Inc. : Merci, monsieur le président, et merci, mesdames et messieurs les sénateurs, de m'avoir invité à témoigner. Je suis un peu nerveux. Je vous demande donc un peu de patience. Je n'ai l'occasion de porter mon complet que deux ou trois fois par année, dans le cadre de mariages et d'enterrements, et je ne vois rien de cela ici. C'est une première pour moi.

Merci, monsieur le président, et merci, mesdames et messieurs les membres du comité, de m'accueillir ici aujourd'hui. Je commence à considérer Ottawa comme un second chez-moi, car c'est la deuxième fois en deux mois et demi que je voyage de Vancouver jusqu'ici pour témoigner devant un comité permanent

to travel from Vancouver yesterday, because that is how important this matters to me, my family, my employees, my business and the entire industry.

My company, Classic Impression Inc., is a small, independent, Canadian-owned-and-operated printing and packaging company operating in British Columbia. Before problems began with Canada Post approximately five years ago, my company employed 31 people. Now, because of this situation, we are down to 17 employees. Many of our customers have left us, and they have not gone to Canada Post for their foreign mail delivery needs. They have taken their business out of Canada to another country, and they have forced our industry to layoff long-time employees. With this lost revenue has come lost economic activity for Canada, and that was just on the whim of what was to happen.

A significant part of our business is the printing of envelopes and letters for letter shops, who then prepare these materials for delivery outside Canada. While my company does not specifically deliver mail from Canada to a foreign destination, my company and many others like mine are an integral part of the competitive industry. As an example, Mr. Mark Weeks, from International Direct Response Services Inc., a good customer of mine, is with us via video conference from Vancouver, B.C. Mr. Weeks and I have been doing business together for a long time. My company prints envelopes for IDRS, who then prepares materials for their clients for delivery outside of Canada.

To be clear, we are not just entering this industry because of some newfound opportunity. We are not some fly-by-night operation looking to make a quick buck or take advantage of the system. We have been operating for a very long time, employing Canadians, paying taxes, competing with Canada Post, and doing it fairly and transparently.

The international mail industry in Canada consists of hundreds of small and medium-sized letter shops, mail boxes, printers, direct marketers, graphic designers, envelope manufacturers, transport companies, international mailers who employ thousands of hard-working Canadians and contribute significantly to the Canadian economy.

To be clear, this amendment is not only about five or six remail companies and a few hundred employees. It is important for the committee to understand that during the past 25-plus years while this industry has operated in Canada, Canada Post has continued to provide universal postal service successfully. There was no crisis. Our industry has not stopped this important mandate from happening. Moreover, Canada Post experienced significant

du gouvernement. J'ai même écourté mon week-end de la fête du Canada pour venir de Vancouver hier, ce qui vous montre l'importance que j'attache à la question, de pair avec ma famille, mes employés, mon entreprise et le secteur dans son ensemble.

Mon entreprise, Classic Impression Inc., est une petite compagnie indépendante qui appartient à des Canadiens et qui est exploitée par des Canadiens; nous nous spécialisons dans l'impression et l'emballage, et nous faisons affaire en Colombie-Britannique. Avant que Postes Canada commence à causer des problèmes il y a environ cinq ans, mon entreprise comptait 31 employés. Maintenant, en raison de la situation actuelle, nous n'en employons pas plus que 17. De plus, nombre de clients nous ont quittés, et ils n'ont pas choisi de traiter avec Postes Canada pour leurs besoins relatifs à la distribution du courrier international. En fait, ils font maintenant affaire avec des pays à l'étranger et ils ont forcé des entreprises du secteur à licencier des employés de longue date. À ces pertes de revenus s'est donc ajoutée une réduction de l'activité économique, et ce, simplement parce que l'avenir était incertain.

L'une de nos activités principales est l'impression d'enveloppes et de lettres pour les entreprises de publipostage, qui préparent ensuite ces matériaux dans le but de les expédier à l'extérieur du Canada. Ma compagnie ne distribue pas elle-même de courrier du Canada à une destination étrangère; or, comme nombre d'autres de son genre, elle constitue une partie intégrante de ce secteur d'activité concurrentiel. À titre d'exemple, M. Mark Weeks, de International Direct Response Services Inc., un de mes bons clients, se joint à nous par vidéoconférence de Vancouver, en Colombie-Britannique. M. Weeks et moi faisons des affaires ensemble depuis longtemps. Mon entreprise imprime des enveloppes pour IDRS, qui prépare ensuite les matériaux pour ses clients dans le but de les livrer à l'extérieur du Canada.

Entendons-nous bien : nous n'entrons pas dans le secteur simplement parce qu'une nouvelle possibilité s'est présentée. Nous ne sommes pas non plus une opération véreuse qui cherche à faire des profits rapides ou à tirer avantage du système. Nous faisons des affaires depuis très longtemps, nous employons des Canadiens, nous payons des impôts, nous faisons concurrence à Postes Canada, et nous fonctionnons de manière équitable et transparente.

Le secteur canadien du courrier international est formé de certaines de petites et moyennes entreprises, dont des compagnies de publipostage, des boîtes aux lettres, des imprimeries, des spécialistes de la vente directe, des graphistes, des fabricants d'enveloppes, des compagnies de transport et des entreprises spécialisées dans le courrier international, qui emploient des milliers de Canadiens travailleurs et qui contribuent grandement à l'économie canadienne.

Je tiens à préciser que la modification ne touche pas seulement environ cinq ou six entreprises de repostage et quelques centaines d'employés. Le comité doit absolument comprendre qu'au cours des 25 dernières années et plus, pendant que ce secteur menait ses activités, Postes Canada a continué à offrir un service postal universel avec succès. Il n'y a pas eu de crise. Nos entreprises n'ont pas empêché l'exécution de ce mandat important. En outre,

profits for more than 12 consecutive years in the early 1990s and throughout most of the 2000s, all while this industry operated in Canada.

Chair, how can it have been the intent of Parliament when it established the Canada Post Corporation Act to allow small businesses like mine to start up in Canada, employ thousands of Canadians, invest in the economy with the full knowledge and acceptance of Canada Post only to have Canada Post go to the courts and say, Thanks for building up the market, but sorry, you need to stop operating immediately. They did this with the hope of driving all this business to them, which has not and will not happen. This is why this government introduced Bill C-14 in 2007, Bill C-44 in June 2009 and now, Part 15 of Bill C-9.

Mr. Chair, this amendment is about common sense and fairness. This amendment has nothing to do with diminishing exclusive privilege or the ability to provide universal postal service or rural mail service to Canada. It has not been about any of these issues for the past two decades while we have been operating, so why, all of a sudden, will this one sentence completely disrupt and dismantle our entire postal industry and postal authority? The reality is that it will not.

We welcome the opportunity to continue to compete and operate side by side with a much larger Canada Post, which will be good for all involved and good for the Canadian economy. Mr. Chair, if this small amendment is not passed, this business will continue to leave our country along with many more jobs. Thank you for the opportunity to speak here today.

The Chair: Thank you very much.

Mr. Weeks, are you able to hear us now?

Mr. Weeks: I can hear you fine now.

The Chair: You can start your remarks again.

Mr. Weeks: Did you hear part of my remarks?

The Chair: We heard only about one or two sentences.

Mr. Weeks: Thanks for hearing me today. I appreciate the time. I was not able to travel to Ottawa to appear before you, so I appreciate the committee providing me with the opportunity to appear by video conference. My opening remarks will be brief. For those who may not have a full understanding of what our businesses do and how we operate, I welcome the opportunity to answer any questions and take you through specific examples of the types of work we do here in Canada.

IDRS is a Canadian direct mail company, mail service provider, lettershop and fulfillment house. We were established in 1989. As well as being a member of the Canadian International Mail Association, IDRS is a member of the Canadian Direct

Postes Canada a réalisé des profits considérables pendant plus de 12 années consécutives, au début des années 1990 et pendant presque la durée des années 2000, et ce, en même temps que les entreprises de notre secteur faisaient des affaires au Canada.

Monsieur le président, il n'est pas possible que lorsque le Parlement a créé la Loi sur la Société canadienne des postes, son intention était de permettre à de petites entreprises comme la mienne de se lancer en affaires au Canada, d'employer des milliers de Canadiens et d'investir dans l'économie, et ce, à la pleine connaissance et avec l'acceptation de Postes Canada, pour que cette société s'adresse ensuite aux tribunaux et déclare : « Merci d'avoir monté le marché, mais nous sommes désolés, vous devez arrêter immédiatement de faire des affaires. » Postes Canada a agi de la sorte dans l'espoir de récolter ce chiffre d'affaires, ce qui ne s'est pas produit et qui n'arrivera pas. Voilà pourquoi le gouvernement a présenté le projet de loi C-14 en 2007, le projet de loi C-44 en juin 2009, et maintenant, la partie 15 du projet de loi C-9.

Monsieur le président, la modification est une affaire de bon sens et d'équité. Elle n'a rien à voir avec la réduction du privilège exclusif ou de la capacité de fournir un service postal universel ou dans les régions rurales du Canada. Si aucune de ces questions n'a été soulevée au cours des 20 dernières années, pendant que nous menions nos activités, pourquoi, tout d'un coup, cette phrase viendrait-elle perturber et démanteler l'ensemble de notre secteur du courrier et de notre autorité postale? Le fait est qu'il n'en sera rien.

Nous serions heureux de pouvoir continuer à concurrencer et à fonctionner aux côtés de la Société canadienne des postes, qui est bien plus grande que nous. Cette situation serait avantageuse à la fois pour toutes les parties concernées et pour l'économie canadienne. Monsieur le président, si cette petite modification n'est pas adoptée, ce chiffre d'affaires continuera à quitter notre pays, de pair avec bien d'autres emplois. Merci de m'avoir permis de m'adresser à vous aujourd'hui.

Le président : Merci beaucoup.

Monsieur Weeks, nous entendez-vous maintenant?

M. Weeks : Je vous entends bien maintenant.

Le président : Vous pouvez recommencer votre déclaration.

M. Weeks : En avez-vous compris une partie?

Le président : Seulement une ou deux phrases, à peu près.

M. Weeks : Merci de m'accueillir aujourd'hui. Je vous suis reconnaissant du temps que vous m'accordez. Je n'étais pas en mesure de me rendre à Ottawa pour me présenter devant le comité et je vous remercie donc de m'avoir permis de m'adresser à vous par vidéoconférence. Ma déclaration préliminaire sera brève. Pour ceux et celles qui ne savent peut-être pas exactement ce que nos entreprises font et qui ne comprennent pas parfaitement la manière dont nous fonctionnons, je serai ravi de répondre à vos questions, et je vais vous présenter des exemples précis du type de travail que nous accomplissons ici au Canada.

IDRS est une entreprise canadienne qui offre des services de publi-postage, de traitement des commandes et de réalisation des documents de publicité directe, en plus de fournir un service postal. L'entreprise a été fondée en 1989. IDRS est membre non

Marketing Association as well as the Mailing & Fulfillment Service Association. IDRS has been providing leading-edge direct marketing and direct mail services and solutions in Canada for Canadian and foreign customers for over 20 years.

The one-sentence amendment to the Canada Post Corporation Act that is part of Bill C-9 will do nothing more than clarify and substantiate what this industry has been doing openly in Canada for more than two decades — nothing more, nothing less.

CIMA and its members have been involved in discussions relating to this matter for over five years now with government and industry stakeholders, and we have been overwhelmed by the support we have received from the vast majority of parliamentarians and from numerous national and regional business groups representing a variety of industries right across the country, including the Canadian Federation of Independent Business; the Canadian Printing Industries Association, who is here with us today; and various boards of trades and chambers of commerce.

I have personally participated in meetings with Transport Canada's Crown Corporation secretariat in Ottawa, and I also met in person with the independent Canada Post Corporation Strategic Review Advisory Panel during their comprehensive consultation in 2008.

IDRS and other companies involved in this industry have made efforts to be transparent and to provide as much information as possible so that all relevant stakeholders and decision makers understand the value that this industry brings to Canada.

Chair, if our customers lose their conduit to mail their international pieces, most will leave the country and take their business with them to the U.S., to the British letter shop or to another international mail company. They will not take their business to Canada Post. In the course of shutting us down, potentially, Canada Post will lose the revenue they presently receive from us from the mail that our clients have destined for Canada and other parts of the world.

Furthermore, IDRS has used Canada Post for foreign delivery for our customer when Canada Post's international rates are competitive compared to other private international remail companies in Canada. We have no problem working together with Canada Post if it is cost effective and makes sense for our business and our clients. Interestingly enough, over the last few years, Canada Post has become much more competitive with their international mail rates for us, but if this legislation is not passed, the majority of our customers will take their businesses out of Canada and no one in Canada will benefit.

Chair, I will be happy to respond to any questions that the committee might have, and I thank you again for allowing me to testify before you today.

seulement de la Canadian International Mail Association, mais aussi de l'Association canadienne du marketing direct et de la Mailing & Fulfillment Service Association. Depuis plus de 20 ans, IDRS offre des services et des solutions de pointe dans les secteurs du marketing et du publipostage directs au Canada à des clients canadiens et étrangers.

La modification d'une phrase à la Loi sur la Société canadienne des postes incluse dans le projet de loi C-9 aura pour unique conséquence de préciser et de justifier les activités que notre secteur mène ouvertement au Canada depuis plus de 20 ans — rien de plus, rien de moins.

Depuis plus de cinq ans maintenant, la CIMA et ses membres participent à des discussions sur la question avec des parties intéressées issues du gouvernement et du secteur, et nous avons été étonnés de tout l'appui que nous avons reçu de la part de la grande majorité des parlementaires et de nombreux groupes d'entreprises nationaux et régionaux représentant diverses industries de tous les coins du pays, y compris la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante; l'Association canadienne de l'imprimerie, qui est ici aujourd'hui; ainsi que de nombreuses Chambres de commerce.

En outre, j'ai assisté personnellement à des réunions avec le secrétariat des sociétés d'État de Transports Canada à Ottawa et j'ai également rencontré en personne le comité consultatif indépendant de l'examen stratégique de la Société canadienne des postes pendant qu'il menait ses consultations complètes, en 2008.

IDRS et d'autres entreprises qui participent à ce secteur d'activité ont tenté de faire preuve de transparence et de fournir le plus de renseignements possible afin que toutes les parties intéressées et tous les décideurs concernés comprennent la valeur que ce secteur d'activité apporte au Canada.

Monsieur le président, si nos clients perdent l'intermédiaire au moyen duquel ils postent leur courrier international, la plupart quitteront le pays et choisiront de faire affaire aux États-Unis, ou avec une entreprise de publipostage britannique ou bien une autre compagnie qui offre des services de courrier international. Ils ne choisiront pas de traiter avec Postes Canada. En nous forçant à fermer nos portes, potentiellement, Postes Canada perdra les revenus qu'elle reçoit de notre part lorsque nos clients désirent envoyer du courrier au Canada ou ailleurs dans le monde.

En outre, IDRS a recours aux services de Postes Canada pour ses clients lorsque les tarifs internationaux de la société sont plus avantageux que ceux offerts par les entreprises privées de repostage international du Canada. Nous n'avons rien contre l'idée de faire affaire avec Postes Canada si cela est rentable et sensé pour notre entreprise et nos clients. Fait intéressant, au cours des dernières années, les tarifs du régime international de Postes Canada sont devenus beaucoup plus concurrentiels pour nous; or, si la mesure législative n'est pas adoptée, la majorité de nos clients sortiront du Canada, ce qui ne sera avantageux pour aucun d'entre nous.

Monsieur le président, je serai ravi de répondre aux questions des membres du comité et je vous remercie à nouveau de m'avoir permis de m'adresser à vous aujourd'hui.

The Chair: Thank you very much, Mr. Weeks. The video conference went smoothly the second time.

A number of you have mentioned that if this legislation is not passed the business will leave Canada. Is there a threat that Canada Post will bring other injunction applications? On what do you base that comment?

Mr. Zelikovitz: We base it on a couple of things. First, we base it on what is happening now. There are foreign customers, for example, or even Canadian customers who may have a U.S. subsidiary that will send their international mail now through their subsidiary in the United States because the United States allows this practice.

Perhaps Mr. Sikora can speak to this point after, but someone asked the question as to whether Canada Post has employees doing the exact same thing that remailers do here in the United States. They try to have U.S. companies go through Canada Post instead of going through the United States Postal Service, so they do the exact same thing.

Back to your question, some companies have left here and gone to another jurisdiction because it is not only about the international mail delivery; it is about the printing, design and sorting. It is about the entire industry. They have left the country and have not gone to Canada Post because they cannot find the other companies, like Mr. Weeks or someone else, to help them with some of the things required for international mail. It is not only the delivery; it is the facilitation, preparation and sorting. Some of these companies, because of the fear and uncertainty about what was happening in the market, have left or will leave.

As a quick example, and I do not have it with me, are you familiar with a resort in Barbados called Sandy Lane? It is a well-established, posh resort. Sandy Lane hired a Canadian printer for its international printing and preparation for delivery of Sandy Lane material, 500 grams or less, to destinations around the world. They hired a Canadian printer. Because that Canadian printer could offer the one-stop shop, they hired a Canadian international mail company to facilitate the delivery of that mail.

If this legislation is not passed, Sandy Lane will not give that business to that Canadian printer because they will not be able to deliver that mail because Canada Post may not have the right rates. The company will go to Britain; it will go to the United Kingdom; or it may go to the United States. It will take that economic activity out of Canada.

The Chair: Does anyone else wish to comment?

Mr. Sikora: It is happening with my company as well.

The Chair: You are concerned that what has been taking place for 20 years cannot take place any longer because of these injunctions?

Le président : Merci beaucoup, monsieur Weeks. La vidéoconférence a bien fonctionné au deuxième essai.

Certains d'entre vous ont mentionné que si la mesure législative n'est pas adoptée, le Canada perdra ce chiffre d'affaires. Y a-t-il un risque que Postes Canada présente d'autres demandes d'injonctions? Sur quoi fondez-vous cette observation?

M. Zelikovitz : Elle est fondée sur deux ou trois points. D'abord, nous nous basons sur ce qui se passe à l'heure actuelle. Par exemple, certains clients étrangers ou même des clients canadiens qui ont des filiales aux États-Unis envoient leur courrier international là-bas parce que ce pays permet cette pratique.

M. Sikora pourrait se prononcer sur ce point après, mais quelqu'un a demandé si des employés de Postes Canada faisaient exactement la même chose que ce que les entreprises de repostage font aux États-Unis. Ils tentent de faire en sorte que les entreprises américaines emploient les services de Postes Canada plutôt que ceux du service postal des États-Unis, ce qui est donc exactement la même chose.

Pour revenir à votre question, certaines entreprises ont quitté le territoire pour s'installer ailleurs, car ce n'est pas seulement la distribution du courrier international qui entre en ligne de compte; c'est aussi l'impression, la conception et le triage. C'est le secteur en entier qui est concerné. Elles ont quitté le pays; elles n'ont pas eu recours aux services de Postes Canada parce qu'elles n'arrivent pas à trouver les autres compagnies, comme celle de M. Weeks ou d'autres, qu'il leur faut pour satisfaire leurs autres besoins en matière de courrier international. Ce n'est pas seulement une question de distribution; il y a aussi la facilitation, la préparation et le triage. Certaines entreprises sont parties ou partiront en raison de la crainte et de l'incertitude qui régnaient dans le marché.

Je n'ai pas apporté la documentation, mais à titre d'exemple, connaissez-vous le complexe touristique Sandy Lane, situé à la Barbade? C'est un complexe chic établi de longue date. Sandy Lane a engagé une imprimerie canadienne et lui a confié l'impression et la préparation de ses matériaux de 500 grammes ou moins devant être distribués un peu partout dans le monde. Le complexe a engagé une imprimerie canadienne et puisqu'elle pouvait offrir tous les services requis, une entreprise canadienne de courrier international a aussi été embauchée pour s'occuper de la distribution du courrier.

Si la mesure législative n'est pas adoptée, Sandy Lane ne fera pas affaire avec l'imprimerie canadienne parce qu'il ne sera pas possible d'expédier le courrier étant donné que Postes Canada n'offrira peut-être pas les bons tarifs. L'entreprise se tournera vers la Grande-Bretagne, vers le Royaume-Uni, ou peut-être vers les États-Unis. Elle retirera cette activité économique du Canada.

Le président : Quelqu'un d'autre voudrait se prononcer sur la question?

M. Sikora : Cela se produit aussi avec mon entreprise.

Le président : Vous vous inquiétez que les affaires qui se font depuis 20 ans ne pourront plus être faites en raison des injonctions?

Mr. Sikora: No, because when Canada Post brought the court action, our customers could not wait. They were using an established business when all of a sudden, at the drop of the hat, they had to find another system. As Mr. Zelikovitz said, the system is complicated; the printer, the letter shop and the transportation. They could not wait, and bank that we will win this case. They have already started to move.

They have come back and told us that we are competitive on the letter shop part that Mr. Weeks provides, and the printing part that I provide. There is uncertainty, if the bill goes through, where they will be left. Today, not all, but one quarter, of my loss of employees is due to the business that has left the country already. We hope to get that business back with a positive message that we are open for business. Most of the post offices around the world are doing this; and, as Mr. Zelikovitz pointed out, Canada Post does it themselves. When they talk about the \$40 million, \$60 million or \$120 million, they are not losing anything; it has been this way for 30 years. How can they lose something they never had? It is a surprise to me.

The Chair: If it has been like this for 30 years, is it the threat of litigation that is interfering with your business?

Mr. Sikora: Absolutely.

The Chair: That is the point I was trying to reach. Thank you. Canada Post now says they are happy with this legislation.

Mr. Sikora: My family asked me why I was going to Ottawa and what is happening here. I know Mr. Zelikovitz does not like me to point this out but, to simplify it, this is how it works. If we go across the border for shopping because we are close to the border in Vancouver, and we take a bunch of Christmas letters to mail to our relatives in the United States to take advantage of their lower postal rate, we break the law. It is as simple as that. We are doing something that Canada Post says they have the exclusive privilege for, or want exclusive privilege for now, so we are not allowed to take our letter across the border and mail it in a United States post office.

The Chair: We had Canada Post here. I do not know if you were here when they were here, but they said they were happy with the legislation and they can live with it.

Mr. Sikora: As Mr. Weeks points out, they compete very well and always have.

Mr. Zelikovitz: To be clear, this business is not about an international mail company in Canada going to Susan Jones' house, picking up her mail for her relatives in the United States and delivering it into the United States. This business is about commercial operations. International mail companies in Canada were doing work for a number of federal governments.

M. Sikora : Non, parce que lorsque Postes Canada a initié la poursuite en justice, nos clients ne pouvaient pas attendre. Ils avaient recours aux services d'une entreprise établie, puis tout d'un coup, ils ont dû trouver une autre façon de faire. Comme M. Zelikovitz l'a dit, le procédé est compliqué; il compte l'imprimerie, l'entreprise de publipostage et le transport. Ils ne pouvaient pas attendre en se disant que nous allions gagner. Ils ont déjà commencé à faire affaire avec d'autres.

En fait, ils sont revenus pour nous dire que nous étions concurrentiels sur le plan des services de publipostage, que M. Weeks fournit, et d'impression, que je fournis. Si le projet de loi est adopté, ce qu'ils pourront faire est incertain. Aujourd'hui, mes pertes d'emplois — pas toutes, mais un quart d'entre elles — sont attribuables au chiffre d'affaires qui a déjà quitté le pays. Nous espérons que ces clients reviendront si nous envoyons le message positif que nous pouvons faire des affaires. La plupart des bureaux de poste du monde font ce genre de transactions, et, comme M. Zelikovitz l'a souligné, Postes Canada en fait elle-même. Lorsqu'elle parle des 40, 60 ou 120 millions de dollars, il n'est pas question de quelque chose qu'elle perd; les choses se passent ainsi depuis 30 ans. Comment peut-elle perdre quelque chose qu'elle n'a jamais eu? Cela me surprend.

Le président : Si les choses se passent ainsi depuis 30 ans, est-ce la menace de litige qui nuit à votre entreprise?

M. Sikora : Tout à fait.

Le président : Voilà le point où je voulais en venir. Merci. Postes Canada affirme maintenant que la mesure législative lui convient.

M. Sikora : Ma famille m'a demandé pourquoi je me rendais à Ottawa et ce qui se passe ici. Je sais que M. Zelikovitz n'aime pas que je soulève ce point, mais, pour simplifier les choses, voici comment cela fonctionne. Si nous allons magasiner aux États-Unis parce que nous sommes près de la frontière à Vancouver et que nous apportons un paquet de lettres de Noël adressées à nos parents qui habitent aux États-Unis dans l'intention de les poster là-bas afin de profiter de leurs tarifs moins élevés, nous enfreignons la loi. C'est aussi simple que cela. Nous faisons quelque chose qui relève du privilège exclusif de Postes Canada, selon la société, ou dont elle veut maintenant avoir le privilège exclusif; nous n'avons donc pas le droit de traverser la frontière et d'envoyer notre lettre à partir d'un bureau de poste américain.

Le président : Nous avons accueilli des représentants de Postes Canada. Je ne sais pas si vous étiez présents lorsqu'ils ont témoigné, mais ils ont déclaré que la mesure législative leur convenait et qu'ils pouvaient s'en accommoder.

M. Sikora : Comme M. Weeks l'a souligné, la société a toujours été très concurrentielle.

M. Zelikovitz : Entendons-nous bien : il n'est pas question ici d'une entreprise spécialisée dans le courrier international qui se rend chez Mme Unetelle pour prendre son courrier et le distribuer aux membres de sa famille qui habitent aux États-Unis. Nous parlons des opérations commerciales. Les entreprises canadiennes de courrier international travaillaient pour nombre de gouvernements

Universities send material out. Law firms in Canada send material out. This business is to deal with those entities. It will not change the market.

Again, to be clear, because you never know what type of questions will come, over 95 per cent of the international mail in Canada is destined for the United States; that is, an industrialized country. I know there have been discussions about developing and industrialized countries, and the discussion was accurate about how the UPU works, but 95 per cent of this mail is going from one industrialized country to another industrialized country.

Senator Gerstein: Almost a month ago, on June 9, I had the great privilege of introducing Bill C-9 into the Senate for second reading. In those few remarks that I made, I referred, amongst others, to His Royal Highness George III, Gladstone, Asquith, Churchill, and I also referred to Barry Sikora. The others are gone but Mr. Sikora, you are here. It is a pleasure to meet you. The reason it is such a pleasure is because you represent the backbone of Canada. You are a small businessman; you have been in the business, as I recall it — because I quoted this number in my speech — for 30 some years. Now, we have had several witnesses here today who have talked about the sky falling. They have talked about what might happen. The difference is you can talk about what has happened.

As I understand it, what has happened is a business that you have built over 30 years that employed some 31 people, has now lost slightly in excess of half its employees. You have experienced what might happen. I want you to share that experience with the people around this table.

Mr. Sikora: First, when people say they care about their employees, it is often a lot of rhetoric. We have a small company and we refer to our company as a family. We know all the employees, their kids and everyone else. I am talking about this happening suddenly, and Mr. Weeks can verify this information. Overnight, practically, it was months, all of a sudden our business dropped and we had to look at those employees and tell them we were sorry, but although they had been with us for 15 years, 20 years, there was no work for them.

We cannot replace that work instantly. Someone does not walk into my office and say they would like to do a couple hundred thousand mailings. We do not find that situation.

The international mail had grown and flourished all those years. We helped develop it. Some of my colleagues tell me that perhaps we are doing too much of that business, but it is hard to turn down nice business and it looks stable. When I started this business 25 years ago, I had been in it 10 years before that for another company. It looked solid for me. Then out of nowhere — where does this come from — Canada Post says wait a minute, the law has changed. I had to research and I was as mad as hell. How could I have been in this business for 35 years and suddenly the law changes? I did not see a new postal act. Someone discovered a smart lawyer — not the chair personally, although I was told you are a smart lawyer. How did this happen? All of a

féderaux. Les universités envoient des matériaux; les sociétés d'avocats du Canada aussi. C'est de ces entités dont il est question. Le marché ne changera pas.

Encore une fois, je veux être clair, car on ne sait jamais quel type de questions seront posées; plus de 95 p. 100 du courrier international est destiné aux États-Unis, un pays industrialisé. Je sais qu'on a parlé des pays en développement et des pays industrialisés, et la discussion portait précisément sur la façon de travailler de l'UPU, mais 95 p. 100 de ce courrier est acheminé d'un pays industrialisé à un autre.

Le sénateur Gerstein : Il y a près d'un mois, le 9 juin, j'ai eu le privilège de présenter en deuxième lecture le projet de loi C-9 au Sénat. Parmi les quelques observations que j'ai formulées, j'ai fait référence, entre autres, à Son Altesse Royale George III, à Gladstone, à Asquith, à Churchill et également à Barry Sikora. Les autres ne sont plus, mais vous, monsieur Sikora, êtes toujours en vie. Je suis heureux de vous rencontrer. La raison pour laquelle j'en suis si heureux, c'est que vous représentez le pivot du Canada. Vous êtes propriétaire d'une petite entreprise; vous êtes en affaires, si je me souviens bien — car je l'ai dit pendant mon exposé —, depuis une trentaine d'années. Maintenant, plusieurs témoins ont dit aujourd'hui que le ciel allait nous tomber sur la tête. Ils ont parlé de ce qui pourrait se passer. La différence, c'est que vous, vous pouvez parler de ce qui s'est passé.

Si je comprends bien, ce qui s'est passé, c'est qu'une entreprise que vous avez établie il y a plus de 30 ans et où 31 personnes travaillaient a maintenant perdu un peu plus de la moitié de ses employés. Vous avez vécu ce qui pourrait se passer. Je voudrais que vous racontiez votre expérience aux gens ici présents.

M. Sikora : Tout d'abord, lorsque les gens disent qu'ils se soucient de leurs employés, souvent, ce ne sont que des belles paroles. Nous avons une petite entreprise que nous considérons comme une famille. Nous connaissons tous les employés, leurs enfants, et ainsi de suite. Tout s'est passé soudainement, et M. Weeks peut vérifier l'information. Pratiquement du jour au lendemain, il y a plusieurs mois, notre entreprise a soudainement décliné et il nous a fallu regarder ces employés dans les yeux et leur dire que nous étions désolés, mais que même s'ils étaient à notre service depuis 15 ou 20 ans, nous n'avions pas de travail pour eux.

Nous ne pouvons pas substituer ce travail instantanément. Personne n'entre dans mon bureau en disant vouloir faire quelques centaines de milliers d'envois postaux. Nous ne sommes pas dans cette situation.

Le courrier international est devenu important et il a prospéré pendant toutes ces années. Nous avons contribué à son développement. Certains de mes collègues me disent que nous faisons peut-être un peu trop d'affaires dans ce secteur, mais il est difficile de refuser de bonnes affaires et d'avoir de la stabilité. Avant de lancer cette entreprise il y a 25 ans, j'avais travaillé dans une autre société œuvrant dans le même domaine 10 ans auparavant. Elle me semblait stable. C'est alors que subitement — sans crier gare —, Postes Canada a dit : « Attendez une minute, la loi a changé. » Il a fallu que je fasse mes recherches, et j'étais furieux. Comment est-il possible que cette loi change alors que je travaille dans ce domaine depuis 35 ans? Je n'ai pas vu de nouvelle loi sur les

sudden, somehow we have two different messages here between the French and the English? Canada Post jumped on it. The ABA mail was brought up earlier today. That practice is what brought this whole incident forward. We have laws in place for that type of mail. We discriminate, and if we find out that anyone is in that business, we will not even do business with them. There are laws to look after that type of mail, but Canada Post found an opportunity through the French-English difference to slam the nail into the coffin. It is a coffin because half my people do not have jobs.

When they say 200 employees or 300 employees in 5 or 6 companies, I do not know any major printers — when I say major, I do not mean a Zippy Print at the corner but a bona fide commercial print shop — that are not affected by doing some kind of printing for international mail. Most of it goes to the United States, as Mr. Zelikovitz stated. I do not know of anyone.

Stand at the loading docks of the biggest printers in the country — Quebecor and St. Joseph — and see how much of their printing goes to the United States. A lot of it is destined for the mail.

Do not worry about a few hundred jobs at Canada Post. They cannot determine even how many jobs it is. I will tell you how many jobs it is. In my company, it is half of them. There are other companies, many like us, that are losing those jobs. We pay the taxes and we pay those people pensions, benefits and everything else. I am starting to sound like a politician. However, that is the point. I become heated about the subject because I have to look at those employees, and I am still looking at those employees and trying to tell them things will improve and that Bill C-9 will be passed. Maybe it is not a lovely way that it was done, but thank goodness a majority of the members of Parliament had common sense and said we are not changing the world here; we only want the status quo. Everyone in this world wants to compete now, which is the new thing; we have to compete. There are no free tickets anymore and Canada Post has done well.

I was surprised when Susan Margles said earlier that they made the cuts and adjusted their business, and they still made a profit. Well, I did not make a profit for the last two years.

Senator Gerstein: Mr. Sikora, in my remarks on June 9, I said you brought your points forward most forcefully. I am delighted that you did again today before our committee, and I want to express our great appreciation for appearing before us and sharing your story with us.

Senator Callbeck: I have one question. I believe you were here and heard the testimony of the Canadian Union of Postal Workers. They said that under the strategic review, a

postes. Quelqu'un a trouvé un avocat habile — je ne parle pas de vous, monsieur le président, quoiqu'on m'a dit que vous êtes un avocat habile. Comment cela s'est-il produit? Tout d'un coup, le message était différent en français et en anglais. Postes Canada a sauté sur l'occasion. Un peu plus tôt aujourd'hui, on a mentionné le repostage ABA. C'est cette pratique qui a provoqué cet incident. Des lois ont été établies pour ce type de courrier. Nous faisons de la discrimination, et si nous découvrons que quelqu'un est dans ce domaine, nous ne ferons pas affaire avec cette personne. Des lois sont à notre disposition pour ce type de courrier, mais grâce à la différence entre le français et l'anglais, Postes Canada a trouvé une occasion d'enfoncer le dernier clou dans le cercueil. Il s'agit bien d'un cercueil, car la moitié de mes employés n'ont plus d'emploi.

Lorsqu'ils parlent de 200 ou de 300 employés dans cinq ou six entreprises, je ne connais pas d'imprimeurs importants — quand je dis importants, je ne parle pas du commerce Zippy Print situé au coin de la rue, mais d'une véritable imprimerie — pour qui imprimer pour des envois internationaux ne pose pas de problème. La plupart sont envoyés aux États-Unis, comme l'a dit M. Zelikovitz. Je ne connais personne.

Si vous alliez sur les quais de chargement des plus grands imprimeurs du pays — Quebecor et St. Joseph —, vous verriez quelle proportion de leur impression est envoyée aux États-Unis. Une grande partie est destinée au courrier.

Ne vous inquiétez pas des quelques centaines d'emplois à Postes Canada. Ils ne peuvent même pas déterminer encore combien d'emplois cela représente. Je vais vous dire combien cela représente. Dans mon entreprise, il s'agit de la moitié des emplois. Il y a d'autres entreprises, bon nombre comme la nôtre, qui perdent ces emplois. Nous payons les impôts et nous payons les pensions, les prestations, et cetera. Je commence à parler comme un politicien. Toutefois, on en est là. Je commence à m'enflammer à propos de la question, car je dois regarder ces employés dans les yeux, ce que je fais encore, et tenter de leur dire que les choses vont s'améliorer et que le projet de loi C-9 sera adopté. Ce n'était peut-être pas la façon de procéder idéale, mais Dieu merci, la majorité des députés du Parlement ont fait preuve de bon sens et ont dit que nous ne sommes pas en train de changer le monde; nous voulons seulement le statu quo. Tout le monde veut être concurrentiel de nos jours, ce qui constitue la nouvelle donne; nous devons être concurrentiels. Il n'y a plus rien de gratuit et Postes Canada s'en est bien tirée.

J'ai été surpris d'entendre Susan Margles dire un peu plus tôt que même s'ils ont fait des compressions et des ajustements, ils ont tout de même réalisé des profits. Eh bien, pour ma part, je n'ai pas fait de profit depuis deux ans.

Le sénateur Gerstein : Monsieur Sikora, dans mes remarques du 9 juin, j'ai dit que vous aviez fait valoir vos arguments avec conviction. Je suis ravi que vous l'ayez fait encore aujourd'hui devant notre comité, et je veux vous dire à quel point nous sommes reconnaissants que vous comparaisiez devant nous et que vous nous fassiez part de votre expérience.

Le sénateur Callbeck : J'ai une question. Je crois que vous étiez présent lors du témoignage du Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes. Les témoins ont dit que dans le cadre

recommendation was made but no in-depth analysis was made. Do you know whether any in-depth analysis or a review has been done of this whole issue?

Mr. Zelikovitz: My comments will be biased because I think there has been in-depth discussion. We met with the objective bureaucrats at Transport Canada's Crown Corporation secretariat. They invited us to discuss the market. We provided them with confidential business information about how the market works, which allowed them to look at this subject objectively. CIMA provided a submission of over 40 pages to the CPC's Strategic Review Advisory Panel. A number of other entities, CUPW as well, provided input. I understand the chair, Robert Campbell, is an expert in postal authorities and mail operations.

I cannot answer your question because I was not on the panel, and I do not know what type of other policy analysis they have done, but clearly they conducted other research on the impact that some of the other things they were looking at would have with relation to universal postal service and exclusive privilege. When they looked at those things they said they can allow this to happen because it will not impact universal postal service. I believe that research was done. I cannot speak specifically to the policy work they did in our market. It is a competitive market, so it is difficult even for us to find information about all the competitors.

Senator Callbeck: Are there any further comments?

Mr. Sikora: If it quacks like a duck and walks like a duck, then it is a duck. That is what we have here. We have business we have been in for 30 years. As was pointed out earlier, we are not doing anything new here. We are not building a new jet plane. It is the same business. Let me do my job. Let me go back and employ people and print for the international market, enjoy that business, and pay taxes to pay you people. That is all we are asking. Yet, we hear this bill is the beginning of a slippery slope. What is the slippery slope? We have been in this business for 30 years and Canada Post competes.

Senator Marshall: Thank you for appearing here today. It is interesting to hear the other side of the coin.

Mr. Zelikovitz, can you tell us something about the Canadian International Mail Association? Is this association everyone who participates in the remail industry? When we heard from Canada Post and CUPW, we were trying to get a handle on how big this industry is, the dollar amount, and how many employees there are. Can you tell us a bit about the association and provide information on the membership?

de l'examen stratégique, une recommandation a été faite, mais non pas une analyse approfondie. Savez-vous si on a effectué une analyse approfondie ou un examen de toute cette question?

M. Zelikovitz : Mes observations seront peu objectives, car je crois qu'il y a eu un débat de fond. Nous avons rencontré les fonctionnaires du Secrétariat des Sociétés d'État de Transports Canada, qui sont des gens objectifs. Ils nous ont invités à parler du marché. Nous leur avons fourni des renseignements commerciaux confidentiels sur la façon dont le marché fonctionne, ce qui leur a permis d'examiner la question de façon objective. La Canadian International Mail Association a remis un mémoire de 40 pages au comité consultatif de l'examen stratégique de la SCP. Un certain nombre d'autres entités, y compris le STTP, ont fait part de leur point de vue. Je crois comprendre que le président, Robert Campbell, est un spécialiste des autorités postales et des opérations liées au courrier.

Je ne peux pas répondre à votre question, car je ne faisais pas partie du comité, et je ne sais pas quel autre type d'analyse ils ont fait, mais il est clair qu'ils ont effectué d'autres recherches sur les répercussions qu'auraient certaines des autres choses qu'ils examinaient relativement au service postal universel et au privilège exclusif. Lorsqu'ils ont examiné ces questions, ils ont dit qu'ils peuvent permettre que cela se produise, car il n'y aura pas de répercussions sur le service postal universel. Je crois que les recherches ont été faites. Je ne peux pas parler plus précisément du travail d'élaboration des politiques qu'ils ont mené dans notre marché. Comme il s'agit d'un marché concurrentiel, il est difficile, même pour nous, de trouver des renseignements sur tous les concurrents.

Le sénateur Callbeck : Quelqu'un a-t-il d'autres observations?

M. Sikora : Comme on dit, il faut appeler un chat un chat. C'est le cas ici. Nous avons des entreprises qui existent depuis 30 ans. Comme on l'a dit précédemment, on ne fait rien de nouveau. Nous ne sommes pas en train de construire un nouvel avion à réaction. Il s'agit du même travail. Permettez-moi de faire mon travail. Permettez-moi de donner des emplois aux gens, d'imprimer pour le marché international, d'avoir du plaisir à le faire, et de payer des impôts pour que vous puissiez vous-mêmes être payés. C'est tout ce que nous demandons. On dit encore que le projet de loi nous met sur une pente dangereuse. Quelle pente dangereuse? Nous faisons des affaires depuis 30 ans, et malgré tout, Postes Canada est concurrentielle.

Le sénateur Marshall : Merci de comparaître aujourd'hui. Il est intéressant de voir le revers de la médaille.

Monsieur Zelikovitz, pouvez-vous nous dire quelque chose au sujet de la Canadian International Mail Association? Cette association compte-t-elle tous les gens qui oeuvrent dans le secteur du repostage? Lorsque nous avons écouté les représentants de Postes Canada et du STTP, nous avons tenté de nous faire une idée de ce que ce secteur d'activité représente, du point de vue de la situation financière et du nombre d'employés. Pouvez-vous nous parler de cette association et nous donner des renseignements au sujet de l'adhésion des membres?

Mr. Zelikovitz: I will try my best, but you are asking the right people, finally. No disrespect to you but to the fact that other people responded to questions about CIMA without asking CIMA.

Senator Marshall: They were guessing.

Mr. Zelikovitz: CIMA was formed as a result of this situation. The industry decided to form a coalition and bring together companies that were willing to participate in the coalition to lobby the government and go to Parliament because the industry lost in the courts. The companies felt that it could not have been the intent of Parliament to allow this industry, after 25 years, to go down the drain.

I have coordinated and represented the Canadian International Mail Association since its inception, with a number of other members. At times there were 30 members and at times there were fewer; some members dropped off. We are talking about small companies.

I do not know how many employees Mark Weeks has, but he has been a member of CIMA, as has Mr. Sikora. The Canadian Printing Industries Association has been a huge supporter of CIMA. Other members include a number of smaller letter shops and Spring Global Mail, Key Mail and DHL.

It has been difficult to reach a whole bunch of letter shops. We reached out to a number of letter shops, and there are literally hundreds of small letter shops in border towns in Ontario, British Columbia, Quebec and around the country. They said: We are not becoming involved in this issue. Canada Post does not come around bothering us. They are going after the big fish, Spring and Key Mail. Yes, we are doing some remail across the border for some of our clients, but we are not becoming involved. We are keeping our head under the radar screen.

It has been difficult, but we have had a successful advocacy program because it has been about common sense and fairness. That is really all this has been about. We have tried to provide the facts. We looked at the market and suggested that we are talking about \$60 million to \$80 million in business. This business is not \$60 million to \$80 million that Canada Post ever had. This is \$60 million to \$80 million that was not stolen from Canada Post. These companies competed for this money fairly and openly against Canada Post.

Canada Post has hired people from Spring and Key Mail. There are people from Canada Post who have worked at Spring and Key Mail. They all know each other. Canada Post owned 12 per cent of Spring between 1994 and 1996. Senator Baker alluded to that point.

I can tell you the facts. That venture is a reality. I will provide the specific information, but between 1992 and 1996, Canada Post owned 12 per cent of the international mail component business of Spring, which was part of a company called TNT Mailfast as well. I do not have the exact particulars, but it is clearly known that Canada Post was part of this business, they knew what was

M. Zelikovitz : Je vais tenter de le faire du mieux que je le peux, et vous posez enfin la question à la bonne personne. Je ne veux pas vous manquer de respect; c'est que je déplore le fait que d'autres personnes ont répondu aux questions sur la CIMA.

Le sénateur Marshall : Elles faisaient des hypothèses.

M. Zelikovitz : Cette situation est à l'origine de la création de la CIMA. Les gens qui oeuvrent dans ce secteur ont décidé de former une coalition et de réunir des entreprises disposées à participer à la coalition pour exercer des pressions auprès du gouvernement et se rendre au Parlement, car le secteur a perdu devant les tribunaux. Les entreprises étaient d'avis que le Parlement n'aurait pas l'intention de laisser ce secteur disparaître après 25 ans.

Avec l'aide d'un certain nombre d'autres membres, je coordonne et représente la Canadian International Mail Association depuis sa création. Elle comptait 30 membres à un certain moment, et moins, à d'autres moments; certains ont abandonné. On parle de petites entreprises.

Je ne sais pas combien d'employés a Mark Weeks, mais il est membre de la CIMA, tout comme M. Sikora. L'Association canadienne de l'imprimerie a énormément soutenu la CIMA. Nous comptons parmi nos membres un certain nombre de plus petites entreprises de publipostage, ainsi que Spring Global Mail, Key Mail et DHL.

Il a été difficile de rejoindre un grand nombre d'entreprises de publipostage. Nous avons tendu la main à un certain nombre d'entre elles, et on en compte littéralement des centaines dans des villes frontières de l'Ontario, de la Colombie-Britannique et du Québec et partout au pays. Elles nous ont dit qu'elles ne s'y mêleraient pas, que Postes Canada ne les ennuie pas, car elle attaque les gros joueurs, comme Spring et Key Mail. Elles ont dit qu'effectivement, elles font du repostage de l'autre côté de la frontière pour certains clients, mais qu'elles ne se mêleraient pas à cela et ne s'y intéresseraient pas.

La situation a été difficile, mais notre programme de défense a eu du succès, car il était empreint de bon sens et il était équitable. C'est vraiment ce dont il s'agit. Nous avons tenté d'établir les faits. Nous avons examiné le marché et nous avons affirmé qu'il est question de 60 à 80 millions de dollars. Cela ne correspond pas à un montant que Postes Canada a déjà eu. Il s'agit de 60 à 80 millions de dollars qui n'ont pas été volés par Postes Canada. Ces entreprises se sont battues équitablement et ouvertement contre Postes Canada.

Postes Canada a embauché des employés de Spring et de Key Mail. Des employés de Postes Canada ont travaillé chez Spring et Key Mail. Ils se connaissent tous. Entre 1994 et 1996, Postes Canada possédait 12 p. 100 de Spring. Le sénateur Baker y a fait allusion.

Je peux vous citer des faits. Cette initiative est bien réelle. Je vais vous donner les renseignements précis, mais entre 1992 et 1996, Postes Canada possédait 12 p. 100 du volet du courrier international de Spring, qui faisait également partie de l'entreprise TNT Mailfast. Je n'ai pas les détails, mais on sait très bien que Postes Canada en faisait partie, qu'elle savait ce qui se passait,

going on, and they accepted and acknowledged it. This is about a competitive industry that does not share all its sensitive business information.

No one asked this question of Canada Post. The reality is that this industry was probably \$60 million to \$80 million four years ago. I do not think it is there now. A significant amount of business has been lost. Spring no longer has 75 employees. I believe Spring is down to 55 employees.

There are five or six primary international remail companies, but there are a whole bunch of other smaller companies that do the exact same thing, and printing companies that do it as well. When we add it together, we are talking about thousands of jobs. Perhaps Mr. Elliott can speak to the printing industry.

Senator Marshall: You say that some companies are staying under the radar. How many members does your organization have? You indicated that your organization is new, within the last five years?

Mr. Zelikovitz: Yes.

Senator Marshall: How many members do you have? Do you know how many employees, in total, all your members have?

Mr. Zelikovitz: We tried to assess that, and I confess, it was difficult, because we have large printing companies that might have 5,000 employees. We will not include 5,000 employees in the number involved international mail. If perhaps 20 per cent or 30 per cent of that company involves international mail, that is 1,000 to 1,500 employees.

The assessment was difficult. We have lowballed the number and said it is somewhere between 25 and 5,000 employees. Ms. Jennings gave testimony at the House of Commons about potentially 10,000 employees. She may have obtained that information through her own research. The reality is that thousands of jobs are at stake here, particularly in the printing industry as well.

Senator Marshall: You say that even if this bill does not go through, that business will not go to Canada Post. If I had the impression that all the business would revert to Canada Post, that is not correct. Are you saying it will go south of the border or somewhere?

Mr. Elliott: It will go elsewhere, yes. The scary part for our industry is that their involvement as printers in the mailing aspect is generally as a new niche, if you will. Companies like Willow Printing and Harmony Printing in Toronto, which have purchased or taken on mailing operations to supplement their business opportunities as printers, are now asking how much of this business they will be able to continue; and if that business goes away, what will that mean to their market share in other areas? Will it take away from their core business of printing and

qu'elle l'a accepté et l'a reconnu. On parle d'un secteur concurrentiel où l'on ne communique pas tous les renseignements commerciaux sensibles.

Personne n'a posé cette question à Postes Canada. Le fait est que ce secteur valait probablement entre 60 et 80 millions de dollars il y a quatre ans. Je ne crois pas que ce soit le cas maintenant. Il y a eu des pertes importantes. Spring ne compte plus 75 employés. Je crois qu'elle en compte maintenant 55.

Il y a cinq ou six principales entreprises de repostage international, mais un grand nombre de plus petites entreprises font exactement la même chose, et des entreprises d'imprimerie également. Lorsqu'on additionne tout cela, on parle de milliers d'emplois. Peut-être que M. Elliott peut parler du secteur de l'imprimerie.

Le sénateur Marshall : Vous dites que certaines entreprises sont désintéressées. Combien de membres votre association compte-t-elle? Vous avez dit qu'elle est nouvelle; elle a été créée au cours des cinq dernières années, n'est-ce pas?

M. Zelikovitz : Oui.

Le sénateur Marshall : Combien de membres comptez-vous? Connaissez-vous le nombre total d'employés si l'on inclut tous vos membres?

M. Zelikovitz : Nous avons tenté de l'évaluer, et j'avoue qu'il a été difficile de le faire, car parmi nos membres, il y a de grandes entreprises d'imprimerie qui comptent peut-être 5 000 employés. Nous n'incluons pas 5 000 employés parmi ceux qui ont des activités dans le secteur du courrier international. Si 20 ou 30 p. 100 des activités de cette société sont dans le secteur du courrier international, cela représente 1 000 ou 1 500 employés.

Il a été difficile de faire une évaluation définitive. Nous avons estimé les chiffres à la baisse et nous avons dit que cela représentait entre 25 et 5 000 employés. Dans son témoignage à la Chambre des communes, Mme Jennings a dit qu'il s'agirait peut-être de 10 000 employés. Il se peut qu'elle ait obtenu ce renseignement en faisant ses propres recherches. Dans les faits, des milliers d'emplois sont en jeu, en particulier dans le secteur de l'imprimerie.

Le sénateur Marshall : Vous dites que même si le projet de loi n'est pas adopté, Postes Canada n'héritera pas de toutes ces activités commerciales. Si j'avais l'impression que tout reviendrait à Postes Canada, ce n'est pas le cas. Êtes-vous en train de dire que c'est le sud de la frontière qui en héritera?

M. Elliott : Ces activités se poursuivront ailleurs, oui. Ce qui est inquiétant pour notre secteur, c'est que la participation des imprimeurs aux activités liées aux envois postaux constitue généralement un nouveau créneau, si l'on veut. Des sociétés comme Willow Printing et Harmony Printing, à Toronto, qui ont acheté ou offert des services postaux pour avoir d'autres occasions d'affaires comme imprimeurs, se demandent maintenant dans quelle mesure elles seront capables de poursuivre leurs activités; et si ces occasions d'affaires disparaissent, qu'advient-il de leur part du

will they maybe go out of business entirely because they have built up this mailing business to the point where it is now perhaps 60 per cent or 70 per cent of their business?

The scary part is the uncertainty of what might happen to a lot of those printing companies that Mr. Zelikovitz spoke about in terms of mailing companies. I have numbers I can share with you. We have over 7,000 printing companies in Canada. My estimate is that somewhere in the neighbourhood of 30 per cent of those companies are involved in some way, shape or form in mailing. We are a small industry. In terms of small- and medium-sized enterprises, an average-sized company is anywhere from 5 to 15 employees.

Senator Marshall: We do not know how pervasive the industry is, how big it is or what will happen if the bill does not go through. There is a big unknown.

Mr. Elliott: It is a difficult number to pin down, and I think you have heard that from a number of people. At the same time, we all believe the number is significant, and I think even Canada Post refers to that fact. There are a lot of people out there whose livelihoods depend on this part of the business.

Senator Marshall: If you are not in the business, it does not necessarily go back to Canada Post?

Mr. Zelikovitz: Some of it definitely will. There is no question that some of that business has gone, and will go, to Canada Post. That is part of the uncertainty. Perhaps there will be competition now for that business.

All the government departments that used Spring to send pension cheques around the world — they decided to use Spring because I guess they had good rates into, for the most part, industrialized countries and good service — that changed. They have moved and they have gone to Canada Post, and I suspect that Spring, if this legislation is passed, will tender for that business and it will be open for competition. I think that competition is good for Canada.

The Chair: Thank you, Senator Marshall. Mr. Weeks, if you want to intervene at any time, just give us a signal.

Mr. Weeks: Can I put in my two bits quickly?

The Chair: Please go ahead.

Mr. Weeks: We are like Mr. Sikora. Our company is more like a family than a large business. We are a small business. Right now, we have 43 full-time employees and about 20 part-time, on-call employees that we employ at different times of the year or even month. We have laid off anywhere from 12 to 15 staff over the last few years, primarily because of our foreign customers moving their business elsewhere in the world.

marché dans d'autres domaines? Est-ce que cela se fera aux dépens de leurs activités principales d'imprimerie, et fermeront-elles complètement leurs portes parce qu'elles ont développé des activités liées aux envois postaux au point où cela représente peut-être 60 ou 70 p. 100 de leurs activités commerciales?

Ce qui est inquiétant, c'est l'incertitude qui règne quant à ce qui pourrait arriver à bon nombre de ces imprimeries dont M. Zelikovitz a parlé, en ce qui concerne les entreprises de services postaux. Je peux vous fournir des chiffres. Nous avons plus de 7 000 imprimeries au Canada. Selon mon estimation, environ 30 p. 100 de ces entreprises ont des activités dans le secteur du courrier, d'une façon ou d'une autre. Nous formons un petit secteur. En ce qui a trait aux petites et moyennes entreprises, une entreprise de taille moyenne compte de cinq à 15 employés.

Le sénateur Marshall : Nous ne savons pas à quel point le secteur est important, ou ce qui se passera si le projet de loi n'est pas adopté. Nous sommes en plein brouillard.

M. Elliott : Il est difficile d'établir les chiffres, et je crois que c'est ce que vous ont dit un certain nombre de personnes. En même temps, nous estimons tous que ces chiffres sont importants, et je crois que même Postes Canada le dit. Le gagne-pain de beaucoup de gens dépend de ce secteur d'activités.

Le sénateur Marshall : Si l'on ne mène pas ce type d'activités commerciales, ce ne sera pas nécessairement Postes Canada qui le fera, n'est-ce pas?

M. Zelikovitz : Ce sera effectivement le cas pour une partie des activités. Il ne fait aucun doute qu'une partie se trouve et se trouvera entre les mains de Postes Canada. Cela fait partie de l'incertitude. Il y aura peut-être de la concurrence dans ce secteur maintenant.

Tous les ministères du gouvernement qui ont eu recours aux services de Spring pour envoyer des chèques de pension partout dans le monde — j'imagine qu'ils ont décidé d'y avoir recours parce qu'ils offraient de bons taux, en grande partie, pour les pays industrialisés et un bon service — ont changé de fournisseur de service. Ils ont maintenant recours aux services de Postes Canada, et j'ai le sentiment que si le projet de loi est adopté, Spring soumissionnera et sera ouvert à la concurrence. Je crois que la concurrence, c'est bon pour le Canada.

Le président : Merci, sénateur Marshall. Monsieur Weeks, en tout temps, vous pouvez me faire signe si vous voulez intervenir.

M. Weeks : Puis-je intervenir brièvement?

Le président : S'il vous plaît, allez-y.

M. Weeks : Nous sommes dans la même situation que M. Sikora. Notre entreprise ressemble davantage à une famille qu'à une grande entreprise. Il s'agit d'une petite entreprise. À l'heure actuelle, nous avons 43 employés à temps plein et environ 20 employés à temps partiel, et nous avons recours à des employés sur appel à différents moments dans l'année ou même dans le mois. Au cours de la dernière année, nous avons mis à pied entre 12 et 15 employés, surtout parce que nos clients étrangers se relocalisent ailleurs dans le monde.

To give you an idea, the postage on a direct mail piece accounts for about 80 per cent of the cost of what it costs them now. If it costs a dollar to mail something to another part of the world, we see only 20 per cent of that — 80 per cent goes to whatever postage method we use. We see only a small part of the money. If our postage is not competitive globally, that is 80 per cent of our cost to our customer that is not competitive, and they will not use us.

Right now, we have a number of different methods. Frankly, over the last four years while this battle has been taking place, Canada Post has become more competitive than they were in the past. In the past two years, they have lowered their rates to us. They negotiated international mail rates for large-volume mailers such as us. They do not negotiate domestic rates, but they negotiate overseas rates. I am not sure everyone realizes that. They have become competitive based on what they know we are paying, or what the market competition is like. They have become more competitive over the last few years.

Our customers that mail internationally overseas are not Canadian companies. Only about 10 per cent of our foreign mail customers are in Canada. We have customers in South Africa, the U.K., Mexico and Australia. Our customers use us because we are experts in foreign languages, and are able to deal with the translation, consulting and marketing into those foreign countries. Over time, we have built an infrastructure of those specialties. If we cannot be competitive on the postage, we cannot provide those services in Canada. We will have to move our production end of things to another part of the world where we know we can compete.

We are like Mr. Sikora; we have had to lay off people. We have had this issue hanging over our heads. We have had two larger clients, one of which moved their production to Hong Kong away from us and one moved to the U.K. because Royal Mail has better international rates than Canada for the markets that we cater to. That information gives you an idea of our company and how we operate.

Fifty per cent of what we mail is Canadian mail, but half my company is based on our ability to service foreign companies that want to market into overseas countries from Canada. I do not want to lose that competitive advantage.

If Canada Post forces their rates on us, we will lose that competitive advantage to a degree. Canada Post has become more competitive in some markets than they were in the past. The timing and how all that came into effect is interesting. I will be happy to answer any other questions.

Pour vous donner un aperçu, les frais d'affranchissement d'un envoi postal direct représentent environ 80 p. 100 de ce qu'ils paient actuellement. Si un envoi destiné à un endroit dans le monde coûte 1 \$, nous n'en voyons seulement que 20 p. 100 — 80 p. 100 s'en va à toute autre méthode d'affranchissement que nous utilisons. Nous ne voyons qu'une petite partie de l'argent. Si nos frais d'affranchissement ne sont pas concurrentiels à l'échelle mondiale, cela signifie que 80 p. 100 des coûts que nos clients paient ne sont pas concurrentiels et qu'ils n'utiliseront pas nos services.

Nous utilisons actuellement un certain nombre de méthodes différentes. Honnêtement, au cours des quatre dernières années, pendant que cette bataille avait lieu, Postes Canada est devenue plus concurrentielle qu'auparavant. Durant les deux dernières années, elle a diminué ses tarifs pour nous. Pour des expéditeurs de grands volumes de courrier comme nous, elle a négocié des tarifs pour le courrier international. Postes Canada ne négocie pas les tarifs nationaux, mais elle le fait pour les tarifs outre-mer. Je ne suis pas certain que tout le monde le sait. Elle est devenue concurrentielle grâce à ce qu'elle sait sur ce que nous payons ou sur la concurrence du marché. Elle est devenue plus concurrentielle au cours des dernières années.

Nos clients qui font des envois internationaux outre-mer ne sont pas des entreprises canadiennes. À peine 10 p. 100 environ de nos clients qui font des envois à l'étranger se trouvent au Canada. Nous avons des clients en Afrique du Sud, au Royaume-Uni, au Mexique et en Australie. Nos clients ont recours à nos services parce que nous sommes des spécialistes des langues étrangères et que nous sommes capables de nous occuper de la traduction, de consultations et du marketing dans ces pays étrangers. Au fil du temps, nous avons mis en place un cadre pour ces spécialités. Si nous ne pouvons pas être concurrentiels sur le plan des frais d'affranchissement, nous ne pouvons pas offrir ces services au Canada. Il nous faudra relocaliser notre production dans une autre partie du monde, où nous savons que nous pouvons être concurrentiels.

Notre situation est semblable à celle de M. Sikora; il nous a fallu faire des mises à pied. Nous avons eu ce nuage au-dessus de notre tête. Deux clients importants ont relocalisé leur production, l'un d'eux à Hong Kong et l'autre, au Royaume-Uni, car le service des postes a de meilleurs tarifs internationaux que le Canada pour les marchés dans lesquels nous offrons des services. Ces renseignements vous donnent un aperçu de notre entreprise et de notre façon de procéder.

Parmi les envois postaux que nous effectuons au Canada, 50 p. 100 viennent du Canada, mais la moitié de mon entreprise est fondée sur notre capacité de desservir des entreprises étrangères qui veulent faire des affaires outre-mer à partir du Canada. Je ne veux pas perdre cet avantage concurrentiel.

Si Postes Canada nous impose des tarifs, nous perdrons cet avantage concurrentiel dans une certaine mesure. Postes Canada est devenue plus concurrentielle dans certains marchés qu'elle l'était dans le passé. Si l'on tient compte du moment où cela est arrivé et de la façon dont c'est arrivé, c'est intéressant. Je serai heureux de répondre à toute autre question.

Senator Baker: I do not have many questions, but perhaps my memory was better than I thought it was. After listening to your comments, I discovered that my memory was, in fact, correct.

For the listening audience, for the great happening in 2004, I was in Parliament and was part of the preparation of the bill in 1981 when it passed, and these very words that we are talking about now went into the bill. The English version said, the collecting, transmitting and delivery of letters within Canada. The French version said, the collecting, transmitting and delivery of letters to their addressees. That was the error we made. That was the error that Parliament made when they passed the bill.

Canada Post, as you say, went with the English version. It was clear. Your businesses built up in the 1980s and 1990s, and along comes 2004.

We cannot blame that on anyone, I suppose, except the courts, the Court of Appeal and then the Supreme Court of Canada, which refused the appeal to the Supreme Court of Canada. It must have been a jolt.

The point is that I can understand the union for Canada Post and the position they have taken. They received a new condition of working. They received a new bonus, a gift by the courts, so they said they would grab onto this condition. Of course, it did not happen that way because the courts put it off. They gave six months before their decision would become effective to wait for Parliament, and then they stayed everything. I think they even stayed the damages. I think it was Key Mail that was involved.

In looking at this issue, there is a doctrine of natural justice. There is a doctrine of legitimate expectations. The chair is familiar with these legal terms. That decision must have hit you like a tonne of bricks in 2004 that, all of a sudden, the law changed when, prior to that, everything was going along great with Canada Post.

Can you explain to the committee how that felt, that the courts had all of a sudden made the business illegal, but they put off the decision. It never did come into effect, but that must have hit you like a tonne of bricks.

Mr. Zelikovitz: We do not like to delve into the past, and we respect the courts. Legal counsel for Spring tried to bring forward evidence of past behaviour and activity and what has gone on, and the court said, My job is to interpret the words of the legislation.

I am a lawyer by training as well, so I respect the role of the courts and I understand what the role was. That is why we have been saying for the past five years, this issue is about common sense and fairness.

It is now time to go to Parliament and say, what was the real intent of the legislation? What was the intent with this legislation? This legislation is not a slippery slope or a thin edge of the wedge;

Le sénateur Baker : Je n'ai pas beaucoup de questions à poser, mais il se peut que ma mémoire soit meilleure que je le pensais. Après vous avoir écouté, je me suis aperçu qu'en fait, ma mémoire était fidèle.

Pour les auditeurs, concernant les événements extraordinaires de 2004, j'étais au Parlement et j'ai participé à la préparation du projet de loi en 1981, lorsqu'il a été adopté, et les mots dont nous parlons maintenant ont été inscrits dans le projet de loi. Dans la version anglaise, on parlait de la levée des lettres, de leur transmission et de leur distribution au Canada, tandis que dans la version française, on parlait de la levée des lettres, de leur transmission et de leur distribution aux destinataires. C'est l'erreur qui a été commise. C'est l'erreur que le Parlement a faite lorsqu'il a adopté le projet de loi.

Comme vous l'avez dit, Postes Canada a choisi la version anglaise. C'était clair. Vous avez créé vos entreprises dans les années 1980 et 1990, et voilà donc que les événements de 2004 se produisent.

J'imagine que nous ne pouvons blâmer personne, mis à part les tribunaux, la Cour d'appel et ensuite la Cour suprême du Canada, qui a refusé la demande d'appel. Cela a dû être un choc.

Ce que je veux dire, c'est que je comprends le Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes et la position qu'il a adoptée. Les travailleurs et travailleuses ont eu de nouvelles conditions de travail. Comme ils ont reçu une nouvelle prime, un cadeau des tribunaux, ils ont dit qu'ils se cramponneraient à ces conditions. Bien entendu, cela ne s'est pas passé de cette façon, car les tribunaux ont reporté cela. Ils ont donné six mois avant que leur décision entre en vigueur pour attendre le Parlement, et ils ont donné un sursis. Je pense qu'ils ont même donné un sursis pour les dommages-intérêts. Je crois que cela concernait Key Mail.

Quand on examine la question, on voit qu'il y a des principes de justice naturelle. Il y a la théorie des attentes légitimes. Le président connaît bien ces termes juridiques. Cette décision a dû vous frapper durement en 2004, lorsque tout à coup, la loi a changé, alors qu'avant cela, tout allait bien chez Postes Canada.

Pouvez-vous expliquer au comité comment vous vous êtes senti, quand tout à coup, les tribunaux ont rendu ces activités illégales, mais qu'ils ont reporté leur décision? Cela n'est jamais entré en vigueur, mais cela a dû vous frapper durement.

M. Zelikovitz : Nous n'aimons pas revenir en arrière, et nous respectons les tribunaux. L'avocat-conseil de Spring a tenté de présenter les faits en se basant sur les comportements et les activités du passé et sur ce qui s'est produit, et la cour a déclaré que son travail consistait à interpréter les mots utilisés dans la loi.

Comme je suis moi-même avocat de formation, je respecte le rôle des tribunaux et je comprends en quoi consistait leur rôle. C'est pourquoi nous disons depuis cinq ans que c'est une question de bon sens et d'équité.

Il est maintenant temps de se rendre au Parlement et de se demander quel était le réel objectif visé par ces mesures législatives. Quel était l'objectif de ces mesures? Le projet de loi

all those different terms. This legislation is not about universal postal service going by the wayside because it has been fine for the past 25 years. Canada Post has said it themselves.

It is difficult to have CUPW make an argument to say universal postal service is in jeopardy, rural mail service is in jeopardy, but it has not been for 25 years. If universal postal service and rural service is in jeopardy, it is not because of international mail companies because they have never been a problem before.

The decision was a shock. We do not know the history as to how it all came about and how Canada Post came up with this argument. It was a clever and good argument, and it caught us by the wayside. That is when a decision was made to form a coalition of companies to say we have to fight this issue and take it to Parliament, and that is what we have done.

Senator Baker: Of course, this issue has been held in abeyance now.

Mr. Zelikovitz: On consent with Canada Post.

Senator Baker: On consent with Canada Post. I do not know whether you consented or not. I do not know if that consent would have played a major role in waiting for Parliament to determine exactly what Parliament wishes to do, which is what the courts have ruled.

Mr. Zelikovitz: The consent part was important. I think the industry would have made a valid argument to get the stay in any event, but the reality was, we needed to go to the judge to say it makes sense to impose a stay on this injunction. By the way, Canada Post, who brought this injunction against us, is consenting to the stay. The consent was important. It has now been extended to December 2010, and we hope it will go by the wayside once, hopefully, Bill C-9 is passed.

Senator Baker: The injunction runs out in December of 2010.

Mr. Zelikovitz: That is correct.

Senator Baker: If this bill does not pass, then the ruling of the Ontario Court of Appeal in November of 2005 shall prevail.

Mr. Zelikovitz: That is correct. To some extent, you can say that Mr. Sikora and perhaps Mr. Weeks and others in the industry may have six months before injunctions are imposed on Spring Mail. If Mr. Weeks uses Spring Mail for some of his international mail, he will not be able to do so. He may have to let go more employees, and the industry will collapse, but we are hopeful that will not be the case.

Senator Baker: I have a final question that bothered me when I read the judgments. I read all the judgments, as a lot of senators have. One thing bothered me: It is one thing to get an injunction, but it is another thing to demand damages, and Canada Post demanded damages. I do not know what happened to the damages, so I want to put the question to you because I am sure

n'est pas une pente dangereuse ou le début de quelque chose; tous ces différents termes. Le projet de loi ne consiste pas à laisser tomber le service postal universel parce qu'il se porte bien depuis 25 ans. Postes Canada l'a dit elle-même.

Il est difficile d'amener le STTP à expliquer pourquoi le service postal universel est menacé, mais il ne l'a pas été pendant 25 ans. Si le service postal universel et le service en milieu rural sont menacés, ce n'est pas à cause des entreprises de courrier international, car elles n'ont jamais constitué un problème auparavant.

La décision nous a pris de court. Nous ignorons ce qui l'a motivée et comment la Société canadienne des postes a fini par faire valoir cet argument convaincant et astucieux, qui nous a pris par surprise. Nous avons alors décidé de former une coalition d'entreprises pour nous battre et faire entendre nos voix au Parlement; c'est ce que nous avons fait.

Le sénateur Baker : Le dossier est actuellement en suspens, bien sûr.

M. Zelikovitz : Grâce à l'accord de la Société canadienne des postes.

Le sénateur Baker : Grâce à l'accord de la Société canadienne des postes. J'ignore si vous y avez consenti ou non, et si ce consentement aurait changé quoi que ce soit en attendant que le Parlement décide exactement ce qu'il voulait faire, sous l'ordre des tribunaux.

M. Zelikovitz : L'accord de la société était important. Je pense que l'industrie aurait pu invoquer un argument valable pour obtenir le sursis de toute façon, mais en réalité, nous avons dû aller voir le juge pour le convaincre qu'il était logique d'ordonner la suspension de cette injonction. En passant, même si c'est la Société canadienne des postes qui a demandé cette injonction contre nous, elle est d'accord à propos du sursis. Son consentement était important. À l'heure actuelle, l'injonction est suspendue jusqu'en décembre 2010, et nous espérons qu'elle sera éliminée avec l'adoption du projet de loi C-9, si tout va bien.

Le sénateur Baker : L'injonction expire en décembre 2010.

M. Zelikovitz : C'est exact.

Le sénateur Baker : Si le projet de loi n'est pas adopté, le jugement rendu par la Cour d'appel de l'Ontario en novembre 2005 sera appliqué.

M. Zelikovitz : C'est exact. On peut même aller jusqu'à dire qu'il ne reste peut-être que six mois à M. Sikora, et possiblement à M. Weeks ainsi qu'à d'autres intervenants de l'industrie, avant que Spring Mail doive se plier à l'injonction. Si M. Weeks fait affaire avec Spring Mail pour certains de ses envois internationaux, il ne pourra plus le faire après cette échéance. Il devra alors peut-être congédier d'autres employés, et l'industrie s'effondrera. Toutefois, nous avons bon espoir que les choses ne se passeront pas ainsi.

Le sénateur Baker : J'ai une dernière question sur un sujet qui m'a dérangé à la lecture des jugements. Je les ai tous lus, comme bon nombre des sénateurs. Voici ce qui me dérangeait : c'est une chose d'obtenir une injonction, mais c'en est une autre de réclamer des dommages-intérêts. C'est pourtant ce qu'a fait la Société canadienne des postes. J'ignore ce qu'il en est à cet égard.

Canadians are wondering. The very words of the Superior Court judge were that it would require a special hearing on damages and it would be decided at a later date. Whatever happened?

Mr. Zelikovitz: I do not know the particulars. With all due respect, again, having a legal background, if the opportunity is there, one uses the opportunity to ask for damages. It is what it is. I do not have information about that situation.

Mr. Sikora: Canada Post has no damages. They have lost nothing. Mr. Weeks and I lost a business. Small printing companies across the country have lost like we have. Canada Post lost nothing. You said it exactly, Senator Baker: what damages?

Mr. Zelikovitz: If I can make one more comment, I do not think the question was put to Canada Post because there was some confusion over numbers. How much revenue does Canada Post generate in international mail? I do not know the answer because the landscape is competitive, but I would bet that they do more business than all the private international mail market in Canada combined. I do not know how big the market is because it is competitive, but Canada Post has been involved for 25 years. They are doing business. They are competing actively. They are losing business, they are winning business, but they have a large portion. I do not know how much that business is and that question was not asked, so I am not sure. I can tell you that I suspect it is probably more than what this whole market does.

Mr. Sikora: To add to that answer, that is only Canada. Canada Post is searching all over the world. We see all the reps they have in the United States selling all the packaging and the mail coming back here. They are not even talking about that business.

Senator Finley: Most of the questions I wanted to ask have been exhausted. This is all the more reason to pass this bill as soon as possible.

Senator Ringuette: Mr. Zelikovitz, I listened carefully to the questions asked by Senator Marshall with regard to your association, and you said that the Canadian International Mail Association is a coalition. Is that right?

Mr. Zelikovitz: Yes.

Senator Ringuette: What is it a coalition of?

Mr. Zelikovitz: It is a coalition of companies that are involved in, and participate in, the international mail market in Canada. They are not all international mail delivery companies. Some of them are printers, some are designers, and some are envelope companies like Mr. Sikora's.

Je veux vous poser la question parce que je suis certain que les Canadiens veulent savoir. Le juge de la Cour supérieure a dit précisément qu'il faudrait tenir une audience spéciale sur les dommages-intérêts, et que la décision serait rendue plus tard. Que s'est-il passé?

M. Zelikovitz : Je ne connais pas les détails. Étant donné que je suis issu du milieu juridique, je peux vous dire en tout respect que ceux qui ont l'occasion de réclamer des dommages-intérêts le font. C'est ainsi que les choses se passent. Par contre, je n'ai aucun renseignement sur la réclamation de la société.

M. Sikora : La Société canadienne des postes n'a subi aucun dommage. Elle n'a rien perdu. Il en va autrement de mon entreprise et de celle de M. Weeks. Les petites imprimeries partout au pays ont essuyé des pertes tout comme nous, mais pas la Société canadienne des postes. Sénateur Baker, vous l'avez bien dit : quels dommages a-t-elle subis?

M. Zelikovitz : Permettez-moi d'ajouter un commentaire. Je ne crois pas qu'on ait posé la question à la Société canadienne des postes parce qu'on s'est embrouillé dans les chiffres. À combien s'élèvent ses recettes provenant du courrier international? Je ne connais pas la réponse puisqu'il s'agit d'un secteur concurrentiel, mais je suis certain que ce montant est plus élevé que les recettes de l'ensemble du marché privé du courrier international au Canada. Je ne connais pas la taille du marché en raison de sa nature concurrentielle, mais la Société canadienne des postes est présente sur ce marché depuis 25 ans. Elle fait des affaires et livre une concurrence active. Même s'il lui arrive de perdre ou de gagner des parts du marché, elle en détient une grande portion. J'ignore combien représente ce marché, et on ne lui a pas posé la question. Ce que je peux vous dire, c'est que, selon moi, la société possède probablement une part de marché supérieure à celle de l'ensemble des entreprises privées.

M. Sikora : Permettez-moi d'ajouter qu'on ne parle que du marché canadien. La Société canadienne des postes fait aussi de la prospection partout dans le monde. Prenez seulement tous ses représentants aux États-Unis, qui vendent des services d'expédition de colis et de courrier destinés au Canada. Il n'est même pas question de ces recettes-là.

Le sénateur Finley : D'autres ont déjà posé la plupart de mes questions. Voilà autant de raisons d'adopter le projet de loi dès que possible.

Le sénateur Ringuette : Monsieur Zelikovitz, j'ai bien écouté les questions du sénateur Marshall à propos de votre association, la Canadian International Mail Association. Vous avez dit que c'est une coalition. Est-ce exact?

M. Zelikovitz : Oui.

Le sénateur Ringuette : Quelle est la nature de la coalition?

M. Zelikovitz : C'est une coalition d'entreprises qui œuvrent sur le marché du courrier international au Canada. Il ne s'agit pas simplement d'entreprises de distribution postale internationale. L'association compte des imprimeries, des entreprises de conception et d'autres entreprises spécialisées dans l'impression d'enveloppes, comme celle de M. Sikora.

Senator Ringuette: Can you supply us with the list of members in your coalition?

Mr. Zelikovitz: Yes, I can do that, and I can also tell you that the members of the coalition have gone up at times and down at times, because many of them do not wish to have their names appear in public for fear of retribution from Canada Post or others because they have been engaged in this international mail activity — legally, I would add. They have never operated illegally, contrary to comments that have been made in the house and in the Senate by other witnesses. It has never been an illegal operation at all, but the numbers have gone up and down. I will try to obtain for you as accurate a number of coalition members as possible.

Senator Ringuette: I want the names of the current ones; never mind the ones two years ago, et cetera.

Mr. Zelikovitz: Yes.

Senator Ringuette: I was trying to identify what your relationship was with the international mail coalition.

Mr. Zelikovitz: I was expecting you to ask me that question, Senator Ringuette, and I am happy to answer. I was hired by a group of the companies who formed the Canadian International Mail Association in late 2004 after the legal situation began. I am a government relations consultant, and I have advocated for this industry. I have gone across the country meeting with letter shops and mail houses, and trying to understand. I have gone to a meeting with Mr. Elliott to meet with CUPW. We met with Ms. Steinhoff, and with Deborah Bourque when she was CUPW president, because we wanted to reach out to as many stakeholders as possible.

To be clear, I have nothing to hide. I am a government relations consultant that has been working for the Canadian International Mail Association proudly for the past five years, and I do not want them as a client anymore. I say that with all honesty.

Senator Ringuette: Do you work for a public relations company?

Mr. Zelikovitz: That is correct.

Senator Ringuette: The name is APCO Worldwide.

Mr. Zelikovitz: That is correct.

Senator Ringuette: I was interested in understanding your perspective. When you began your opening remarks, you said “we” from the industry.

Mr. Zelikovitz: I consider myself a part of the family now.

Senator Ringuette: With respect to Bill C-14, which was brought down in 2007, you issued a press release making accusations on December 10, 2007. It starts as follows: “The

Le sénateur Ringuette : Pourriez-vous nous donner la liste des membres?

M. Zelikovitz : Bien sûr. Je peux aussi vous dire que, parfois, le nombre de membres a augmenté, et que d’autres fois, il a diminué, car beaucoup d’entreprises refusent d’afficher publiquement leur nom par crainte de représailles de la part de la Société canadienne des postes, et d’autres ont mené des activités dans le domaine du courrier international — légalement, bien entendu. Les activités de ces entreprises n’ont jamais été illégales, contrairement aux dires de certains témoins à la Chambre et au Sénat. D’ailleurs, rien de tout cela ne l’a jamais été, mais le nombre de membres a quand même varié. J’essaierai autant que possible d’obtenir le nombre précis de membres de la coalition.

Le sénateur Ringuette : J’aimerais que vous me donniez le nom des membres actuels; je n’ai pas besoin de connaître le nom de ceux qui étaient membres il y a deux ans, par exemple.

M. Zelikovitz : D’accord.

Le sénateur Ringuette : J’essaie de comprendre votre lien avec la coalition sur le courrier international.

M. Zelikovitz : Je m’attendais à ce que vous me posiez cette question, madame le sénateur Ringuette, et je vais y répondre avec plaisir. À la fin de 2004, j’ai été engagé par un groupe d’entreprises formant la Canadian International Mail Association après le début des procédures judiciaires. Je suis conseiller en relations gouvernementales et j’ai défendu cette industrie. J’ai rencontré des entreprises d’impression de papier à lettres et des maisons de publipostage partout au pays afin d’essayer de comprendre. J’ai rencontré le Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes en compagnie de M. Elliott. Nous avons rencontré Mme Steinhoff, puis Deborah Bourque, alors qu’elle était présidente du syndicat, puisque nous voulions rejoindre le plus grand nombre possible de parties intéressées.

Soyons clairs; je n’ai rien à cacher : je suis un conseiller en relations gouvernementales qui est fier d’avoir travaillé avec la Canadian International Mail Association au cours des cinq dernières années, mais je désire mettre fin à cette relation d’affaires. Je le dis en toute honnêteté.

Le sénateur Ringuette : Travaillez-vous pour une entreprise de relations publiques?

M. Zelikovitz : Oui.

Le sénateur Ringuette : L’entreprise s’appelle APCO Worldwide.

M. Zelikovitz : C’est exact.

Le sénateur Ringuette : J’aimerais comprendre votre point de vue. Au début de votre exposé, vous avez dit « nous » en parlant de l’industrie.

M. Zelikovitz : Je me considère maintenant comme un membre de cette famille.

Le sénateur Ringuette : En ce qui concerne le projet de loi C-14, qui a été déposé en 2007, vous avez publié un communiqué de presse le 10 décembre 2007 dans lequel vous portiez des

Canadian Union of Postal Workers (CUPW) is working overtime to oppose the passage of C-14 . . . by misrepresenting facts.”

The Chair: Can you confirm that quote?

Mr. Zelikovitz: Absolutely.

Senator Ringuette: Then on June 18, there is a statement by one of your members at the time, a member of the Canadian International Mail Association, J.J. Hian-Cheong, President of Spring Global Mail. Are you familiar with Spring Global Mail?

Mr. Zelikovitz: Of course I am; they are a member of CIMA.

Senator Ringuette: With whom are they in partnership?

Mr. Zelikovitz: You are asking about their ownership? Spring is a company that has approximately 55 employees in Canada, pays taxes in Canada and, yes, Spring is a company that has foreign ownership. You have already mentioned this point in past hearings, and they are fine to let everyone know that they are partly owned by Royal Mail and, I believe, Singapore Post and Deutsche Post. That is correct, and they provide significant economic activity in Canada.

Senator Ringuette: Mr. Elliott, you have indicated that the Canadian Printing Industries Association represents 7,200 printing establishments. Do you represent all of the industry?

Mr. Elliott: We feel we do, yes. They are not all of our members, but we represent and speak, we believe, on behalf of an industry as opposed to only our members.

Senator Ringuette: How many of the 7,200 printing establishments are members within your association?

Mr. Elliott: We have roughly 600 members. However, within that number, probably 80 per cent of the volume that is printed in Canada is printed by one of our members: people like Quebecor, formerly, Transcontinental, St. Joseph and companies like that.

Senator Ringuette: Quebecor prints 80 per cent of the printing by the membership?

Mr. Elliott: No; I am sorry if I was not clear. In 2009, 80 per cent of the volume, roughly \$9.2 billion, was printed by a member of the Canadian Printing Industries Association, and Quebecor, now World Color Press, soon to be perhaps something else, and others, are members of CPIA.

Senator Ringuette: So 80 per cent of the volume —

Mr. Elliott: — yes, is printed by a member of our association.

Senator Ringuette: I visited your website to understand your association, your goals and so on. There was a link with regard to membership. Perhaps it is because I do not know under which

accusations. Vous commencez en disant que le Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes met les bouchées doubles pour s'opposer à l'adoption du projet de loi C-14, notamment en déformant les faits.

Le président : Pouvez-vous confirmer cette citation?

M. Zelikovitz : Tout à fait.

Le sénateur Ringuette : Puis le 18 juin, J. J. Hian-Cheong, le président de Spring Global Mail qui, à l'époque, était membre de la Canadian International Mail Association, a fait une déclaration. Connaissez-vous bien Spring Global Mail?

M. Zelikovitz : Bien sûr; l'entreprise est membre de la CIMA.

Le sénateur Ringuette : Avec qui est-elle associée?

M. Zelikovitz : Vous voulez connaître la propriété de l'entreprise? Spring compte environ 55 employés au Canada et paye des impôts au Canada, mais c'est effectivement une entreprise de propriété étrangère. Vous l'avez déjà dit lors d'audiences passées. Elle est prête à dire à qui veut l'entendre qu'elle appartient en partie à la Royal Mail et, je crois, à Singapore Post ainsi qu'à Deutsche Post. Malgré cela, elle génère une activité économique importante au Canada.

Le sénateur Ringuette : Monsieur Elliott, vous avez mentionné que l'Association canadienne de l'imprimerie représente 7 200 entreprises qui oeuvrent dans ce secteur. Agissez-vous au nom de toute l'industrie?

M. Elliott : Nous estimons que oui. Ces imprimeries ne sont pas toutes membres de l'association, mais à nos yeux, nous représentons l'ensemble de l'industrie et pas seulement nos membres; nous parlons au nom de tous.

Le sénateur Ringuette : Parmi les 7 200 imprimeries, combien sont membres de votre association?

M. Elliott : Nous comptons à peu près 600 membres. Par contre, probablement 80 p. 100 du volume d'impression au Canada est produit par un de nos membres : il s'agit d'entreprises comme Quebecor, Transcontinental et St. Joseph.

Le sénateur Ringuette : Quebecor produit 80 p. 100 du volume d'impression des membres?

M. Elliott : Non. Pardonnez-moi si je me suis mal exprimé. En 2009, 80 p. 100 du volume d'impression au Canada, ce qui représente environ 9,2 milliards de dollars, provenait des membres de l'Association canadienne de l'imprimerie; Quebecor, qui s'appelle maintenant World Color Press et qui portera peut-être bientôt un autre nom, est membre de notre association, de même que bien d'autres imprimeries.

Le sénateur Ringuette : Donc 80 p. 100 du volume...

M. Elliott : ... oui, provient des membres de notre association.

Le sénateur Ringuette : J'ai visité votre site web pour comprendre votre association, vos objectifs et ainsi de suite. Une section porte sur les membres. Je sais que Quebecor exploite

name it is listed, but I know Quebecor operates an entity called MediaPages that is involved in printing. Is there another name under the membership list that I should look at?

Mr. Elliott: If you are looking for Quebecor?

Senator Ringuette: Yes.

Mr. Elliott: You would not have seen our entire membership list on our website. We do not put that list on our website. That is private information. We have a spot on our website, which is what you might have been looking at, which is called member sites, and it is members that have chosen to link their site to our site. As you might imagine, we receive many requests from the general public and businesses as to what printer is in Atlantic Canada or Montreal or something like that. We have links there, but only of those who choose to have their link there.

Senator Ringuette: Further on, under industry information, it says the regional distribution of the industry's output is as follows: British Columbia, which is your area, Mr. Sikora, is 6.6 per cent of printing; Alberta is 9.3 per cent; Saskatchewan is 1.2 per cent; Manitoba is 4.8 per cent. There is nothing there with regard to Atlantic Canada. I hope we do some kind of printing in Atlantic Canada. Then you go to Ontario, 47.7 per cent, and Quebec, 28.6 per cent. These two provinces have 76 per cent of the printing in Canada? Is that the way I read that information?

Mr. Elliott: That is correct, yes.

Senator Ringuette: With regard to the printing industry, how many companies are in trouble in B.C., Alberta, Saskatchewan and Manitoba?

Mr. Sikora: I am in trouble.

Senator Ringuette: I hope you will not be for a long time.

Mr. Sikora: I hope not. Pass the bill.

Senator Ringuette: I am sorry. I do not necessarily agree. Mr. Elliott, because I love to learn about issues that I have to deal with, an interesting press release with regard to this budget bill, Bill C-9, was issued on March 5, 2010. Given the importance that the association has accorded to Canada Post, and how it creates jobs, I looked through the press release with regard to this budget bill and there was not a word about Canada Post in it.

The Chair: Can you confirm that, Mr. Elliott?

Mr. Elliott: Senator Ringuette has the press release. I would say it is probably true.

The Chair: Either we put it in front of you, or you can recall having issued it.

Senator Ringuette: I have a copy.

The Chair: Can you make it available to Mr. Elliott?

une entreprise qui s'appelle MediaPages, qui fait des impressions, mais je ne l'ai pas trouvée; je ne connais peut-être pas le nom sous lequel l'entreprise est affichée. Est-elle répertoriée sous un autre nom dans la liste des membres?

M. Elliott : Vous cherchez Quebecor?

Le sénateur Ringuette : Oui.

M. Elliott : Vous n'auriez pas pu trouver la liste complète de nos membres sur notre site web puisqu'elle n'y est pas affichée. Ce sont des renseignements confidentiels. Notre site possède une section réservée aux sites des membres, dans laquelle vous avez probablement navigué. Certains membres ont choisi d'afficher dans cette section le lien menant à leur site web. Vous pouvez bien imaginer le grand nombre de demandes que nous recevons du public et d'entreprises qui veulent par exemple connaître les imprimeries qui sont situées dans les provinces de l'Atlantique ou à Montréal. Dans cette section, vous ne trouverez que les liens menant aux sites des entreprises qui ont décidé de s'afficher.

Le sénateur Ringuette : De plus, dans la section Information sur l'industrie, on dit que la production de l'industrie se répartit de la façon suivante au Canada : la Colombie-Britannique, qui est votre province, monsieur Sikora, en assure 6,6 p. 100; l'Alberta, 9,3 p. 100; la Saskatchewan, 1,2 p. 100; et le Manitoba, 4,8 p. 100. Il n'y a aucune donnée sur les provinces de l'Atlantique. J'espère qu'on imprime là-bas. Ensuite, il est indiqué que 47,7 p. 100 de la production provient de l'Ontario, et 28,6 p. 100 du Québec. À elles seules, est-ce que ces deux provinces assurent bien 76 p. 100 des impressions au Canada? Ai-je bien compris?

M. Elliott : Oui.

Le sénateur Ringuette : Dans l'industrie de l'impression, combien d'entreprises sont en difficulté en Colombie-Britannique, en Alberta, en Saskatchewan et au Manitoba?

M. Sikora : Je suis en difficulté.

Le sénateur Ringuette : J'espère que vous ne le serez pas pour longtemps.

M. Sikora : Je l'espère aussi. Adoptez le projet de loi.

Le sénateur Ringuette : Je suis désolée. Je ne suis pas nécessairement d'accord. Monsieur Elliott, j'aime en apprendre davantage sur les enjeux dont je dois m'occuper. Le 5 mars 2010, un communiqué de presse intéressant à propos du projet de loi C-9 sur le budget a été publié. Étant donné l'importance que l'association a accordée à la Société canadienne des postes et aux emplois qu'elle crée, j'ai été surprise de ne trouver aucune mention de la société dans tout le communiqué.

Le président : Pouvez-vous le confirmer, monsieur Elliott?

M. Elliott : Le sénateur Ringuette a le communiqué entre les mains. Je dirais que c'est probablement vrai.

Le président : Nous pouvons vous en remettre une copie, à moins que vous vous en souveniez.

Le sénateur Ringuette : J'en ai une copie.

Le président : Pourriez-vous la passer à M. Elliott, s'il vous plaît?

Senator Ringuette: Sure; I will go on. You have written a letter to Minister Flaherty with regard to further budget issues. I agree with the letter that you signed, which was sent by the Canadian Manufacturers & Exporters. It is on your website for your members. The issue that is of importance in the next budget bill for the minister is to have the depreciation extension for the equipment because the equipment with regard to a printing business is of extreme importance and is costly.

Senator Finley: Point of order. With all due respect, what does this issue have to do with remailers?

Senator Ringuette: This has to do with Bill C-9, the bill that is in front of us. Issues in Bill C-9 have been highlighted by either a press release or a letter to the Minister of Finance by the industry. I can table this information so everyone has copies. At no time has the issue of the deregulation of Canada Post been highlighted to the minister.

The Chair: You are welcome to make these arguments at the appropriate time.

Mr. Elliott: With that press release and that letter, you are correct. However, for some reason you do not have a copy of the letter that I did write to Minister Flaherty on this very issue.

The Chair: Why do you not send it to us?

Mr. Elliott: I will be happy to.

The Chair: Senator Ringuette, your time is up. Do you have a concluding remark?

Senator Ringuette: If we have time, I want to ask another question.

The Chair: We do not have time now. We have another panel later on, and you may be able to work your point in then.

Senator Runciman: I thank you, gentlemen, for travelling here today, some of you coming from a great distance. It is much appreciated. Your testimony has been informative and helpful in showing the unsupportable nature of the opposition to this legislation. You have been helpful in that regard.

A couple of issues have been raised primarily by Senator Ringuette, the issues of returns and undeliverables, and those issues have been cited as perhaps a major loss and a significant burden for Canada Post. I wonder if you can comment on that issue.

Mr. Zelikovitz: To be honest with you, I do not have specific information. I know, based on what Canada Post has told us, that it is insignificant. Those types of issues will happen, have been happening and, I suspect, will happen. I suppose mechanisms will

Le sénateur Ringuette : Bien sûr. Je vais continuer. Vous avez envoyé une lettre au ministre Flaherty qui portait sur d'autres questions liées au budget. Les Manufacturiers et Exportateurs du Canada ont aussi envoyé une lettre, que vous avez signée et sur laquelle je suis d'accord. Elle se trouve sur votre site web, à l'intention de vos membres. Ce qui est important à vos yeux, c'est que le ministre veille à ce que le prochain projet de loi d'exécution du budget prévoit une prolongation de la période pour se prévaloir de l'amortissement sur l'équipement, puisqu'il s'agit d'un investissement majeur qui revêt une importance capitale en imprimerie.

Le sénateur Finley : J'invoque le Règlement. En tout respect, quel est le lien avec les entreprises de repostage?

Le sénateur Ringuette : C'est lié au projet de loi C-9, dont nous sommes saisis. Des problèmes avec le projet de loi C-9 ont été soulignés tant dans un communiqué de presse que dans une lettre que l'industrie a envoyée au ministre des Finances. Je peux distribuer des copies à tout le monde. Toutefois, on n'a jamais attiré l'attention du ministre sur le problème de la déréglementation de la Société canadienne des postes.

Le président : Nous serons ravis d'entendre des arguments à cet égard en temps opportun.

M. Elliott : Vous avez raison à propos du communiqué et de cette lettre-ci. Toutefois, il semble que, pour une raison ou une autre, vous n'avez pas de copie de la lettre que j'ai envoyée au ministre Flaherty à ce propos.

Le président : Ne pourriez-vous pas nous l'envoyer?

M. Elliott : Je le ferai avec plaisir.

Le président : Sénateur Ringuette, votre temps est écoulé. Avez-vous quelque chose à dire pour terminer?

Le sénateur Ringuette : Si nous avons le temps, j'aimerais poser une autre question.

Le président : Nous n'avons pas le temps tout de suite. Nous accueillerons un autre groupe de témoins plus tard; vous aurez peut-être l'occasion de le faire à ce moment-là.

Le sénateur Runciman : Je vous remercie, chers témoins, de vous être déplacés jusqu'ici, puisque certains d'entre vous viennent de loin. Nous vous en sommes très reconnaissants. Vos témoignages nous ont éclairés et nous ont aidés à démontrer que l'opposition à ce projet de loi est inadmissible. Vous nous avez grandement rendu service.

Les questions des envois retournés et des envois non distribuables ont principalement été soulevées par le sénateur Ringuette. On a dit que ces problèmes étaient peut-être une source de pertes considérables et un lourd fardeau pour la Société canadienne des postes. Je me demandais si vous pouviez nous en parler.

M. Zelikovitz : En toute honnêteté, je n'ai aucun renseignement particulier à cet égard. Je sais que c'est négligeable, au dire de la Société canadienne des postes. Ce genre de problèmes a toujours existé, et j'imagine qu'il existera toujours. Je suppose que des

be in place, and perhaps mechanisms need to be in place, to deal with them. I have to rely on Canada Post's comment they are insignificant.

Senator Runciman: I would not mind you responding to a comment we heard during the CUPW presentation here today. We heard this business has been going on for 30 years, or has been operating over a quarter of a century in any event, and there seems to be agreement on that, until some sharp-eyed, legal beagle found this loophole and pursued it. Ms. Bue, Second National Vice-President of CUPW, described this bill as the thin edge of the wedge in terms of deregulation. This bill is a newfound threat, I guess, after a quarter of a century. I wonder if you want to respond to this newfound threat after 25 years of operation.

Mr. Zelikovitz: Before 2006, when CIMA began operations, where was CUPW complaining about us? Where were the concerns raised after consecutive profits year after year by Canada Post? Where were those concerns about the international mail industry? Did they even know who we were, the types of employees we had and what we did? We never heard from them. I cannot respond. All I can say is, this amendment will not dismantle universal postal service because it has not for the past 25 years.

Senator Runciman: Finally, we heard again from Senator Ringuette with respect to an appearance earlier by the former head of Canada Post, who we now know has moved to Royal Mail in Great Britain, and there has been an implied suggestion that there is a nefarious plot underfoot with her strong endorsement of this initiative and her move to Great Britain. There are continued suggestions of a secret agenda and a nefarious plot underfoot here, that something is rotten in Denmark. Do you want to respond to that perspective we have heard on a number of occasions?

Mr. Zelikovitz: Sorry, I do not have a comment to make. I think what has been said has been said.

Senator Runciman: You do not see any real threat from Royal Mail with respect to the operations in Canada and the transfer of this individual, or this individual taking over the new position at Royal Mail?

Mr. Zelikovitz: In my discussions, it is nothing that our industry has been a part of. This is the first time I have heard a question like that.

Senator Runciman: It is a mystery to us, too.

The Chair: On behalf of the Standing Senate Committee on National Finance, I thank each of you for being here; unfortunately, we have lost Mr. Weeks via video conference; Mr. Elliott from the Canadian Printing Industries Association; Mr. Zelikovitz from the Canadian International Mail Association; and Mr. Sikora, President of Classic Impression Inc. Thank you for

mécanismes seront mis en place pour s'en occuper, puisque, effectivement, il devrait peut-être y en avoir. Je peux seulement me fier aux commentaires de la Société canadienne des postes pour vous dire que les pertes sont négligeables.

Le sénateur Runciman : Je me demandais si vous pouviez répondre à un commentaire formulé aujourd'hui par une des représentantes du Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes durant son exposé. Elle a dit que l'industrie existe depuis 30 ans, à tout le moins depuis plus d'un quart de siècle. Cela ne semblait poser problème à personne, jusqu'à ce qu'un avocat à l'œil de lynx décèle une faille dans la loi et s'y attaque. Mme Bue, deuxième vice-présidente nationale du Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes, a dit que ce projet de loi n'était que le début de la déréglementation, une nouvelle menace, j'imagine, qui apparaît un quart de siècle plus tard. J'aimerais connaître vos commentaires à propos de cette nouvelle menace qui surgit après 25 ans d'activité.

M. Zelikovitz : Avant 2006, aux débuts de la CIMA, de quoi se plaignait le syndicat à notre égard? De quoi s'inquiétait-il alors que la Société canadienne des postes réalisait des profits année après année? Où étaient ses inquiétudes à propos de l'industrie du courrier international? Savait-il même qui nous étions, qui nous engageons et ce que nous faisons? Nous n'entendions jamais parler du syndicat. Je ne peux pas répondre. Tout ce que je peux dire, c'est que la modification ne va pas anéantir le service postal universel, car ce n'est pas arrivé au cours des 25 dernières années.

Le sénateur Runciman : Pour terminer, le sénateur Ringuette nous a aussi parlé du témoignage de l'ancienne présidente de la Société canadienne des postes. Nous savons qu'elle travaille maintenant en Grande-Bretagne pour la Royal Mail. On a insinué qu'un abominable complot expliquait son ferme appui pour le projet de loi et sa mutation en Grande-Bretagne. On fait sans cesse allusion à un programme caché, à un complot abominable et à de la corruption au Danemark. Voulez-vous dire quelque chose sur ce sujet, dont nous avons entendu parler à plusieurs reprises?

M. Zelikovitz : Pardonnez-moi, mais je n'ai aucun commentaire à ce sujet. Je n'ai rien à ajouter à ce qui a déjà été dit.

Le sénateur Runciman : Vous ne croyez pas que la Royal Mail constitue une menace réelle, étant donné ses activités au Canada et la mutation de cette personne, qui occupe un nouveau poste là-bas?

M. Zelikovitz : À ma connaissance, notre industrie n'a rien à voir avec tout cela. C'est la première fois que j'entends une question pareille.

Le sénateur Runciman : C'est un mystère pour nous aussi.

Le président : Au nom du Comité sénatorial permanent des finances nationales, je remercie chacun d'entre vous d'être venu : M. Weeks, dont la communication par vidéoconférence a malheureusement été interrompue; M. Elliott, de l'Association canadienne de l'imprimerie; M. Zelikovitz, de la Canadian International Mail Association; et M. Sikora, président de Classic

preparing the written remarks as well as your preliminary remarks because written remarks are always helpful to keep as a record. We appreciate you going to that trouble.

This meeting will suspend for one hour. We are back here at six o'clock for another panel.

(The committee adjourned.)

OTTAWA, Monday, July 5, 2010

The Standing Senate Committee on National Finance, to which was referred Bill C-9, An Act to implement certain provisions of the budget tabled in Parliament on March 4, 2010 and other measures, met this day at 6 p.m. to give consideration to the bill (topic: Parts 15 and 18).

Senator Joseph A. Day (*Chair*) in the chair.

[*English*]

The Chair: I call this meeting of the Standing Senate Committee on National Finance to order. This is our eighteenth meeting of the committee in relation to Bill C-9, budget implementation act, 2010.

At our previous meetings, the committee heard from various departmental officials and outside stakeholders who are interested or impacted by this proposed legislation. This evening we will be focusing on Part 15 and Part 18 of the bill, which deal with AECL and Canada Post.

With our first panel we will return to Part 18. We have had some discussion with respect to Part 18 thus far, and that is Atomic Energy of Canada Limited. We are very pleased to welcome this evening Mr. Jan Carr, Former Chief Executive of the Ontario Power Authority, and Mr. Bryne Purchase, Executive Director of the Queen's University Institute for Energy and Environmental Policy.

[*Translation*]

This evening, we have only one hour for this committee meeting.

[*English*]

Bryne B. Purchase, Executive Director, Queen's University Institute for Energy and Environmental Policy: Thank you. I believe there would be widespread agreement on the following propositions: Nuclear generating technology will experience a fast growing global market over the next 20 years, especially now because of its low carbon footprint; the best markets will be in Asia, that is in China and India, South America, Russia, South Korea, South Africa and the Middle East. The North American and European Union markets will be soft, delayed by a combination of slow economic growth, still troubled financial institutions and the high financial risk for new nuclear projects. Perhaps a little more controversial, AECL's new reactor design, the ACR-1000, even if completed, will not be sold in Canada

Impression Inc. Merci de nous avoir remis une copie de vos exposés; il est toujours utile de les garder comme documents de référence. Nous vous remercions d'avoir pris la peine de le faire.

Je suspends les travaux pour une heure. Nous reviendrons à 18 heures pour accueillir un autre groupe de témoins.

(La séance est levée.)

OTTAWA, le lundi 5 juillet 2010

Le Comité sénatorial permanent des finances nationales, auquel a été renvoyé le projet de loi C-9, Loi portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 4 mars 2010 et mettant en œuvre d'autres mesures, se réunit aujourd'hui, à 18 heures, pour l'étude du projet de loi (sujets : parties 15 et 18).

Le sénateur Joseph A. Day (*président*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

Le président : La séance du Comité sénatorial permanent des finances est ouverte. Il s'agit de notre 18^e réunion concernant le projet de loi C-9, Loi d'exécution du budget de 2010.

Au cours de nos séances précédentes, nous avons entendu différents représentants ministériels et intervenants externes que le projet de loi proposé intéresse ou touche directement. Ce soir, nos travaux vont porter sur la partie 15 et la partie 18 du projet de loi, où il est question d'EAEL et de Postes Canada.

Avec notre premier groupe de témoins, nous allons reprendre l'étude de la partie 18. Nous avons en effet déjà discuté de cette partie qui traite de la situation à Énergie atomique du Canada limitée. Nous sommes très heureux d'accueillir ce soir M. Jan Carr, ancien chef exécutif d'Ontario Power Authority, et M. Bryne Purchase, directeur exécutif du Queen's University Institute for Energy and Environmental Policy.

[*Français*]

Ce soir, nous n'avons qu'une heure à consacrer à cette séance de comité.

[*Traduction*]

Bryne B. Purchase, directeur exécutif, Queen's University Institute for Energy and Environmental Policy : Merci. Je crois que tout le monde conviendra des considérations suivantes : le marché mondial de la technologie nucléaire connaîtra une forte croissance au cours des 20 prochaines années, d'autant plus que son empreinte carbone est faible; les marchés les plus prolifiques seront ceux de l'Asie, c'est-à-dire la Chine et l'Inde, de l'Amérique du Sud, de la Russie, de la Corée du Sud, de l'Afrique du Sud et du Moyen-Orient. Les marchés de l'Amérique du Nord et de l'Union européenne ne seront guère actifs en raison de l'effet combiné d'une croissance économique lente, des difficultés que vivent encore les institutions financières et des risques financiers élevés associés aux nouveaux projets nucléaires. En raison de son caractère un peu plus

because neither the Ontario government nor the federal government will take the huge financial risk to build it; neither will any private enterprise.

Nuclear power reactors are not BlackBerrys. They are closer to the Avro Arrow in terms of international marketing. Governments, either directly or indirectly, dominate that market. The companies best positioned to serve the global growth markets, as well as their own home markets, are the Japanese-American entries, Westinghouse and General Electric Nuclear; Mitsubishi Heavy Industries; AREVA, the French company; and Rosatom, the Russian company. Each has its own light water technology. They have greater financial scale, vertical integration and greater political clout than AECL.

As a result, I fully support the Government of Canada's decision to sell, merge or otherwise partner AECL with a more globally competitive entity in order to leverage Canada's nuclear capabilities more fully.

My only caveat is that the government should commit to an independent review, perhaps by the Auditor General or some other competent independent body, of any deal in order to determine the degree of risk transfer; the probability of any future liability to taxpayers of Canada; and the strategic logic of the deal in terms of strengthening Canada's competitiveness and leveraging its assets in the global nuclear power industry.

Jan Carr, Former Chief Executive Officer of the Ontario Power Authority, as an individual: Thank you. Good evening. I am here as an individual. I have no personal, economic or professional interest in the outcome of this, so I am here at your invitation and happy to answer any questions you have. By introducing myself I will give a little hint about who I am and what areas of questions I might be able to help with. I will also conclude with my view on the situation, in the same way as Mr. Purchase has given his view.

First, as you mentioned, I retired recently as chief executive officer of the Ontario Power Authority, which was the highlight of a 38-year career, all of which has been in electric power. Prior to that job, which incidentally involved responsibility for both the long-range planning and the procurement of generating resources for the province of Ontario's electricity system, I was vice-chair of the Ontario Energy Board. Prior to that I worked as a consultant; either as an engineering consultant or a management consultant on some of the business and financial aspects of the electricity industry.

Those were my day jobs. Part-time jobs have involved a number of board positions, some of which I continue to fill. I mention this because these, of course, bring one into close

controversy, le nouveau réacteur conçu par EACL, le ACR-1000, ne sera pas vendu au Canada même si sa construction est menée à terme, car ni le gouvernement ontarien ni le gouvernement fédéral ne sont prêts à assumer les énormes risques financiers qui en découlent; il en va de même pour l'entreprise privée.

Un réacteur nucléaire, ce n'est pas un BlackBerry. Du point de vue de la commercialisation à l'échelle internationale, il se rapproche davantage de l'avion Avro Arrow. Ce sont les gouvernements qui, directement ou indirectement, sont les gros joueurs sur ce marché. Les entreprises les mieux en mesure de répondre à la croissance des marchés internationaux, tout en approvisionnant leurs marchés intérieurs respectifs, sont les américaines Westinghouse et General Electric Nuclear; la japonaise Mitsubishi Heavy Industries; la française AREVA; et la russe Rosatom. Chacune de ces entreprises a sa propre technologie de réacteur à eau légère. Elles disposent de ressources financières plus importantes, d'une plus grande intégration verticale et d'un poids politique supérieur à EACL.

En conséquence, j'appuie sans réserve la décision du gouvernement du Canada de vendre EACL, ou encore de la fusionner ou de l'amalgamer d'une autre manière avec une entité plus apte à soutenir la concurrence sur les marchés internationaux afin de mieux exploiter le plein potentiel nucléaire de notre pays.

J'ai une seule mise en garde à ce sujet. Le gouvernement devrait s'engager à ce qu'un examen indépendant soit mené, soit par la vérificatrice générale ou une autre instance libre d'attache, pour toute transaction pouvant être conclue de manière à déterminer le niveau de transfert de risques; la probabilité de dette à venir pour les contribuables canadiens, et l'efficacité stratégique de la transaction pour renforcer la capacité concurrentielle du Canada et améliorer l'exploitation de ses actifs sur le marché mondial de l'énergie nucléaire.

Jan Carr, ancien chef exécutif d'Ontario Power Authority, à titre personnel : Je vous remercie. Bonsoir à tous. Je suis ici à titre personnel. Comme je n'ai aucun intérêt personnel, économique ou professionnel dans l'aboutissement de ce dossier, je donne simplement suite à votre invitation en me faisant un plaisir de répondre à toutes vos questions. Je vais vous dire un peu qui je suis de telle sorte que vous puissiez savoir à quel genre de questions je suis en mesure de répondre. Je vais ensuite conclure en vous présentant mon point de vue sur la situation, comme M. Purchase vient de le faire.

Tout d'abord, comme vous l'avez indiqué, je suis depuis peu à la retraite après avoir été chef exécutif d'Ontario Power Authority, le haut fait d'une carrière de 38 ans entièrement consacrée à l'énergie électrique. Avant d'occuper ce poste, qui s'accompagnait soit dit en passant de responsabilités quant à la planification à long terme et l'approvisionnement en ressources du réseau électrique de la province de l'Ontario, j'ai été vice-président de la Commission de l'énergie de l'Ontario. Auparavant, j'ai travaillé comme consultant, tant en génie qu'en gestion, relativement à certains des aspects commerciaux et financiers de l'industrie électrique.

Je vous parle là de mes emplois à temps plein. J'ai aussi siégé à temps partiel au sein de plusieurs conseils d'administration, ce que je continue de faire dans certains cas. Si j'en fais mention ici, c'est

association with some of the issues of transactions like privatizations, mergers and acquisitions. I have been on boards of publicly traded companies, on privately owned corporate boards, as well as public non-profit organizations, including a heavy involvement in a company that invested in triple P, or public-private-partnership type projects.

One of the things I have been doing in retirement is attempting to contribute to the level of public understanding that exists on energy in general. Given the situation that Canada has as an energy economy and is an energy country, it is in a rather sad state of repair — the public understanding that is. Among other things, I helped to organize last October a conference held here in Ottawa with the Council for Clean and Reliable Electricity, along with the University of Waterloo, on nuclear power.

I am hoping that this report was distributed to everyone. This is a summary report from that conference and I would like to take a moment to read the one-page conclusions from it. They are rather dense but they give a good idea.

The reason for the conference was the expectation that the Government of Canada needed to get going with the decision on the future of Atomic Energy of Canada Limited. I am deeply interested and pleased to see that there is some progress being made.

Our perception was that the holdup was a degree of fear that governments and Parliament may have over the public perception of nuclear power, in particular the areas of cost, safety and waste disposal. These are the three big bugbears that the industry appears to have and so we addressed them. If I could, I will take a moment to read the conclusions from the summary paper coming out of that conference.

Nuclear power is an essential ingredient for meeting global energy needs while simultaneously reducing the production of greenhouse gases and making progress on the alleviation of poverty. The nuclear industry does not enjoy unqualified public confidence, in part due to concerns around safety, waste management, which have no foundation in factual experience. The nuclear industry's reputation for delivering late and over budget is exaggerated but has some basis in fact.

Canada's CANDU technology has a role to play due to its unique characteristics, but its full potential cannot be realized with the present commercial structure of its owner, AECL. The Government of Canada's announced corporate restructuring of AECL is a positive step towards realizing economic benefits from the substantial investment it has made over many decades in nuclear power.

Nuclear power's contribution to future global energy supplies will be limited by the lack of capacity in the existing supply chain. It will also be limited by the challenges of propagating to new entrant countries the comprehensive

parce que cela m'a permis de me familiariser avec quelques-unes des questions associées à des transactions comme les privatisations, les fusions et les acquisitions. J'ai fait partie du conseil de sociétés cotées en bourse, d'entreprises appartenant à des intérêts privés ainsi que d'organismes publics sans but lucratif, notamment via une étroite collaboration avec une entreprise investissant dans des projets de type partenariat public-privé.

Depuis que je suis à la retraite, je m'efforce notamment d'aider mes concitoyens à mieux comprendre notre situation énergétique dans son ensemble. Il est en effet triste de constater à quel point les gens sont peu informés à ce sujet, alors même que notre économie est basée sur l'énergie et que nous sommes un pays pouvant compter sur des ressources énergétiques. Entre autres activités, j'ai contribué à l'organisation d'une conférence sur l'énergie nucléaire qui a été tenue en octobre dernier à Ottawa par le Council for Clean and Reliable Electricity et l'Université de Waterloo.

J'ose espérer que vous avez tous reçu copie de ce rapport. Il s'agit d'un sommaire de cette conférence et j'aimerais prendre un moment pour vous faire lecture de la page des conclusions. Elles sont plutôt denses, mais cela peut vous donner une bonne idée.

La conférence a été organisée dans l'optique que le gouvernement du Canada allait devoir prendre une décision quant à l'avenir d'Énergie atomique du Canada limitée. Je suis très heureux de constater que certains progrès ont été réalisés à cet égard.

Nous avons l'impression que le processus était retardé en raison des craintes du gouvernement et du Parlement quant à la perception du public à l'égard de l'énergie nucléaire, notamment pour ce qui est des coûts, de la sécurité et de la gestion des déchets. Nous nous sommes intéressés aux trois grands obstacles qui semblent gêner l'industrie. Si vous le permettez, je vais prendre quelques instants pour vous lire les conclusions du sommaire de cette conférence.

Le nucléaire est un ingrédient essentiel pour répondre aux besoins mondiaux en énergie tout en réduisant par le fait même la production de gaz à effet de serre et en contribuant à atténuer la pauvreté. L'industrie nucléaire ne bénéficie pas de la confiance sans réserve de la population, notamment en raison de préoccupations associées à la sécurité et à la gestion des déchets, lesquelles ne sont aucunement fondées dans la pratique. La réputation de l'industrie nucléaire quant au non-respect des délais et des budgets n'est pas totalement injustifiée, mais est tout de même exagérée.

En raison de ses caractéristiques uniques, la technologie canadienne CANDU a certes un rôle à jouer, mais il est impossible d'exploiter son plein potentiel à l'intérieur de la structure commerciale actuelle de son propriétaire, EAEC. La restructuration organisationnelle d'EAEC annoncée par le gouvernement du Canada est un pas dans la bonne direction si l'on souhaite rentabiliser les investissements considérables consentis dans l'énergie nucléaire depuis plusieurs décennies.

La contribution du nucléaire à l'approvisionnement futur en énergie à l'échelle planétaire sera restreinte en raison d'un manque de capacité de la chaîne d'approvisionnement existante. Elle se heurtera également aux difficultés associées

regulatory oversight and peer review programs that are essential to maintaining safety standards and a regime of non-proliferation treaties.

Overall, the promises of Canadian economic success, while making a valuable contribution through its nuclear industry to reducing geopolitical tensions by facilitating sustainable energy supplies, far outweigh the challenges in realizing these goals.

To facilitate this, the Government of Canada should act on its announced intent to restructure AECL without delay. As well, the nuclear industry should address its chronic inability to complete projects on time and on budget such that commercial performance achieves the same high standards it has achieved in both its technical operations and its safety record.

That was a summary of a day's discussion among experts from the industry that I think captures it very well.

Finally, I would like to conclude with my view of where we are and in particular Part 18 of Bill C-9. The government's stated policy of reorganizing and commercializing with private capital I believe is correct. However, the government should keep some involvement, and I say that for several reasons. First, there is a very significant potential geopolitical element to the energy sector. Nuclear power and the unique properties of the CANDU technology actually puts Canada in a very good position in that situation in a global context. We like to see ourselves as reducing global tensions. Energy is one of the tension points and the CANDU technology has immense opportunities that are unique to that technology to deal with that. For that reason, the government should think seriously about retaining a minority commercial interest in the company when it has otherwise brought in commercial capital.

The process outlined in the bill is the correct one. Time is of the essence. It is a great pity and it would have been much better if Ontario had made a decision more supportive of AECL and CANDU than it did. That being the case, the value of the company today is less than it was yesterday, and the value tomorrow will be less than it is today. This is a depleting asset and time is of the essence. For that reason, I support the process of making a decision that is outlined in Bill C-9.

The Chair: Thank you, Mr. Carr. I assume that you were referring to that part of AECL dealing with the electric power generation.

Mr. Carr: Indeed.

The Chair: That is as opposed to the other aspect of AECL dealing with the isotope production and research.

à sensibilisation des pays émergents à l'importance des vastes programmes de surveillance réglementaire et d'examen par les pairs qui sont essentiels au respect des normes de sécurité et des traités de non-prolifération.

Dans l'ensemble, les possibilités de prospérité économique pour le Canada valent largement le coût par rapport aux difficultés associées à la réalisation de ses objectifs, d'autant plus que nous contribuerions ainsi à réduire les tensions géopolitiques en facilitant l'approvisionnement en énergie durable.

Pour ce faire, le gouvernement du Canada devrait donner suite sans tarder à son intention annoncée de restructurer AECL. Par ailleurs, l'industrie nucléaire devrait trouver des solutions à son incapacité chronique de réaliser des projets en respectant les délais et les budgets de manière à porter son rendement commercial à un niveau de qualité aussi élevé que ses activités techniques et son dossier en matière de sécurité.

Voilà qui résumait très bien à mon avis une journée de discussions entre experts de l'industrie.

Enfin, j'aimerais conclure en vous exposant mon point de vue sur notre situation actuelle, surtout dans le contexte de la partie 18 du projet de loi C-9. J'estime appropriée la politique annoncée par le gouvernement qui souhaite réorganiser EACL et en assurer la commercialisation avec l'aide de capitaux privés. Je crois toutefois que le gouvernement devrait conserver certains intérêts dans l'entreprise, et ce, pour plusieurs raisons. Premièrement, le secteur énergétique peut jouer un rôle très important dans une perspective géopolitique. Ainsi, l'énergie nucléaire et les propriétés uniques de la technologie CANDU permettent au Canada de se retrouver dans une position fort avantageuse à ce chapitre dans le contexte mondial. Nous aimons nous considérer comme un pays capable d'apaiser les tensions à l'échelle planétaire. L'énergie constitue l'un de ces points de tension et la technologie CANDU représente une piste de solution offrant d'extraordinaires possibilités qui ne sont pas accessibles par ailleurs. C'est pour cette raison que le gouvernement devrait envisager sérieusement la possibilité de conserver un intérêt commercial minoritaire lorsque l'entreprise aura été capitalisée par d'autres moyens.

Le processus proposé dans le projet de loi est tout à fait approprié. Le temps file. Il est vraiment regrettable que l'Ontario n'ait pas pris une décision davantage favorable à EACL et à CANDU. Les choses étant ce qu'elles sont, la valeur de l'entreprise est inférieure aujourd'hui à ce qu'elle était hier, et elle vaudra encore moins cher demain. C'est un actif en pleine décroissance et il importe d'agir rapidement. Je suis donc favorable au processus de prise de décisions préconisé dans le projet de loi C-9.

Le président : Merci, monsieur Carr. Je présume que vous faisiez référence à la division d'EACL s'occupant de production d'énergie électrique.

M. Carr : Tout à fait.

Le président : Et non pas à l'autre secteur d'EACL qui s'occupe de recherche et de production d'isotopes.

Mr. Carr: Yes. I have views on the isotope issue, but those are views of talking to my neighbours, not expert views on the medical isotope business.

The Chair: Your comment was quite clear that there is tremendous potential for this technology and you would like to see it continue as a going concern with the government having some interest in whatever that going concern might be.

Mr. Carr: Yes.

The Chair: You are aware that the legislation provides for the possibility of dissolution, winding up, amalgamation? They are all there.

Mr. Carr: Yes.

Senator Baker: As the chair pointed out, the legislation is really a blank cheque because it allows the government to make whatever decision it wishes to make; it allows the government to create corporations; it allows it to sell off assets, to amalgamate or dissolve.

Do either or both of you wish to express an opinion on what you think the government will do? What do you think is the intent of the government?

Mr. Purchase: The legislation, in my mind, reflects the fact that it is simply uncertain as to what deals are out there; no one knows in advance what might be possible. We know what we would like to achieve in the way of access to foreign markets and strengthening of the corporation in various ways, but no one knows for sure what that exactly will look like.

I agree that the language looks offensive when you read it. That language strikes you very forcefully as a blank cheque, as you put it.

Having said that, I could not — perhaps Mr. Carr has a different view — think of how it could be constrained and yet still seek out a fulsome review of all the potential or opportunities that might be out there. I do not think there is necessarily all that much interest, notwithstanding the enormous potential of this industry and the technical quality of many of the assets we are dealing with here.

I sympathize with the government, notwithstanding the offensive nature of that language. I sympathize with the government in searching broadly for a deal. My way of approaching that is to hook them at the tail end and say to them, explain the deal to us; have some independent entity review the deal and give us their opinion as to what you did, effectively. Did you enhance all the things you wanted to enhance in the way of leveraging all of Canada's nuclear assets?

I would tack it on to the end, rather than constrain the deal upfront somehow.

M. Carr : Oui. J'ai bien mon opinion au sujet de la question des isotopes à la lumière des conversations que j'ai pu avoir à gauche et à droite, mais ce n'est certes pas un avis d'expert du secteur des isotopes médicaux.

Le président : Vous avez indiqué très clairement que cette technologie offre de formidables possibilités et que vous souhaiteriez que le gouvernement conserve un certain intérêt dans l'entreprise, quelle que soit la forme qu'elle prendra après la restructuration.

M. Carr : Effectivement.

Le président : Vous êtes conscient que le projet de loi offre des possibilités de dissolution, liquidation ou fusion? Tout cela est prévu.

M. Carr : Oui.

Le sénateur Baker : Comme le président vient de le signaler, le projet de loi équivaut en fait à un chèque en blanc, car il laisse le gouvernement complètement libre de prendre la décision qui lui conviendra; il peut créer une nouvelle société, liquider les actifs, fusionner l'entreprise ou la dissoudre.

Je vous demande à tous les deux si vous avez une idée de ce que le gouvernement va faire. Quelles sont d'après vous les intentions du gouvernement?

M. Purchase : Je crois que le projet de loi reflète l'incertitude qui existe quant aux transactions possibles; personne ne peut prédire ce qui va se passer. Nous savons bien ce que nous souhaitons réussir quant à l'accès aux marchés étrangers et à la consolidation de l'entreprise par divers moyens, mais personne ne sait vraiment ce que l'avenir nous réserve.

Je conviens que l'on puisse trouver un peu choquant le libellé du projet de loi que l'on peut très facilement assimiler à un chèque en blanc, comme vous l'avez fait valoir.

Cela dit, je n'arrive pas — et peut-être que M. Carr sera d'un avis différent — à m'imaginer qu'on puisse le rendre plus contraignant tout en permettant un relevé détaillé de tous les débouchés possibles. Je ne crois pas qu'il y ait nécessairement un intérêt si grand, malgré le potentiel énorme de cette industrie et la qualité technique de bon nombre des actifs dont il est question ici.

Même si l'on peut s'offusquer à la lecture de ces dispositions, je comprends la situation dans laquelle est placé le gouvernement qui s'efforce d'abord et avant tout de trouver une solution. J'aurais plutôt tendance à demander des explications à la fin du processus, à faire intervenir une entité indépendante pour l'examen de la transaction et l'obtention d'un avis au sujet des mesures prises. A-t-on effectivement apporté toutes les améliorations souhaitées en permettant d'exploiter le plein potentiel des actifs nucléaires du Canada?

Je miserais sur une analyse en fin de processus, plutôt que d'imposer des contraintes préalables à toute transaction.

Senator Baker: Mr. Carr, what do you think of what the government intends to do? You have explained what we would like to see done but what do you think the government intends to do?

Mr. Carr: I am acting on the assumption that the government intends to follow the advice they received that is contained in a report written by Rothschild, December 2009, which listed two or three objectives. I do not disagree with Mr. Purchase's comments. I regard the legislation as it stands as enabling, and it will be a complicated structure. It does not make sense to tie one's hands as to exactly what the form of that structure will be at this stage of the game.

I would come at it from a different point of view. I have heard several people ask why the government needs to have Part 18 or any legislation. They own the thing; they should be able to sell. I can sell things as an individual without seeking legal permission to sell. Mr. Purchase might have a comment on this, because he was deputy minister when the Government of Ontario went to sell Hydro One and it came to a crashing halt before a judge when someone brought an injunction that the government did not have the authority to do it. I am almost seeing Part 18 as a housekeeping matter, just to clarify that the government does indeed have the authority to do as it wishes with the property it owns.

Senator Baker: Mr. Carr, you were very explicit in your recommendation that the government maintain, as you said, "a minority interest."

Mr. Carr: Yes.

Senator Baker: Why are you suggesting a minority interest when you recognize that for a competitor in the market like AREVA there is a 78 per cent state-owned share of that company? Why are you suggesting that here in Canada we only maintain a minority ownership of shares?

Mr. Carr: The main thing that needs to happen, for the benefit of the technology, the Canadian economy and the company, is in fact to introduce what I call commercially motivated capital. In other words, nuclear power engineering is not a social service; it is a business. That is best carried out by private capital.

The reason I am suggesting a minority interest is such that it does not therefore scare off commercial capital, which abhors being in a minority position. Anyone who is going to put capital in will want to be in a commercial control position, a majority.

I am suggesting that the government retain some interest for non-commercial reasons. There are many geopolitical aspects related to nuclear power that frankly could be used very handily by the Government of Canada in its international diplomacy. These are not commercial matters. These are relieving global tensions. These are providing energy to countries like India, which has an enormous growing appetite for energy. If all that energy is

Le sénateur Baker : Monsieur Carr, quelles seraient selon vous les intentions du gouvernement? Vous nous avez expliqué ce que vous souhaiteriez voir, mais que pensez-vous que le gouvernement compte faire?

M. Carr : Je pars de l'hypothèse que le gouvernement entend donner suite au conseil reçu dans le rapport produit par Rothschild en décembre 2009 où l'on faisait état de deux ou trois objectifs à atteindre. Je suis plutôt d'accord avec ce qu'a dit M. Purchase. Je considère ce projet de loi comme une mesure habilitante et je sais qu'il s'agira d'une structure complexe. Il ne serait pas logique de vouloir se limiter quant à la forme que pourrait prendre cette structure à cette étape-ci du processus.

J'aborderais la chose d'un angle différent. J'ai entendu bien des gens faire valoir que le gouvernement n'avait pas besoin de la partie 18 ni de toute autre mesure législative semblable. Le gouvernement est propriétaire d'EACL; il devrait pouvoir la vendre. Je n'ai pas besoin de la permission de qui que ce soit pour vendre les choses qui m'appartiennent. M. Purchase pourrait peut-être nous en dire davantage à ce sujet, car il était sous-ministre lorsque le gouvernement de l'Ontario a voulu vendre Hydro One pour voir le processus s'enliser complètement devant un juge lorsque quelqu'un a demandé une injonction en faisant valoir que le gouvernement ne disposait pas des pouvoirs nécessaires pour procéder à cette transaction. Je considère presque la partie 18 comme une mesure d'ordre administratif qui vise à préciser que le gouvernement est bel et bien autorisé à faire ce qu'il veut avec cet actif qui lui appartient.

Le sénateur Baker : Monsieur Carr, vous avez recommandé de façon très explicite que le gouvernement conserve un intérêt minoritaire, pour reprendre votre expression.

M. Carr : C'est exact.

Le sénateur Baker : Pourquoi suggérez-vous simplement un intérêt minoritaire alors que vous savez très bien que l'un des concurrents dans ce marché, AREVA, appartient à l'État dans une proportion de 78 p. 100? Pourquoi voudriez-vous que le Canada se limite à une minorité des parts?

M. Carr : Pour le bien de la technologie, de l'économie canadienne et de l'entreprise, il faut d'abord et avant tout injecter ce que j'appelle du capital ayant des visées commerciales. Autrement dit, la production d'énergie nucléaire n'est pas un service social; c'est une entreprise. Ce sont donc les capitaux privés qui sont les mieux à même de s'en charger.

Je suggère donc un intérêt minoritaire pour ne pas apeurer les investisseurs commerciaux, qui détestent se retrouver en position minoritaire. Pour qu'une personne veuille investir, il faut lui offrir le contrôle commercial, une position majoritaire.

Si je propose que le gouvernement conserve certains intérêts, c'est pour des motifs non commerciaux. De nombreuses considérations géopolitiques sont associées à l'énergie nucléaire et, en toute franchise, le gouvernement du Canada pourrait en faire très bon usage au sein de la diplomatie internationale. Il ne s'agit pas de questions commerciales. Il s'agit de calmer certaines tensions à l'échelle planétaire. Il s'agit de fournir de l'énergie à des pays comme

conventional energy, the way that our energy is at the moment — oil and coal, et cetera — this will have a profound effect on the balance of payments and the transfers of wealth around the world and will increase tensions, no question.

I can go into details if you like, but I think the peculiarities, uniqueness, and technical details related to the flexibility of the CANDU nuclear cycle in effect make it a powerful tool for peace and, frankly, reducing geopolitical tensions. To me, that is something that any government would like to be associated with and retain some interest and control in.

Another secondary factor is that nuclear energy, because it is tied up with things like non-proliferation treaties and various other things, inevitably involves some state-to-state activity whenever there is a transaction involved. The Prime Minister of India had a meeting with the Prime Minister of Canada not that long ago with regard to nuclear energy. It was not about CANDU, but it was nonetheless a nuclear discussion.

The success of the CANDU technology under new ownership will inevitably benefit from support by the Government of Canada, hence a minority interest.

Senator Baker: Have you heard of CANDU clean, a process used for cleaning? It is one the new technologies of the industry. It was developed, as I understand it, over the years in that AECL had joint contracts with AREVA at various locations in the world, recognizing that a great industry is not just in the building or purchasing of reactors but in the refurbishing of reactors and in maintenance contracts. I thought we were on pretty safe ground for the future in that area in that we were now taking part in many contracts around the world relating to that service of cleaning and that we had a robot. However, you say it is a “diminishing asset.”

Mr. Carr: The asset being AECL. Most commercial companies are valued on the basis of their order book, in other words, how much revenue can it be counted on to earn over the next number of years. In the absence of an order book, a potential purchaser will make some guesses, but in the end they are just guesses. An order book is always better than guesses.

AECL does not have a long order book. The main asset, as I see it, is intellectual property, and the main aspect of intellectual property is the people. Those people are retiring and will move away. The company is unable to attract orders, in part because of a lack of confidence in its future, in part because of a lack of confidence in its future and in part because of a lack of action by the government to clarify the future. It is the same reason employees will drift away. In the end, there is nothing left.

l'Inde qui en ont de plus en plus besoin. Si toute cette énergie était générée de façon conventionnelle, comme c'est le cas actuellement, avec le pétrole et le charbon, notamment, il s'ensuivrait des effets marqués sur la balance des paiements internationaux et sur les transferts de richesse entre les pays du monde, ce qui ne manquerait certes pas de causer des tensions encore plus grandes.

Je pourrais vous expliquer ce point de vue plus en détail si vous le souhaitez, mais j'estime que les particularités, le caractère unique et les caractéristiques techniques découlant de la flexibilité du cycle nucléaire CANDU en font un outil puissant pour le maintien de la paix et pour l'atténuation des tensions géopolitiques. Je crois que ce sont là des résultats auxquels n'importe quel gouvernement souhaiterait être associé, d'où l'importance de conserver un certain niveau de contrôle.

Il faut également tenir compte du fait que l'énergie nucléaire, en raison de ses liens avec les traités de non-prolifération entre autres, exige inévitablement certaines interactions directes entre les États toutes les fois qu'une transaction doit être conclue. Ainsi, le premier ministre de l'Inde a rencontré il n'y a pas très longtemps son homologue canadien pour discuter d'énergie nucléaire. On n'a pas parlé des réacteurs CANDU, mais il était néanmoins question de nucléaire.

Dans le cadre du nouveau régime de propriété, l'efficacité de la technologie CANDU bénéficiera assurément du soutien du gouvernement du Canada, d'où la nécessité de maintenir un intérêt minoritaire.

Le sénateur Baker : Avez-vous entendu parler du processus CANDU utilisé pour le nettoyage? C'est l'une des nouvelles technologies au sein de l'industrie. Si j'ai bien compris, elle a été développée à la faveur des contrats conjoints conclus par EACL avec AREVA au fil des ans dans différents endroits du monde, en reconnaissance du fait qu'une grande industrie ne se limite pas à la construction ou à l'acquisition de réacteurs, mais se charge également d'en assurer la rénovation et l'entretien. Je croyais que nous nous étions assurés d'une bonne part de ce marché pour l'avenir, car nous offrons actuellement ce service de nettoyage au moyen d'un robot dans le cadre de nombreux contrats conclus avec différents pays. Vous parlez toutefois d'un actif qui perd de la valeur.

M. Carr : L'actif en question, c'est EACL. La plupart des entreprises commerciales sont évaluées en fonction de leur carnet de commandes, autrement dit des revenus que l'on peut compter en tirer au cours des années à venir. En l'absence d'un carnet de commandes, l'acheteur potentiel va procéder à certaines estimations, mais cela demeure uniquement des estimations. Le carnet de commandes y sera toujours préférable.

EACL n'a pas un carnet de commandes bien rempli. À mon sens, son principal actif réside dans la propriété intellectuelle, laquelle est surtout le résultat du travail de son capital humain. Mais ces gens vont partir à leur retraite ou déménager. L'entreprise est incapable d'obtenir des commandes, en partie en raison d'un manque de confiance en l'avenir et en partie à cause de l'inaction du gouvernement quant aux garanties à offrir pour la suite des choses. Ces mêmes motifs expliquent l'exode des employés. En fin de compte, il ne reste plus rien.

Time is of the essence. AECL is a decaying asset as it stands, in part because it does not have an order book and its main resource, therefore, is intellectual property.

Senator Baker: Have you noticed the number of litigations between AECL and AREVA in the courts of late?

Mr. Carr: I have not.

Senator Runciman: Thank you for being here tonight. You both mentioned the lack of a decision in Ontario. I am wondering about the timing of the Ontario decision in terms of your backgrounds and your thorough understanding of the needs of the province with respect to energy.

When do you think it is critically important that Ontario make a decision in this regard? Do you have any views you would like to offer?

Mr. Purchase: If I can put it this way, they have been fortunate, by virtue of the recession, which has given them some breathing space in terms of making a final decision on a new nuclear plant and on refurbishment of the existing plants, because they are all sitting there waiting for some decision. If you are going to build new capacity in Ontario, then you will not refurbish some of the older stuff at Pickering B, for example.

Nothing can move ahead, and yet this is 50 per cent of Ontario's electricity supply. It is far from a slam-dunk done deal, technologically speaking, to refurbish. We experienced that at Pickering A, for example, when we refurbished. Two units were refurbished are still not functioning at high levels of utilization.

I am told there are problems with the Bruce Nuclear Generating Station. These all add up. These machines sooner or later wear out, and we are at grave risk and with a huge bet on nuclear in Ontario. We do not have a long time to resolve these issues. I think the ACR-1000 is now simply not likely to be built, but maybe the Enhanced CANDU 6 would be built. If you do build it, these things have to be there on time because you are probably decommissioning some existing nuclear. This is an intricate timing phenomenon and it is important that it be on time and, obviously, on budget; however, on time is more important than people often understand.

Senator Runciman: How does it tie in with the commitment to close down coal and the new requirements the federal government is talking about with respect to coal as well?

Mr. Purchase: Coal was always the fallback resource for Ontario when nuclear plants did not work. That is one reason our emission levels went up in the late 1990s, because many nuclear plants went out of commission and were taken off line, so we used more coal. Obviously, our CO₂ and other emissions went up dramatically in that period of time, but coal has been useful as a fallback. I am not entirely convinced — we will see — that coal will not yet be used in the future. These issues are quite complicated and we cannot simply be without the electricity

Le temps presse. EACL est un actif en décroissance dans l'état actuel des choses, notamment en l'absence d'un carnet de commandes et du fait que sa principale ressource est donc la propriété intellectuelle.

Le sénateur Baker : Avez-vous noté le nombre de litiges entre EACL et AREVA devant les tribunaux récemment?

M. Carr : Je ne suis pas au courant.

Le sénateur Runciman : Merci de votre présence ce soir. Vous avez tous deux mentionné l'absence d'une décision en Ontario. Je me demandais à quel moment vous croyez que l'Ontario devrait se brancher à la lumière de votre expertise et de votre connaissance approfondie des besoins de la province en matière d'énergie.

À quel moment estimez-vous que la province devra absolument prendre une décision à ce sujet? Qu'en pensez-vous?

M. Purchase : Si je puis m'exprimer ainsi, l'Ontario peut se compter chanceuse que la récession lui ait offert une certaine marge de manœuvre quant à la décision de construire ou non une nouvelle centrale nucléaire et de rénover celles qui existent déjà, car tout le monde est en attente de cette décision. Si l'on choisit de construire une nouvelle centrale, on ne va pas rénover certaines des installations les plus âgées comme celle de Pickering B, par exemple.

Aucun projet ne peut aller de l'avant, mais on parle ici de 50 p. 100 de l'approvisionnement en électricité de l'Ontario. D'un point de vue technologique, la rénovation n'est pas nécessairement chose facile. Nous en avons par exemple fait l'expérience lors de la rénovation de la centrale Pickering A. Deux des unités rénovées ne fonctionnent pas encore à pleine capacité.

On me dit également qu'il y a des problèmes à la centrale nucléaire Bruce. Toutes ces difficultés s'accumulent. Tôt ou tard, ces installations en viendront à flancher, ce qui nous fait courir un grand risque car nous avons énormément misé sur le nucléaire en Ontario. Nous disposons de peu de temps pour régler ces problèmes. Je crois que l'on peut maintenant conclure que le ACR-1000 ne sera tout simplement jamais construit, mais peut-être que l'on ira de l'avant avec CANDU 6 évolué. Si on décide de le construire, il faudra respecter certains délais car une partie des centrales existantes auront probablement cessé leurs activités. Il y a donc un facteur de synchronisation à considérer, ce qui fait qu'il sera tout aussi important de respecter les budgets et les échéanciers, car ceux-ci sont plus cruciaux que certaines gens peuvent le penser.

Le sénateur Runciman : Comment cette démarche peut-elle se situer par rapport à l'engagement de fermer les centrales au charbon et aux nouvelles exigences du gouvernement fédéral en la matière?

M. Purchase : Le charbon est la ressource qui a toujours servi de solution de repli pour l'Ontario lorsque les centrales nucléaires ne fonctionnent pas. C'est l'une des raisons pour lesquelles nos niveaux d'émission ont grimpé à la fin des années 1990 lorsque plusieurs centrales nucléaires ont dû cesser leurs activités, ce qui nous a obligés à avoir recours à une plus grande quantité de charbon. Il va de soi que nos émissions de CO₂ entre autres ont fortement augmenté au cours de cette période, mais le charbon n'en a pas moins démontré son utilité comme solution de rechange. Je ne suis

supply in the province. We are not doing ourselves any favours by creating a great deal of uncertainty about the future of electricity supply in the province.

Senator Runciman: I recall these conversations around the Ontario decision and the questions asked in the Ontario legislature with regard to the future of CANDU and AECL if Ontario did not select the Canadian built reactor. I am looking for feedback from either one of you. Would that be the death knell for AECL? Ontario did encourage other bidders, as we know; I think two or three were involved in the original bid process. How critical is it that when Ontario ultimately makes a decision, that the decision is CANDU?

Mr. Purchase: I am sure Mr. Carr has a view on this, but my view is that it is absolutely critical to the future of the ACR. If we will not take the risk of building the reactor in this country — and I am not saying we should, because I do not know exactly what the status is — but if we will not take that risk, I doubt that any other country will take that risk. There may be a niche market with the Enhanced CANDU 6 because it has certain desirable properties as a technology, as Mr. Carr mentioned. I think maybe you can be a niche player. I would like to see more on that in terms of proving it.

I do not see a future for the company without generation III technology.

Senator Runciman: Without an Ontario decision.

Mr. Carr: I will take a more positive view than that. When I said that Ontario could have been more helpful, obviously the most helpful would be to place an order for a new build. To answer your question, Senator Runciman, about the deadline, it was two years ago. The build time is 10 years, and we are eight years away from when we need to replace 500 megawatts of nuclear power.

Ontario made a decision for Ontario's reason. I was not on the inside at that point and I do not know the reasons. Rumours are that the price was too high. Certainly I think the procurement process was the wrong one. If you wanted to design a process to drive the price up, you could not have done a better job. It does not surprise me that the price tag gave everyone pause. In that regard I do not criticize the Ontario government for not making the decision.

Having said that, and having said as the government did, that the company that was the only company that was compliant or closest to compliance with the bid requirements was AECL. That is the home team. There are 30,000-odd employees who live and pay taxes in the province of Ontario. Would you not think that you would have said that in a slightly more positive fashion to add some value to the company, as the people of Canada are now attempting to privatize it at the maximum value?

pas tout à fait convaincu, l'avenir nous le dira, que l'on cessera un jour d'utiliser le charbon. Il s'agit de questions fort complexes et nous ne pouvons absolument pas nous passer d'électricité. Nous ne nous facilitons pas les choses en créant beaucoup d'incertitude quant à l'avenir de l'approvisionnement en électricité en Ontario.

Le sénateur Runciman : Je me souviens de conversations au sujet de la décision de l'Ontario et de questions posées au Parlement ontarien quant à l'avenir de CANDU et d'EACL si l'Ontario ne choisit pas le réacteur canadien. J'aimerais que vous me disiez ce que vous en pensez. Est-ce que cela serait le clou dans le cercueil pour EACL? Comme vous le savez, l'Ontario a demandé à d'autres soumissionnaires de se manifester; je crois qu'il y en a eu deux ou trois qui ont répondu au départ à la demande de propositions. Dans quelle mesure est-il primordial que l'on opte effectivement pour le CANDU quand l'Ontario prendra enfin sa décision?

M. Purchase : Je suis persuadé que M. Carr voudra se prononcer également, mais j'estime que c'est absolument essentiel pour l'avenir du réacteur ACR. Si nous ne prenons pas le risque de construire ce réacteur au Canada — et je ne suis pas en train de dire que nous devrions le faire, car je ne connais pas tous les détails —, je doute fort qu'un autre pays le fasse. Il existe peut-être un créneau de marché pour le réacteur CANDU 6 évolué, car c'est une technologie qui offre certaines caractéristiques intéressantes, comme l'indiquait M. Carr. Je crois que nous pourrions être présents dans un certain créneau. J'aimerais que nous soyons plus actifs afin de démontrer que cela est possible.

Je n'entrevois aucun avenir pour l'entreprise sans le recours à la technologie de troisième génération.

Le sénateur Runciman : Et sans une décision de l'Ontario.

M. Carr : Je vais vous présenter un point de vue plus favorable. Je disais que l'Ontario aurait pu être d'un grand secours et il va de soi que c'est en passant une commande pour la construction d'un nouveau réacteur que la province aurait été le plus utile. Pour répondre à votre question au sujet de l'échéance, sénateur Runciman, c'était il y a deux ans. Le délai de construction est de 10 ans, et c'est dans huit ans que nous devons remplacer 500 mégawatts d'énergie nucléaire.

L'Ontario a pris une décision pour ses propres raisons que je ne connais pas, car je n'étais plus dans le portrait à ce moment-là. Selon certaines rumeurs, c'est à cause du prix trop élevé. Je peux en tout cas vous assurer que le processus d'approvisionnement ne convenait pas du tout. Si quelqu'un avait essayé de concevoir un processus pour faire grimper le prix, il n'aurait pas pu mieux faire. Je ne suis pas étonné que le prix ait fait reculer tout le monde. En ce sens, je ne critique pas le gouvernement de l'Ontario pour son inaction.

Cela dit, et compte tenu du fait, comme le gouvernement l'a lui-même indiqué, que la seule entreprise à satisfaire, tout au moins partiellement, aux exigences de la demande de propositions était EACL. On peut affirmer que c'est l'équipe locale. On compte quelque 30 000 employés qui vivent en Ontario et paient des impôts à la province. Ne croyez-vous pas que l'on aurait pu présenter les choses de façon légèrement plus positive pour bonifier la valeur de l'entreprise alors même que l'on s'efforçait d'optimiser cette valeur aux fins de sa privatisation?

My criticism was not so much the decision of Ontario or the timing of it as, frankly, it damned AECL with faint praise when it could have actually helped the situation for everyone.

Senator Runciman: Mr. Purchase, you talked about four possible buyers for AECL: AREVA, Westinghouse, General Electric, or a consortium of Canadian companies. I heard this morning that AREVA was quoted in the Quebec media indicating a lack of interest in participating, that it was too big a gamble for the company to consider. Do you want to speak to that?

Mr. Purchase: I wrote something to that effect. I think it is 18 months or two years ago that I thought AREVA, at that time, would be interested in acquiring AECL. I think they have probably lost interest, because what are you buying now? The Canadian market is not big. If you buy the company, how many new reactors will we build in Canada? The Ontario market definitely looks shaky now. In Western Canada there is not a huge interest either, in Alberta or in Saskatchewan. In New Brunswick, possibly, but I do not see that anytime soon, since you have to export a good deal of the power that you would produce.

Senator Runciman: AREVA is sticking its nose in there, too.

Mr. Purchase: The Canadian market does not look like it has many viable projects. Eventually, perhaps, yes, or maybe there will be big public policy which would drive us in that direction — some form of carbon pricing or who knows what in that regard. Right now, however, it is looking pretty soft. Getting into the Canadian market has a little less urgency, using the acquisition as a way of entering the Canadian market.

I am more upbeat now with the possibility that there may be a deal with a country, such as India, government to government, straight up, and possibly China. India looks like it would be most likely because they have a history of heavy water technology and utilize it still. Remember that most of these countries, with the big growth markets, want their own technology. I think we could help them with that, but they will want their own company.

Senator Runciman: How politically palatable would that be, though?

Mr. Purchase: We seem to have turned the corner on some of these issues with respect to proliferation and nuclear weapons.

However, that is where you have to go with these things. These are not BlackBerrys. These consumers are completely different and do not make impulse purchases; these consumers are thoughtful. They have plans about what they would like to do and they want to leverage these huge infrastructure projects. After

Mes critiques ne visent pas tant la décision prise par l'Ontario ou le moment choisi mais, en toute franchise, le fait qu'on ait opté pour faire timidement l'éloge d'EACL alors qu'on avait l'occasion d'améliorer les choses pour tout le monde.

Le sénateur Runciman : Monsieur Purchase, vous avez parlé de quatre acheteurs possibles pour EACL : AREVA, Westinghouse, General Electric, et un consortium d'entreprises canadiennes. J'ai entendu ce matin que les médias québécois faisaient état d'une déclaration d'AREVA indiquant un manque d'intérêt à ce chapitre parce qu'il s'agit d'un pari trop gros pour l'entreprise. Avez-vous un commentaire à ce sujet?

M. Purchase : J'ai déjà écrit quelque chose à ce propos, il y a environ 18 mois, peut-être deux ans. Je croyais à l'époque qu'AREVA serait intéressée à acquérir EACL. Je suppose que l'entreprise a dû changer d'avis en considérant ce qu'elle achèterait vraiment, dans l'état actuel des choses. Le marché canadien n'est pas très grand. Si vous faites l'acquisition de l'entreprise, combien de nouveaux réacteurs allez-vous construire pour le Canada? Le marché ontarien ne semble assurément pas très solide pour l'instant. Dans l'Ouest canadien, il n'y a pas beaucoup d'intérêt non plus, en Alberta ou en Saskatchewan. Le Nouveau-Brunswick pourrait être intéressé, mais je ne pense pas que ce soit pour bientôt, car la province devrait exporter une large proportion de l'énergie qu'elle produirait.

Le sénateur Runciman : AREVA tente de s'en mêler là-bas également.

M. Purchase : Il ne semble pas y avoir beaucoup de projets viables sur le marché canadien. Ce sera peut-être éventuellement le cas, peut-être à la faveur d'une vaste politique publique qui nous orientera en ce sens — une forme quelconque de prix pour le carbone ou une mesure semblable. Pour l'instant, le marché semble toutefois très peu actif. Il est donc moins urgent de procéder à une acquisition si le but visé est l'accès au marché canadien.

Je crois qu'il y a plus de chances que l'on en arrive à une entente avec un pays, comme l'Inde, de gouvernement à gouvernement, directement, et peut-être même avec la Chine. L'Inde semble être une avenue plus prometteuse parce que ce pays a amplement eu recours à la technologie de l'eau lourde et l'utilise encore. Il faut se rappeler que la plupart de ces pays offrant d'immenses marchés en forte croissance souhaitent disposer de leur propre technologie. Je pense que nous pouvons les aider à ce chapitre, mais ils voudront posséder leur propre entreprise.

Le sénateur Runciman : Dans quelle mesure toutefois une telle transaction serait-elle acceptable du point de vue politique?

M. Purchase : Nous semblons avoir effectué un virage dans quelques-uns de ces dossiers touchant la prolifération et les armes nucléaires.

Cependant, c'est la manière de fonctionner avec les actifs de ce type. Il ne s'agit pas de simples terminaux BlackBerry. Les clients sont complètement différents et ne font pas des achats impulsifs. Ils prennent le temps de réfléchir. Ils ont des plans pour la réalisation de certains objectifs et souhaitent que leurs grands

all, what is it if it is not a huge infrastructure project building a new nuclear plant? They want to leverage it to get maximum benefit for their own economies as well.

Senator Mitchell: You have pretty much answered this question but I would like you to summarize what, therefore, is left in AECL? There are a number of plants, but they are getting older. There is intellectual property, but at least the ACR-1000 might have some questionable value. The older CANDU technology is apparently still working but it is getting old. When you scrape it all away, what is there actually to sell and what kind of price do you think we would get for it anyway?

Mr. Carr: I do not know what kind of price we would get. To answer your question about what we would sell, first, AECL does not own any plants; it owns the technology. Technology is intellectual property. Intellectual property consists of patents and things like that, but you do not need to buy a company to get access to use the patents. You can work out licensing agreements, and so on. In the end, what you are buying is the people. You are buying the brains. You are buying the human resource. That is what the value of AECL is, it seems to me.

Senator Mitchell: If you let them go down?

Mr. Carr: If you let them go down then there is nothing there, and that is my point, exactly. When a company is in the doldrums, in terms of its shareholder not making a decision on what direction it wants to go, having announced a policy but not moving forward with it with expediency, these are the reasons why people change jobs and do not place orders with the company, because of the indecision.

Time is of the essence. It is a wasting asset. I would prefer not to focus on specific designs such as the ACR-1000 or CANDU 6. Clearly those are important and commercially significant in terms of value. However, if we look beyond that as to the capability of the technology, I have no doubt that if AECL went out of business and the CANDU flag fell, someone else would come up with exactly the same technology under a different name. Why? Because it is very good technology. Mr. Purchase refers to it as a niche, but it is an important niche.

First, it uses natural uranium instead of enriched uranium. This has enormous implications if you are Turkey or a non-aligned country and you want nuclear power, and you do need nuclear power if your economy is growing. Some of these countries do not have any other source of energy and do not want to import hydrocarbons because that gets into other entanglements, foreign exchange issues, et cetera.

The natural uranium reactors, the CANDU system, can also burn the spent fuel from the enriched uranium reactors, which is everyone else's design. I have called it the blue box of the nuclear industry. AREVA might be interested in it. Why? Because they

projets d'infrastructure puissent aller de l'avant. Après tout, la construction d'une nouvelle centrale nucléaire n'est-elle pas un immense projet d'infrastructure? On souhaite miser sur ces projets afin d'en optimiser les retombées pour l'économie locale.

Le sénateur Mitchell : Vous avez déjà pas mal répondu à cette question, mais pourriez-vous nous résumer ce qui reste effectivement à EACL? Il y a un certain nombre de centrales, mais elles prennent de l'âge. Il y a la propriété intellectuelle, mais on peut tout au moins s'interroger sur la valeur du ACR-1000. L'ancienne technologie CANDU semble toujours fonctionner, mais elle n'est pas de la plus récente génération. Lorsqu'on enlève tout cela, que reste-t-il en fait à vendre et combien pourrions-nous en tirer de toute manière?

M. Carr : Je ne sais pas quel prix on pourrait obtenir. Quant à ce que nous vendrions, il faut tout d'abord préciser qu'EACL ne possède aucune centrale; elle possède uniquement la technologie. Et la technologie, c'est de la propriété intellectuelle. La propriété intellectuelle prend la forme de brevets et d'instruments semblables, mais il n'est pas nécessaire d'acheter une entreprise pour pouvoir utiliser ces brevets. Il suffit entre autres de conclure un contrat de licence. En fin de compte, vous vous retrouvez à acheter des gens. Vous achetez des cerveaux. Vous achetez les ressources humaines. Il me semble que c'est à cela que se résume la valeur d'EACL.

Le sénateur Mitchell : Et si on laisse partir ces travailleurs?

M. Carr : Si on les laisse partir, il ne reste plus rien et c'est exactement ce que je veux faire valoir. Lorsqu'une entreprise est en difficulté, que ses actionnaires ne prennent pas de décision quant à l'orientation à prendre, que l'on tarde à aller de l'avant assez rapidement avec une politique annoncée, il se crée un climat d'incertitude qui incite ses employés à aller travailler ailleurs et ses clients à ne plus passer de commandes.

Le temps presse. Si l'on n'agit pas rapidement, cet actif sera gaspillé. Je préfère ne pas parler de modèles particuliers comme le ACR-1000 ou le CANDU 6 qui ont de toute évidence leur importance, notamment au niveau de la valeur commerciale. Je m'intéresserais plutôt de façon plus générale à l'efficacité de la technologie. Je suis persuadé que si EACL devait cesser ses activités en emportant avec elle la marque CANDU, quelqu'un d'autre nous arriverait avec exactement la même technologie sous un nom différent. Pour quelle raison? Parce que c'est une technologie très efficace. M. Purchase a parlé d'un créneau, mais c'est un créneau très important.

Il faut d'abord préciser que l'on utilise de l'uranium naturel, plutôt que de l'uranium enrichi. C'est une considération extrêmement importante pour la Turquie ou un autre pays non aligné qui souhaiterait avoir accès à l'énergie nucléaire, ce qui est nécessaire pour une économie en pleine croissance. Certains de ces pays n'ont aucune autre source d'énergie et ne veulent pas importer d'hydrocarbures, car cela entraîne d'autres complications, notamment au chapitre des devises étrangères.

Les réacteurs utilisant de l'uranium naturel, comme le CANDU, peuvent également servir à la combustion du carburant utilisé par les réacteurs à l'uranium enrichi, les produits de tous nos concurrents. C'est un peu comme la boîte bleue de recyclage de

have something that uses enriched fuel. I forget the ratio, but it is something like one CANDU reactor for every three of the other kind actually makes better use of the nuclear fuel. This makes sense on a portfolio basis.

How you market and develop that is another matter. This is not easy. I wholeheartedly agree with Mr. Purchase's BlackBerry analogy; that is absolutely correct. That is the promise. That is what you are buying into.

In addition, I do not want to be dismissive of the scientists and engineers and know-how but, quite frankly, a lot of this stuff is generic in the sense that it is not tied to the CANDU technology. If you can buy a company that has these resources, this also gives an opportunity for the Canadian nuclear industry to grow out of CANDU. We are not stuck to CANDU. We have human resources and know-how in nuclear technology that is absolutely applicable to technologies other than the CANDU technology. However, it requires marketing and commercial capital, a vision and some corporate direction. These are the promises that I see and this is why an investor might be interested in it.

Senator Mitchell: In your description, it strikes me that if AREVA or some other foreign firm were to buy it, there is no reason for them to leave anything in Canada, whether the 30,000 jobs need to be in Canada at all. My corollary to that is a concern that was raised in another committee I attended about the focus this brings to research and development and can that be sustained or how can that be sustained if the government does not have a direct interest and involvement in it.

Mr. Carr: I do advocate some continuing involvement. I emphasize a minority. To your question earlier, senator, I explained why a minority.

I think that is true, but I do not think people are as mobile as some people think they are. If AREVA buys it, how many people will pick up from Mississauga and move to Paris?

Senator Mitchell: Maybe that is why they will not buy it.

Thank you for the interesting answers. If the French government holds 78 per cent of AREVA, why can a Canadian government not own a good chunk of AECL? We have lots of experience. I am from Alberta. The federal government made a tremendous investment in the oil sands. It never would have been anywhere near where it is today without that initiative. Just about the time that nuclear technology and energy generation is taking off around the world, fuelled by nothing less than climate change, which this government does not want to acknowledge enough, we will get out of it. Other countries and other major corporations are in it and will take advantage of that opportunity that finally is

l'industrie nucléaire. Il est possible que ces propriétés puissent intéresser AREVA. Pour quelle raison? Parce qu'il y a là-bas des installations utilisant du carburant enrichi. Je ne me souviens plus du ratio exact, mais je crois que c'est un réacteur CANDU pour trois réacteurs conventionnels, si l'on veut optimiser l'utilisation du carburant nucléaire. C'est une mesure qui s'inscrit bien dans la logique d'un portefeuille d'investissements.

Les aspects commercialisation et développement posent une problématique différente. Ce n'est pas chose facile. Je suis tout à fait d'accord avec l'analogie que fait M. Purchase avec le terminal BlackBerry; il a absolument raison. Voilà l'avenir. C'est ce que vous achetez.

En outre, je ne voudrais pas dénigrer les scientifiques, les ingénieurs et leur savoir-faire, mais il faut bien avouer que bon nombre de ces connaissances sont de nature générale, en ce sens qu'elles ne sont pas reliées uniquement à la technologie CANDU. Si vous pouvez faire l'acquisition d'une entreprise disposant de ces ressources, c'est aussi l'occasion pour l'industrie nucléaire canadienne de se développer en dehors du CANDU. On n'a pas à se limiter au CANDU. Nous disposons de compétences et de savoir-faire en technologie nucléaire que nous pouvons certes utiliser pour d'autres applications. Il faut toutefois pour ce faire des efforts de marketing, des investissements commerciaux, une vision et une orientation organisationnelle. Ce sont les possibilités que j'entrevois et les raisons pour lesquelles un investisseur pourrait être intéressé.

Le sénateur Mitchell : En écoutant votre description, je constate avec stupeur que si AREVA ou une autre société étrangère devait acheter EACL, elle n'aurait aucune motivation à laisser quoi que ce soit au Canada, y compris les 30 000 emplois qu'on y offre actuellement. Parallèlement à cela, je m'interroge au sujet d'une préoccupation soulevée devant un autre comité auquel je participe concernant l'aspect recherche et développement et la façon dont on pourra maintenir les efforts à ce niveau si le gouvernement n'a pas un intérêt direct dans le dossier.

M. Carr : C'est justement ce que je dis. J'ai parlé d'un intérêt minoritaire, et j'ai expliqué mes motifs en réponse à la question précédente du sénateur.

Je crois que vous avez raison, mais je ne pense pas que les gens soient aussi mobiles qu'on puisse le croire. Si EACL est achetée par AREVA, combien de travailleurs vont partir de Mississauga pour aller s'installer à Paris?

Le sénateur Mitchell : C'est peut-être la raison pour laquelle AREVA n'en fera pas l'acquisition.

Merci pour vos intéressantes réponses. Si le gouvernement français détient 78 p. 100 des parts d'AREVA, pourquoi un gouvernement canadien ne pourrait-il pas posséder une bonne partie d'EACL? Nous avons des tonnes d'expérience. Je suis de l'Alberta. Le gouvernement fédéral a investi énormément dans les sables bitumineux. Sans cela, on ne se serait jamais approché du niveau de développement actuellement atteint. Juste au moment où la technologie nucléaire et sa capacité de production d'énergie prennent leur envol partout sur la planète, sous la poussée du changement climatique, un phénomène que ce gouvernement n'est pas suffisamment disposé à reconnaître, nous allons nous retirer

there for us to grab. We just have to convince Ontario and a few other places here about the homegrown market. You hardly ever get that. You can then spin it off from there.

Mr. Carr: We have seen examples in Canadian National, Air Canada, Petro-Canada of sophisticated and staged privatizations that involved, among other things, public offerings to the general Canadian public. Introducing private capital does not necessarily mean selling to AREVA. In fact, I think we might well be surprised that the potential investor is not yet identified because this might be a portfolio purchase for someone. Consortia are actually far more nimble and inventive sometimes than an existing company that is already in the business.

Mr. Purchase: The better analogy with the oil sands is Cameco in the uranium business, a world-class player now, 25 per cent of the market or something to that effect.

If you start with something like the resource, then we can build the expertise. Whether it comes out of the government sector or where it comes from does not matter. Ultimately, it can compete globally.

AECL is a technology company and it is competing in a global market. It is partly about the quality of that technology, but it is competing in a market where governments dominate and where decisions are made not just solely on the basis of some kind of commercial bottom line. They are made for a host of other reasons, in particular with this technology, related to geopolitical considerations.

Can we compete effectively in that market? I happen to believe that this is more like trying to sell advanced weapons internationally, although we have been reasonably successful to date with reactors. However, going forward, we are talking about heavy-duty involvement of governments around the world in countries such as India and China, South Korea and so on. That is a whole different kind of marketing. Many other kinds of decisions or considerations enter into that. To play in that market, you have to be willing to be there and have serious political clout.

I do not think it is entirely the same. In other words, this is a little different when you are talking about this company than if we were talking about what to do with Cameco, for example, if Cameco were still a government owned company.

Senator Marshall: Thank you, gentlemen, very much for appearing here this evening.

Other witnesses who testified on this issue have spoken about the large amounts of government money that have been put into AECL. After hearing your testimony, I get the impression they

de ce secteur. D'autres pays et d'autres grandes sociétés étatiques présentes dans cette industrie vont tirer avantage de cette possibilité que nous aurions pu finalement exploiter. Il nous suffit de convaincre l'Ontario et quelques autres instances pour nous donner un véritable marché intérieur. On n'est jamais vraiment parvenu à le faire. Cela pourrait nous servir de tremplin.

M. Carr : Nous avons vu avec le Canadien National, Air Canada et Petro-Canada des exemples de privatisations organisées et échelonnées qui comprenaient entre autres des émissions publiques de titres pour la population canadienne. Le recours à des capitaux privés ne se traduit pas nécessairement par une vente à AREVA. En fait, nous pourrions être surpris de constater que l'investisseur potentiel ne s'est pas encore manifesté parce que la transaction pourrait s'inscrire dans un achat de portefeuille pour une entité quelconque. Les consortiums sont beaucoup plus souples et novateurs parfois que les entreprises déjà existantes sur le marché.

M. Purchase : La meilleure analogie avec les sables bitumineux nous vient de Cameco dans le secteur de l'uranium. Cette entreprise de renommée internationale détient 25 p. 100 du marché ou quelque chose du genre.

En misant au départ sur la ressource, il est possible de développer l'expertise. Peu importe que cela provienne du secteur gouvernemental ou de n'importe où ailleurs. L'important c'est qu'on en vienne à pouvoir livrer concurrence sur les marchés mondiaux.

EACL est une société technologique qui livre concurrence sur le marché planétaire. C'est partiellement attribuable à la qualité de la technologie en question, mais il faut également dire que c'est un marché dominé par les gouvernements où les décisions ne sont pas prises uniquement en fonction de la rentabilité commerciale. Elles sont prises pour une kyrielle d'autres raisons et, dans le cas qui nous intéresse, pour des considérations géopolitiques.

Sommes-nous capables de bien soutenir la concurrence sur ce marché? À mon sens, cela s'apparente plus aux efforts à déployer pour vendre des armements perfectionnés à l'échelle internationale, bien que nous ayons connu un certain succès jusqu'à maintenant dans la vente de nos réacteurs. Cependant, pour la suite des choses, il faudra compter dans une large mesure sur l'intérêt de pays comme l'Inde, la Chine, la Corée du Sud et quelques autres. Cela exige des efforts de commercialisation totalement différents. Bien d'autres formes de décisions ou de considérations entrent en ligne de compte. Pour être actif sur ce marché, il faut être disposé à faire le nécessaire et pouvoir compter sur un poids politique suffisant.

Je ne crois donc pas que ce soit entièrement la même chose. Autrement dit, la situation est un peu différente lorsqu'on compare cette entreprise à ce qui pourrait se passer avec Cameco, par exemple, si cette société appartenait toujours au gouvernement.

Le sénateur Marshall : Un grand merci, messieurs, d'avoir bien voulu comparaître devant nous ce soir.

D'autres témoins qui sont venus discuter de cette question ont parlé des importantes sommes d'argent investies par le gouvernement dans EACL. À la lumière de vos commentaires,

will certainly not recoup the money they have put into it. At what point will they get something for it? Is it likely or possible that they might end up just giving it away?

Right now, while there is an asset — and I know Mr. Carr referred to it as a decaying asset — the government keeps putting money into it. What balancing point do they expect not to get anything for it and possibly give it away or pay someone to take it? Could you speak to that?

Mr. Carr: I think the chances of giving it away grow daily. That is the nature of a declining asset, that one day it is worth nothing. I do not think we are at that stage.

In terms of the money being put into it, here things get confusing because one of the problems of AECL is it is not structured like a conventional corporation. It is structured financially more like a government department. The accounting is weird from a corporate point of view. Therefore, it is unclear exactly how much money government has put into it in terms of investment, particularly if you start thinking of it as two corporations within one skin — the Chalk River research side of it and the other being the power reactor division, which has been the focus of our comments this evening.

In point of fact, any analysis I have seen is the power reactor division actually makes money, and the amount of money they make pretty much offsets the money lost by the research division. Of course, government money is going in there as well, keeping it all even and providing the cash flow levelling, and so on.

Fundamentally, all except for the last year, I think, the power reactor division has basically turned a modest profit if you looked at it as a single stand alone entity. I do not know, if you did proper accounting on that, if you would get the same answer because I do not know what return on equity is ascribed, or if any is, in fact. It is still a little unclear.

Senator Marshall: My understanding is that the government keeps putting it in but nothing is coming back out.

Mr. Carr: That is the nature of government departments, is it not?

Mr. Purchase: In economics there is an expression: You have to let sunk costs sink; or the equivalent: Do not throw good money after bad. While that is a good, sound business principle, my experience is, in the political marketplace, that is a lot harder to do, and that may turn into one of the problems here.

Senator Ringuette: Mr. Carr, did I just hear you say that AECL had made profits?

Mr. Carr: Rothschild did some analysis that was published in December. I am not sure if I have that information with me. I did print some things out of the report. It says:

AECL does not have historical financial information for CANDU Inc.

j'ai l'impression qu'on ne sera certes pas capable de récupérer tout cet argent. Dans quelle mesure pourra-t-on vraiment obtenir quelque chose? Est-il probable ou possible que l'on se retrouve avec rien du tout?

À l'heure actuelle, même si M. Carr a parlé d'un actif en décroissance, le gouvernement continue d'y investir de l'argent. Quel est le point de bascule à partir duquel on s'attend à ne plus rien obtenir en retour et à devoir en faire cadeau ou même à payer quelqu'un pour qu'il le prenne? Qu'en pensez-vous?

M. Carr : J'estime que les risques que l'on ait à en faire cadeau augmentent quotidiennement. C'est la nature même d'un actif en décroissance; un jour ou l'autre, il en vient à ne plus rien valoir. Je ne crois pas que nous en soyons encore là.

Quant aux sommes qui y ont été investies, c'est un peu difficile de s'y retrouver car EACL n'est malheureusement pas structurée comme une entreprise conventionnelle. Sa structure financière s'apparente davantage à celle d'un ministère du gouvernement. Ses pratiques comptables sont plutôt bizarres du point de vue du secteur des affaires. Par conséquent, il est difficile de déterminer exactement combien d'argent le gouvernement y a investi, surtout si vous considérez qu'il y a deux entités sous une même enveloppe — le volet recherche de Chalk River et la division responsable de la production d'énergie nucléaire, sur laquelle portent nos commentaires de ce soir.

D'ailleurs, toutes les analyses dont j'ai pris connaissance indiquent que cette dernière division réalise des profits, lesquels compensent dans une large mesure l'argent perdu du côté de la recherche. Bien évidemment, l'argent du gouvernement va aussi à cette division pour que toutes les choses soient égales et que l'on puisse notamment équilibrer les flux de trésorerie.

Je crois que, sauf l'an dernier, la division des centrales nucléaires a généré un profit modeste. Par contre, le résultat pourrait être différent si la comptabilité appropriée était effectuée. Je ne sais pas si le rendement des investissements a été confirmé. Une certaine ambiguïté persiste.

Le sénateur Marshall : Je crois comprendre que le gouvernement n'arrête pas d'investir, mais il n'y a aucun rendement.

M. Carr : N'est-ce pas dans la nature des ministères d'investir?

M. Purchase : En économie, on dit qu'il faut faire une croix sur les coûts irrécupérables. Il ne faut pas investir pour récupérer les coûts engloutis. Même s'il s'agit d'un bon principe pour mener les affaires, c'est, d'après mon expérience, beaucoup plus dur à réaliser en politique et cela peut causer des problèmes.

Le sénateur Ringuette : Monsieur Carr, venez-vous de dire qu'EACL a fait des profits?

M. Carr : Rothschild a effectué des analyses, publiées en décembre. Je ne suis pas certain d'avoir cette information sous la main. J'ai cependant imprimé certains extraits du rapport.

EACL n'a pas de renseignements financiers historiques pour CANDU Inc.

CANDU Inc. is the half that we are talking about and goes on to say:

However, it has historically reported revenue and expenses for the CANDU reactor division, which closely approximates the CANDU Inc. financials.

The table below provides the historical income statements for the CANDU Reactor Division. Note that the negative income in 2009 is primarily a result of cost overruns in the refurbishment contracts.

The only year that they show a loss is 2009. I would have to say that the net income is not astounding, given the size of the investment, but it is not negative.

Senator Ringuette: Exactly. I was told that the revenue generated by AECL through its different divisions was put into a general revenue fund of the Government of Canada. I have to check on that.

Mr. Carr: I am not an expert on what happens, but I can tell you that it is not financed like a conventional corporation. It is financed, in effect, like a government department, which would coincide with your view.

Senator Ringuette: That would reaffirm what I have been told. I agree. You say that the CANDU and the enhanced CANDU technology are great technologies. You say that because of environmental issues and because of growth and demand for electricity, there is great opportunity. Are we throwing the baby out with the bathwater in the way that we have been approaching it?

My understanding is that the potential is great, but that there might be concerns with marketing capability. However, I think that can be acquired through different means, such as through a new partner. From your expertise, Mr. Carr, what is required so that AECL will become a good investment for Canadians?

Mr. Carr: I think it requires commercial restructuring. As I have said, I think that it needs to be backed by commercially motivated capital. That will never come from the public sector; it is that simple.

Until that aspect is sorted out, it does not make any sense to start talking about the amounts of money because, it is not just the amount of money but it is the motive behind the money, where the money comes from, what the incentives driving that investment are and what the plans are. These are the things that will take it to success, not unlimited bank rolling of adventures.

Senator Ringuette: AREVA is a mainly owned Crown corporation, and it seems to be doing well.

Mr. Carr: Yes.

Senator Ringuette: I do not see why Canadians could not be doing the same.

Mr. Carr: If I may, the approach to doing business in the Republic of France is quite different than the approach to doing business in most other places of the world.

Cette division constitue la moitié de ce qui nous intéresse. Voici un autre extrait :

Toutefois, par le passé, elle a déclaré les revenus et les charges de la division des réacteurs CANDU, qui ressemblent de près aux renseignements financiers sur CANDU Inc.

Le tableau suivant présente les états des résultats historiques pour la division des réacteurs CANDU. Il y a lieu de préciser que la perte nette subie en 2009 est principalement attribuable aux dépassements des coûts au titre des contrats de remise en état.

C'est seulement en 2009 qu'il y a eu une perte. Il est vrai que, compte tenu de l'importance des investissements, le bénéfice net n'est pas très impressionnant, mais il n'y a pas de déficit.

Le sénateur Ringuette : Exactement. On m'a dit que les revenus générés par les divisions d'EAACL étaient versés au Trésor du gouvernement du Canada. Je dois vérifier cette information.

M. Carr : Je ne suis pas spécialiste, mais je peux vous dire qu'EAACL n'est pas financée comme une société conventionnelle. En effet, l'organisme est financé comme un ministère, ce qui confirmerait vos dires.

Le sénateur Ringuette : Effectivement. J'abonde dans votre sens. Vous dites que les technologies CANDU, qui ont été améliorées, sont très bonnes. En raison de questions environnementales et de l'augmentation de la demande d'électricité, vous affirmez que nous avons une très belle occasion de nous servir de ces technologies. Notre façon de voir les choses s'apparente-t-elle à jeter le bébé avec l'eau du bain?

Je pense qu'il y a un grand potentiel, mais des problèmes de mise en marché pourraient survenir. Ce potentiel peut être exploité par différents moyens, comme l'établissement d'un nouveau partenariat. Selon votre expertise, monsieur Carr, que faut-il faire afin qu'EAACL devienne un bon investissement pour les Canadiens?

M. Carr : Je pense qu'il faut procéder à une restructuration commerciale. Je répète qu'EAACL doit être financée par du capital de nature commerciale. Les fonds nécessaires ne viendront jamais du secteur public. C'est aussi simple que cela.

Jusqu'à ce que la question du financement soit réglée, il est inutile d'amorcer les discussions sur les sommes à investir, car ce n'est pas seulement une question de quantité; c'est aussi une question de provenance des fonds, de motivations des investisseurs et de plans. Voilà ce qui va décider du succès de l'organisme. Ce ne sont pas les fonds illimités consentis pour des projets à risque.

Le sénateur Ringuette : AREVA, dont l'État est le propriétaire majoritaire, semble tirer son épingle du jeu.

M. Carr : En effet.

Le sénateur Ringuette : Je ne comprends pas pourquoi les Canadiens ne pourraient pas en avoir autant pour leur argent.

M. Carr : Si vous me permettez, la République française se démarque grandement de la plupart des autres pays du monde dans le domaine des affaires.

Senator Murray: I am sorry I came in a bit late, Mr. Carr, just as you were completing an answer, and I heard you say that it is better not to try to impose conditions on the government in this bill. As a matter of fact, I think I agree with that because if I had to draft conditions, I do not know what conditions I would attach to it.

That, however, does not solve the problem that I and others see, which is that we are giving carte blanche to the Governor-in-Council to do anything from restructure, merge or dissolve all or any part of AECL. I have read the law that was passed in 1946 along with the Debates and so on. Our predecessors got into it by the use of the declaratory power, because it was “a work for the general advantage of Canada.”

I thought I heard you suggesting setting up some kind of expert panel to look at the deal once it is done and express their opinion as to whether the government has done a good job or not. Did I misunderstand you?

Mr. Carr: Actually, that was Mr. Purchase’s suggestion, yes.

Senator Murray: Anyway, if that is the case, that is not much comfort for those of us who are concerned about giving carte blanche to the cabinet on this matter and who feel that there should be some way that “we” — that is, Parliament — can pronounce on the matter before it is finally concluded.

Mr. Purchase: I agree with your statement when you said that you looked at it and you could not think of exactly how you might constrain the deal upfront —

Senator Murray: We did privatize Air Canada, CN and Petro-Canada with conditions. You could go that route. I am not interested in putting conditions into the act. What I am interested in is preserving some power for some body, preferably Parliament, over and above the Governor-in-Council, which is the Minister of Finance if the truth be known, who takes quite a one-dimensional view of the thing. I do not blame him because he is Minister of Finance, but he came here and sat where you are sitting a couple of weeks ago and said, “AECL is bleeding money.” I appreciate that, but there is more to it than that.

Mr. Purchase: My hope is that if you subject a government to a review after a deal is done and if the government has to go with all of the information related to that deal — in this, I would say do not tell me there is some commercially sensitive information that this expert panel or the Auditor General cannot see. Have some purely independent entity pronounce on the quality of the deal in terms of the degree to which it has achieved the government’s objectives, which I believe are to enhance the nuclear industry in Canada.

I would have thought no government would want, after a deal is done, some highly expert group or the Auditor General saying, “This was a bad deal for Canadians.” I think it would constrain you in the course of your deal to ensure that you would actually produce something that you think would pass that test.

Senator Murray: I am not sure what the government’s objectives are. Mr. Paradis will be here either tomorrow or the next day, and I will ask him: Has the cabinet given you a mandate? What is the policy framework within which you will now proceed to dispose or otherwise of AECL?

Le sénateur Murray : Excusez-moi, monsieur Carr, je suis arrivé lorsque vous terminiez votre réponse. Vous avez dit qu’il est préférable de ne pas essayer d’imposer des conditions au gouvernement dans le projet de loi. Je pense que je suis d’accord avec vous, parce que je ne saurais pas comment déterminer les conditions appropriées.

Cela ne règle toutefois pas le problème perçu par certaines personnes et moi lorsqu’on donne carte blanche au gouverneur en conseil pour qu’il restructure, fusionne ou démantèle une partie ou l’ensemble d’EACL. J’ai consulté la loi adoptée en 1946, le harsard, et cetera. Nos prédécesseurs se sont servis du pouvoir déclaratoire, parce que c’était un ouvrage à l’avantage général du Canada.

Avez-vous bien suggéré de mettre sur pied un groupe d’experts qui, une fois l’entente conclue, pourraient dire si le gouvernement a fait du bon travail?

M. Carr : C’était la suggestion de M. Purchase.

Le sénateur Murray : Eh bien, ce n’est pas très rassurant pour certains d’entre nous, qui sont préoccupés du fait que le Cabinet a toute la latitude désirée dans le dossier et qui estiment que les parlementaires que nous sommes devraient avoir la chance de se prononcer sur le sujet avant qu’une entente soit finalement conclue.

M. Purchase : Comme vous, je ne saurais pas très bien comment déterminer les conditions à imposer au début des négociations...

Le sénateur Murray : Nous avons privatisé Air Canada, le CN et Petro-Canada à certaines conditions. On pourrait faire la même chose. Je ne cherche pas à imposer des conditions dans la loi. Je veux qu’un organisme, de préférence le Parlement, conserve une certaine autorité sur le gouverneur en conseil, soit le ministre des Finances, qui a une vision plutôt unidimensionnelle de la chose. Je ne le blâme pas, étant donné ses fonctions, mais il est venu nous dire, il y a deux ou trois semaines, qu’EACL perd de l’argent. Je comprends son point de vue, mais c’est plus complexe que cela.

M. Purchase : J’espère qu’une fois l’entente conclue, on examinera ce qu’a fait le gouvernement, qui doit donner toute l’information nécessaire. Et qu’on ne me dise pas que de l’information commerciale de nature délicate ne peut pas être communiquée au groupe d’experts ou à la vérificatrice générale. Il faut qu’une entité complètement indépendante se prononce sur la qualité de l’entente et l’atteinte des objectifs du gouvernement, qui, je crois, sont d’améliorer l’industrie nucléaire au Canada.

Je ne pensais pas que le gouvernement accepterait qu’un groupe de grands experts ou la vérificatrice générale puissent dire que l’entente n’a pas été profitable aux Canadiens. J’imagine que, si l’on sait que son travail sera passé en revue, on essaie d’être à la hauteur durant les négociations.

Le sénateur Murray : Je ne suis pas certain des objectifs du gouvernement. Voici les questions que je poserai à M. Paradis, qui comparaitra demain ou après-demain. Le Cabinet vous a-t-il confié un mandat? En vertu de quel cadre stratégique allez-vous maintenant vous départir d’EACL ou prendre une autre décision?

Do you think those are fair questions to ask him?

Mr. Purchase: Yes, I do. I think in a couple of the documents that I read, I believe the one that Mr. Carr was reading from, the Rothschild report, it listed certain general conditions that they expected a deal would satisfy. If they were held even to that, those are fairly significant. If they get a deal and they can tick off all of those positively, that would be good.

Mr. Carr: There are three, just to be clear: First, safe, reliable and economic options to address Canada's energy and environment needs; second, control costs to the government while maximizing return on investment; and third, position Canada's nuclear industry to seize domestic and global opportunities.

If I may embellish one comment here, we focused on AECL and its ability to go forward in the world and succeed, but AECL and the CANDU technology is the central part of a much bigger industry than just AECL. In fact, the bulk of the industry is not AECL, but the bulk of the industry cannot succeed without AECL succeeding.

Senator Murray: They told us that. We have had them here. Thank you.

The Chair: Could we have a copy of that document to which you refer?

Mr. Carr: These are just excerpts. The full document is on the website. It is the Rothschild report to Natural Resources Canada.

Senator Dickson: We will make copies for everyone.

The Chair: Thank you. We now have a copy.

[Translation]

Senator Hervieux-Payette: I want to get back to the fact that Ontario did not go ahead because of the recession. Did the issue of risk sharing for the two reactors not also play a part? Ontario did not want to fund research for a new reactor because there have not been any new ones in a while. The federal and Ontario governments had to agree on a risk-sharing formula.

[English]

Mr. Carr: Yes, that is in fact correct. I think there is more to it than just the need. In fact, I do not take much confidence in the downturn of the economy, and, therefore, the declining amount of need for electricity as a reason for not making a decision on the nuclear new build. The real driver behind needing to build new nuclear reactors in Ontario is not what is happening with the demand for electricity but what is happening with the supply of electricity. The supply is disappearing because the existing plants are reaching the end of their useful life.

The Ontario decision, as you correctly say, senator, was conditioned, in part, by the risk sharing, and that is why I did mention briefly that the process was not the appropriate process.

Ces questions vous paraissent-elles appropriées?

M. Purchase : Tout à fait. Je pense que, dans deux ou trois documents que j'ai consultés, notamment dans le rapport Rothschild dont a parlé M. Carr, on énumère des conditions générales d'une entente. Si l'on s'en tenait uniquement à cela, ce serait loin d'être négligeable.

M. Carr : Pour bien nous comprendre, il y a trois conditions. D'abord, il faut viser la sécurité, la fiabilité et l'économie pour répondre aux besoins en énergie du Canada et tenir compte de l'environnement. Ensuite, il faut maîtriser les coûts du gouvernement et maximiser le rendement du capital investi. Enfin, il faut donner la chance à l'industrie nucléaire du Canada de saisir les occasions qui se présentent au pays et dans le monde.

Si je peux me permettre, nous nous sommes concentrés sur la capacité d'EAACL de faire des progrès et de connaître du succès dans le monde, mais cette société et la technologie CANDU sont au cœur d'une industrie bien plus importante. En fait, EAACL ne représente pas le gros du secteur, mais celui-ci ne peut pas réussir si EAACL ne connaît pas du succès.

Le sénateur Murray : On nous l'a dit. Les responsables ont comparu. Je vous remercie.

Le président : Pourrions-nous avoir un exemplaire du document dont vous parlez?

M. Carr : Je n'ai que des extraits. Il s'agit du rapport Rothschild présenté à Ressources naturelles Canada, qui l'a affiché intégralement sur son site Internet.

Le sénateur Dickson : Nous en remettrons un exemplaire à tous.

Le président : Je vous remercie. Nous avons maintenant le document.

[Français]

Le sénateur Hervieux-Payette : Je veux faire un lien avec le fait que l'Ontario n'a pas procédé à cause de la récession. Est-ce qu'il n'y avait pas aussi une question de partage des risques pour les deux réacteurs? L'Ontario ne voulait pas financer la recherche d'un nouveau réacteur puisqu'il n'y en a pas eu depuis un certain temps. Il aurait fallu que le gouvernement fédéral et l'Ontario s'entendent sur une formule de partage des risques.

[Traduction]

M. Carr : C'est exact. Selon moi, il est plus que nécessaire que les gouvernements fédéral et provincial s'entendent là-dessus. En fait, je ne pense pas vraiment que la récession et la baisse de la demande d'électricité soient une bonne raison de ne pas relancer l'industrie nucléaire. Ce n'est pas la demande d'électricité qui justifie le besoin de construire de nouveaux réacteurs nucléaires en Ontario, mais l'offre d'électricité. L'offre baisse, parce que les réacteurs actuels arrivent à la fin de leur vie utile.

Vous avez raison, sénateur, de dire que la décision de l'Ontario a été en partie influencée par le partage des risques. C'est pourquoi j'ai mentionné brièvement que le processus n'était pas approprié.

It was designed almost to create a high price by putting risks on to the supplier. This is all scuttlebutt because it is all supposed to be secret, but my understanding is that the reason only one bidder was compliant was it was the only one who actually met those conditions. The rest of the suppliers said the risks were ridiculous and would not take them.

[Translation]

Senator Hervieux-Payette: My second question is about the commercial component. You spoke about financial assistance and private capital. In the wake of the financial market collapse, who in the financial world will provide the financing and shoulder the risk involved? You said that the government must retain a minority interest, but the transaction must be structured based on risk sharing. Who on earth is prepared to invest — regardless of the hedge fund and given the minority interest — in developing the third or fourth generation of the new reactor? How will you share the risks involved in building reactors in the future? Who will pay for them? I have here the results of some studies. Everything I have read so far indicates that new technologies have not been tested elsewhere, not in France, not in Russia and not in Japan. Who is going to take the technological risk?

For all practical purposes, when we talk about investments, would we not say that France is taking technological risks to help the nuclear sector advance and to provide electricity for all of Europe, including its neighbours, like Germany? When they invest, it is for the entire European market.

I would have liked you to provide us with more details regarding your restructuring because you are talking about private capital. As for safety of the operations and financial security, without the participation of the federal government, I do not see how the deal could be made.

[English]

Mr. Purchase: Senator, I agree with you, notwithstanding that there are obviously private companies involved. However, those private companies, that is to say, General Electric partnering with Toshiba and Hitachi Westinghouse, have all kinds of government connections and involvement of the Japanese and the U.S. government. No nuclear power plant is being built or has ever been built anywhere in the world that was not heavily subsidized by a government. With this technology, simply, no one will take the risk. It will not get built by private enterprise without heavy government involvement. That is a fact.

The problem you have with AECL is that you must have access to those big markets. You cannot just build one or two or three reactors. If you have a brand new design, my guess would be you would have to have at least 20 of those in order to begin to get a return on your investment. You have to have major international marketing muscle to get into these markets that are dominated by governments and with their own national champions. There is AREVA in Europe, obviously, the Russians have an entry, and it looks like the Germans will be leaving the French consortium and going with the Russians. China will no doubt have an entry. The point I am getting at is I agree with you entirely. This is not an

On aurait gonflé le prix en demandant aux fournisseurs de prendre des risques. Ce ne sont que des rumeurs, car tout cela est prétendument secret. Néanmoins, je crois savoir que le soumissionnaire retenu était le seul à répondre aux conditions. Les autres ont affirmé que le projet était trop risqué.

[Français]

Le sénateur Hervieux-Payette : Ma deuxième question porte sur le volet commercial. Vous parlez d'aide financière et de capital privé. Qui, dans tout le monde financier — après la débâcle du marché financier —, va financer et prendre le risque sur ses épaules? Vous avez dit qu'on doit garder une participation minoritaire, mais la structure de la transaction doit se faire en fonction du partage des risques. Dites-moi qui, sur cette planète, est prêt à investir — quel que soit le fonds de couverture et avec une participation minoritaire —, afin de développer la troisième ou la quatrième génération de la nouvelle filière? Comment allez-vous partager les risques pour les futurs réacteurs? Qui va payer? J'ai apporté les résultats de certaines études. Tout ce que j'ai lu à ce jour démontre que les nouvelles technologies n'ont pas été expérimentées ailleurs, ni en France, ni en Russie, ni au Japon. Qui va prendre ce risque sur le plan technologique?

À toutes fins pratiques, quand on parle d'investissements, est-ce qu'on ne dit pas que la France prend ces risques technologiques pour faire avancer le secteur nucléaire et fournir l'électricité à l'ensemble de l'Europe, y compris ses voisins, y compris l'Allemagne? Quand ils investissent, c'est en fonction de tout le marché européen.

J'aurais aimé que vous nous donniez plus de précision sur votre restructuration parce que vous parlez de capital privé. Quant à la sécurité des opérations et à la sécurité financière, sans la participation du gouvernement fédéral, je ne vois pas comment on peut faire la transaction.

[Traduction]

M. Purchase : Je suis d'accord avec vous, sénateur. Cependant, il paraît évident que l'entreprise privée s'intéresse au secteur. Le consortium formé par General Electric, Toshiba, Hitachi et Westinghouse entretient toutes sortes de relations avec les gouvernements du Japon et des États-Unis. Aucune centrale nucléaire du monde n'est construite, ou ne l'a jamais été, sans être fortement subventionnée par l'État. Avec une telle technologie, personne ne courra ce risque. C'est un fait qu'aucune entreprise privée ne construira de réacteur sans la participation massive du gouvernement.

Le problème, c'est qu'AECL doit avoir accès aux grands marchés. On ne peut pas construire seulement deux ou trois réacteurs. J'estime que, pour tout prototype, il faut construire au moins 20 réacteurs pour rentabiliser les investissements. Il faut effectuer d'importantes opérations de marketing international pour pénétrer les marchés dominés par les gouvernements et les entreprises qu'ils appuient. Il y a évidemment AREVA en Europe. La Russie est également de la partie. Par ailleurs, l'Allemagne va bientôt quitter le consortium français pour joindre ses efforts à ceux de la Russie. La Chine est certainement un protagoniste. Bref, je suis entièrement d'accord avec vous. Il n'y a pas beaucoup

industry in which there will be many private enterprises. It is not the BlackBerry. It is a whole different kettle of fish in which governments are deeply involved.

Senator Marshall: There is a \$3 billion liability on the books of AECL called “decommissioning and waste management provision.”

Do you think that the federal government will have to honour that liability?

Mr. Carr: I am not familiar with that issue specifically, but harking back and linking to the previous discussion about risk and who takes risk, risk is a broad category and there are many subsidiary risks in that. It is not a question of structuring a deal in which 100 per cent of the risk disappears. It is a question of structuring a deal where the risk is shared so that best value occurs. As governments effectively control the liability for decommissioning by rules, by setting law, then, clearly, they control the risk. Therefore, they are the logical people to accept that risk rather than the private sector, who will have to put an enormous price allowance on to cover whatever the government might make its mind up doing.

Bruce Power is probably the best example. Bruce Power leases the site from Ontario Power Generation, I believe, and Bruce Power turns over the spent fuel to Ontario Power Generation to manage. They do have not responsibility for managing the waste because no private company could take that responsibility because the laws of Canada are unclear on it. That works extremely well, and Bruce Power has taken on enormous risks, contrary to what Mr. Purchase is saying, in using private capital to finance the refurbishment of the reactors. They have done it, admittedly, with the contract backed by the Ontario Power Authority, and there is a difference; it is not government. However, that contract merely says if you produce electricity, I will buy it from you. It does not say if you screw up on managing the plant, I will cover you; it does not say if you do this wrong or that wrong or you make a bad guess you are covered. The company absorbs a huge amount of risk, but not all risk because the company is not in a position to manage some of those risks. The cheaper way of managing it is to leave it with other parties.

Senator Ringuette: I have a Conference Board of Canada document entitled *The Economic Impacts of New Nuclear Investment in Canada*. Table 3 of that document shows three different scenarios: AECL losing its place in the world as a nuclear entity, AECL winning in a world of constrained demands, and AECL winning in a nuclear renaissance world. If AECL wins in a renaissance world, we are looking at an \$82 billion impact on the GDP. We are looking at close to 500 million person years in employment. We are looking at \$31 billion in labour income. The potential impact is extraordinary.

I will ask my question again: What would it take for AECL to be a great investment for Canadians?

Mr. Carr: I will go back to my answer. I think it needs commercially motivated capital. I do not think it can be run as a government department any longer.

d’entreprises privées dans cette industrie. Ce n’est pas la même chose que pour les téléphones intelligents, comme les terminaux Blackberry. Il s’agit d’un tout autre domaine, dans lequel participent activement les gouvernements.

Le sénateur Marshall : L’EACL a un passif de 3 milliards de dollars pour le déclassement et la gestion des déchets.

Selon vous, le gouvernement fédéral devra-t-il honorer cette dette?

M. Carr : Je ne suis pas versé dans ce domaine, mais dans la foulée des échanges sur la responsabilité dans le domaine, je vous dirai qu’il y a le risque général et de nombreux risques secondaires. Il n’est pas question d’élaborer une entente pour annuler tous les risques, mais pour trouver le meilleur équilibre dans le partage des risques. En adoptant des règles et des lois, les gouvernements s’occupent efficacement de déterminer qui est responsable du déclassement. Ils gèrent les risques et sont donc mieux placés pour les accepter que le secteur privé, qui devrait mettre de côté des sommes énormes en attendant de voir ce que les gouvernements décident de faire.

Le meilleur exemple est probablement Bruce Power, qui, je crois, loue un terrain à la Ontario Power Generation, et qui lui confie la gestion de son combustible épuisé. Bruce Power n’est pas responsable de la gestion des déchets, parce qu’aucune entreprise privée ne pourrait s’en charger. Les lois du Canada sont ambiguës à ce sujet. Du reste, cette formule fonctionne à merveille. Contrairement aux dires de M. Purchase, Bruce Power prend d’énormes risques en utilisant des capitaux privés pour financer la remise à neuf des réacteurs. Les responsables de l’entreprise ont dit qu’ils avaient mis le projet en œuvre grâce au soutien de la Ontario Power Authority, qui n’est pas le gouvernement. C’est différent. Toutefois, on dit simplement dans le contrat que l’électricité produite sera achetée. Il n’est pas mentionné que la gestion défective de la centrale par une partie serait assumée par l’autre. On ne dit pas que la Ontario Power Authority va couvrir Bruce Power, si des erreurs sont commises ou de mauvaises décisions sont prises. Bruce Power prend beaucoup de risques, mais pas tous, car l’entreprise en est incapable dans certains cas. Il revient moins cher de laisser d’autres parties gérer certains risques.

Le sénateur Ringuette : Dans le document *The Economic Impacts of New Nuclear Investment in Canada* du Conference Board du Canada, le tableau 3 présente trois scénarios : EACL n’est plus considérée comme un acteur dans l’industrie nucléaire; EACL connaît du succès malgré les contraintes et les exigences; et EACL brille grâce à la renaissance du nucléaire. Dans la dernière hypothèse, les activités de l’organisme ont des retombées de 82 milliards de dollars sur le PIB; près de 500 millions d’années-personnes sont créées; enfin, 31 milliards de dollars sont versés en revenus à la main-d’œuvre. L’impact potentiel est exceptionnel.

Je vais vous reposer ma question. Que faut-il faire afin qu’EACL soit un bon investissement pour les Canadiens?

M. Carr : Je vais vous redonner ma réponse. Je pense qu’EACL doit être financée par du capital de nature commerciale. Selon moi, l’organisme ne peut plus être géré comme un ministère.

Senator Ringuette: That commercial capital can be raised by issuing maybe 30 per cent of shares and getting a marketing team on board that could have tentacles all over the world and credibility, and a prime minister of Canada who believes in the Canadian nuclear knowledge and its absolute security. We have not seen any meltdown in regards to any CANDU reactors.

The Chair: We will take that as a statement. You may or may not wish to respond. You have already given an answer to the question. We are out of time by 15 minutes. We have to learn to tighten our questions up a wee bit.

On behalf of the Standing Senate Committee on National Finance, I would thank Mr. Purchase and Mr. Carr for sharing their obvious wealth of knowledge and insight into this industry. It is very helpful to us. We have to struggle with what appears in Part 18 of a 24-part bill, but the background you have been able to provide to us will be very helpful in doing that.

Our second panel this evening will focus on Part 15 of the bill, dealing with Canada Post.

[*Translation*]

This evening, we have the pleasure of welcoming Ms. Claire Bolduc, President of Solidarité rurale du Québec.

Claire Bolduc, President, Solidarité rurale du Québec: Mr. Chair, I would like to thank you for inviting Solidarité rurale du Québec to share its comments on Part 15 of Bill C-9, involving postal service.

We received this invitation late, but we will be able to provide you with a written document before the end of the week. However, we did have the opportunity to study the information submitted to us, and we have a few comments that can be summed up in a single idea.

First, I would like to remind you that Solidarité rurale du Québec is first and foremost a coalition of large Quebec organizations, which, for almost 20 years, have campaigned for and worked on the revitalization of the Quebec rural world.

In 1997, the Government of Quebec recognized Solidarité rurale du Québec's accomplishments by giving us the mandate of advising it on cross-Quebec rural issues.

This is why Solidarité rurale du Québec provided advice on a national policy on rural areas adopted by Quebec. Quebec is still the only province that has a policy on rural development. Quebec also has its own ministerial responsibility and the advisory body it represents here today.

In addition, Solidarité rurale du Québec has always campaigned for and supported the idea that the development of the rural world cannot be exclusively based on sectoral policies, be they for forestry or agriculture, but must be based on a policy that takes into account all the realities of today's rural world.

Le sénateur Ringuette : Trente pour cent du capital commercial pourrait être obtenu par l'émission d'actions. Il faudrait créer une équipe de mise en marché crédible, qui exerce son influence partout dans le monde. Il faudrait que le premier ministre du Canada ait confiance dans les spécialistes canadiens du nucléaire et la sécurité absolue des installations. Il n'y a jamais eu de fusion du cœur des réacteurs CANDU.

Le président : Je vais considérer cela comme une déclaration. Vous pouvez intervenir, mais vous avez déjà répondu à la question. Nous avons dépassé de 15 minutes le temps alloué. Il faut apprendre à poser des questions un peu plus concises.

Au nom du Comité sénatorial permanent des finances nationales, je remercie MM. Purchase et Carr de nous avoir fait part de leurs vastes connaissances et de leur grande expérience dans ce domaine. Cela nous est très utile. Nous sommes aux prises avec la partie 18 du projet de loi, qui en contient 24. Or, vous nous avez grandement aidés à mettre les choses en contexte.

Le deuxième groupe de témoins de ce soir va traiter de la partie 15 du projet de loi, qui concerne Postes Canada.

[*Français*]

Nous avons le plaisir ce soir d'accueillir Mme Claire Bolduc, présidente de Solidarité rurale du Québec.

Claire Bolduc, présidente, Solidarité rurale du Québec : Monsieur le président, je tiens d'abord à vous remercier de l'invitation que vous avez adressée à Solidarité rurale du Québec pour prononcer le commentaire que nous avons à faire sur la partie 15, concernant les postes dans le projet de loi C-9.

Nous avons reçu cette invitation tardivement et nous pourrions vous remettre un document écrit d'ici la fin de la semaine. Nous avons toutefois eu l'occasion de fouiller l'information qui nous a été soumise et nous avons quelques commentaires qui se résument en une seule idée.

J'aimerais d'abord rappeler que Solidarité rurale du Québec est avant tout une coalition d'organismes québécois; de grandes organisations québécoises qui, depuis près de 20 ans, ont milité et œuvré à la revitalisation du monde rural québécois.

En 1997, le gouvernement du Québec reconnaissait le travail de Solidarité rurale du Québec et nous confiait le mandat d'instance conseil sur les questions de ruralité pour l'ensemble du territoire du Québec.

C'est pourquoi Solidarité rurale du Québec a émis des avis sur une politique nationale de ruralité que le Québec a adoptée à ce jour. Le Québec demeure la seule province dotée d'une politique territoriale de développement rural. Le Québec a également une responsabilité ministérielle propre et l'instance conseil qui est devant vous.

Solidarité rurale du Québec a également toujours milité et soutenu que le développement du monde rural ne peut pas reposer sur des politiques sectorielles seules : forestières ou agricoles, mais qu'il doit reposer sur une politique qui prend en compte toutes les réalités du monde rural.

I would like to remind you that, today, only 7 per cent of the rural population makes its living from farming activities, 93 per cent of the rural population from other activities, and 95 per cent of Canada's land is rural.

In fact, in its recent analysis, the OECD — in a report submitted last June 7 — demonstrated that only policies that take into consideration all the various activities in rural areas are constructive and innovative.

Solidarité rurale du Québec has suggested on several occasions that the federal government adopt a comprehensive rural policy to reflect Canadian rural realities, whether in terms of services, community vitality or economic diversification. However, I come before you today with a single message regarding a specific public service. Bill C-9, specifically its Part 15, which concerns the Canada Post Corporation, is made up of one paragraph, or rather one sentence of only 20 words, whose impact on the rural world could be damaging in the short term and dangerous in the mid to long term.

This really shows the government's lack of vision when it comes to the reality of Canadian rural communities. It also shows the lack of a comprehensive policy.

Bit by bit, sector by sector, decisions are being made that defy logic. If we look at them one by one, the decisions are often minor, but when put together, they have a totally devastating effect on the rural world, especially in the access to services. Here, we could talk about decisions made in the world of transportations, of telecommunications and, as in this case, in the world of postal service.

We were startled to see, in a 900-page document, 20 words that could drastically change the accessibility to Canadian postal services in rural communities. These 20 words, which I venture to say were added to the document in a very underhanded way, could cause a rapid decline in services for rural communities. However, to my knowledge, all Canadian citizens are subject to and pay the same taxes. We found it odd to see those 20 words in a 900-page document.

If the federal government intends to deregulate the postal service and reduce services provided to Canadians, it must do so in a clear and open manner. The issue should be the subject of a specific bill, which would be debated publicly. However, the government is proposing to open up the Canada Post Corporation Act on the sly.

Deregulation should — and must — be the subject of a separate debate, a transparent debate where everyone can express their opinion. However, what I am asking you this evening, in the interest of supporting an open and transparent democracy, is to do away with the 20 words amending the Canada Post Corporation Act. Removing these 20 words would not in any way compromise Bill C-9, and if the intention is genuine, drafting specific legislation on the subject will enable everyone who wants to provide an opinion on the future of mail and Canadian postal services to do so.

D'ailleurs, il est important de rappeler qu'aujourd'hui seulement 7 p. 100 de la population rurale est une population qui vit de l'activité agricole; 93 p. 100 des populations rurales vivent d'autres activités et 95 p. 100 du territoire canadien est un territoire rural.

D'ailleurs, dans sa récente analyse, l'OCDE — qui a déposé son rapport le 7 juin dernier — a démontré que des politiques qui tiennent compte de la diversité des activités dans les milieux ruraux sont des politiques rurales constructives et innovantes.

Plusieurs fois déjà, Solidarité rurale du Québec a invité le gouvernement fédéral à se doter d'une politique rurale canadienne globale pour répondre aux réalités rurales du Canada, que ce soit en termes de services, de vitalité des communautés ou de la diversification économique. Aujourd'hui, vous comprendrez que j'ai un seul message concernant un service public. Le projet de loi C-9, plus particulièrement la partie 15 qui porte sur la Société canadienne des postes, comporte un paragraphe, ou plutôt une phrase de seulement 20 mots, mais dont l'impact pour le monde rural risque d'être pernicieux, dommageable à court terme et dangereux à moyen et long terme.

Et cela illustre très bien l'absence de vision du gouvernement fédéral sur la réalité des communautés rurales canadiennes. Cela illustre très bien l'absence d'une politique d'ensemble.

Morceau par morceau, secteur par secteur, des décisions se prennent, qui répondent à des logiques. Quand on les considère une par une, ce sont souvent de petites décisions, mais ensemble, mises bout à bout, elles ont un effet totalement déstructurant sur le monde rural, notamment sur l'accessibilité aux services. On peut parler de ce qui se prend comme décisions dans le monde des transports, dans le monde des télécommunications et, ici, dans le domaine des postes.

Cela nous a fait sursauter de voir, dans un document de 900 pages, 20 mots qui peuvent changer de façon radicale l'accessibilité des services postaux canadiens auprès des communautés rurales. Ces 20 mots, mis là très insidieusement, j'ose le dire, peuvent amener une réduction de services rapide dans les communautés rurales. Or, que je sache, tous les citoyens canadiens sont soumis aux mêmes impôts et payent les mêmes taxes. Nous avons trouvé curieux de voir 20 mots comme ceux-là dans un document de 900 pages.

Si l'intention du gouvernement fédéral est de déréglementer le service des postes et de diminuer les services aux Canadiens, il faut que ce soit fait de façon claire et ouverte. Cela doit faire l'objet d'un projet de loi spécifique, qui sera débattu de façon publique. Or, c'est en catimini qu'on propose d'ouvrir la Loi sur la Société canadienne des postes.

Pour ce qui concerne la déréglementation, cela devrait — et devra — faire l'objet d'un autre débat, un débat transparent pour que tout le monde s'exprime. Mais ce soir, ce que je vous demande, dans un souci de soutenir la démocratie, une démocratie ouverte et transparente, c'est d'abolir les 20 mots portant sur la modification à la Loi sur la Société canadienne des postes. La suppression de ces 20 mots ne compromet en aucune façon le projet de loi C-9, et s'il y a une réelle intention, le fait de faire une loi spécifique sur le sujet permettra à tous ceux qui veulent se prononcer sur l'avenir des postes et des services postaux canadiens de le faire.

You know, you were right to ask for our opinion, since we have extensive expertise and keep a close eye on the rural world in Quebec, in Canada and abroad. This enables us to clearly state that these 20 or so words are bad for rural Canada. They do away with the idea that a universal service for all Canadians can be established. It is no secret that all those advocating for deregulation, those who defend it most fiercely, still recognize the fact that deregulation has always had and will always have a negative and damaging effect on rural communities, which are sometimes less populated, further away and more isolated. Even the most passionate advocates for deregulation are always careful enough about the innovations they propose and make sure to suggest modifications for the rural world. However, today, under the pretext of introducing more competition, the government wants to undermine the ability to provide a universal service to Canadians living in rural communities. This is unacceptable.

I remind you that Canada Post has been given an exclusive privilege, but each privilege comes with an obligation. In this case, Canada Post is obligated to provide all Canadians with a fair and equitable public service. Affecting one aspect, the privilege, is weakening the obligation.

If you believe that private delivery companies are prepared to meet the needs of rural Canadians, think again. Private companies are market-driven, and this inevitably leads them to engage in fierce competition, to follow the money and the volumes that justify services, and to neglect anything that is less profitable. As a result, rural Canadians will suffer.

In conclusion, I would like to repeat my suggestion to the Standing Senate Committee on National Finance to support rural Canadians through concrete action. I am asking that you refuse to endorse Part 15 of this bill. Many arguments can be provided in favour of or against deregulation, but in the present situation where everything has been done on the quiet, deregulation would be very damaging for rural individuals. Proposing that postal services be deregulated by slipping 20 words into a 900-page document is bordering on the improper.

I am asking that you refuse to endorse Part 15 of the bill, to withdraw from the bill the 20-word passage amending Canada Post Corporation's mandate. I hope that, if debates are held on providing postal services for Canadians, we will be able to discuss the topic openly and transparently.

The Chair: Ms. Bolduc, thank you very much for your comments. We will begin our question period with Senator Banks from Alberta.

[English]

Senator Banks: I agree with your argument. I understand the balance between monopoly and obligation and I agree that this is a bad part of this bill. I also agree that it ought not to be here and

Vous le savez, vous ne nous avez pas sollicités en vain, nous avons une expertise et un regard rigoureux sur le monde rural québécois, canadien, outre-mer et outre frontière. C'est ce regard rigoureux qui nous permet de dire clairement que ces quelque 20 mots sont mauvais pour le Canada rural. Ils abolissent l'idée qu'on peut se faire d'un service universel pour tous les Canadiens. Ce n'est pas un secret non plus, tous les ténors de la déréglementation, ceux qui la défendent le plus farouchement, reconnaissent quand même que la déréglementation a toujours eu et aura toujours un impact négatif et nocif pour les communautés rurales, moins nombreuses, plus éloignées et plus isolées parfois. Même ces grands ténors ont toujours la prudence de nuancer les avancées et de préconiser des adaptations pour le monde rural. Or aujourd'hui, sous prétexte d'introduire plus de concurrence, on vient miner la capacité de livrer un service universel aux Canadiens des communautés rurales. C'est inacceptable.

Rappelons-nous qu'un privilège exclusif est accordé à Postes Canada, mais chaque privilège est assorti d'une obligation. Pour Postes Canada, c'est une obligation de service public équitable à l'endroit de tous les Canadiens. Toucher l'un, toucher le privilège, c'est fragiliser l'obligation.

Si vous pensez que les sociétés privées de livraison postale sont prêtes à répondre aux besoins des Canadiens ruraux, je vous détrompe tout de suite : ce n'est pas le cas. Les sociétés privées fonctionnent selon une logique de marché, une logique qui conduit inéluctablement les services à se livrer une concurrence féroce, à aller là où il y a de l'argent à faire, des volumes qui justifient des services, et à délaisser tout ce qui est moins rentable. Ce sont donc les Canadiens ruraux qui vont écopier.

Pour terminer, je réitère mon invitation au Comité sénatorial permanent des finances nationales de poser un geste concret en faveur des Canadiens ruraux. Je vous invite à refuser d'endosser la partie 15 de ce projet de loi. On peut avoir bien des arguments à prononcer en faveur ou en défaveur d'une déréglementation, mais, dans le contexte actuel où tout se passe en catimini, c'est très compromettant pour les ruraux. C'est quasiment indécent de l'avoir proposé de cette façon : 20 mots dans un document de 900 pages.

Je vous demande de refuser d'endosser la partie 15 du projet de loi, de retirer du projet de loi les 20 mots qui modifient le mandat de la Société canadienne des postes. J'espère que, s'il y a des débats à tenir sur les services postaux aux Canadiens, on pourra le faire de façon ouverte et transparente.

Le président : Madame Bolduc, merci beaucoup de vos commentaires. Nous allons commencer la période des questions avec le sénateur Banks, de l'Alberta.

[Traduction]

Le sénateur Banks : Je partage votre opinion. Je comprends l'équilibre nécessaire entre le monopole et les obligations, et je suis d'accord pour dire que cette partie n'est pas judicieuse et ne

that Canada Post ought not to be disadvantaged in this way. However, my argument is not about the substance. I am sorry that I am first because it is kind of academic, Ms. Bolduc.

I am a member of the opposition; I am a Liberal. We generally look at things differently from members of the government side. Sometimes, we do not hesitate to oppose those things regardless of the colour of the government.

You said that in order for the government to be able to do certain things like this, it must have widespread debate, consultation and discussion if it is to be democratic. I do not think that is right. We elect people to govern us and the government must be allowed to govern. That is what the government does. That is how and why we elect people in this system, notwithstanding the fact that some of us are opposed to this undertaking by the government.

I agree with all of your arguments about substance but I take issue with your contention that it is in some way not legitimate for the government, if it can, to do this. Do you follow my argument? Can you argue with me just for 10 seconds, with the indulgence of the chair?

[Translation]

Ms. Bolduc: I understand your argument about elected representatives. They have mandates from the electorate; they have put forward, announced, committed to and implemented certain programs. Canada Post Corporation currently offers a universal service available to all Canadians. This is why we are asking for a debate, which could be held in the House of Commons, so that we can provide Canadians with information about services offered to them. This debate must be open and transparent. I agree that people are elected to make decisions, but at the same time, they have to clearly and openly state their intentions.

[English]

Senator Banks: This bill, including this provision, was debated in the House of Commons and will be debated in the Senate, although the Senate is not elected. The people we elected to govern us debated it. Does that not take care of it? Do we have to have a referendum when the city council wants to put up a red light on the corner of two main intersections or can the municipal government, provincial government and the Government of Canada sometimes not just do things that are governance?

[Translation]

Ms. Bolduc: I see your point, but I would like to get back to the main issue at hand. We are talking about major changes here. A bill like Bill C-9, which is a 900-page document, calls for debates on a number of very important topics, such as nuclear energy and, more specifically, Canada's involvement in the nuclear industry. In our opinion, slipping 20 words that could drastically change a universal service into such a lengthy bill is an underhanded way to do things. I really doubt that any long discussions were held, even in the House of Commons, about these 20 words. This is why we are

devrait pas figurer dans le projet de loi. Les discussions ne devraient en effet pas se tenir ici. Postes Canada ne devrait pas être désavantagée de la sorte. Toutefois, je ne veux pas parler du fond de la question. Je m'excuse d'être le premier à prendre la parole, car mon propos se veut théorique, madame Bolduc.

Je suis membre de l'opposition et libéral. En général, l'opposition voit les choses différemment du gouvernement. Parfois, elle n'hésite pas à s'opposer à certaines choses, peu importe le parti au pouvoir.

Selon vous, le gouvernement doit préalablement tenir bien des consultations et des discussions pour que les décisions soient démocratiques. Je ne pense pas que ce soit vrai. Le gouvernement est élu et il doit avoir la chance de gouverner. C'est le mandat qui lui est confié. C'est pourquoi nous tenons des élections. Néanmoins, certains d'entre nous sont opposés à cette disposition.

J'abonde dans votre sens concernant le fond de la question, mais je suis en désaccord avec vous lorsque vous dites que le gouvernement n'a pas le droit d'agir ainsi. Me comprenez-vous? Si la présidence le veut bien, pouvez-vous prendre 10 secondes pour me répondre?

[Français]

Mme Bolduc : Je comprends très bien vos propos concernant les élus. Les élus se sont vu confier des mandats électoraux, ils ont avancé, annoncé et pris certains engagements et programmes. Dans le contexte actuel, pour la Société canadienne des postes, il s'agit d'un service universel disponible pour l'ensemble des Canadiens. C'est pour cette raison que nous demandons un débat, qui pourrait avoir lieu à la Chambre des communes, afin de partager avec les citoyens canadiens des informations au sujet des services offerts aux Canadiens. Ce débat doit être ouvert et transparent. Oui, les gens sont élus pour prendre des décisions, mais ils doivent annoncer leurs couleurs de façon claire et nette.

[Traduction]

Le sénateur Banks : Le projet de loi, y compris cette partie, a fait l'objet d'un débat à la Chambre. Il en sera de même au Sénat, même si ses membres ne sont pas élus. Il reste que les députés, qui sont élus, l'ont examiné. Cela n'est-il pas suffisant? Faut-il tenir un référendum lorsque le conseil municipal veut installer un feu rouge à l'intersection de deux rues principales? À l'occasion, les ordres de gouvernement au Canada ne peuvent-ils pas simplement prendre les décisions concernant les affaires publiques?

[Français]

Mme Bolduc : J'entends votre point de vue et j'en reviens à l'essentiel. Ce sont des changements majeurs. Un projet de loi comme le projet de loi C-9, contenant 900 pages de documentation, appelle des débats sur plusieurs sujets très importants comme l'énergie nucléaire, notamment l'implication du Canada dans le nucléaire. Et 20 mots dans un projet de loi aussi volumineux, qui peuvent amener des changements aussi fondamentaux sur un service universel, nous paraît une façon de faire insidieuse. Je doute fort qu'il y ait eu de longues discussions,

raising a red flag and asking that these 20 words be withdrawn from the document. If changes are to be made to the way Canada Post Corporation functions, they should be made clearly and openly.

As soon as we turned our attention to this issue, we did our homework and conducted the necessary research. There was very little, if any, discussion regarding this short, 20-word passage, which thoroughly changes a universal Canadian service.

As for the remainder of the document, I agree that discussions did take place; debates were held on Bill C-9. Nevertheless, certain elements that could have a major impact slipped into the bill in a somewhat curious way, and we must be able to look into this situation.

[English]

Senator Banks: I agree with what you think ought to have happened.

Senator Marshall: You are talking about how this section will adversely affect rural Canada. The current legislation, in section 14, talks about Canada Post:

. . . the Corporation has the sole and exclusive privilege of collecting, transmitting and delivering letters to the addressee thereof within Canada.

That is what the current legislation says. In Part 15 of Bill C-9 concerning the Canada Post Corporation Act, clause 1885 proposes a revision to section 15 of the Canada Post Corporation Act. The revision says that the current section “does not apply to letters intended for delivery to an addressee outside Canada.” I do not see how that affects rural Canada.

We heard testimony today that many businesses in Canada have been participating in this remailing industry over the last 20 to 25 years, thinking that they were complying with the legislation, and have gone through a lot of economic turmoil because they are no longer able to do this. It seems there was more impact on rural Canada by not allowing those small businesses to participate in that part of the industry than that amendment would affect rural Canada. It seems like it is the reverse. I do not agree with your comment that the section affects rural Canada.

Could you explain that again?

[Translation]

Ms. Bolduc: It will affect rural Canada because mailing costs are standardized for all Canadians — whether in Labrador, Quebec, British Columbia, Nunavut or Prince Edward Island — regardless of whether we are talking about delivery in Canada or abroad.

As soon as Canada Post Corporation loses the exclusive privilege for the mail, even for letters sent abroad, the question to be asked will be what mail transportation will cost rural Canadians. The same thing happened in a number of cases, whether involving Internet services, transportation services, and

même à la Chambre des communes, sur ces 20 mots. C’est pour cette raison que nous levons le drapeau rouge et que nous demandons à ce que soient abolis ces 20 mots. Si nous voulons faire des modifications au fonctionnement de la Société canadienne des postes, cela doit être amené de façon claire et ouverte.

À partir du moment où nous avons été interpellés sur cette question, nous avons fait nos devoirs et des recherches. Il y a eu bien peu de discussions, pour ne pas dire à peu près pas, sur ces 20 petits mots, qui modifient en profondeur un service canadien universel.

Pour le reste, je suis d’accord, des discussions ont eu cours, des débats ont lieu à propos du projet de loi C-9, mais il y a quand même des éléments glissés de façon un peu curieuse qui ont des impacts majeurs sur lesquels on devrait pouvoir se pencher.

[Traduction]

Le sénateur Banks : Je suis d’accord sur ce qui aurait dû se passer.

Le sénateur Marshall : Vous dites que cette partie du projet de loi va nuire au Canada rural. Je vais lire un extrait de l’article 14 de la Loi sur la Société canadienne des postes :

[...] la Société a, au Canada, le privilège exclusif du relevage et de la transmission des lettres et de leur distribution aux destinataires.

Voilà ce qui est indiqué dans la loi. Dans le projet de loi C-9, à la disposition 1885, qui traite de la Loi sur la Société canadienne des postes, il est proposé de modifier l’article 15. Il est mentionné que le privilège « ne s’applique pas aux lettres à livrer à un destinataire à l’étranger ». Je ne vois pas comment cela peut nuire aux régions rurales du Canada.

On nous a dit aujourd’hui qu’un grand nombre d’entreprises au Canada participent à l’industrie du repostage depuis 20 ou 25 ans et estiment leurs activités légales, mais qu’elles ont bien des problèmes financiers et ne peuvent plus s’occuper de ce créneau. Il semble que, si les petites entreprises ne peuvent pas mener ces activités, cela ait un impact négatif plus grand sur le Canada rural que cette modification. Je ne suis pas d’accord lorsque vous dites que la disposition nuirait aux régions rurales du Canada.

Pourriez-vous réexpliquer votre point de vue?

[Français]

Mme Bolduc : L’impact vient du fait que les coûts postaux sont les mêmes partout au Canada, soit au Labrador, au Québec, en Colombie-Britannique, au Nunavut ou à l’Île-du-Prince-Édouard, pour tous les Canadiens, qu’il s’agisse d’envois au Canada ou à l’étranger.

À partir du moment où la Société canadienne des postes n’aura plus le privilège de l’exclusivité de la poste, même pour les lettres à destination de l’étranger, la question à se poser sera à quel coût se fera le transport postal pour les Canadiens ruraux? On l’a vu dans plusieurs circonstances que ce soit pour les services Internet, pour

any number of services provided for Canadians. The result was the same: costs skyrocketed as soon as deregulation took place without appropriate protection for rural communities.

I would like to know why a letter I want to send to my brother, who lives in Paris, would cost more if I was sending it from Ville-Marie, in Témiscamingue, than from Montreal or Ottawa. This is exactly what will happen to rural Canadians once deregulation takes place.

Our point is not to argue for or against deregulation, but rather to state that if we are going to do so, let us do it in a clear, open and transparent way, and not buried in a bill on the national budget. Let us have an open debate on the issue, one that could hear different points of view, that is, your points of view and those of the rural community.

As things currently stand, I do not believe that many rural communities have noticed these 20 words in a 900-page bill. The way the government went about this is a great cause for concern.

[English]

Senator Marshall: However, this section of the budget bill does not disallow Canada Post from participating in that part of the industry. It can still participate. It is just allowing other companies privately to participate also. I do not see where it negatively impacts services to rural Canada because people in rural Canada can still use Canada Post. I do not agree with your argument.

As for debating in an open forum, Senator Banks is correct. This concerns only three lines in the bill, but I cannot even think how many hours we have been debating those three lines. I must say that I do not agree with your comments in that area.

Senator Runciman: Thank you for being here today. I appreciate the concerns you have expressed about the status of post offices in rural Canada. That has certainly been a concern for mine for many years in Ontario.

I share Senator Marshall's perspective in that I think your concerns related to this legislation are unfounded. I do not think it has any impact, and it has not had any impact that we can quantify because this relationship and this structure have been in effect for the past 25 to 30 years.

You said earlier that this legislation makes basic changes. Actually, the legislation does make any change at all. What it does is maintain the status quo, which has not affected rural Canada in any way that anyone here can identify.

I am curious, though, about your organization. How many members are in your organization? Does it cover all of Quebec? Do you have representatives throughout the province? How is your organization structured? Please tell us about your membership.

les services de transport, pour un ensemble de services à amener aux Canadiens, les coûts montent en flèche à partir du moment où l'on dérègle sans protéger de façon appropriée les communautés rurales.

J'aimerais savoir pourquoi la lettre que je vais poster à mon frère, qui habite Paris, me coûterait plus cher à poster de Ville-Marie, au Témiscamingue, que de Montréal ou Ottawa? C'est exactement ce qui va se produire pour les citoyens ruraux du Canada à partir du moment où il y aura déréglementation.

Notre point n'est pas de savoir si l'on doit déréglementer ou non, mais bien si l'on veut se poser la question, faisons-le de façon claire, ouverte et transparente et non pas à l'intérieur d'un projet de loi sur le budget national. Proposons clairement un débat sur la question, qui pourra s'alimenter des différents points de vue, ceux que vous soumettrez comme ceux que les ruraux pourront soumettre.

Actuellement, je ne crois pas que beaucoup de communautés rurales ont vu ces 20 mots dans ce projet de loi de 900 pages. C'est très préoccupant comme façon de faire.

[Traduction]

Le sénateur Marshall : Cependant, cette partie du budget n'empêche pas Postes Canada de participer à ce créneau. La société peut toujours mener ce genre d'activités. On veut seulement permettre à l'entreprise privée d'en faire autant. Je ne vois dans quelle mesure cela peut nuire aux services offerts à la population rurale du Canada, parce qu'elle peut toujours faire appel à Postes Canada. Je suis en désaccord avec vous.

Pour ce qui est de tenir des discussions ouvertes, le sénateur Banks a raison. Il ne s'agit que de trois lignes dans le projet de loi, mais je ne sais même pas combien d'heures nous avons passées à en discuter. Je dois dire que nous ne nous entendons pas là-dessus.

Le sénateur Runciman : Je vous remercie de comparaître aujourd'hui. Je comprends vos préoccupations concernant les bureaux de poste dans les régions rurales du Canada. En Ontario, cela a été un objet de préoccupation pour moi durant de nombreuses années.

Je partage l'avis du sénateur Marshall et je pense que vos inquiétudes à l'égard de ce projet de loi ne sont pas fondées. Selon moi, il n'y aurait pas de conséquences négatives. Il n'y a d'ailleurs pas eu d'impact quantifiable depuis que cette structure a été mise en place il y a 25 ou 30 ans.

Vous avez dit tout à l'heure que cette mesure législative entraîne des changements fondamentaux. En fait, rien ne change. Le statu quo est simplement maintenu. Parmi nous, personne ne peut établir clairement que cela nuit aux régions rurales du Canada d'aucune façon.

Je suis par ailleurs curieux à propos de votre organisation. Combien de membres compte-t-elle? L'ensemble du Québec y est-il représenté? Avez-vous des représentants partout dans la province? Quelle en est la structure? Veuillez nous parler de ses membres.

[Translation]

Ms. Bolduc: The founding members of Solidarité rurale du Québec are a coalition of about 15 national organizations with a total of 800,000 members. This includes municipal unions, the Mouvement Desjardins, l'Union des producteurs agricoles, which includes the forestry sector, local and regional organizations, and individual members. The national organizations, representing 800,000 Quebecers, are the voice of almost all the rural population, but not only people living in rural areas are involved. There are also people who are interested in the rural world, given the interdependence and interrelation between rural and urban populations.

Solidarité rurale du Québec was created in 1991, in order to counteract the decline of rural communities in Quebec, to reverse their accelerated decay. Since that time, many of these rural communities have become prosperous once again. In Quebec, more than half the rural regions are attracting more residents than they are losing, and their growth rate is double that of the cities. Important initiatives, such as the National Policy on Rurality, have enabled these rural communities to develop.

We represent all the people and organizations that live and work in rural communities and participate in these communities.

[English]

Senator Runciman: That is impressive. Is the Canadian Union of Postal Workers involved in the organization?

[Translation]

Ms. Bolduc: The FTQ is involved. The unions that are our members are the Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec, the CSN and the CSQ. Our members are major organizations. Smaller unions are members only through their mother organizations.

[English]

Senator Runciman: Does that cover workers in post offices throughout Quebec as well? Are they part of this umbrella organization?

[Translation]

Ms. Bolduc: Unfortunately, I cannot tell which union the employees of Canada Post in Quebec belong to. I do not have this information.

[English]

Senator Runciman: As an organization concerned about the future of post offices and rural mail delivery, have you ever sat down with CUPW to talk about the future and what role they could play with respect to enhancing the possibility of keeping most, if not all, rural post offices viable? Have you ever had that conversation?

[Français]

Mme Bolduc : C'est une coalition qui comprend une quinzaine d'organisations nationales comptant au total 800 000 personnes, qui sont les membres fondateurs de Solidarité rurale du Québec. Cela inclut les unions municipales, le Mouvement Desjardins, comme l'Union des producteurs agricoles, comme le secteur forestier, des organisations locales et régionales ainsi que des membres individuels. Les organisations nationales, qui représentent 800 000 Québécois, représentent presque la totalité des populations rurales, mais il ne s'agit pas seulement des personnes vivant en milieu rural. Elles ont également un intérêt à l'activité rurale étant donné l'interdépendance et l'interrelation existant entre les populations rurales et urbaines.

Solidarité rurale du Québec a été créée en 1991 pour contrer le déclin des communautés rurales au Québec, pour renverser le mouvement de dévitalisation accéléré. Depuis ce temps, on a vu revenir à la prospérité bon nombre de ces communautés rurales. Au Québec, plus de la moitié des régions rurales accueillent plus de résidents maintenant qu'elles en perdent et leur taux de croissance est deux fois plus élevé que celui des villes. Des interventions marquées, notamment la Politique nationale de la ruralité, ont permis ce développement des communautés rurales.

Nous représentons tous les citoyens, toutes les organisations qui vivent dans les communautés rurales et qui interviennent dans ces communautés.

[Traduction]

Le sénateur Runciman : C'est impressionnant. Le Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes fait-il partie de l'organisation?

[Français]

Mme Bolduc : C'est la FTQ. Les syndicats membres chez nous sont la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec, la CSN et la CSQ. Ce sont ces grandes organisations qui sont membres. Les syndicats spécifiques ne le sont pas, sinon par le biais de leur grande organisation.

[Traduction]

Le sénateur Runciman : Cela inclut-il les travailleurs de tous les bureaux de poste du Québec? Sont-ils membres de cette organisation-cadre?

[Français]

Mme Bolduc : Je ne suis malheureusement pas en mesure de répondre à quel syndicat appartiennent les employés de Postes Canada au Québec. Je ne saurais vous dire.

[Traduction]

Le sénateur Runciman : À titre d'organisation préoccupée par l'avenir des bureaux de poste et la livraison du courrier dans les régions rurales, avez-vous discuté avec les représentants du STTP de l'avenir et du rôle qu'ils pourraient jouer afin de garder la plupart sinon la totalité des bureaux de poste rentables dans les régions rurales. En avez-vous parlé?

I say that because I spoke to the representatives of CUPW here today about upcoming negotiations. There are already strike threats. I think we have had 12 postal strikes in 19 years. It seems to me there is a role that the union could play here to enhance the future security of rural post offices, rather than simply making continuous demands on government. Is that a conversation that you have had with those people?

[*Translation*]

Ms. Bolduc: We have talked about it with the postal workers. We have also discussed it with rural municipalities and an umbrella organization in Quebec, called the municipalités régionales de comté [regional county municipalities].

We have also discussed this issue with the various citizens committees in rural areas, which are significant in number. There are a little over 1,000 rural municipalities in Quebec. And in these municipalities, citizens committees are fighting to keep services in their communities; we have also discussed the issue with them.

So yes, Solidarité rurale du Québec has been addressing this topic for 12 years now, and has been working on keeping postal services in rural communities, in a way that is fair for all rural Canadians. Yes.

Senator Chaput: I would like to add a quick question to Senator Runciman's question. In my capacity as a senator, I received a letter from the Canadian Union of Postal Workers asking us to exclude Part 15 from Bill C-9.

The Chair: We all received those letters this afternoon. They said the same thing.

Senator Chaput: Part 15 of Bill C-9 would allow outboard international remailers to collect letters in Canada in order to distribute and deliver them abroad.

In your opinion, will the proposed amendments increase the competition between Canada Post and independent carriers that deliver abroad? If that is the case, what would the consequences be, especially since Canada Post is required to be financially self-sufficient? Would mail for Paris, for example, cost more?

Ms. Bolduc: In relation to rural communities, Canada Post has an exclusive privilege now, and the privilege comes with a duty of public service. Changing one weakens the other, and that is clear. Over the years, we have studied all deregulated services. We can see the collapse of services in rural communities. Sometimes it happens very quickly, sometimes it takes a few years, but the results are always the same for the rural communities.

Our interest here today is both in the fact that we are talking about an exclusive privilege, which might weaken the duty, and in the fact that we are doing this through a bill on the national

Je dis cela, parce que je me suis entretenu avec les représentants du STTP aujourd'hui, qui sont ici à propos des prochaines négociations. Il est déjà question de débrayage. Je pense qu'il y a eu 12 grèves des travailleurs des postes en 19 ans. Le syndicat pourrait selon moi encourager le maintien des bureaux de poste en régions rurales dans l'avenir, au lieu de juste présenter continuellement ses exigences au gouvernement. En avez-vous discuté avec le STTP?

[*Français*]

Mme Bolduc : Effectivement, c'est un sujet que nous avons abordé avec les gens des postes. On l'a également abordé avec les municipalités rurales et avec une structure supralocale au Québec, qui s'appelle les municipalités régionales de comté.

On a également abordé cette question avec les différents comités de citoyens dans les milieux ruraux. Il en existe un nombre impressionnant. C'est quand même un peu plus de 1 000 municipalités au Québec qui sont à caractère rural. Et dans ces municipalités, des comités de citoyens se battent pour le maintien des services dans leurs communautés; nous avons également abordé la question avec eux.

Alors oui, c'est un sujet que Solidarité rurale du Québec aborde depuis 12 ans maintenant, le maintien des services postaux dans les communautés rurales, de façon équitable pour tous les Canadiens ruraux. Oui.

Le sénateur Chaput : J'aimerais poser une petite question complémentaire à la question du sénateur Runciman. À titre de sénateur, j'ai reçu une lettre du Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes qui nous demande de veiller à faire exclure la partie 15 du projet de loi C-9.

Le président : Nous les avons reçus cet après-midi. Ils ont dit la même chose.

Le sénateur Chaput : La partie 15 du projet de loi C-9 donnerait la permission aux exportateurs de courrier de recueillir des lettres au Canada en vue d'en faire la transmission et la livraison à l'étranger.

Ces modifications proposées, d'après vous, vont-elles accroître la concurrence entre Postes Canada et les transporteurs indépendants qui livrent à l'étranger? Si c'est le cas, quelles en seraient les conséquences? Parce que Postes Canada a l'obligation d'assurer son exploitation de façon financièrement autonome. Doit-on penser qu'un courrier pour Paris, par exemple, coûterait plus cher?

Mme Bolduc : Pour une communauté rurale, Postes Canada a un privilège exclusif actuellement et le privilège est assorti d'une obligation de service public. Toucher l'un, c'est fragiliser l'autre, et c'est clair. L'analyse qu'on a faite au fil des ans porte sur tous les services déréglementés. On constate l'effritement des services dans les communautés rurales. Parfois, c'est très rapide, parfois cela prend quelques années, mais la conséquence est toujours la même pour les communautés rurales.

Ce qui nous interpelle ici, aujourd'hui, c'est autant le fait qu'on va toucher un privilège exclusif, qui risque de fragiliser l'obligation, que le fait de le faire via un projet de loi sur le budget national et sur

budget and public finances while — as you just said — Canada Post is an organization that has to be financially self-sufficient. This is being done through the back door.

It is mainly this way of doing things that bothers us, and it is mainly for this reason that we say the question has to be brought out in the open.

Senator Chaput: I understand.

Ms. Bolduc: If the debate on the bill took place in public, you would get the arguments from both sides. I understand that there would be arguments for and against, but they would be made openly.

Senator Chaput: Does the weakening of services mean either a reduction in services or higher costs for the same service?

Ms. Bolduc: Precisely.

Senator Chaput: That weakens a community.

Ms. Bolduc: Precisely.

Senator Chaput: Could you tell me, as a Liberal senator from Manitoba, what you think about the Liberal Party's approach that is committed to come up with a charter for rural postal services in Canada and that is sensitive to protecting universal service, rebuilding and maintaining postal services in rural communities and consulting more extensively with the communities?

Ms. Bolduc: The great value of an organization like Solidarité rurale du Québec is not supporting Liberal or Conservative propositions but rather thinking globally. We have been asking the government for a number of years to agree to a national rural policy. A rural policy implies the responsibility of looking at all impacts of a decision on all rural communities. That is what we are asking.

Quebec has a rural policy, the Politique nationale de la ruralité. That does not solve all problems at once, but it forces us to think about the way we do things in rural communities, the way the government does things and gets involved. It changes things radically, and for the better, I must say. Our rural communities are doing better than they did in 1991, although they are still having difficulty. A number of the federal government's decisions have a direct impact on the rural population of both Quebec and Canada. These are piecemeal decisions made in a haphazard and disconnected way. I applaud you for being able to think of a rural policy for postal services. We are calling for a Canadian rural policy that includes all services and all activities of the Canadian government.

Senator Chaput: Thank you.

Ms. Bolduc: Thank you for your question.

Senator Ringuette: I completely agree with you on the short-lived debate about the 20 words. In 2007, the current government introduced those 20 words in Bill C-14 only. The bill was referred to the House of Commons Transport Committee for further

les finances publiques alors que — vous venez de le dire — la Société canadienne des postes est une organisation qui a le devoir de s'autofinancer. Cela se fait en catimini.

C'est principalement cette façon de faire qui nous a heurtés, et c'est principalement pour cette raison qu'on dit que la question doit être amenée de façon ouverte sur la place publique.

Le sénateur Chaput : Je comprends.

Mme Bolduc : Si le débat sur le projet de loi avait lieu sur la place publique vous auriez les arguments de part et d'autre. J'entends bien qu'il y aurait des arguments pour et contre, mais vous les auriez de façon franche.

Le sénateur Chaput : La fragilisation des services signifie soit une diminution d'un service, soit des coûts plus élevés pour le même service?

Mme Bolduc : Tout à fait.

Le sénateur Chaput : Cela fragilise une communauté.

Mme Bolduc : Tout à fait.

Le sénateur Chaput : En tant que sénateur libéral, du Manitoba, pourriez-vous me dire ce que vous pensez de l'approche du Parti libéral, qui s'engage à rédiger une charte des services postaux ruraux au Canada et qui tiendrait compte de la protection de l'universalité des services, du rétablissement et du maintien des services postaux en milieu rural et d'une meilleure consultation auprès des collectivités?

Mme Bolduc : La très grande richesse d'une organisation comme Solidarité rurale du Québec est de ne pas se pencher sur des propositions libérales ou conservatrices mais plutôt de réfléchir globalement. Cela fait plusieurs années qu'on interpelle le gouvernement pour dire : politique rurale fédérale. Une politique rurale amène une obligation de considérer l'ensemble des impacts d'une décision pour l'ensemble des collectivités rurales. C'est ce que nous réclamons.

Le Québec s'est doté d'une politique rurale, la Politique nationale de la ruralité. Cela ne règle pas tous les problèmes instantanément, mais cela oblige à faire une réflexion sur les façons de faire dans les communautés rurales, sur les façons de faire de l'État, sur ses façons d'intervenir et cela change radicalement, et pour le mieux, je dois le dire. On a une ruralité qui se porte mieux qu'elle ne se portait en 1991, même si elle souffre encore. Plusieurs des décisions du gouvernement fédéral ont des impacts directs sur la population rurale tant québécoise que canadienne et elles se prennent à la pièce et de façon décousue et détachée. J'applaudis le fait que vous puissiez avoir une idée de politique rurale pour les postes. Nous demandons une politique rurale canadienne, qui comprend l'ensemble des services et l'ensemble des interventions de l'État canadien.

Le sénateur Chaput : Merci.

Mme Bolduc : Je vous remercie de votre question.

Le sénateur Ringuette : Je suis entièrement d'accord avec vous en ce qui concerne le débat sur les 20 mots, débat qui fut éphémère. En 2007, le gouvernement actuel a introduit ces 20 mots dans un seul projet de loi, C-14. Le projet de loi a été renvoyé pour étude au

study. There was a debate initially, but the witnesses were opposed to the 20 words to such an extent that the government dropped the bill. Elections followed in 2008.

In 2009, the same 20 words were reintroduced in a new bill, now called Bill C-44, but the government did not even bother to start the legislative process by sending it to a committee for study. That is when Parliament was prorogued, which still leaves us today with those 20 words as part of a 900-page bill, with no real prior public debate.

I have the following question: in 2007, when the 20 words were introduced for the first time, did you at least have the chance to testify before the committee in charge of studying the bill?

Ms. Bolduc: I was not with Solidarité rurale du Québec in 2007. Jacques Proulx was there. But, since 1994, Solidarité rurale du Québec has stepped in many times to discuss Canadian postal services.

I am sure that 2007 was one of those times, and our efforts made a difference on many occasions. We also intervened in 2008. We received a report about the future of Canadian postal services in the spring of 2009. We got involved in that and also provided comments on the various parts of the report.

Our message is always the same. What keeps the people of a nation together? It is the services, privileges and values that they all share from coast to coast.

We are currently saying that the big losers in the process of deregulation will be the rural communities. They will be the big losers of any mechanism that revokes or cuts off the exclusive privileges of Canada Post, because those privileges go hand in hand with the obligation of providing equitable and equal services for all Canadians. It is clear, and that has always been our message.

And we repeat: think globally about the implications of any measures you take because they affect our rural communities. Ninety-five per cent of Canadian territory is rural. We are fortunate to have all that space. We want that space to be inhabited and recognized as Canadian territory, our home. Let us not be blind. That territory is highly sought-after both in Quebec and in Canada, as are its resources. If we no longer have any values or services that connect us, what will happen? Canadian services are the link and common values that are important for society.

If we want to change them, let us do so openly. I know that the last interventions since 2008 were vicious attacks against the changes to the Canadian postal services. You say that the debate on the bill was very vicious, and that the bill died on the Order Paper. Can we not understand that people want to maintain a Canadian postal service that is consistent, equitable and exclusive in keeping with the exclusive privileges already in place? Can we not get that?

Comité des transports de la Chambre des communes. Il y a eu amorces de débat, mais l'opposition aux 20 mots, lors des témoignages, fut tellement grande que le gouvernement a laissé tomber le projet de loi. S'en est suivi également des élections en 2008.

En 2009, on réintroduit les 20 mêmes mots dans un nouveau projet de loi qui s'appelle maintenant le C-44, mais le gouvernement n'a même pas daigné entamer le processus législatif en le renvoyant à un comité pour commencer à l'étudier. C'est alors qu'on a prorogé le Parlement, ce qui fait qu'aujourd'hui, sans qu'il n'y ait eu aucun vrai débat public au préalable, on se retrouve encore avec ces 20 mots qui font partie d'un projet de loi de 900 pages.

Ma question est la suivante : en 2007, lorsque les 20 mots ont été introduits pour la première fois, avez-vous au moins eu la chance de pouvoir témoigner au comité chargé d'étudier le projet de loi?

Mme Bolduc : Je n'étais pas chez Solidarité rurale du Québec en 2007. C'est M. Jacques Proulx qui y était. Toutefois, Solidarité rurale du Québec, depuis 1994, est intervenue en de très nombreuses occasions pour discuter des services postaux canadiens.

Je suis certaine que 2007 a été l'une de ces occasions, et nos énergies ont été mises à contribution à de nombreuses occasions. Nous sommes intervenus en 2008. Nous avons reçu un rapport sur l'avenir des services postaux canadiens au printemps 2009. Nous sommes intervenus à ce sujet et on a aussi commenté les éléments de ce rapport.

Notre message est toujours le même. Qu'est-ce qui relie les gens d'une nation entre eux? Certains services, privilèges, valeurs qu'ils partagent tous d'un océan à l'autre.

Actuellement, nous disons que les communautés rurales, quant aux services postaux, seront les grandes perdantes de toute déréglementation. Elles seront les grandes perdantes de tout mécanisme qui abolit, qui ampute les privilèges exclusifs de la Société canadienne des postes, parce que les privilèges vont avec les obligations pour des services équitables et égaux à l'endroit de tous les Canadiens. C'est clair, et cela a toujours été notre message.

Et on le répète : réfléchir globalement sur les implications de toutes les mesures qu'on prend parce qu'elles ont des impacts sur les communautés rurales. Quatre-vingt-quinze pour cent du territoire canadien est rural. Nous sommes chanceux d'avoir tout cet espace. Nous voulons que ce territoire soit habité et qu'il soit reconnu comme étant un territoire canadien, notre lieu d'habitation. Ne soyons pas aveugles, il est très convoité au Québec comme au Canada, comme ses richesses le sont. Si nous n'avons plus aucune valeur ni aucun service qui nous relie, qu'arrivera-t-il? Les services canadiens sont ce genre de lien et de partage de valeurs qui sont importants pour la société.

Si on veut les modifier, qu'on le fasse ouvertement. Je sais que les dernières interventions depuis 2008 ont été virulentes contre les modifications souhaitées pour les activités postales canadiennes. Vous me dites que le débat sur le projet de loi a été très virulent, et que le projet de loi est mort au Feuilleton. Peut-on comprendre que les gens souhaitent maintenir un service postal canadien uniforme, équitable et exclusif avec les privilèges d'exclusivité déjà prévus? Est-ce qu'on peut l'entendre?

Senator Ringuette: The message of Canadians was crystal clear.

Ms. Bolduc: Absolutely.

Senator Ringuette: That is why those 20 words were included in the bill, to finally put an end to the debate. Earlier today, we had representatives from what I call “re-mailers.” There are five or six in the country, but the three main ones are foreign postal administrations that come here looking for high volumes of overseas commercial mail and, therefore, depriving the Canadian company of this service. They made it very clear that we should not get all worked up, that people here would not lose their services, that they were looking for something different, which had to do with commercial service only. Commercial service is what allows Canada Post to provide an individual service, including to rural areas.

They made it crystal clear. They corroborated what you said.

Senator Ringuette: Do you have a solution for us, given that it is in a budget bill? The government’s decision to include this aspect in the budget was a way of tying parliamentarians’ hands behind their backs to say that it is they who decide. What is the solution for removing those 20 words? We can try, but what tools can we use, aside from the support of people like you who share the same message and vision?

Ms. Bolduc: We must be vocal about it. People must realize what is going on. That is the role of an organization like Solidarité rurale du Québec.

It is also the role of organizations in three other Canadian provinces that protect the rights of rural communities in those provinces. In Quebec, the job will get done. There is no doubt about it. We are going to make the situation known to the rural communities in Quebec.

But the demographic weight always works against rural communities. We must aim at something else, something more fundamental. We must remind the government, parliamentarians and all Canadians of the importance of rural communities for Canadian society as a whole. Canada’s collective wealth, and Quebec’s too, relies on the activities of the rural communities that supply the cities.

We just have to mention mines, agriculture, forestry, and fishing. None of that happens in Vancouver or Montreal.

Senator Ringuette: Energy too.

Ms. Bolduc: The same goes for energy. We must remind all Canadians and parliamentarians of the importance of rural communities to our collective wealth. That is what we are doing.

In Quebec, we are lucky to have access to a study done by the Conference Board of Canada; rural communities are Quebec’s other economic driver. If that applies to Quebec, it applies to all of

Le sénateur Ringuette : Le message de la population canadienne était clair et net.

Mme Bolduc : Tout à fait.

Le sénateur Ringuette : C’est la raison pour laquelle on a introduit ces 20 mots dans le projet de loi, pour enfin clore le débat. Un peu plus tôt, aujourd’hui, nous avons reçu des représentants de ce que j’appelle des « reposteurs ». Il y en a cinq ou six au pays mais trois principaux qui sont des administrations postales étrangères qui viennent ici chercher les gros volumes commerciaux à destination de l’étranger et qui privent donc la société canadienne de ce service. Ils nous ont dit très clairement qu’on ne devait pas s’énerver, que les gens d’ici ne perdront pas leurs services, que ce qu’ils recherchaient était différent et touchait seulement le service commercial. Le service commercial est ce qui permet à la Société canadienne des postes d’être capable d’offrir un service individuel incluant les régions rurales.

Cela a été clair et net de la part de ces intervenants. Ils ont corroboré vos propos.

Le sénateur Ringuette : Avez-vous une solution à nous proposer, compte tenu du fait que c’est dans le cadre d’un projet de loi sur le budget. La décision du gouvernement d’inclure cet aspect dans le budget était d’attacher les mains de tous les parlementaires derrière le dos pour dire que c’est eux qui décident. Quelle est la solution que nous pourrions envisager pour enlever ces 20 mots? On peut bien essayer, mais quels outils peut-on utiliser? À part le support de gens comme vous qui partagez le message et votre vision.

Mme Bolduc : Il faut faire du bruit autour de ça. Il faut que les gens s’aperçoivent de ce qui est en train de se passer. C’est le rôle d’une organisation comme Solidarité rurale du Québec de le faire.

C’est le rôle aussi d’organisation dans trois autres provinces canadiennes qui ont des entités de défense des droits des ruraux dans ces provinces. Au Québec, le travail sera fait. C’est clair. Nous, on va faire savoir et faire connaître cette situation aux communautés rurales du Québec.

Mais le poids démographique joue toujours en défaveur des ruraux. Il faut viser autre chose, quelque chose de plus fondamental. Il faut rappeler à l’État, aux parlementaires et à l’ensemble des citoyens l’importance de la ruralité pour l’ensemble de la société canadienne. La richesse collective du Canada, celle du Québec aussi, mais celle du Canada repose sur les activités qui se déroulent dans les communautés rurales et qui alimentent les villes.

Parlons de mines, d’agriculture, d’activités forestières, des pêches; ça ne se passe pas à Vancouver ou à Montréal.

Le sénateur Ringuette : L’énergie aussi.

Mme Bolduc : L’énergie, c’est la même chose. Il faut rappeler à l’ensemble des Canadiens et des parlementaires l’importance des communautés rurales dans l’ensemble de la richesse collective canadienne. C’est ce qu’on fait.

Au Québec, nous avons la chance d’avoir bénéficié d’une analyse produite par le Conference Board du Canada; l’autre moteur économique au Québec, ce sont les communautés rurales.

Canada. What happens in cities largely depends on the outcome of rural activities. Not seeing that is depriving ourselves of the strongest asset we have in Canada, of what secures our prosperity.

That is happening and it is interdependent. As long as our decisions are strictly based on demographics, on simple mathematical calculations, we will always impoverish our rural communities and we will continue to support organizations that care about profit, but have no sense of service to the entire community. So, we will become poorer as a society.

The day no one is left in rural communities, we will not even be able to claim sovereignty over our territory in Canada. Remember that these territories are rich in resources and highly sought-after.

Senator Murray: I am an independent senator. I am strongly opposed to several parts of this bill. I understand very well why you would be opposed to this part being included in an omnibus bill. I even introduced a motion to split the bill. Unfortunately, the motion was defeated by the Senate.

Having said that, I fail to understand how your overwhelming fears of privatization, deregulation, and continuing the closures of rural postal offices can materialize because of those 20 words.

From the testimonies we have heard here today, a competitive climate has existed for a quarter of a century and Canada Post has been able to do business effectively in this competitive environment.

There is a whole dispute behind the proposed amendment. At one point, someone realized there was an ambiguity, even a contradiction, between the English and French versions of the act. Canada Post went to court and won. The government decided to keep the status quo and that is the purpose of this bill.

You talk about transparency. I agree that it should not be included in this bill. But in both theory and practice, I do not see how your concerns can be justified by these 20 simple words that are strictly meant to keep the status quo that has worked in favour of Canada Post for 20 or 25 years.

Ms. Bolduc: When an opening like that is created, we have to worry about what follows. The 20 words as such can confirm a status quo, but companies are not necessarily advertising right now because perhaps they do not have the right to remail mail.

Once it is confirmed, we have changed the rules of the game. That is what is dangerous. It will not happen overnight, but over the medium term. It will happen in 5, 8 or 10 years.

Si c'est vrai au Québec, c'est vrai partout au Canada. Ce qui se passe dans les villes, ça dépend directement, pour une très grande portion, de ce que les activités en milieu rural génèrent comme retombées. Ne pas le constater, c'est se priver de ce qu'on a de plus fort au Canada, de ce qui fait notre prospérité.

Ça se passe et c'est interdépendant. Tant qu'on aura toujours une décision prise sur une base de stricte démographie, comme un simple calcul mathématique, on va toujours appauvrir les communautés rurales et on va toujours appuyer des organisations qui visent le profit, mais qui n'ont aucun sens du service à l'ensemble de la collectivité. Alors, on va s'appauvrir comme société.

Le jour où il n'y aura plus personne dans les communautés rurales, on ne pourra même plus réclamer la souveraineté sur notre territoire au Canada Rappelons-nous que ce sont des territoires riches de ressources et qui sont très convoités.

Le sénateur Murray : Je suis un sénateur indépendant. Il y a plusieurs parties de ce projet de loi auxquelles je m'oppose très fortement. Je comprends très bien votre objection à ce que cette partie soit incluse dans un projet de loi omnibus. J'ai même présenté une motion visant à diviser le projet de loi. Malheureusement, la motion a été rejetée par le Sénat.

Ceci étant dit, je comprends mal en quoi les appréhensions très dramatiques que vous envisagez concernant ces 20 mots, tels la privatisation, la déréglementation, le dégel des fermetures de bureaux de poste ruraux pourraient se réaliser à partir de ces 20 mots.

D'après les témoignages que nous avons entendus ici, un climat compétitif existe depuis déjà un quart de siècle et que Postes Canada a pu faire des affaires de façon efficace dans le cadre de ce climat compétitif et concurrentiel.

Il y a tout un litige derrière cet amendement proposé. À un moment donné, quelqu'un s'est aperçu qu'il y avait une ambiguïté, une contradiction même, entre les versions anglaise et française de la loi. Postes Canada s'est rendu auprès des tribunaux qui lui ont donné gain de cause. Le gouvernement a décidé de garder le statu quo, et c'est le but de ce projet de loi.

Vous parlez de la transparence. Je suis d'accord, ça ne devrait pas être inclus dans ce projet de loi. Mais en principe et sur la substance, je ne vois pas comment vos appréhensions peuvent être justifiées par ces 20 mots simples qui visent simplement et seulement à garder un statu quo au profit de Postes Canada, et ce, depuis 20 ou 25 ans.

Mme Bolduc : Quand une ouverture de cette nature est créée, c'est ce qui s'ensuit qui est préoccupant. Les 20 mots en soi peuvent confirmer un statu quo, mais les entreprises ne font pas nécessairement de la publicité actuellement parce qu'ils ne sont peut-être pas dans leur droit de faire ou non de la redistribution postale.

À partir du moment où c'est confirmé, on vient de changer les règles du jeu. C'est ce qui est dangereux. Ça ne se fait pas instantanément, mais à moyen terme. Ça se fait au terme de cinq, huit ou 10 ans.

But at the end of the day, we opened a door and these services will slowly but surely fall apart. If that is what we want, let us do it openly and have an open debate. At the moment, we agree that those 20 words do not belong in Bill C-9.

Solidarité rurale du Québec's experience confirms that, every time we said that something was not such a big deal, every time we have allowed that way of doing things, it has always ended up costing rural communities the services they had a right to. And we can give a host of examples.

Senator Murray: I have lived for 25 years in a rural region that depends on postal services like these, I assure you.

Ms. Bolduc: Do you have access to high speed Internet?

Senator Murray: Yes.

Ms. Bolduc: In Quebec alone, there are almost 200 communities that do not even have access to high speed Internet.

Senator Murray: But that has nothing to do with this bill.

Ms. Bolduc: No, it does not. But even so, it gives you an idea of what could happen. We do not have regulations requiring Internet services to be available across Canada and so there are rural communities that do not have access to them. And that is what is going to happen with postal services.

Senator Murray: I share your concerns about the fate of rural areas, I assure you. But the issues you are raising are far greater than the issue raised in those 20 words.

Ms. Bolduc: But those 20 words are opening a small door that can become very big and can pose major problems.

Senator Murray: Thank you.

The Chair: Thank you, Senator Murray. Ms. Bolduc, on behalf of the Standing Senate Committee on National Finance, I thank you for attending this meeting and for explaining your position very well. Keep up the good work.

Ms. Bolduc: Thank you.

[English]

The Chair: Honourable senators, that is it for this evening. Thank you all for being here. We are under way at 9 a.m. tomorrow morning in the same room with Minister Merrifield.

(The committee adjourned.)

Mais, au bout du compte, on a ouvert une porte, et ce sont les services qui, lentement mais sûrement, s'effritent. Si c'est ce qu'on souhaite, faisons-le ouvertement et on pourra en débattre ouvertement. Pour l'instant, on reconnaît ensemble que ces 20 mots n'ont pas leur place dans le projet de loi C-9.

Par ailleurs, l'expertise dont dispose Solidarité rurale du Québec nous permet de confirmer que, à toutes les fois où on a dit que ce n'était pas si grave de le faire, d'autoriser un petit peu cette façon de faire, ça a toujours fini par coûter aux ruraux les services auxquels ils avaient droit. Et on peut donner plein d'exemples.

Le sénateur Murray : J'habite depuis 25 ans dans une région rurale qui dépend, je vous assure, des services postaux tels que ceux-ci.

Mme Bolduc : Avez-vous accès à Internet haute vitesse?

Le sénateur Murray : Oui.

Mme Bolduc : Juste au Québec, il y a près de 200 communautés qui n'ont même pas le service Internet haute vitesse.

Le sénateur Murray : Mais cela n'a rien à faire avec ce projet de loi.

Mme Bolduc : Non, effectivement. Mais ne serait-ce que cela donne la nature de ce qui peut se produire. On ne réglemente pas afin que les services Internet soient disponibles partout au Canada et il y a donc des communautés rurales qui n'y ont pas accès. Et c'est ce qui va se produire avec les services des postes.

Le sénateur Murray : Je partage vos préoccupations sur le sort des régions rurales, je vous l'assure. Cependant, vous soulevez des problèmes beaucoup plus grands que celui visé par ces 20 mots.

Mme Bolduc : Mais ces 20 mots ouvrent une petite porte, qui peut devenir très grande et soulever de grands problèmes.

Le sénateur Murray : Merci.

Le président : Merci, sénateur Murray. Madame Bolduc, au nom du Comité sénatorial permanent des finances nationales, merci beaucoup d'avoir assisté à cette séance et d'avoir très bien expliqué votre position. Continuez votre bon travail.

Mme Bolduc : Merci.

[Traduction]

Le président : Honorables sénateurs, voilà qui conclut la réunion ce soir. Merci à tous d'avoir été là. Nous poursuivrons les travaux demain, à 9 heures. Le ministre Merrifield témoignera dans la même pièce.

(La séance est levée.)

C.D. Howe Institute:

Finn Poschmann, Vice President, Research (by video conference).

Canadian Manufacturers & Exporters:

Jean-Michel Laurin, Vice President, Global Business Policy.

Canadian Federation of Independent Business:

Corinne Pohlmann, Vice-President of National Affairs;

Ian Dawkins, Policy Analyst.

Monday, July 5, 2010 (afternoon meeting)

Canada Post Corporation:

Susan Margles, Vice-President, Government Relations and Policy;

Gerard Power, Vice-President, International.

Canadian Union of Postal Workers:

Lynn Bue, Second National Vice-President;

Katherine Steinhoff, Communications and Research Specialist;

Classic Impression Inc.:

Barry Sikora, President.

Canadian Printing Industries Association:

Bob Elliott, President.

Canadian International Mail Association:

Evan Zelikovitz, Representative.

International Direct Response Services Inc.:

Mark Weeks, General Manager (by video conference).

Monday, July 5, 2010 (evening meeting)

As an individual:

Jan Carr, Former Chief Executive of the Ontario Power Authority.

Queens's University Institute for Energy and Environmental Policy:

Bryne B. Purchase, Executive Director.

Solidarité rurale du Québec:

Claire Bolduc, President.

Institut C.D. Howe :

Finn Poschmann, vice-président de la recherche (par vidéoconférence).

Manufacturiers et exportateurs du Canada :

Jean-Michel Laurin, vice-président, Affaires mondiales.

Fédération canadienne de l'entreprise indépendante :

Corinne Pohlmann, vice-présidente, Affaires nationales;

Ian Dawkins, analyste des politiques.

Le lundi 5 juillet 2010 (séance de l'après-midi)

Société canadienne des postes :

Susan Margles, vice-présidente, Relations gouvernementales et politique;

Gerard Power, vice-président, International.

Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes :

Lynn Bue, deuxième vice-présidente nationale;

Katherine Steinhoff, spécialiste en communications et en recherche.

Classic Impression Inc. :

Barry Sikora, président.

Association canadienne de l'imprimerie :

Bob Elliott, président.

Canadian International Mail Association :

Evan Zelikovitz, représentant.

International Direct Response Services :

Mark Weeks, directeur général (par vidéoconférence).

Le lundi 5 juillet 2010 (séance du soir)

À titre personnel :

Jan Carr, ancien chef exécutif d'Ontario Power Authority.

Queens's University Institute for Energy and Environmental Policy :

Bryne B. Purchase, directeur exécutif.

Solidarité rurale du Québec :

Claire Bolduc, présidente.



If undelivered, return COVER ONLY to:
Public Works and Government Services Canada –
Publishing and Depository Services
Ottawa, Ontario K1A 0S5

En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à :
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada –
Les Éditions et Services de dépôt
Ottawa (Ontario) K1A 0S5

WITNESSES

Wednesday, June 30, 2010

Genome Canada:

Cindy Bell, Executive Vice-President, Corporate Development;
Dale Patterson, Interim Chief Executive Officer and Vice-President,
External Affairs;
Guy D'Aloisio, CMA, Vice-President, Finance.

Air Transport Association of Canada:

John McKenna, President and Chief Executive Officer;
Michael Skrobica, Vice-President, Industry Monetary Affairs.

Canadian Air Transport Security Authority:

Kevin McGarr, President and CEO;
Mario Malouin, Chief Financial Officer.

Canadian Tourism Commission:

Michele McKenzie, President and CEO (by video conference);
Chantal Péan, Senior Vice President, Corporate Affairs and
Corporate Secretary (by video conference).

TÉMOINS

Le mercredi 30 juin 2010

Génome Canada :

Cindy Bell, vice-présidente exécutive, Développement corporatif;
Dale Patterson, chef de la direction intérimaire et vice-président,
Relations externes.
Guy D'Aloisio, CMA, vice-président, Finances.

Association du transport aérien du Canada :

John McKenna, président et chef de la direction;
Michael Skrobica, vice-président, Affaires monétaires de l'industrie.

Administration canadienne de la sûreté du transport aérien :

Kevin McGarr, président et chef de la direction;
Mario Malouin, chef, Services financiers.

Commission canadienne du tourisme :

Michele McKenzie, présidente et chef de la direction (par
vidéoconférence);
Chantal Péan, vice-présidente principale, Affaires générales, et
secrétaire générale (par vidéoconférence).